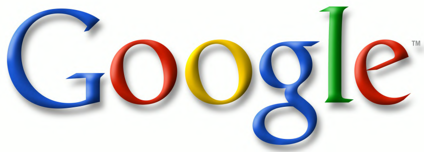
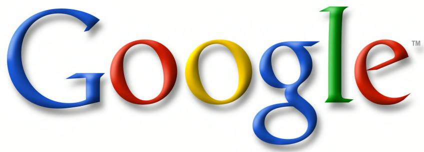





UNIVERSITY OF CALIFORNIA
JAMES·K·MOFFITT·FUND
No.
Let there be light!





RENÉ BLACHEZ

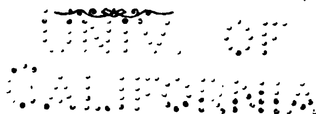
BONCHAMPS

ET

L'INSURRECTION VENDÉENNE

1760-1793

D'APRÈS LES DOCUMENTS ORIGINAUX



PARIS

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE DIDIER

PERRIN ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

35, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 35

1902

AVANT-PROPOS

Bonchamps n'est guère connu du public que comme le sauveur des prisonniers républicains de Saint-Florent-le-Vieil, et ce trait éclatant d'humanité a beaucoup trop relégué dans l'ombre les mérites militaires et politiques du chef royaliste. En effet, si l'on remonte aux faits eux-mêmes, si l'on consulte les mémoires originaux et les correspondances contemporaines, nul n'a eu un rôle plus important dans cette partie brillante de l'insurrection, qu'on appelle la Grande Guerre, et qui distingue si nettement le soulèvement de l'Anjou et du haut Poitou, de la Chouannerie bretonne, normande et mancelle. « La perte de Bonchamps vaut une victoire pour

nous, écrivaient, au lendemain de sa mort, les représentants en mission, car il est, de tous les chefs des brigands, celui en qui ils avaient le plus de confiance, qu'ils aimaient le mieux, et qu'ils suivaient le plus volontiers. » Et l'un de ses compagnons d'armes, le brave et loyal Soyer, n'hésitait pas à déclarer : « Le pouvoir magique, qu'exerçait sur les troupes la présence de ce général, explique nos continuelles et étonnantes victoires. » Les épisodes de la lutte montrent que ces appréciations n'ont rien d'exagéré. Le concours de la division de Bonchamps signale toutes les grandes victoires ; son absence se remarque dans la plupart des graves défaites. Les « Bons Champs », comme on les surnomme, sont à Beaupreau, Thouars, la seconde bataille de Fontenay, Saumur, Châtillon, Chantonnay, Torfou, où les insurgés triomphent ; ils ne prennent part ni à la première attaque de Fontenay, ni aux combats du Bois-aux-Chèvres, ni aux deux batailles de Luçon, où ils sont vaincus. Leur chef n'est pas seulement un tacticien heureux ; seul, parmi des compagnons d'armes qui ne

songent guère qu'à se battre au jour le jour, il a un but précis, des plans de campagne, dont les événements postérieurs ont démontré les justes prévisions. Ses projets de propager la révolte en Bretagne et d'unir dans une formidable insurrection tous les mouvements contre-révolutionnaires de l'Ouest, pouvaient, s'ils eussent été réalisés, changer entièrement les destinées du parti royaliste.

Mais ce sont les historiens, autant que les événements, qui font l'histoire, et Bonchamps a été peu favorisé par eux. Les chefs du Haut-Poitou, Lescure et La Rochejacquelein, ont bénéficié de la plume éloquente de M. de Barante ; Cathelineau et d'Elbée sont décorés de leur panache de généraux en chef ; Charette, le dernier survivant de la Grande Guerre, a hérité de la renommée de tous les autres. Non seulement Bonchamps n'a eu aucune de ces bonnes fortunes, mais il a été quelque peu défiguré par le style douceâtre de la sensible Mme de Genlis. Je me suis efforcé de faire œuvre de justice historique et de restituer au chef de la division des

bords de la Loire, en même temps que sa véritable physionomie, la part légitime qui lui revient dans le patrimoine commun des généraux royalistes.

L'occasion semble favorable pour cette restauration d'une des principales figures de l'insurrection vendéenne. L'histoire recommence sans cesse, et les événements qui se déroulent, depuis deux ans, dans l'Afrique australe, donnent à cette guerre de paysans, un curieux regain d'actualité. Plus on compare la guerre des Vendéens et celle des Boers, et plus se révèlent de multiples et saisissantes analogies. Si l'on fait abstraction des différences de causes et de but, dans cette lutte de deux populations de laboureurs et de bergers contre des armées puissamment organisées, les mêmes péripéties, presque les mêmes épisodes se représentent et se succèdent avec une exactitude vraiment étonnante. D'abord, une période de grande guerre, et d'invraisemblables victoires, que stérilisent l'indiscipline et le manque de cohésion de ces levées en masse. Victorieux en rase campagne,

Vendéens et Boers échouent fatalement, sitôt que le succès exige plus d'obéissance passive que d'enthousiasme et plus de méthode que de courage. Ils ne sont capables ni de venir à bout d'un siège. ni de poursuivre un plan de campagne. Les uns sont repoussés de Nantes, et perdent l'occasion de pénétrer en Bretagne, les autres ne peuvent s'emparer de Ladysmith, et laissent passer le moment d'insurger la Colonie du Cap. Puis, lorsque la stratégie et les bataillons sans cesse renforcés de l'ennemi ont fini par dissoudre ces armées improvisées, et qu'elles sont réduites à la guerre de partisans, à un siècle de distance, l'impuissance et la fureur des vainqueurs, devant la résistance indomptable des vaincus, engendrent des mesures identiques et des cruautés pareilles. Pour se venger des combattants, qu'on ne peut soumettre, on s'en prend aux femmes, aux enfants, aux invalides, au bétail, aux habitations. Les instructions des généraux anglais semblent calquées sur les décrets révolutionnaires qui ordonnent l'anéantissement de la Vendée. Les colonnes incendiaires

de Kitchener renouvellent les dévastations des colonnes infernales de Turreau. Seulement, au lieu d'égorger et de fusiller ses troupeaux de prisonniers désarmés, l'Angleterre se contente de les faire mourir lentement par la faim, le froid et les épidémies : c'est là tout le progrès opéré par l'adoucissement des 'mœurs. Enfin, comme ces actes de barbarie n'avancent en rien l'issue de la lutte, force est d'en revenir à des procédés plus militaires. Ici encore, une tactique semblable est employée : les républicains avaient essayé d'emprisonner les Vendéens dans un cercle de camps retranchés ; les Anglais s'efforcent de prendre les Boers dans un immense réseau de bochhaus fortifiés. On pourrait étendre aux personnages mêmes et aux faits particuliers ce parallèle curieux. Le dur et infatigable Dewett, se jouant, avec une poignée d'hommes, des nombreux détachements lancés à sa poursuite, évoque le souvenir de l'insaisissable Charette. La clémence de Delarey envers ses prisonniers rappelle la générosité de Bonchamps. Sheepers est traîné malade au supplice ; d'Elbée, fusillé dans un

fauteuil. Maint enlèvement d'un camp républicain reproduit, jusque dans les détails, la surprise d'un cantonnement anglais.

Je ne puis qu'indiquer le thème de cette comparaison : son développement dépasserait les bornes de cet ouvrage, que la mort de Bonchamps limite à la période de la Grande Guerre. Habitant le canton même où commandait ce chef, vivant au milieu des descendants de ses officiers et de ses soldats, connaissant depuis mon enfance les moindres replis du Bocage angevin, je me suis efforcé, avant tout, de reconstituer le cadre exact de ce drame historique et la véritable physionomie de ses personnages. Les documents abondent sur la guerre de Vendée : le difficile est de choisir. Il m'a fallu écarter nombre de légendes, rectifier ou rétablir plusieurs faits, que la passion politique avait altérés ou contestés. Je m'en suis toujours référé aux sources originales : dépôts d'archives générales ou locales, papiers de famille, correspondances contemporaines, mémoires d'acteurs ou de témoins personnels des faits. Je me suis appliqué à concilier

autant qu'il était possible, les versions royalistes et républicaines, à contrôler, compléter et corriger les unes par les autres. Si la vérité absolue est une chimère, en histoire encore plus qu'ailleurs, si l'historien ne peut, quelque souci qu'il ait de l'exactitude, traduire que ses impressions et ses sentiments, du moins l'ai-je fait avec toute la sincérité et la bonne foi dont j'étais capable.

BONCHAMPS

ET

L'INSURRECTION VENDÉENNE

CHAPITRE I

AVANT LA RÉVOLUTION

I

A mi-route d'Angers et de Nantes, près de l'éminence isolée, sur le versant de laquelle s'étage l'ancienne ville abbatiale de Saint-Florent-le-Vieil, une vallée sauvage entr'ouvre le massif de collines onduleuses qui borde la rive gauche de la Loire. La rivière de l'Èvre y traîne lentement ses eaux obscurcies par l'ombre des chênes, des ormes et des aulnes. Son cours sinueux a l'aspect d'un défilé creusé entre les escarpements du plateau des Mauges : tantôt, les hauteurs qui l'emprisonnent dressent, comme une muraille abrupte, leurs flancs hérissés de genêts et de bruyères; tantôt, sur leurs pentes adoucies se déploie un coin de champ aux sillons revêtus de chaume. Çà et là, un bloc de rochers

grisâtres tombe à pic dans les profondeurs de la rivière; plus loin, la vallée s'évase et se tapisse d'une nappe verdoyante de prairies. De distance en distance, une chaussée de moulin barre le courant et sert de pont entre les deux rives.

A une lieue et demie de Saint-Florent, l'Èvre, revenant sur elle-même, découpe dans l'épaisseur du plateau une presqu'île oblongue, dont le sol, s'élevant graduellement d'un côté, se termine brusquement de l'autre en précipice; à mi-côte, au centre du domaine enclos dans cette boucle de ravins, parmi des bouquets de chênes et de chataigniers, apparaissaient, vers la fin du XVIIIe siècle, les tours aux toits en pointe d'une habitation seigneuriale : c'était le manoir patrimonial des Bonchamps de la Baronnière.

II

La très ancienne famille des Bonchamps[1] est originaire de cette vaste plaine qui s'étend entre Saumur, Chinon et Loudun, aux confins de l'Anjou, de la Touraine et du Poitou! Elle y possédait, dès le XIIIe siècle, le château de Pierrefitte, sis dans la paroisse de Saint-Gervais, non loin de Loudun. Après s'être maintenue, pendant près de trois cents ans, dans cette marche sans cesse disputée entre les trois provinces, les seigneurs de Pierrefitte finissent par disparaître dans la tourmente des guerres de religion. Mais plusieurs branches cadettes survivaient aux désastres de la branche aînée, et l'une d'elles, sous le règne d'Henri IV, acquérait, par un riche mariage, la terre de Maurepart, en Saumurois, et se fixait définitivement en Anjou. René de Bonchamps, seigneur de Maurepart, au commencement du XVIIe siècle,

1. *Procès-verbal de généalogie* (28 février 1775); acte maître Deville, notaire à Angers. — Cahiers et manuscrits de Brocque sur les familles angevines. — Voir *Appendice, note* A.

joue un rôle important dans l'histoire locale de cette province. Député tout jeune aux états généraux, gentilhomme de la chambre du roi, capitaine de 100 hommes d'armes, chevalier de l'ordre du Saint-Esprit, il aurait probablement atteint une haute fortune, si sa participation active aux troubles de la Fronde ne l'eût désigné aux rancunes de Louis XIV. Mécontent et disgracié, sa vie s'éteignit obscurément dans l'éloignement de la cour et la privation des faveurs.

Son fils cadet[1], Pierre, est l'auteur de la branche des Bonchamps de la Baronnière. Après une jeunesse orageuse, rachetée par trente années de loyaux services militaires, il prit sa retraite comme lieutenant-colonel du régiment de Santerre, et, retiré dans le manoir de la Baronnière, héritage de sa mère, y épousa bravement, à cinquante-cinq ans, la fille d'un de ses voisins, Hyacinthe de Boylesve. De cette union naquit Anne de Bonchamps, grand-père du général vendéen.

Cette alliance avec les Boylesve, famille de robe et d'église plus que d'épée, semble avoir tempéré la turbulence, et l'âcreté du vieux sang poitevin. D'humeur tranquille et de mœurs casanières, Anne de Bonchamps se cloître volontairement dans l'obscu-

1. *Procès-verbal de généalogie.* — Archives départementales de Maine-et-Loire, dossier Bonchamps.

rité de sa province et épouse, à vingt-sept ans, Marguerite-Angélique-Élisabeth de Farcy, dont il a huit enfants. Son existence patriarcale se prolonge jusqu'à un âge très avancé ; il vit encore, en 1789, pour être le doyen de la noblesse d'Anjou.

Son fils aîné[1], Charles-Louis-Arthus de Bonchamps, entré dès seize ans comme page dans la petite écurie du roi, quitte bientôt le service et épouse, le 16 avril 1758, dans l'église de Juvardeil, Eulalie du Hellault de Vallière, fille de Melchior-François du Hellault, chevalier, seigneur de Vallière et du Crucifix. La situation de fortune du ménage était assez modeste : le mari apportait en dot la seigneurie de la Coudraye, en Saint-Hermant-du-Poitou, valant 30.000 livres ; l'épouse, la terre de la Champierre, près Étriché, évaluée à 6.000 livres et 8.000 livres d'argent. Aussi le jeune ménage partagea d'abord la table et le toit des beaux-parents, et c'est au château du Crucifix, qu'après deux ans d'attente, Mme de Bonchamps mit au monde son premier-né, le futur chef de l'insurrection vendéenne.

1. Cahiers de Brocque. — Contrat de mariage de Charles-Louis-Arthus de Bonchamps et de Marguerite du Hellault de Vallière (15 avril 1758), minute de l'étude de Cheffes.

III

L'acte de baptême de l'enfant existe encore dans les registres de la paroisse de Juvardeil[1].

« Le dixième jour de may mil sept cent soixante, a été baptisé par nous, prestre curé soussigné, Charles, Melchior, Arthus, né de ce jour, fils de messire Charles, Louis de Bonchamps, écuyer, seigneur de la Baronnière, et de damoiselle Eulalie du Hellault de Vallière, son épouse. Ont été parrains messire Melchior François du Hellault, chevalier, seigneur de Vallière et autres lieux, grand-père de l'enfant, et marraine, damoiselle Marguerite, Élisabeth, Angélique de Farcy, grand'mère de l'enfant, épouse de messire Anne Arthus de Bonchamps, chevalier seigneur de la Baronnière ; en présence de messire Charles de Farcy, chevalier, seigneur du Roseray, grand-oncle de l'enfant ; de messire Louis d'Houlières, chevalier, seigneur de la Juvellière, cousin issu germain du père de l'enfant ; de messire Henri Augustin du Verdier de Genouillac,

1. Registre de la paroisse de Juvardeil.

chevalier, seigneur de Cellières, cousin issu germain au paternel et maternel de l'enfant; de Michel Marie de Raspieller gentilhomme verrier, lesquels ont signé avec nous, le père présent, le mot de « germain » approuvé et de damoiselle Renée Marguerite Hullin, épouse de messire Melchior-François du Hellault, chevalier, seigneur de Vallière, grand'mère de l'enfant. Le père présent, lesquels ont signé avec nous :

M. F. du Hellault;
M.-E.-A. de Farcy de Bonchamps;
C.-M. Hullin de Vallière;
De Farcy du Roseray;
Louis d'Houlières;
Du Verdier de Genouillac;
De Raspieller;

Charles-Louis-Artus de Bonchamps, J.-R. Jallet de la Véroullière, curé de Juvardeil. »

Après la naissance de Charles Melchior[1], la famille s'accrut rapidement : trois filles vinrent au monde en l'espace de cinq ans. Cette fécondité un peu hâtive avait sans doute ébranlé la santé de la mère : elle mourait, jeune encore, le 15 avril 1766, jour anniversaire de son mariage.

Charles de Bonchamps semble s'être consolé assez vite de ce veuvage prématuré : l'année de

1. Cahiers de Brocque. Acte généalogique.

deuil était à peine expirée, qu'il épousait en secondes noces une jeune fille de dix-huit ans, Renée-Louise du Bois de Maquillé, cousine de sa première femme. Cette nouvelle union eut pour effet de séparer Charles de Bonchamps des du Hellault. Toute la famille quitta le Crucifix, pour s'installer au foyer du chef de la maison, le vieil Anne de Bonchamps.

Anne de Bonchamps résidait habituellement dans sa terre patrimoniale de la Baronnière, paroisse de la Chapelle-Saint-Florent. Le domaine, assez étendu, mais raviné de tous côtés par la vallée sinueuse de l'Èvre, renfermait plus de pentes abruptes et de rochers que de prairies, et plus de landes que de champs de blé[1]. Le château, construction de la fin du XVII[e] siècle, se composait, si l'on en juge par les débris qu'avait épargnés la flamme révolutionnaire, d'un corps de logis carré, qu'ennoblissait la silhouette seigneuriale de tours coiffées de toits en pointe et flanquées de tourelles en encorbellement. A l'intérieur, un grand vestibule orné de massacres de cerfs et de chevreuils; des salons de réception décorés de boiseries de chêne et de tapisseries représentant des bergers, des amours et des scènes mythologiques; une immense salle à manger, dont la cheminée monumentale

1 Voir dans *l'Album vendéen*, d'Albert Lemarchand, un dessin des ruines de la Baronnière.

pouvait réchauffer, l'hiver, sous son manteau, tous les membres de la famille; un escalier en pierre, grimpant à un labyrinthe de chambres, entre lesquelles serpentaient des corridors tortueux; d'épais planchers supportés par des poutres énormes; des meubles disparates, la plupart de formes plus antiques que confortables et plus massives qu'élégantes; tel était à cette époque l'aspect d'un manoir des Mauges.

L'hospitalité d'Anne de Bonchamps était vraiment patriarcale[1] : onze enfants et petits-enfants se pressaient autour de son foyer : c'étaient, d'abord, ses deux filles non mariées, Marguerite-Céleste et Françoise-Angélique; puis, deux fils, Philippe et Louis-Aimé, officiers, l'un, dans l'infanterie et l'autre, dans les carabiniers, qui revenaient passer dans la maison paternelle leurs semestres de congé. Enfin, Charles de Bonchamps, sa femme, les quatre enfants du premier lit, et une fille, bientôt née du second, complétaient le cercle de famille.

Tout ce monde tenait à l'aise entre les vieilles murailles de la Baronnière. Les redevances des métayers alimentaient largement la table; on vivait dans l'abondance de ce que produisait le domaine et dans l'épargne de ce qu'il fallait acheter. Le principal luxe de la maison consistait dans une nom-

1. Cahiers de Brocque.

breuse domesticité, bien nourrie, mais peu payée, dans l'entretien de quelques chevaux de selle et d'un équipage de chasse. Le châtelain, rapproché de ses tenanciers par la communauté d'intérêts qu'établissait la pratique du métayage, n'avait à leur égard ni morgue ni hauteur; il les visitait familièrement et s'intéressait à leurs marchés, à leurs labeurs et à leurs semailles. La châtelaine gouvernait l'intérieur, ordonnait et surveillait les travaux des servantes et ne dédaignait pas de tourner elle-même le rouet. Le soir rassemblait toute la famille devant la cheminée monumentale de la grande salle. Les hommes jouaient aux échecs, au trictrac ou au reversis; les dames filaient ou brodaient; les jeunes filles chantaient au clavecin; les vieux officiers racontaient la guerre de Sept Ans ou la bataille de Fontenoy. De grandes chasses aux perdrix rouges et aux lièvres qui se multipliaient dans les broussailles et les landes du domaine, des liaisons de voisinage et d'amitié avec les gentilshommes d'alentour, les réjouissances des assemblées patronales et des noces de campagne, auxquelles le seigneur était toujours convié, variaient la monotonie de cette existence champêtre. L'arrière-saison ramenait la famille à la ville : les Bonchamps prenaient leurs quartiers d'hiver dans leur hôtel de la rue Montauban, à Angers; la société s'élargissait,

les plaisirs étaient moins rustiques et plus variés; mais, si le cercle des relations était plus étendu, il n'était pas modifié : la famille retrouvait, parmi les membres de la noblesse angevine qu'elle fréquentait, une conformité complète de goût, d'humeur et de fortune.

La carrière de l'enfant, élevé au milieu de cette société, gardienne opiniâtre des traditions et des mœurs d'autrefois, était tracée d'avance[1]. Déchue peu à peu par les empiètements successifs de l'autorité royale, de toute importance politique, la noblesse de province s'attachait à ses obligations militaires comme à une relique de son passé féodal : le service du roi était une dette de gentilhomme, que chaque famille tenait à honneur d'acquitter, en entretenant un de ses enfants dans les rangs de l'armée. Lourde charge cependant, et qui n'était pas compensée par l'espoir d'une grande fortune militaire. Dans l'armée du XVIIIᵉ siècle, la vénalité des régiments était un obstacle presque insurmontable à l'avancement des officiers qui n'avaient que de la valeur ; le grade de colonel était le privilège de la faveur ou de la richesse, il se donnait ou se vendait; il ne se gagnait pas. Le noble de province, qui n'avait ni crédit, ni finance, vieillissait obscu-

1. Voir notamment Taine (*la Révolution*, t. I, p. 421 et suiv.); — Babeau, *la Vie militaire sous l'Ancien régime*, *passim*.

rément dans les rangs subalternes. Son courage ne lui procurait que des blessures, et son mérite, que l'humiliation d'obéir à des camarades moins expérimentés et moins instruits, mais plus opulents ou mieux apparentés; quant à lui, un brevet de lieutenant-colonel et la croix de Saint-Louis étaient la suprême récompense de toute une existence de fatigue et de dévouement.

Si ingrate que fût la carrière militaire d'un gentilhomme de province, le jeune Charles-Melchior ne s'en effrayait pas. C'était pour lui une tradition et un legs de famille. Son grand-père excepté, tous ses ancêtres avaient servi le roi; aujourd'hui encore, ses deux oncles étaient officiers dans l'armée. Il lui appartenait de recueillir cet héritage d'honneur et de porter à son tour la vieille épée des Bonchamps. Sitôt sa seizième année atteinte, le 6 juin 1776, il s'engageait, comme cadet noble, dans le régiment d'Aquitaine.

Ce stage, imposé par les dernières ordonnances du comte de Saint-Germain aux gentilshommes qui voulaient obtenir un brevet d'officier, constituait un rude apprentissage de la vie militaire pour un homme de seize ans.

Le cadet, incorporé dans les compagnies, ne se distinguait de ses camarades que par sa naissance et son avenir; rigoureusement astreint à leurs

exercices et à leurs corvées, il devait parcourir successivement tous les grades des bas officiers; son seul privilège était un tour de faveur accordé à sa noblesse et à sa supériorité d'instruction. Les fatigues de ce service rigoureux étaient encore accrues par les fréquents déplacements que subissaient alors les régiments[1]. De novembre 1775 à juin 1780, la garnison d'Aquitaine ne fut pas changée moins de six fois. Retiré de Perpignan dans l'extrême-midi, le régiment fut envoyé dans l'est, à Metz, puis de Metz à Valenciennes, dans le nord. En août 1778, ses deux bataillons occupèrent Berghes et Gravelines, firent ensuite un séjour au camp de Vaussieux, en Normandie, furent ramenés à Valenciennes et achevèrent à Saint-Brieuc leur tour de France[2].

Bonchamps supporta courageusement ce temps d'épreuve et s'acquit rapidement l'amitié de plusieurs officiers angevins, MM. d'Andigné, de la Grandière, etc., qui servaient dans le régiment d'Aquitaine, autrefois régiment d'Anjou. Son intelligence et sa bonne volonté lui méritèrent la protection de M. d'Autichamp, colonel en second, qui lui témoigna, plus tard, une estime toute particulière en le mariant à une de ses parentes. Aussi

1. Suzane, *Histoire de l'Infanterie*, t. III, p. 406 et suiv.
2. États des officiers d'Aquitaine (*Journal militaire*).

sa nomination d'officier ne se fit pas attendre : son stage de deux ans écoulé, le 26 juin 1778, il recevait un brevet de sous-lieutenant; il n'avait encore que dix-huit ans.

Il pouvait espérer que la guerre récemment déclarée à l'Angleterre lui fournirait l'occasion d'inaugurer son nouveau grade sur le champ de bataille[1]. Le roi, allié avec les insurgés d'Amérique, rassemblait des troupes au camp de Vaussieux, en Normandie, pour tenter un débarquement en Irlande ; Aquitaine y fut appelé, et le cœur du jeune officier battait vivement à la pensée d'affronter l'ennemi héréditaire sur son propre territoire. Malheureusement la bataille navale d'Ouessant fit échouer tous les plans d'invasion : la mer n'était pas libre, le camp fut levé et, pour tenir en échec la flotte anglaise, qui menaçait à son tour les côtes bretonnes et normandes, on envoya le régiment d'Aquitaine à Saint-Brieuc.

A l'espérance d'une campagne glorieuse succédait une garnison maussade sur une côte éloignée de la basse Bretagne. Le pays était triste, la ville sans animation, la société peu accueillante. Les allures provocantes, les mœurs peu sévères, la réputation galante des officiers, effarouchaient la tranquillité provinciale des habitants de Saint-

1. Suzane, t. III, *loc. cit.*

Brieuc. On les tenait soigneusement à l'écart. Préservé par sa distinction naturelle et son goût pour l'étude des distractions bruyantes et grossières auxquelles ses camarades employaient leurs heures d'oisiveté, Bonchamps chercha dans le travail un remède contre l'ennui. Son instruction trop vite terminée avait été quelque peu négligée ; on ne lui avait appris que les choses essentielles à un gentilhomme destiné à manier l'épée et le mousquet plus que la plume et la parole. Ses loisirs forcés lui donnèrent le moyen de compléter ses connaissances et d'en acquérir de nouvelles. Il approfondissait les mathématiques, se perfectionnait dans les lettres et ne négligeait pas les arts d'agrément. Bon musicien, il jouait de la harpe et chantait; il s'essayait au dessin et même à la peinture [1].

Ces occupations n'excluaient cependant pas des passe-temps plus agréables à un jeune homme de vingt ans. Les relations de sa famille et les recommandations de ses chefs lui avaient ouvert les portes de plusieurs salons ; sa jeunesse, sa bonne grâce, ses talents en musique et en peinture lui concilièrent bientôt l'amitié des hommes et la sympathie des femmes. Il eut plus que des succès

1. *Mémoires sur la guerre de Vendée* (édition Lescure). — *Notice de Sapineau de Boishuguet*, p. 137.

mondains : il aima et fut aimé ; la personne, à laquelle il avait voué une affection passionnée, était une jeune fille de grande beauté et de bonne naissance, mais médiocrement dotée ; cette inégalité de fortune n'était pas pour arrêter le jeune homme, très vivement épris, qui n'hésita pas à faire part à sa famille de ses projets de mariage. La réponse ne fut pas telle qu'il la souhaitait. M. de Bonchamps père redoutait de voir son fils entraver son avenir par une de ces unions contractées dans le désœuvrement de la vie militaire, et qu'on flétrissait du nom de mariage de garnison. Il refusa son consentement et demeura inflexible. Le jeune officier se soumit, mais il éprouva un si vif chagrin que neuf années écoulées ne l'avaient pas encore complètement apaisé. Jusqu'à son alliance avec Mlle de Scépeaux, il conserva au fond de l'âme, rapporte Sapinaud, l'amertume de cet amour sacrifié.

IV

Les événements se chargèrent heureusement de faire diversion au chagrin du jeune officier. Pendant que La Fayette et Rochambeau secouraient les révoltés d'Amérique, notre allié, Hyder-Ali, sultan de Maïssour, avait rallumé là guerre dans la presqu'île du Dekkan; les succès qu'il avait obtenus contre les Anglais réveillaient l'espoir de reconquérir nos anciennes possessions des Indes. Une flotte, sous les ordres du bailli de Suffren, et le régiment d'Austrasie, avaient déjà été envoyés sur les côtes du Coromandel; de nouvelles forces se rassemblaient à Brest; le second bataillon d'Aquitaine fut désigné pour en faire partie. Confondu dans les rangs des officiers subalternes, le futur général vendéen ne devait prendre qu'une part obscure aux fatigues et aux dangers de cette campagne d'outre-mer[1].

1. Voir *Journal militaire* dédié à Monsieur, frère du roi (15 avril 1784) : *Précis de la dernière campagne de l'armée française dans l'Inde ;* — Charles Cunat, *Histoire du bailli de Suffren ;* — Roux, *Le bailli de Suffren dans l'Inde ;* — Chauveau, *Vie de Bonchamps :* Appendice, *Lettre de M. de Damas.*

L'expédition, qui mit à la voile le 11 février 1782, se composait du régiment de la Marck, du bataillon d'Aquitaine, d'un détachement de Royal-Roussillon et de 300 artilleurs. Ces troupes, commandées par le marquis de Bussy, étaient embarquées sur 32 bâtiments, qu'escortaient 3 vaisseaux et 1 frégate. La marche inférieure de plusieurs navires retarda ce long convoi, qui mit quatre-vingt-dix-neuf jours à gagner le Cap; le nombre des malades nécessita une relâche dans la colonie hollandaise, et ce fut seulement vers la fin de septembre que la flottille jeta l'ancre devant l'Ile de France.

A l'Ile de France, le marquis de Bussy recueillit les détails de la glorieuse croisière entreprise par Suffren, dont l'escadre avait balayé les mers des Indes, livré à la flotte anglaise cinq grandes batailles et enlevé, à Ceylan, le port de Trinquemalay, tandis que les troupes de débarquement s'emparaient de Goudelour, sur la côte de Coromandel, et ralliaient l'armée d'Hyder-Ali. La mauvaise saison seule avait interrompu le succès du bailli, qui était allé hiverner dans la baie d'Achem, à Sumatra.

L'expédition reprit la mer le 1er décembre et mouilla, seize jours après, devant Achem. Elle n'y trouva plus Suffren. Une catastrophe imprévue, la mort d'Hyder-Ali, l'avait rappelé subitement dans

les Indes. Le marquis de Bussy fit aussitôt mettre le cap sur Ceylan et, le 9 mars 1783, les vigies signalèrent enfin l'escadre, ancrée dans la rade de Trinquemalay : il y avait près de treize mois que la flottille avait quitté le port de Brest.

Les troupes de Bussy ne firent que toucher terre à Ceylan et furent débarquées, le 16 mars, sur la côte hindoue, à l'embouchure du Paravanour. La situation était critique ; la disparition inattendue d'Hyder-Ali avait dissous la confédération formée contre les Anglais ; les princes hindous, ses alliés, s'étaient dispersés ; son fils, Tippo Sahib, avait ramené ses troupes dans l'intérieur du Dekkan ; Austrasie battait en retraite sur Goudelour, que la flotte anglaise, une armée composée de 6.000 Européens et d'innombrables cipayes, menaçaient en même temps par terre et par mer.

La jonction d'Austrasie et des forces amenées par Bussy s'opéra vers la fin d'avril ; l'expédition, ainsi renforcée, comptait 2.000 Français et environ 5.000 cipayes. Averti de l'approche du général anglais Stuart, le marquis de Bussy chercha un champ de bataille où l'avantage de la position pût compenser l'infériorité du nombre et se retrancha, au sud de Goudelour, dans une plaine resserrée entre la mer et une chaîne de collines boisées, qui lui était parallèle. Il mit, à l'aile droite, le régiment

d'Austrasie et le détachement de Roussillon; à l'aile gauche, la Marck et le bataillon d'Aquitaine; au centre, les volontaires de Bourbon et de l'île de France; les cipayes remplirent les intervalles. Cette ligne, appuyée d'un bout à la mer et de l'autre à a chaîne des hauteurs, était flanquée par deux buttes de sable qu'on avait garnies d'artillerie et transformées en redoutes; en avant, s'étendait une plaine semée de bouquets de palmiers, par laquelle l'ennemi allait déboucher.

L'action s'engagea, le 13 juin, dès l'aube, par une violente canonnade, qui mit en fuite les cipayes; à la faveur de ce désordre, une colonne anglaise assaillit violemment l'aile droite, et enleva la redoute qui la couvrait. Une vigoureuse charge d'Austrasie culbuta les assaillants et les refoula hors de notre ligne; malheureusement, le brave régiment, emporté par son ardeur, s'enfonça dans les bois de palmiers, à la poursuite des fuyards et dégarnit la droite. Aussitôt deux colonnes anglaises, embusquées derrière les broussailles des hauteurs, fondent sur elle, reprennent la redoute et pénètrent jusque dans le camp d'Austrasie. Un bataillon de la Marck est dirigé contre elles : elles le repoussent. Déjà les Anglais s'installaient dans la position conquise, lorsque les soldats d'Austrasie reparurent, et, sans prendre haleine, se précipitèrent sur l'ennemi et le

chassèrent de leur camp. La nuit seule termina cette lutte acharnée.

La journée restait à l'honneur des Français ; ils s'étaient vaillamment maintenus contre des forces triples des leurs, et, la redoute de droite exceptée, avaient gardé leurs positions. Mais leurs pertes étaient cruelles. Un colonel avait été tué, un autre blessé ; 400 Européens étaient hors de combat ; les cipayes s'étaient dispersés ; la prise de la redoute découvrait l'aile droite ; 1.800 hommes seulement demeuraient sous les drapeaux. Renouveler le lendemain une lutte aussi disproportionnée, c'était s'exposer à un désastre. Bussy le comprit. Pendant la nuit, il releva les blessés, emmena les canons, et rentra en bon ordre dans Goudelour.

Le général Stuart, qui n'avait pu triompher de la petite armée de Bussy, en rase campagne, n'essaya pas de l'attaquer derrière ses retranchements et se contenta d'investir la place, tandis que la flotte anglaise, embossée devant l'embouchure du Paravanour, complétait le blocus. Cette tactique eut pour effet de jeter le découragement parmi les assiégés. Les magasins presque vides ne pouvaient nourrir la multitude hindoue qui encombrait la ville ; la garnison, sans crainte devant les périls d'un assaut, redoutait déjà d'être livrée par la

famine à la discrétion des Anglais, lorsque l'escadre de Suffren apparut.

Le hardi marin, averti de la détresse qui menaçait ses compatriotes, avait quitté Trinquemalay, mis le cap sous Goudelour, et, sans calculer le nombre ni la force des vaisseaux anglais, offrait bravement la bataille. Son audace en imposa à l'ennemi : l'amiral Hugues, intimidé, leva l'ancre et prit le large. La place ravitaillée, Suffren renforça ses équipages par l'embarquement de quelques centaines de fantassins et se mit à la poursuite de la flotte anglaise. Celle-ci se déroba constamment à l'abordage; il ne put que canonner ses vaisseaux et les chasser jusque dans la rade de Pondichéry où ils se réfugièrent.

L'armée de terre n'avait pas eu le même bonheur. Le 20 juin, le bataillon d'Aquitaine tentait une sortie, surprenait les retranchements des assiégeants, et, poussant son attaque, s'avançait jusqu'au milieu du camp ennemi. Malheureusement, il n'avait pas été soutenu : les Anglais, d'abord mis en déroute, étaient revenus à la charge et la brèche, que cette poignée d'hommes avait ouverte dans leurs rangs, s'était refermée derrière elle. Enveloppés par l'armée entière, les soldats d'Aquitaine s'étaient battus en désespérés : 200 d'entre eux avaient été tués sur la place, et leurcolonel, Crillon,

demeurait prisonnier; les débris du bataillon s'étaient fait jour à l'arme blanche et avaient regagné Goudelour, diminués de moitié.

Ce combat héroïque devait être le dernier de la guerre. Neuf jours après, une frégate anglaise, *la Médéa*, apportait des nouvelles d'Europe : tout ce sang avait été versé inutilement; la paix était signée depuis le 9 février; le traité de Versailles restituait Goudelour à l'Angleterre; la France recouvrait Pondichéry, Chandernagor et quelques autres stations.

Des réjouissances communes aux deux armées célébrèrent la fin de ces luttes sanglantes. Le général anglais prit place à la table du marquis de Bussy, et les officiers, qui naguère croisaient leurs épées avec vaillance, heurtèrent leurs coupes joyeusement. Ce gai dénouement d'une campagne était conforme aux idées et aux mœurs de l'époque. La guerre n'était alors qu'un duel de rois, et les soldats, que les champions de leurs souverains : la querelle de leurs princes vidée, les combattants ne gardaient à l'égard les uns des autres ni haine, ni rancune; après avoir fait assaut de courage, ils s'empressaient de faire assaut de courtoisie, et l'ennemi de la veille devenait sans rancune ni remords le convive du lendemain.

La fin de la guerre ne ramena pas immédiate-

ment Bonchamps en Europe; Aquitaine avait été désigné pour reprendre possession de Pondichéry, que l'Angleterre restituait. Cette garnison monotone et ennuyeuse, dans une ville à demi ruinée par un siège opiniâtre, se prolongea pendant plus d'un an ; le bataillon ne fut embarqué qu'au mois d'août 1784. Ce retour, attendu avec impatience, faillit être plus fatal au jeune lieutenant que ne l'avait été le champ de bataille. A peine avait-on mis à la voile qu'une série de tempêtes assaillirent le convoi [1]. Une épidémie se déclara parmi les troupes entassées dans les étroites batteries des navires La contagion gagna les officiers, et Bonchamps en fut atteint si violemment qu'il tomba dans un état d'insensibilité complète. La respiration s'arrêtait, le cœur ne battait plus ; les médecins n'hésitèrent pas à déclarer qu'il était mort. Le capitaine, pressé de se débarrasser du cadavre, ordonna de le jeter immédiatement à la mer. Le malheureux officier, sur le point d'être la proie des requins qui nageaient dans le sillage du navire, fut sauvé de cette horrible fin par l'attachement de ses soldats : un sergent, nommé Villefranche, soutint avec obstination que son lieutenant respirait encore; ébranlé dans sa résolution par l'entêtement de ce brave

1. *Mémoires de Mme de Bonchamps* (éd. Lescure), p. 9; — *Sapineau de Boishuguet* (éd. Lescure), p. 135.

homme, le capitaine accorda quelques heures de sursis ; elles n'étaient pas expirées que le prétendu cadavre se ranimait et revenait peu à peu à la vie et à la santé.

Les mauvais temps[1] qui contrariaient la marche du navire avaient allongé extraordinairement la traversée. Les vivres s'épuisaient; on diminua la ration des soldats. Cette privation, ajoutée à toutes les souffrances, exaspéra les esprits. La troupe murmura hautement. Les officiers essayèrent en vain d'apaiser ce commencement de sédition. Une révolte allait éclater lorsque les vigies signalèrent les côtes de Bretagne. Tout se calma aussitôt, et, le 6 juillet 1785, le vaisseau entra paisiblement dans la rade de Brest: il y avait onze mois qu'il avait quitté Pondichéry. A peine débarqué, le bataillon trouva l'ordre de s'acheminer vers Mézières, où le reste d'Aquitaine était alors en garnison.

1. Chauveau, *Vie de Bonchamps*, p. 30.

V

Les annuaires[1] politiques de l'époque montrent que ces trois années de périls et de fatigues n'avaient guère profité à l'avancement de Bonchamps.

Entré dans l'armée depuis 1776, il n'est encore, à son retour des Indes, que lieutenant en second ; peu protégé, dépourvu de tout esprit d'intrigue, ses services étaient demeurés inaperçus dans l'obscurité de son emploi. Mais ses mérites, encore peu connus de ses chefs, n'échappaient pas aux yeux de ses camarades, et rehaussaient l'infériorité de son grade. Sa loyauté, sa bravoure, sa générosité, l'affabilité de ses manières, lui conciliaient la sympathie et la considération de tous ceux qui l'approchaient. Lui-même prenait conscience de sa valeur. La guerre avait été pour lui une école de fermeté, de sang-froid et de tactique ; maintenant, dans les loisirs de la vie de garnison, il s'efforçait de compléter, par un travail assidu, les enseigne-

1. Lettre du duc de Damas. — Journal militaire, 1785 État des officiers d'Aquitaine.

ments pratiques du champ de bataille. Sans abdiquer l'élégance et les distractions de l'homme du monde, il approfondissait toutes les connaissances qui se rattachent à l'art militaire et savait faire une part, dans son existence, à la société et au régiment, aux amusements et à l'étude ; aux arts d'agrément et aux mathématiques.

Un ami de Bonchamps[1], son camarade au régiment d'Aquitaine, Sapinaud de Boishuguet, a retracé minutieusement la physionomie du jeune lieutenant pendant cette garnison de Mézières : « Ses manières étaient nobles et gracieuses, sa taille moyenne, mais bien faite, ses traits expressifs, son teint brun, ses cheveux épais et frisés, ses lèvres un peu grosses lui donnaient un air de bonté ; ses dents étaient d'une blancheur éclatante et ses yeux étincelaient d'esprit. Son langage, quoiqu'un peu recherché, peignait bien sa pensée. Quand il parlait de sa campagne, faite sous M. de Suffren, dans le second bataillon d'Aquitaine que commandait M. de Damas, ses camarades s'empressaient autour de lui pour l'entendre, et tous avaient les larmes aux yeux lorsqu'il retraçait la maladie qu'il eut sur le bâtiment et dont il ne se releva que par une espèce de miracle... Sa conversation était toujours la même ; elle était instructive et variée,

1. *Sapineau de Boishuguet* (éd. de Lescure), p. 135, 136, 137.

mais dégénérant parfois en calembours dont il faisait abus... Jamais on n'a été plus aimé ni plus considéré; sous ce rapport, il l'emportait même sur les chefs du régiment... Deux de ses camarades, renvoyés du régiment pendant que nous étions en garnison à Mézières, avaient été condamnés à se battre avant leur départ; M. de Bonchamps s'y opposa en disant : « N'est-ce pas assez de les déshonorer sans les contraindre à se tuer ? » Les lieutenants et les capitaines se rendirent à cet avis. Quant à lui, il n'eut jamais aucune affaire, il détestait les duels; son aménité, sa douceur l'en mettaient à l'abri...

« Il désirait avancer dans la carrière militaire ; ce désir était cependant modéré... Il dédaignait l'intrigue et l'adulation... Il aimait l'étude et les beaux-arts; le soir, il ne s'endormait qu'après avoir lu plusieurs heures à la lumière d'une lampe qui éclairait tout l'appartement et était placée au milieu; le matin, son laquais l'éveillait de bonne heure : il plaçait à côté de son lit des pantoufles rouges, un pantalon de soie et une robe de chambre élégante. Au sortir de son lit, il allait s'asseoir devant une glace pour s'accompagner sur la harpe, en chantant des airs où respiraient l'amour et l'héroïsme. Il cultivait tour à tour les mathématiques, le dessin, la musique et la littérature. Une partie de l'après-

midi était consacrée à des évolutions militaires de toute espèce, qu'il exécutait sur une table avec des fantassins et des cavaliers de métal. »

Cette application à l'étude n'excluait nullement des goûts plus frivoles; l'extérieur du jeune officier n'avait rien d'austère.

« Il suivait la mode dans sa coiffure et ses vêtements, autant que sa tenue militaire le lui permettait... S'il était sensible à l'amitié, il n'était pas moins attaché à tout ce qui tient au luxe et à l'aisance de la vie; ses dehors étaient brillants, ses dépenses considérables; 30.000 livres de rente auraient eu peine à y suffire, et il n'en avait pas 15.000. Jamais il n'arrivait dans nos garnisons un militaire distingué sans qu'il le fêtât... Ce qui m'a toujours étonné, c'est qu'aimant l'application, même dans les choses abstraites, il ne prît aucun soin de sa fortune, ni de ses affaires, au point qu'il nous chargeait, nous, bien plus jeunes que lui, de faire ses comptes aux auberges, aux billards et chez les marchands; c'est, qu'étant sensible, la plus jolie femme, si elle était dépourvue de talents, ne lui inspirait que de l'indifférence. »

Une curieuse note de tailleur[1], retrouvée dans les archives du département de Maine-et-Loire, con-

1. Archives départementales de Maine-et-Loire, dossier Bonchamps.

firme les souvenirs de Sapinaud et nous initie aux détails de la garde-robe luxueuse du jeune officier. Le mémoire des fournitures qui lui ont été adressées à Mézières, en 1785, à l'époque de son retour des Indes, énumère naïvement :

« Deux habits complets d'uniforme, 1 habit de drap bleu anglais brodé en soie, 1 lévite de drap vert michel, 6 vestes de tricot de soie blanche, 2 secondes culottes d'uniforme, 6 culottes de tricot de soie blanche, 12 culottes de satin noir, 27 gilets, 20 gilets gronds de diverses couleurs, 2 gilets de fond bleu brodé d'argent, 3 gilets à double maille en tricot, 32 paires de bas, 2 paires de bas de soie blancs, 6 paires de bas de soie de Paris, 5 de diverses couleurs, 5 de couleur serin, 6 autres paires de bas blanc et 10 de gris à côtes mécaniques, etc. Total : 4.411 livres. »

« Le soir, ajoute Sapinaud, était partagé entre la société et le jeu ; il perdait souvent beaucoup : ses traits, sa gaîté n'en recevaient aucune altération... J'étais aussi son compagnon de voyage. Nous arrêtions-nous dans quelque ville, la première chose qu'il faisait était de chercher un café où l'on jouait aux échecs ; jeune et ignorant Paris, il m'a laissé seul un jour entier, pendant qu'il faisait plusieurs parties au café de Valois. »

La paix dans laquelle vécut l'Europe occidentale[1] depuis 1785 jusqu'à la Révolution, ne favorisait guère les légitimes ambitions de Bonchamps. Les seuls événements de cette période furent des déplacements continuels d'Aquitaine qui, transféré, en octobre 1786, à Longwy, était envoyé, l'été suivant à Lannion, puis ramené à Longwy. Ces garnisons, entrecoupées de promenades militaires aussi ennuyeuses qu'inutiles, n'offraient au jeune officier, quel que fût son mérite, aucune occasion de le montrer; il faut croire cependant que sa capacité fut remarquée par ses chefs, car, le 16 mai 1787[2], il était nommé capitaine de la compagnie d'élite des grenadiers; il n'avait que vingt-sept ans.

Quelques mois après, l'ancien colonel en second d'Aquitaine, le comte d'Autichamp, accordait à Bonchamps un témoignage encore plus précieux du son estime, en lui offrant la main de sa nièce, Mlle de Scepeaux.

Marie-Renée-Marguerite de Scepeaux[3] descendait d'une très vieille famille angevine, illustrée, au XVIe siècle, par un maréchal de France, François de Scepeaux, sire de Vieilleville. Elle-même, fille de Mathieu, vicomte de Scepeaux, seigneur du

1. Suzane, *Histoire des régiments d'infanterie*, t. III, p. 407.
2. *Journal militaire*, 1787. Etat des officiers d'Aquitaine.
3. *Mme de Bonchamps* (éd. Lescure), p. 7.

Boisguignot et de Marie-Louise Greffin, et orpheline dès l'enfance, avait été confiée par son tuteur, le comte d'Autichamp, aux soins de ses deux parentes, Mmes de la Tour d'Auvergne et la maréchale d'Aubeterre, qui l'avaient fait élever au couvent de Bellechasse. Six frères et une sœur ne lui laissaient qu'une part légitime assez mince ; mais elle était alliée avec la première noblesse de France, plusieurs membres de sa famille occupaient de hautes situations dans l'armée et devaient être des appuis précieux pour un officier d'avenir[1]. Aussi le marquis de Chastenay, colonel d'Aquitaine, apostillait la requête adressée au roi à l'occasion de ce mariage, en déclarant qu'il était très bon et très convenable sous tous les rapports.

Bonchamps était venu à Paris pour être présenté à Mlle de Scepeaux[2], lorsqu'un hasard le mit, un soir, au Palais-Royal, en présence de la femme qui avait été la première passion de sa jeunesse ; quoique toutes relations eussent été rompues entre eux depuis de longues années, cette rencontre l'affecta profondément. Ses yeux, dit Sapinaud qui l'accompagnait, se remplirent de larmes. A la sortie de la représentation, il aborda la jeune femme et elle lui apprit qu'elle s'était mariée avec un officier de

1. *Mme de Bonchamps* (éd. Lescure), introd., p. XI, notes.
2. *Sapineau de Boishuguet* (éd. Lescure), p. 137.

marine. Cette explication pénible eut, du moins, l'avantage de dissiper les derniers scrupules de Bonchamps : le mariage de la jeune fille qu'il avait aimée abolissait les vestiges du passé. Il tourna désormais ses espérances vers le nouvel avenir qui s'ouvrait devant lui et pressa ses fiançailles avec M[lle] de Scepeaux.

L'union fut bénie solennellement par l'évêque d'Angers, M[gr] de Lorry, dans la chapelle de son palais. Les deux mariés étaient orphelins de père et de mère, M. de Bonchamps père étant mort en 1787. Leur proche famille fut représentée par le vieil Anne de Bonchamps, alors âgé de quatre-vingt-quatre ans, et par le comte d'Autichamp, oncle de l'épouse; parmi les parents de celle-ci figurent deux futurs officiers de la division de Bonchamps, Alexandre de Scepeaux, officier des chasseurs de Haynault, et Charles d'Autichamp, capitaine au régiment Dauphin-Dragons.

« Le dixième jour[1] de février mil sept cent quatre vingt-neuf, vues les dispenses de deux bans accordés par Messeigneurs les archevêque de Paris et évêque d'Angers; la première signée : de Dampierre, vicaire général, en date du dix-neuf janvier dernier et insinuée le même jour; la seconde signée : M. Fr., episc. Andegavensis, en

1. Archives municipales d'Angers.

date du vingt-huit janvier dernier et insinuée le même jour; vue, en outre, la permission de se marier accordée par le roi au s[r] de Bonchamps, signée Puységur, en date du quatorze janvier dernier, après la publication d'un ban canoniquement faite tant en cette église qu'en celle de Saint-Denis, de cette ville, de Saint-Benoist de la ville de Paris, de la chapelle de Saint-Florent de ce diocèse, sans opposition ni empêchement, comme il conste par le certificat des sieurs curés et vicaires des dites paroisses, ont été épousés, par nous, Michel François Couet du Vivier du Lorry, évêque d'Angers, soussigné, et ce, dans la chapelle de notre palais épiscopal, et en présence de M. Roussel, curé de Saint-Maurille, soussigné: haut et puissant seigneur Charles, Melchior, Artus de Bonchamps, seigneur de la Coudraye de Chemellière et autres lieux, fils majeur de défunts haut et puissant seigneur Louis, Charles, Artus de Bonchamps de la Baronnière et de haute et puissante dame Marguerite Eulalie de Hellault de Vallière, de la paroisse de la chapelle Saint-Florent-le-Vieil, de droit, et, de fait, de celle de Saint-Denis, d'une part; et Marie-Renée Marguerite de Scepeaux, fille mineure de défunts haut et puissant seigneur Mathieu de Scepeaux, vicomte de Scepeaux, seigneur de Boisguignot, la Bouletrie et autres

lieux, et de haute et puissante dame, Marguerite Greffin, procédant, sous l'autorité de M. Nicolas Pierre Denoux, procureur au Parlement de Paris, son curateur, de la paroisse de Saint-Severin et de celle-ci, ses domiciles de droit, et, de fait, de celle de Saint-Sulpice, d'autre part; ledit s[r] M[e] Denoux représenté par haut et puissant seigneur messire Antoine, Joseph, Eulalie de Beaumont, comte d'Autichamp, maréchal des camps et armées du roi, chevalier de l'ordre de Cincinnatus et inspecteur d'infanterie, ci-devant tuteur honoraire de la dite demoiselle de Scepeaux et son oncle au maternel, présent et consentant, et chargé de la procuration du dit M[e] Denoux, par laquelle il consent lui-même au dit mariage, en date du 17 janvier dernier ; passée à Paris et signée Denoux, Le Maire, et Gyard, notaires au châtelet de Paris. On été présents, du côté de l'époux, messire Anne, Artus de Bonchamps, aïeul paternel, messire Joseph Hellault de Vallière, oncle maternel; et, du còté de l'épouse, messire Marie, Paul, Alexandre, César, vicomte de Scepeaux, officier au régiment des chasseurs du Haynault, frère; dame Agathe, Jacquine de Greffin, épouse de m[re] d'Autichamp, tante au maternel, m[re] Marie, Jean, Joseph, Jacques de Beaumont d'Autichamp, major en second au régiment de Condé-Dragons, et de m[re] Marie,

Charles, Auguste, Jacques de Beaumont d'Autichamp, capitaine au régiment Dauphin-Dragons, tous les deux cousins germains et plusieurs autres parents et amis soussignés.

Le registre est signé : de Bonchamps, de Scepeaux, de Bonchamps, de Bonchamps de la Croix, de Greffin d'Autichamp, de Hellault de Vallière, le vicomte de Scepeaux, le comte d'Autichamp, Veillard de Livois, du Bois de Maquillé, Louet du Bois de Maquillé, le Ch. d'Autichamp, le marquis de Contades, Legout du Plessis, le comte de Walsh-Serrant, Villeneuve, vicaire général, Roussel, curé de Saint-Maurille, M. Fr., évêque d'Angers.

Les fêtes du mariage terminées[1], les nouveaux époux montèrent en carrosse pour se rendre au château de la Baronnière. La seule route praticable était celle qui mène d'Angers à Nantes par la rive droite de la Loire. A Varades, en face de Saint-Florent, il fallait abandonner chevaux et voitures pour gagner le hameau de la Meilleraye, et traverser la Loire sur une misérable barque de pêcheurs. Au moment où M. et Mme de Bonchamps y arrivèrent, une furieuse tempête soulevait les eaux du fleuve. Sur le refus des mariniers d'embarquer les voyageurs, Bonchamps dut user d'autorité et prendre lui-même le gouvernail. Il franchit heu-

1. *Mme de Bonchamps* (éd. Lescure), p. 9.

reusement ce dangereux passage, et remonta l'Èvre jusqu'au moulin le plus voisin de la Baronnière.

C'est pendant ce séjour dans les Mauges[1] qu'eurent lieu les élections des députés aux états généraux. L'assemblée de la noblesse d'Anjou fut fixée au 18 mars 1789; le vieil Anne de Bonchamps, âgé de quatre-vingt-quatre ans, en était le doyen. Charles-Arthur de Bonchamps y vota personnellement comme seigneur du Crucifix, héritage de sa mère ; il était, en outre, chargé de la procuration de son beau-frère, Marie-Paul-Alexandre de Scepeaux et de celle d'un ami, Irland de Bazoges, seigneur de Putille. Parmi les membres de sa famille qui prirent part à cette élection, on retrouve son oncle, Marie-Joseph de Bonchamps, seigneur de Bignon et de Molesse, et sa sœur consanguine, Charlotte-Émilie de Bonchamps, dame par indivis de la Renaudière et de la Machefollière, représentée par son grand-père maternel, Antoine-César du Bois de Maquillé.

Au bout de deux mois de mariage, les obligations du service militaire rappelèrent Bonchamps à Longwy. Les mœurs de l'époque n'admettaient

1. Voir *Catalogue des gentilshommes d'Anjou qui ont pris part ou envoyé leur procuration aux assemblées de la noblesse, pour l'élection des députés aux états généraux de* 1789, par de la Roque et de Barthélemy, p. 7, 8, 9.

guère la présence d'une femme de qualité dans une ville de garnison. Mme de Bonchamps demeura donc en Anjou. C'était une séparation douloureuse qu'adoucissait la pratique des congés semestriels. Grâce à eux, l'officier marié partageait également sa vie entre sa famille et l'armée : il était soldat pendant une moitié de l'année, époux et père pendant l'autre. Le semestre écoulé, Bonchamps rejoignait sa femme à la Baronnière[1]. « Notre réunion, dit celle-ci, me causa la dernière joie pure et sans mélange que j'aie goûtée sur la terre. Bientôt les orages politiques vinrent anéantir pour jamais cette félicité que j'avais crue si solide. »

1. *Mme de Bonchamps* (éd. Lescure), p. 10.

VI

Lorsqu'à l'expiration de son congé[1] Bonchamps regagna sa garnison de Longwy, la contagion de la fièvre révolutionnaire envahissait et dissolvait l'armée. Les clubs avaient habilement profité de la Fédération de juillet 1790, pour se recruter des adhérents parmi les bas officiers et les soldats députés à cette solennité. Ces affiliés, de retour dans leurs régiments, y avaient fondé des comités qui semaient la méfiance entre les officiers, sapaient leur autorité, ordonnaient la désobéissance, organisaient l'anarchie. La rébellion ainsi préparée éclata enfin ouvertement; les procédés uniformes des meneurs annonçaient un plan concerté d'avance. Subitement, les soldats s'assemblent dans la cour du quartier, acclament des chefs, s'emparent des drapeaux, pillent la caisse. Les officiers qui résistent sont désarmés; on les traîne au cachot, on les ran-

1. Taine, *la Révolution*, t. I, p. 424 et suivantes; — *Mémoires de Bouillé*; — Jung, *Bonaparte et son temps*, *passim*; — Babeau, *Vie militaire sous l'ancien régime*, t. II, chap. XVIII.

çonne. Puis la soldatesque triomphante fraternise avec la populace, se répand dans les cabarets et se livre à l'orgie. Strasbourg, Metz, Bitche, Phalsbourg, Sarreguemines, sont tour à tour le théâtre de ces scènes d'insurrection. Aquitaine n'échappe pas à la contagion de l'émeute. « Il ne connaît plus ni ordres, ni chefs, dit un témoin oculaire; les soldats font un tapage inouï, criant partout: « Vive la nation! »

Devant l'insubordination de leurs troupes, les officiers nobles montrent, en général, une fermeté supérieure à tous les périls et à toutes les humiliations. Désignés par leur grade à la proscription de la caserne et par leur naissance à celle de la rue, insultés, maltraités, quelquefois massacrés, ils refusent de démissionner. La fidélité au roi les enchaîne à leur poste, et leur obstination n'est pas stérile. En gardant malgré tout le commandement, ils sauvegardent le loyalisme de l'armée; ils empêchent que l'autorité militaire ne tombe entre les mains des ennemis de la monarchie, ils réduisent la Révolution à n'être dans l'armée qu'une rébellion. Cette considération fait taire leur fierté et impose silence à leurs préjugés. Ils acceptent le drapeau de la Révolution, ils prêtent les serments à la nation, à la loi et au roi; ils parlementent avec l'émeute; ils restent impassibles devant les

outrages, et, par cette abnégation de leurs sentiments personnels, s'efforcent de conserver un semblant, un simulacre de discipline, et de soustraire à la dissolution révolutionnaire quelques parcelles de leur autorité.

C'est par ce loyalisme même que l'Assemblée Constituante entreprit de les chasser de l'armée[1]. Le 22 juin 1791, sous l'émotion soulevée par la fuite de Varennes, elle s'empressa de voter un décret prescrivant une nouvelle formule de serment :

« Je jure d'employer les armes remises entre mes mains à la défense de la Patrie, et à maintenir contre tous les ennemis du dedans et du dehors la constitution décrétée par l'Assemblée Nationale, de mourir plutôt que de souffrir l'invasion du territoire français, et de n'obéir qu'aux ordres qui seront donnés en conséquence des décrets de l'Assemblée Nationale. »

L'Assemblée ne cachait pas ses intentions; c'était avec préméditation qu'elle effaçait le nom du souverain. Elle entendait, par ce nouveau serment, délier les troupes de la monarchie pour les attacher à sa fortune, et faire de l'armée du roi sa propre armée.

1. *Moniteur*, séance du 22 juin 1791; — Jung, *Bonaparte et son temps*, t. II, *passim;* — Taine, *la Révolution*, t 1, 431.

C'était exiger[1] des officiers nobles plus que l'honneur ne leur permettait d'accorder. Le roi n'était pas seulement le suzerain héréditaire auquel des serments plus ou moins séculaires les enchaînaient, sa couronne n'était pas seulement le symbole auguste de sa puissance : à leurs yeux, elle couvrait la tête du souverain d'une sorte d'auréole mystique. Consacré par la religion, héritier du passé, dépositaire des destinées de la France, il l'incarnait dans sa personne, il était la patrie vivante. L'attachement presque religieux qu'il leur inspirait, n'était pas seulement un sentiment d'inviolable fidélité, c'était une foi, une foi véritable, que la persécution exaltait. Y manquer constituait une forfaiture, un reniement, presque un sacrilège. A la lecture du décret de l'Assemblée, ils ne contiennent plus leur indignation et répondent aussitôt par un défi. La presque unanimité des gentilshommes qui servent dans Royal-Champagne, chasseurs de Champagne, Royal-Bourgogne, Royal-Allemand, Condé-Nassau, Schomberg-Dragons, Lauzun-Hussards, etc., etc., signe une véritable déclaration de guerre à la Révolution :

« Nous jurons sur l'honneur de mourir pour délivrer notre roi, d'élever nos enfants dans ces

1. Marmont, *Mémoires*, I, p. 24; — Taine, *Révolution*, *loc. cit.*; — Jung, *Bonaparte et son temps*, t. II, p. 93.

principes, et de poursuivre, tant que nous existerons, les chefs des factieux qui attenteraient à la personne de Leurs Majestés, et nous regardons comme infâme tout militaire qui refuserait ce serment. »

En même temps, les signataires arrachent et foulent aux pieds les couleurs tricolores, arborent la cocarde blanche, et, par troupes nombreuses et armées, gagnent la frontière; en quelques semaines, l'émigration emporte la plus grande partie des cadres de la cavalerie et de l'infanterie; des régiments entiers se trouvent sans officiers; l'armée est comme décapitée.

Catholique sincère[1] et royaliste convaincu, Bonchamps ne partageait ni les illusions ni les espérances de ses camarades. Nul n'avait plus d'horreur pour les attentats de la Révolution contre la monarchie et contre l'Église, mais son bon sens et sa droiture lui montraient la nécessité des réformes; sujet fidèle au roi, il n'était pas partisan de la contre-révolution. L'émigration, cette manœuvre plus égoïste que généreuse, d'une aristocratie qui abandonnait l'infortuné Louis XVI à la fureur de la Révolution, pour préparer à l'extérieur le rétablissement de ses privilèges, répugnait à la fois à son

1. Mme de Bonchamps, p. 10; — *Mémoires de La Reveillère-Lepaux.*

patriotisme, à sa raison et à son loyalisme ; l'appel à l'étranger lui semblait funeste, le retour à l'ancien régime, impossible, l'abandon du souverain, criminel. Ces sentiments mélangés lui dictèrent sa conduite. Refusant un serment contraire à sa conscience, il démissionna, mais n'émigra pas. Profondément indigné par les excès des révolutionnaires et découragé par les exagérations de leurs adversaires, prêt à sacrifier sa vie pour défendre celle du roi, mais trop clairvoyant pour ne pas reconnaître les fautes et les erreurs du parti royaliste, il abandonna l'armée et chercha une retraite et un refuge dans sa terre de la Baronnière. Il y arrivait pour être le témoin des persécutions religieuses, qui poussèrent peu à peu les populations catholiques du Bocage à la terrible insurrection dont il allait être l'un des principaux chefs.

CHAPITRE II

LA RÉVOLUTION DANS LES MAUGES

I

Le canton reculé des Mauges, où est situé le château de la Baronnière, conservait encore, à la fin du XVIII[e] siècle, une physionomie distincte du reste de la province.

Les Mauges figurent, au sud-ouest de l'Anjou, un plateau rectangulaire qui domine la rive gauche de la Loire depuis Chalonnes jusqu'aux confins du comté nantais[1]. Il a pour limites : au levant, le cours sinueux du Layon; au couchant, la petite rivière de la Divatte. Au nord, une longue bande de vallée fertile et peuplée sépare les dernières pentes de ce massif de la rive gauche du fleuve ; au midi, il n'y a pas de frontières naturelles : le ter-

1. Comtesse de La Bouère, *Souvenirs*, p. 11 ; — C. Port, *la Vendée angevine*, t. I, chap. I ; — Poirier de Beauvais, *Mémoires*, p. 4 et suiv. ; — *Mémoires de Mme de la Rochejaquelin* (éd. 89), p. 87 et suiv. ; — Turreau, *Guerre de Vendée* (éd. Lescure), p. 169 et 170 ; — Savary, t. I, p. 18.

rain s'élève graduellement et se confond avec le bocage du pays choletais. L'aspect de la contrée est sauvage et touffu ; aucune plaine, nulle route, peu d'espaces découverts. Le sol s'affaisse à chaque instant dans les ravins de nombreux ruisseaux qui serpentent dans toutes les directions. Les champs se cachent derrière une enceinte de haies épineuses que surmontent les têtes embroussaillées de chênes périodiquement décapités à coups de serpe ; les chemins, raboteux l'été, boueux l'hiver, toujours montueux ou escarpés, s'encaissent entre des talus plantés d'arbres et de buissons. Un perpétuel rideau de verdure voile l'horizon, emprisonne le regard et enveloppe tout ce pays d'ombre, de silence et de mystère.

Cette terre de landes, de fourrés et de ravins avait été autrefois un patrimoine d'Église[1]. Des chartes de Charlemagne et de Louis le Débonnaire avaient jadis concédé la souveraineté des Mauges aux moines de Saint-Florent-le-Vieil, qui les avaient évangélisées et civilisées. L'abbaye ayant été ruinée par les Normands, son domaine, considérablement amoindri, s'était peu à peu réduit au territoire de dix paroisses qu'on appelait le terri-

1. C. Port, *Vendée angevine*, t. I, p. 7 et suiv. ; — *Dictionnaire de Maine-et-Loire* : article *Saint-Florent-le-Vieil ;* — *Beaupreau, Mauges, Jallais* et sources citées.

toire exempt; mais le clergé séculier avait recueilli et gardé l'héritage religieux des moines. Sur les anciennes possessions de l'abbaye se forme, dès le XIIIe siècle, le puissant doyenné des Mauges. La capitale, Jallais, étend son obédience sur quarante-deux paroisses, divisées en Hautes et Basses-Mauges. Autour de ce centre religieux se multiplient les institutions pieuses; son influence rayonne sur toute la contrée. Le chapitre de Beaupreau va chercher les candidats au sacerdoce parmi les enfants des plus humbles chaumières; il leur enseigne gratuitement la théologie ; il est la pépinière des cures paroissiales et des nombreuses chapellenies, que la foi vive de la population institue et dote. Les laïcs ne sont pas oubliés : plusieurs confréries les enrôlent sous leurs bannières, les entraînent aux bonnes œuvres, les rompent aux pratiques religieuses et les groupent, comme une armée bien disciplinée, autour de leurs pasteurs. Ainsi organisé, se suffisant par ses propres ressources, recrutant ses prêtres dans son sein, le doyenné des Mauges, dans son isolement, avait gardé une véritable autonomie. Il était plus qu'une division administrative du diocèse d'Angers, il constituait une province ecclésiastique, ayant ses traditions, ses fêtes, ses saints, son séminaire, son clergé, ses sanctuaires, ses fidèles.

Le caractère des habitants favorisait l'indépendance de son clergé. De taille moyenne, les membres robustes, la démarche lente et assurée, les épaules trapues, le buste osseux, le front bien développé, le nez long et comme refermé sur la bouche, le menton large et carré, toute la personne du paysan des Mauges porte une empreinte particulière de fermeté et d'énergie. Son tempérament moral semble avoir la même solidité que sa constitution physique. Les idées pénètrent lentement dans son esprit opiniâtre et réfléchi, mais elles s'y gravent d'une façon indestructible. Les opinions qu'il adopte font partie intégrante de lui-même, il se passionne pour elles, il s'y attache avec obstination et les soutient jusqu'à y sacrifier ses intérêts les plus chers. Ses sentiments n'ont pas moins de ténacité : également sensible au bienfait et à l'injure, entêté dans ses sympathies comme dans ses aversions, accordant et retirant rarement sa confiance, dévoué dans ses affections, mais indépendant dans son dévouement, implacable dans ses ressentiments, rebelle à toute tentative de contrainte, il est homme à ne reculer devant rien pour défendre ses amitiés, satisfaire ses rancunes ou affirmer ses croyances.

L'isolement [1] dans lequel le manque de chemins

1. C. Port, *Vendée angevine*, chap. I, *passim*.

viables maintenait les Mauges y perpétuait l'intégrité primitive des mœurs et des croyances. Peu de relations extérieures, pas de cité industrielle : le commerce était surtout local. Les marchés périodiques de bestiaux et de céréales donnaient seuls quelque importance aux deux villes de l'intérieur, Beaupreau et Montrevault, vieilles résidences féodales à demi mortes, enfouies au fond des méandres silencieux de l'Èvre; Saint-Florent-le-Vieil et Champtoceaux, sur les bords de la Loire, n'avaient guère plus d'animation. Seul, le port de Chalonnes, au confluent du fleuve et du Layon, entrepôt où s'échangeaient les marchandises du dehors et les produits du pays, était fréquenté par les négociants d'Angers et de Nantes et conservait un certain mouvement commercial. Près de là, le gros bourg de Montjean possédait encore quelques fours à chaux en activité. L'unique industrie florissante était le tissage du lin et du chanvre qu'exerçaient plusieurs centaines d'artisans disséminés dans les bourgades de Jallais, la Poitevinière, Gesté, Chandron, la Pommeraye. Ils fabriquaient, sur des métiers installés dans leurs caves, la toile qu'ils vendaient ensuite aux marchands de Cholet.

La culture du sol[1] occupait la majeure partie des habitants. Suivant l'usage des pays où le commerce

1. Mme de La Bouère, p. 1 à 9 ; — Savary, t. I, p. 15 et suiv.

est peu développé, les domaines étaient presque toujours exploités à moitié fruit. Les métairies avaient une étendue médiocre : les plus grandes ne dépassaient guère 500[1] boisselées. Dans les bonnes terres de labour, on semait du blé, de l'avoine, du seigle et des choux, nourriture d'hiver des bestiaux ; les vallées nourrissaient de nombreux troupeaux de bœufs et de moutons ; le flanc des coteaux était abandonné aux genêts, aux ronces et aux bruyères. Au centre, l'habitation, simple rez-de-chaussée recouvert d'un grenier, cachait son toit de tuiles rouges sous le feuillage des chênes et des châtaigniers ; elle s'ouvrait sur une cour peuplée de volailles qu'entouraient, d'un côté, les étables, de l'autre, les paillers. La porte, coupée horizontalement par le milieu, donnait accès dans une vaste salle au sol de terre battue. Des solives mal équarries soutenaient le plancher ; les murs, blanchis à la chaux, étaient décorés de crucifix, de chapelets et d'images de piété. Le vaste manteau de la cheminée abritait des quartiers de porc fumé, des bottes de légumes desséchés ; dans les angles, des lits surmontés d'un dais d'où tombaient des rideaux de serge verte ; comme meubles, une table carrée qu'entouraient des bancs et des escabeaux, des armoires ventrues, une huche massive de chêne,

1. Trente à trente-cinq hectares.

un dressoir garni d'assiettes. Dans cette pièce, la famille entière du métayer mangeait, dormait, vivait. Sa part dans les récoltes suffisait amplement à ses besoins, qui n'étaient ni nombreux ni variés. Le pain boulangé au fournil, le beurre battu à la ferme, les légumes du jardin, la viande des porcs, alimentaient presque uniquement la table. La quenouille des femmes et des filles fournissait la maison de linge. On s'habillait des étoffes du pays. Le costume des hommes se composait d'une veste ronde, d'un gilet à double rangée de boutons, d'une culotte de serge bleue ou de siamoise ; ils étaient coiffés d'un chapeau plat à larges bords, et chaussés de sabots et de guêtres en étoffe. Les femmes portaient des jupes rayées de flanelle bleue,blanche ou rouge ; les manches blanches ornées de rubans noirs s'ajustaient à un corsage foncé ; le bonnet empesé, serré sur le front, s'arrondissait et se relevait coquettement sur les tempes comme deux ailes de papillon.

II

La convocation[1] des états généraux fut accueillie avec joie par cette population laborieuse que vexait durement l'odieuse gabelle. Ses aspirations libérales se formulèrent dans les cahiers des paroisses : suppression des privilèges, proportionnalité de l'impôt, respect de la propriété et des individus, unité de législation, élection des magistrats, gratuité de la justice, réforme de la milice, limitation de l'autorité royale, assemblées régulières d'états généraux, responsabilité des ministres, tels sont les vœux des plus modérés. Les critiques en matière religieuse ne sont guère moins hardies : ils réclament l'abolition des dîmes, des glanes et du casuel, et un traitement fixe pour les prêtres. L'avancement dans le clergé sera régularisé : nul ne pourra être curé, s'il n'a été vicaire. Le diocèse sera consulté sur la nomination de l'évêque. Les sommes nécessaires à l'entretien du culte et à l établissement d'écoles,

1. Archives départementales de Maine-et-Loire : Cahiers des paroisses ; — C. Port, *Vendée angevine*, I, chap. II.

d'hôpitaux et de bureaux de bienfaisance seront prélevées sur les biens des moines. Ces propositions radicales ne sont pas l'œuvre de quelques meneurs : les curés les plus orthodoxes, les gens les plus attachés à la religion et au roi les approuvent, les signent et les répandent.

Les premiers actes[1] de la Révolution trouvent un écho dans toute la province ; la prise de la Bastille amène un soulèvement unanime contre la gabelle ; le peuple chasse les commis et se rue sur les greniers à sel qui sont éventrés et démolis. La noblesse et le clergé s'associent au mouvement populaire. Les dames de l'aristocratie brodent le drapeau de la garde nationale d'Angers, et, lorsque le ministre Necker, en septembre 1789, tente de rétablir une taxe sur le sel, la province entière proteste. Une assemblée de trois ordres décide de s'y opposer même par la force. Une adresse est envoyée au roi, et Bonchamps lui-même figure parmi les signataires.

La faveur que rencontraient les projets de réforme fit accueillir sans difficulté la nouvelle organisation départementale, quoiqu'elle lésât des intérêts et des traditions plusieurs fois séculaires. L'antique constitution du doyenné des Mauges était détruite. Le

1. Assemblée générale de la province d'Anjou dans l'église de l'Oratoire ; — C. Port, *Vendée angevine*, liv. I, chap. III.

district de Cholet en détachait le chef-lieu, Jallais et quelques paroisses voisines; celui d'Angers prenait Chalonnes et les Hautes-Mauges. Les Basses-Mauges, l'ancien territoire de l'abbaye, Champtoceaux formaient le district de Saint-Florent-le-Vieil, qui devenait le chef-lieu administratif; les tribunaux siégeaient à Beaupreau. Le district lui-même était subdivisé entre les cantons de Saint-Florent, la Pommeraye, Sainte-Christine, Beaupreau, Montrevault, Champtoceaux.

De même, la suppression des ordres religieux ne souleva presque aucune émotion. Le peuple n'aimait et ne vénérait que le clergé paroissial. Les monastères étaient presque dépeuplés, les mœurs des moines étaient décriées, leur piété s'était attiédie, beaucoup ne montraient aucune répugnance à se dépouiller du froc. L'exode des bénédictins de Saint-Florent et des cordeliers de Montjean s'effectua au milieu de l'indifférence générale. L'engagement formel de l'Assemblée de subvenir aux besoins du culte semblait légitimer l'expropriation de leurs biens : personne ne se fit scrupule d'en acheter[1]. Parmi les acquéreurs se rencontrent des prêtres très orthodoxes et bientôt réfractaires; le prieur-curé de Chateaupanne, Dessein; le vicaire de la Pomme-

1. Archives départementales de Maine-et-Loire : procès-verbaux des adjudications; — C. Port, *Vendée angevine*, I, chap. II, *passim*.

raye, Gendron; celui de Liré, Abline; etc.; des membres de la haute noblesse, les de Colbert de Maulevrier, d'Escoublac de Sourdis, etc.; des chefs marquants de la prochaine insurrection, Michelin, Cesbron d'Argonne; d'Elbée lui-même, comme membre de la municipalité de Saint-Martin-de-Beaupreau, se porte adjudicataire d'un champ, et Bonchamps soumissionne une vigne, voisine de la Baronnière. En novembre 1791, sur plus de trois millions de propriétés mises aux enchères, deux millions et demi étaient déjà vendues. Malheureusement ces réformes matérielles ne satisfaisaient pas encore les idées anticatholiques de la majorité des constituants. L'ennemi contre lequel luttait depuis cinquante ans le parti philosophique, l'Église catholique, diminuée par la perte de ses biens, affaiblie par l'abolition des ordres religieux, était encore debout; l'Assemblée résolut de la saper par la base et, dans le cours des mois de juillet, d'août et de novembre 1790, vota la trop fameuse constitution civile du clergé.

La constitution[1] n'apportait pas seulement une modification aux formes extérieures du catholicisme, elle attaquait le principe même sur lequel il est fondé. L'État se subordonnait l'Église de

1. *Moniteur*, juillet, août et novembre 1790; — Pressensé, *la Révolution et l'Eglise*; — Taine, *Révolution*, I, 231 et suiv.

France et la séparait de la communion romaine. Le lien qui unissait l'Église au Saint-Siège se rompait, le pape était déchu de toute autorité et de tout contrôle. La nation se substituait à lui dans l'élection des ministres du culte. L'assemblée départementale nommait les évêques ; celle du district, les curés ; la volonté du peuple devenait le seul titre des uns et des autres aux fonctions sacerdotales. Le métropolitain avait bien, il est vrai, le droit d'examiner la doctrine et les mœurs de l'élu, mais sa décision restait soumise aux tribunaux civils qui avaient la faculté de l'annuler. Le dernier mot appartenait donc à l'autorité civile, qui était libre de maintenir le curé malgré l'évêque et l'évêque malgré le métropolitain. Cette réforme spirituelle s'aggravait d'un remaniement territorial. Cinquante-trois diocèses étaient supprimés, nombre d'autres avaient leurs circonscriptions modifiées.

Tels étaient les principaux articles de cette constitution, enfantée par l'union du fanatisme antireligieux des philosophes et des vieilles rancunes jansénistes contre la papauté. L'arbitraire de l'ancien régime y était dépassé. Louis XIV, dans sa toute-puissance, avait bien tenté de supprimer une religion : il n'avait jamais essayé d'en établir une nouvelle. Plus hardie, l'Assemblée nationale décrétait un schisme et promulguait un culte d'État. Ainsi

retranchée, par mesure législative, de la communion catholique, l'Église de France n'était même pas maîtresse de son culte intérieur : la nomination de son clergé ne lui appartenait pas ; elle se trouvait livrée aux intrigues d'assemblées électorales où les adversaires et les ennemis de la foi catholique, les incrédules, les protestants et les juifs siégeaient à côté des fidèles. Par là, le principe de la souveraineté du peuple devenait un des dogmes du nouveau culte ; l'orthodoxie du ministre dépendait des caprices de la multitude, la voix de la foule tenait lieu de révélation, le souffle populaire remplaçait l'inspiration du Saint-Esprit.

Vainement le roi[1], sagement conseillé, avait essayé de sauver la paix religieuse par des négociations avec le Saint-Siège ; cette tentative pacifique se heurta à l'opposition des sectaires qui dominaient l'Assemblée : plus ennemis encore du catholicisme qu'amis de la constitution civile, ils voulaient moins la faire triompher que rompre avec le pape ; la satisfaction de leur haine et le triomphe de leurs doctrines leur étaient plus chers que la tranquillité des millions de consciences catholiques ; aussi s'empressèrent-ils de faire échec à la diplomatie du roi. Le 27 novembre, un décret de l'Assemblée mettait

1. *Moniteur*, novembre et décembre 1790 ; — Pressensé, *l'Eglise et la Révolution*.

le pouvoir exécutif en demeure de faire exécuter la constitution civile et, le 23 décembre, Louis XVI, contraint et forcé, lui accordait sa sanction.

La publication[1] de la constitution civile du clergé eut lieu, dans les Mauges, vers la fin de janvier et au commencement de février : elle y jeta la consternation. Le décret plaçait les curés des paroisses dans une alternative cruelle : pasteurs dévoués, mais catholiques résolus, il leur fallait renoncer à leur foi ou se séparer de leur troupeau; se soumettre, c'était l'apostasie ; ne pas se soumettre, c'était l'exil. Cette lutte intérieure entre la conscience et l'affection se termina dignement. Les défaillances furent rares ; les hésitations, s'il y en eut, ne furent pas longues. Le premier, l'évêque d'Angers, M[gr] de Lorry, avait donné l'exemple du renoncement : le doyenné des Mauges, presque unanimement, l'imita. Dans les quarante paroisses du district de Saint-Florent, huit ecclésiastiques seulement jurèrent la constitution. L'attitude de ceux qui ne s'y soumirent pas fut presque partout irréprochable : pas de récriminations, aucune plainte ; la plupart se taisaient et ne manifestaient leur refus que par leur silence. Quelques-uns

1. Archives départementales du Maine-et-Loire : Registre du District de Saint-Florent, janvier, février 1791 ; — Registre de la municipalité de Montjean, février, avril 1791 ;— C. Port, *Vendée angevine*.

prirent la parole pour expliquer leur décision : ils protestèrent de leur respect des lois et affirmèrent que, s'ils ne prêtaient pas le serment, c'était uniquement parce qu'il était contraire aux scrupules de leur conscience. Le peuple des Mauges avait attendu anxieusement la décision de son clergé. Également attaché à sa foi et à ses prêtres, il craignait qu'ils ne fissent un parjure et ne pouvait se résigner à les perdre. Leur abnégation augmenta sa confiance et son attachement. Néanmoins, pendant ces premiers jours d'épreuve, aucune émeute n'éclata. La constitution était bien décrétée, mais n'était pas encore mise en pratique; jusqu'à l'installation du nouveau clergé, les bons prêtres continuaient de résider dans leur paroisse et d'administrer les sacrements; l'exercice du culte catholique restait libre. L'avenir seul inquiétait[1]. Aussi le mécontentement ne se traduisit que par les protestations de quelques municipalités : la masse resta paisible et, silencieuse, mais résolue, attendit les événements.

Cette période[2] d'expectative ne pouvait être de longue durée. Le 6 février, une faible minorité d'électeurs avait nommé, pour évêque constitu-

1. Archives nationales D. XXIX *bis*, 21 : Protestation de la municipalité de la Plaine, 6 février 1791.

2. C. Port, *Vendée angevine*, I, 148-158; — Registres de la municipalité de Montjean, 10 avril 1791.

tionnel d'Angers, un moine défroqué, l'ex-génovéfain Pelletier. Le nouveau prélat, sitôt entré en fonctions, s'efforça de recruter un clergé. Le collège électoral de Saint-Florent-le-Vieil fut convoqué, le 10 avril, dans l'église Saint-Pierre. Peu d'électeurs, un nombre moindre encore de candidats se présentèrent : cinq paroisses seulement purent être pourvues de curés. A la sortie de l'église, le peuple ameuté injuria les élus, qui s'esquivèrent ou milieu des huées. Le 22 mai, nouvel essai d'élections, nouvel échec : les candidats se dérobaient. La plupart de ceux qu'on nommait refusaient ; ceux qui ne refusaient pas ajournaient leur installation. En juin, les trois curés constitutionnels de Montjean, la Pommeraye et la Jumellière étaient seuls en fonction dans toute l'étendue du district.

L'attitude[1] de la population décourageait les plus résolus. Son hostilité ne se traduisait ni par des violences ni par des injures ; une réprobation muette et sourde, mille fois plus redoutable, s'attachait à l'intrus. La paroisse l'excommuniait. Dans toute son étendue, il ne trouvait ni un sacristain, ni un enfant de chœur, ni une servante, ni un compagnon ; comme aux proscrits antiques, on

1. *Mme de La Rochejacquelin* (édit. 89), p. 89 ; — *Mme de la Bouère*, p. 12 ; — De la Sicotière, *le Curé Coquille ;* — C. Port, I, *Pièces justificatives*, lettre du 5 novembre 1791, du curé Peyre ; lettre du 25 juillet 1791, du curé Coquille.

lui refusait l'eau, le pain et le feu. Son contact faisait horreur, son aspect seul repoussait; devant lui, les enfants fuyaient, les hommes se taisaient et se retournaient, les femmes se signaient; par derrière, les fidèles lavaient la pierre du seuil où il avait posé le pied; semblable au lépreux du moyen âge, il était exclu de la société et chassé de l'humanité.

Devant cette révolte morale, la légalité restait désarmée[1]. Les membres du district de Saint-Florent-le-Vieil avouaient eux-mêmes leur impuissance.

Les révolutionnaires avaient bien décrété un culte; ils ne pouvaient le faire pénétrer dans les consciences. Ils avaient vidé les églises et ne pouvaient les remplir. Ils avaient un clergé, des cathédrales, toute la magnificence extérieure des cérémonies, et pas de fidèles. La foi qui seule vivifie les religions ne pouvait être imposée par mesure législative.

La colère qu'excita, parmi les partisans de la constitution, cette constatation de leur impuissance, les jeta aussitôt dans l'arbitraire et dans les violences[2]. Le 27 mai 1791, le département, sous la pression des clubs, mettait, par simple arrêté

1. C. Port, *Vendée angevine*, I, 231.
2. Archives départementales de Maine-et-Loire, arrêté du département; — C. Port, *Vendée angevine*, I, 175.

administratif, les prêtres catholiques hors du droit commun : tout ecclésiastique qui n'avait pas juré la constitution était placé sous la surveillance des autorités municipales. L'Administration le rendait responsable des désordres, du trouble du culte, de la fermentation même, qui pourraient se produire dans les limites de sa commune; peu importait qu'il y eût, ou non, participé; sa seule présence était un délit, et la dénonciation d'un citoyen suffisait à établir sa culpabilité. Contre ce délinquant malgré lui, le Directoire prononçait le bannissement de la paroisse et l'internement au chef-lieu du département. C'était une préface à la loi des suspects. Suppression de la liberté de conscience, violation de la liberté individuelle, usurpation de l'autorité législative, double confusion des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire, toutes ces atteintes aux règles élémentaires du droit public se rencontraient dans ce chef-d'œuvre d'arbitraire administratif et de tyrannie locale.

La protestation des catholiques ne se fit pas attendre : elle parut sous la forme d'une lettre adressée au département par le curé de Notre-Dame de Cholet, l'abbé Rabin. L'auteur n'était ni un fanatique ni un partisan de l'ancien régime : député du clergé aux états généraux, il s'était, l'un des premiers, rallié au tiers état et avait siégé dans les

rangs de la majorité jusqu'au jour où sa santé l'avait éloigné de l'Assemblée; favorable aux réformes, il n'avait reculé que devant le schisme; la modération de son caractère, le libéralisme bien connu de ses opinions, donnèrent à sa lettre l'importance d'un manifeste.

« J'ai lu, écrivait-il[1], avec une scrupuleuse attention, votre arrêté... je n'ai pu m'empêcher de reconnaître dans son préambule les noirceurs de la calomnie qui est unie à la médisance pour nous imputer à tous des crimes dont bon nombre parmi nous est et sera toujours innocent. Si la liberté, si la manifestation des opinions religieuses, si le libre exercice de tout culte sont des suites et des conséquences nécessaires des droits imprescriptibles de l'homme, reconnus et si solennellement proclamés par l'Assemblée Nationale dont les principes bienfaisants, justes et partriotiques, furent toujours les nôtres, comment pourrait-on nous inculper et nous punir pour une confiance que voudraient nous réserver des peuples qui tiennent pour des principes anciens dont aucune loi ne leur fait un crime... Ah! sans doute, ce serait un crime et le plus grand des crimes de troubler l'ordre public... qu'on punisse sévèrement non le soupçon, mais la convic-

1. Archives départementales de Maine-et-Loire; lettres au département du 31 mai 1791; — C Port, *Vendée angevine*, I, 197.

tion légale d'un pareil crime. Mais si, dans l'espérance et sur le point de jouir du bienfait inestimable que l'Assemblée Nationale vient d'accorder à tous les Français, le libre exercice du culte auquel leur opinion les attache, nous restons tranquilles dans nos paroisses, nous contentant de répondre à la confiance de ceux qui voudront nous la continuer, nous regarderez-vous comme des perturbateurs de l'ordre public, et nous punirez-vous comme tels?... Nous n'avons pas fait de serment sans doute, mais nous protestons que notre refus n'a eu pour motif et pour principe que la réclamation impérieuse d'une conscience avec laquelle vous savez qu'il n'est pas facile de transiger... Daignez, au serment près, nous croire tout aussi bons patriotes qu'on peut et doit l'être. J'ai cédé mon église et ma maison sans aucune résistance, je ne fais aucune fonction publique, je ne dis rien, et, depuis mon retour de l'Assemblée Nationale, dans la crainte de lâcher quelque principe anticonstitutionnel, je n'ai pas prêché... Pourquoi ne pas nous accorder, par rapport au culte, la liberté décrétée par l'Assemblée Nationale et dont jouissent déjà les protestants dans la capitale? Sommes-nous de pire condition qu'eux? Auraient-ils voulu jurer le maintien de la constitution du clergé. Pourquoi donc ce qui n'est pas un crime pour eux le serait-il pour nous? Et pourquoi

nous refuserait-on ce qu'on leur accorde : l'exercice public de leur religion? »

« Il n'existe, ajoutait-il quelques jours plus tard, aucune loi qui nous défende de dire la messe partout où elle peut canoniquement se dire... Pour mettre fin à toutes ces tyrannies si contraires aux droits de l'homme ainsi qu'à cette liberté si vantée, et plus propre à aliéner qu'à rapprocher les esprits et les cœurs, faites exécuter le décret qui a sanctionné l'arrêté du département de Paris et en a fait une loi générale et bienfaisante pour tout l'empire. Permettez-nous d'acheter ou de bâtir un temple; nous ne demandons rien au Trésor public, nous ne réclamons de votre part, en notre faveur, que la protection accordée par la loi à tout culte et à tout individu; et, en attendant, qu'il soit libre aux fidèles d'entendre et aux prêtres catholiques de dire la messe où bon leur semblera, et aux malades surtout d'avoir tel confesseur qu'il leur plaira. J'ose vous assurer que la paix et la tranquillité qui ont toujours régné dans cette ville, loin de souffrir, comme la calomnie vous l'avait fait croire, la moindre altération, ne feront que s'affermir et se consolider davantage, et il sera d'ailleurs facile de punir ceux qui seront convaincus de les avoir troublés. »

L'abbé Rabin se réclamait des principes mêmes de justice et de liberté au nom desquels la Révolution

s'était faite ; il était plus facile de lui fermer la bouche que de lui répondre[1]. Des gardes nationaux arrêtèrent et jetèrent en prison le prêtre assez audacieux pour avoir invoqué les droits de l'homme Il fut relâché cependant et porta plainte ; mais les tribunaux étaient sourds aux requêtes catholiques. Menacé de nouvelles persécutions, l'abbé Rabin quitta Cholet et se cacha dans la campagne.

La protestation n'exposait qu'une partie des griefs des catholiques. Ils étaient lésés, non seulement dans leur liberté de conscience, mais dans leurs intérêts matériels. Leur fidélité à leurs croyances n'entraînait pour eux rien moins que la privation d'état civil. En effet, par un impardonnable oubli de l'Assemblée Nationale, la législation ancienne était encore en vigueur. Les registres des paroisses constataient seuls les naissances, par les baptêmes ; les mariages, par la bénédiction nuptiale ; les décès, par la sépulture. Ceux qui refusaient les sacrements n'avaient aucun moyen d'établir leur état civil : telle avait été la condition des protestants depuis la révocation de l'édit de Nantes jusqu'à l'édit réparateur de 1787, telle était actuellement la situation des catholiques. L'Assemblée Nationale n'apportait aucune réforme à cet abus. Le curé constitutionnel, mis à la place du curé orthodoxe, devenait le seul

1. C. Port, *Vendée angevine*, I, 207 et suiv.

dépositaire de l'état civil. Pour ceux qui refusaient son ministère, plus d'acte de naissance, plus d'acte de mariage, plus d'acte de décès, c'est-à-dire, ni famille ni héritage. L'épouse n'était plus qu'une concubine : l'enfant, qu'un bâtard. Il fallait même dérober les morts à sa bénédiction et opter entre une déchéance civile et un sacrilège.

A la vérité, un peu de libéralisme eût remédié facilement à cet état de choses : il suffisait d'appliquer aux catholiques l'édit rendu par Louis XVI, en faveur des protestants, et de faire constater, par le procès-verbal d'un magistrat, les actes de leur état civil ; l'accommodement paraissait si simple et si naturel que le juge de paix de Cholet, dès la première heure, s'y était prêté de bonne grâce[1]. Mais le parti révolutionnaire tenait à vexer les consciences catholiques : il rejetait avec fureur toute idée de transaction. Les édits de l'ancien régime lui fournissaient une arme légale dont il se servait avec joie et sans scrupule ; en même temps qu'un arrêté du département interdisait aux magistrats de dresser procès-verbal des naissances, il faisait poursuivre et condamner le juge de paix coupable de cette généreuse tentative, en faveur de la liberté de conscience.

Toutes les tyrannies, qu'elles viennent d'en haut

1. C. Port, *Vendée angevine*, I, 195, 205.

ou d'en bas, se ressemblent. Par cette application rigoureuse d'une législation abusive, le droit public rétrogradait de plus d'un siècle et mettait les catholiques, en 1791, dans une situation pire que celle des protestants en 1685. La persécution révolutionnaire imitait, dépassait même celle du grand roi : Louis XIV avait fermé les temples et interdit les prêches, la Révolution s'emparait des églises et défendait l'exercice du culte orthodoxe. Les protestants avaient été privés d'acte de naissance et de mariage, l'état civil était retranché aux catholiques. Il y avait eu cependant, en cette matière, plus de modération de la part de Louis XVI : il avait permis de déclarer les décès des protestants devant les juges civils; l'Administration départementale refusait même cette faculté aux catholiques. Louis XIV avait envoyé les ministres aux galères : la Révolution allait jeter les prêtres dans les prisons, antichambre de la déportation et de la guillotine. L'analogie était frappante, et, pour la compléter, les dragonnades révolutionnaires avaient déjà commencé.

Le 24 juin 1791[1], un nouvel arrêté avait confirmé et aggravé celui du 27 mai. Le Directoire ordonnait l'internement, au chef-lieu du départe-

1. Archives départementales de Maine-et-Loire : arrêté du Directoire du 24 juin 1791.

ment, de tous les ecclésiastiques qui n'avaient pas juré la constitution; l'application n'était plus facultative pour les municipalités: les prêtres, qui n'obéiraient pas de bonne grâce, devaient être recherchés et amenés de force; la gendarmerie et la garde nationale étaient chargées de l'exécution de ces dispositions.

L'arrêté du Directoire[1] déchaînait toutes les mauvaises passions qui fermentaient dans les populations des villes. Les auxiliaires auxquels elle s'adressait, les gardes nationaux, se recrutaient surtout parmi cette classe de la petite bourgeoisie, à la fois orgueilleuse et jalouse, envieuse des grands, dédaigneuse des petits, qui poursuivait, dans son dévoûment à la Révolution, moins le triomphe d'une idée que la satisfaction de ses préjugés et de ses rancunes. Sa haine pour les nobles et les prêtres égalait son mépris pour les paysans; aussi saisit-elle avec enthousiasme cette occasion d'abaisser et de vexer les uns, d'opprimer et de terroriser les autres. Sûres de l'impunité, les gardes nationales entrèrent aussitôt en campagne. Ces expéditions, où elles ne couraient d'autre risque

1. Archives départementales de Maine-et-Loire : lettre du district de Saint-Florent du 5 août 1791; — Registres du département de Maine-et-Loire, août 1791; — C. Port, *Vendée angevine*, I, 227 et suiv.; — *Causes et origines de la guerre de Vendée*, par Ch. Loyer, dans l'*Intérêt public de Cholet*, 2, 9, 16, 23, 30 juin; 7, 14, 21 juillet 1789.

que de revenir les mains vides, étaient un divertissement plutôt qu'une corvée : on allait à la poursuite aux réfractaires comme à une chasse, et l'on se préoccupait d'en varier les modes. On y procédait tantôt par embuscade, tantôt par battue. Quelquefois un détachement nombreux surprenait, au milieu de la nuit, un village écarté, réveillait les habitants en sursaut, forçait l'entrée des maisons, renversait les lits encore chauds, arrêtait quelques suspects et terminait l'opération par une ripaille gratuite dans les cabarets de l'endroit. D'autres fois, les patrouilles de gardes nationaux se répandaient dans la campagne, battaient les fourrés et fouillaient les fermes. Les portes qui ne s'ouvraient pas assez vite étaient brisées à coups de crosse. On détruisait les objets de sainteté, on cassait le mobilier, on défonçait les tonneaux de la cave, sous prétexte d'y découvrir des fugitifs. Les femmes étaient insultées, les hommes malmenés; ceux qui résistaient, frappés. Aucune humanité, aucun respect de la pudeur : on pénétrait violemment dans la chambre de l'accouchée, on lui enlevait le nouveau-né et on le présentait au baptême du curé assermenté; on déshabillait les jeunes filles pour leur arracher leurs scapulaires et leurs crucifix. Toute la contrée était à la discrétion de bandes armées sans discipline, sans honneur et sans pitié.

En vain, le peuple se désespérait, les municipalités protestaient, les directoires même des districts se plaignaient. Quelle justice espérer du département? N'était-il pas lui-même le très humble serviteur des brutalités de la foule[1]? Ne tolérait-il pas, dans la ville même où il siégeait, les indignités dont on demandait la répression? Ne laissait-il pas, à Angers, la populace déshabiller et fouetter, en pleine rue, des femmes surprises à la messe?

1. C. Port, *Vendée angevine*, I, 230.

III

Ce n'était pas le tumulte et la discorde, mais le repos et l'oubli que Bonchamps était venu chercher dans sa retraite de la Baronnière. Royaliste, il déplorait la dégradation du roi et l'abaissement de la monachie; catholique, il s'indignait de la persécution exercée contre la religion[1]. Mais il n'avait ni les espérances, ni les illusions des contre-révolutionnaires; sa clairvoyance lui montrait avec évidence l'absurdité de leurs prétentions et l'impuissance de leurs tentatives. La résistance à l'oppression révolutionnaire lui apparaissait aussi légitime qu'inutile et dangereuse : il se taisait, ne pouvant la blâmer et ne voulant pas l'encourager.

Étranger à l'agitation qui se propageait autour de lui, il menait, dans les limites de son domaine, une existence silencieuse et retirée[2]. La vieille demeure patrimoniale s'était elle-même

1. La Réveillère-Lepeaux, *Mémoires*, I.
2. Archives municipales d'Angers : Registre de la paroisse Saint-Denis, 20 juin 1776, 4 avril 1780, 12 janvier 1783, 25 février 1791.

attristée et dépeuplée. Le grand-père Anne, était décédé en février 1791, à l'âge de quatre-vingt-six ans, et sa nombreuse postérité avait disparu ou s'était éloignée. Les deux tantes du capitaine étaient, depuis plusieurs années, mariées en Bretagne; des oncles, deux étaient morts célibataires, le troisième résidait dans la paroisse de Marigné, voisine du Maine. Ses deux sœurs aînées, Marguerite et Agathe, s'étaient éloignées et habitaient Ancenis; la Baronnière n'abritait plus, outre sa femme et sa fille, que sa plus jeune sœur Charlotte. Dans cet isolement, le capitaine démissionnaire s'efforçait d'oublier les événements politiques au milieu des occupations et des distractions d'un propriétaire campagnard, chassant, pêchant, surveillant la culture de ses champs, améliorant son domaine. Sa conduite était exempte à la fois de faiblesse et de provocation. Il avait recueilli sous son toit le curé de la Chapelle-Saint-Florent, chassé de son presbytère, et ne cachait pas son attachement au culte catholique; mais, en même temps, il se tenait à l'écart du mouvement populaire; il ne s'associait pas aux protestations de la municipalité de sa commune; il recevait amicalement et désaltérait la garde nationale de Saint-Florent lorsqu'elle se présentait aux portes de son manoir[1].

1. C. Port, *Légende de Cathelineau*, 17.

Le temps qui s'écoulait agrandissait la solitude autour de la Baronnière. Le deuil du grand-père avait dispersé la famille : la Révolution chassait les amis et dépeuplait peu à peu les châteaux du voisinage. La première émigration, celle des princes, qui semblait une protestation de courtisans mécontents plus qu'une manifestation royaliste, avait entraîné peu de gentilshommes des Mauges. Le trône n'était pas encore directement attaqué ; la noblesse provinciale, sevrée des faveurs de la cour, avait d'abord pris peu de part à cette démonstration, qui ne lui était commandée ni par ses convictions ni par ses intérêts. Les arrêtés du département contre les ecclésiastiques réfractaires troublèrent brusquement sa sécurité. La persécution religieuse avait sa répercussion contre les nobles. Ils étaient suspects. Leurs actes étaient épiés, leurs propos dénoncés. On les accusait de cacher des armes et de récéler des réfractaires[1]. Jour et nuit, ils étaient livrés aux odieuses persécutions des gardes nationales, qui envahissaient leurs demeures, les fouillaient de fond en comble, brutalisaient les domestiques, insultaient et menaçaient le châtelain. En même temps, l'émigration changeait de caractère : ses rangs se grossissaient

1. Archives départementales de Maine-et-Loire : Registres du Directoire, 28 avril 1792 ; — C. Port, *Vendée angevine*, I, 227.

d'officiers expulsés des régiments, de propriétaires échappés aux jacqueries, de monarchistes dévoués que les dangers du roi armaient contre la Révolution. Elle s'adressait non plus à une classe de privilégiés, mais à la fidélité des royalistes et à l'honneur des gentilshommes. L'abstention était taxée de lâcheté : les retardataires recevaient de honteuses quenouilles. Sous la double pression des troubles intérieurs et des excitations extérieures, l'émigration se généralisait peu à peu dans la contrée ; chaque jour, les habitants de la Baronnière voyaient s'éteindre le foyer d'un des châteaux voisins : tantôt c'étaient les de Rougé de la Bellière, les de Villoutreys du Bas-Plessis et les Grimaudet de la Bourgonnière qui s'acheminaient vers la frontière du Rhin ; tantôt les de Gibot de la Mauvaisinière ou les de Mailly, de Montjean. En 1789, trente ou quarante familles nobles résidaient dans les Mauges ; au mois d'août 1792, cinq ou six seulement d'entre elles n'avaient pas encore pris la route de l'exil.

La retraite, puis l'émigration de la noblesse livraient les Mauges à la domination exclusive de cette portion riche et lettrée de la bourgeoisie qui avait été l'instigatrice, et demeurait le plus ferme soutien du nouvel ordre de choses. Admirateurs de Voltaire, imbus, par leur éducation classique,

des maximes républicaines des héros de Tite-Live, de Plutarque et de Tacite, ennemis de l'ancien régime dont la plupart avaient été fonctionnaires et avaient vu de près les abus, détestant la noblesse dont la morgue les avait longtemps humiliés, ses membres trouvaient, dans le nivellement des classes, un champ ouvert à leurs ambitions; dans la persécution de l'Église, la satisfaction de leurs préjugés antireligieux; dans la destruction de la vieille société, un acheminement vers la réalisation de leurs utopies humanitaires. La Révolution servait leurs intérêts, flattait leurs rancunes, incarnait leurs idées; elle était à la fois une revanche, une carrière et un idéal.

A la vérité, cette bourgeoisie n'était pas nombreuse dans le district de Saint-Florent-le-Vieil et n'y comptait que peu de partisans. Aux masses ardemment catholiques des campagnes, elle ne pouvait opposer que les ouvriers et les commerçants de la petite ville de Saint-Florent et du gros bourg de Montjean. Mais ses représentants compensaient cette infériorité numérique par leur intelligence, leur activité et l'ascendant de leurs situations déjà acquises. Plus expérimentés dans le maniement des affaires publiques, ils s'étaient emparés tout d'abord de l'administration et de la justice; ils avaient groupé, armé leurs adhérents, et organisé

à Montjean, à Saint-Florent et à Montrevault, des Sociétés d'Amis de la Constitution, affiliées aux clubs de Paris. La légalité révolutionnaire était de leur côté : ils l'appliquaient avec la dureté de légistes de l'ancien régime et ne se faisaient nul scrupule de servir la Révolution avec les armes de l'absolutisme. Leur énergie faisait illusion sur leur force. Appuyés par le département, secourus par la garde nationale de Chalonnes, ils comprimaient le mécontentement du district tout entier.

IV

Les baïonnettes n'ont jamais converti personne : plus une croyance est frappée, mieux elle s'enracine[1]. Les dragonnades révolutionnaires n'eurent d'autre effet que d'exciter la piété des fervents et de raviver la foi des tièdes. La persécution mit une auréole au front de ses victimes : les prêtres étaient vénérés comme des saints; on les honora comme des martyrs. Le culte, isolé des villes, se réfugia dans la solitude et dans l'obscurité ; les fidèles, chassés des sanctuaires, se rassemblèrent au fond des bois et des landes. Un ravin écarté et sauvage servait de temple ; un tertre de gazon, d'autel; le ciel, de voûte ; les étoiles, de flambeaux. D'avance, un avis secret fixait l'heure de la cérémonie nocturne. Dès que la brume s'épaississait, les fermes étaient désertées, les villages se dépeuplaient ; de longues processions d'hommes, de femmes et d'enfants se

1. *Moniteur*, 10 et 12 novembre 1791 : Rapport de Gallois et Gensonné à l'Assemblée Législative ; — C. Port, *Vendée angevine* I, 264 ; — *Victor Pavie* — par son frère ; — *Sa jeunesse*.

déroulaient à travers les chemins creux et les sentiers perdus, et s'entassaient peu à peu autour de l'autel improvisé. Une voix, surgissant tout à coup des ténèbres, proclamait l'introït, l'évangile, l'élévation, la communion : la foule muette frissonnait, s'agenouillait, se relevait pour se prosterner encore. Le grêle tintement de la sonnette du clerc, la silhouette vague de l'officiant qui se dressait, au-dessus de l'assistance, comme une apparition fantastique ; cette obscurité pleine d'ombres silencieuses, le souffle étouffé de la multitude invisible, ces voix soudaines qui, semblaient les clameurs de la nuit, engendraient des émotions surnaturelles. Les fidèles revivaient les mystères des premiers âges ; les cœurs s'enfiévraient, les têtes s'exaltaient jusqu'à l'extase, des bruits de miracles se répandaient dans la contrée.

A 5 ou 6 kilomètres de Chalonnes[1], sur le territoire de Saint-Laurent-de-la-Plaine, près d'un carrefour sauvage, s'élevait une chapelle dédiée à Notre-Dame de la Miséricorde. Elle abritait une statue de la Vierge, objet d'une dévotion que la persécution redoubla. Les fidèles des paroisses voisines prirent l'habitude de s'y rendre en proces-

La Sicotière, *Notice sur Notre-Dame-du-Chêne ;* — C. Port, I, 251 ; — Archives départementales du Maine-et-Loire ; — Procès-verbal de la démolition de la chapelle.

sions : ils y brûlaient des cierges, ils y chantaient des cantiques, ils invoquaient la protection et la miséricorde de la patronne. Son site isolé favorisait ces démonstrations religieuses qui ne tardèrent pas à inquiéter le zèle ombrageux des Chalonnais. Le 25 août, un détachement de gardes nationaux surprit un rassemblement de 7 ou 800 personnes agenouillées aux portes du sanctuaire, et le dispersa brutalement. Cette exécution sommaire ne satisfit pas le patriotisme de la municipalité. Elle avisa le département qui intima au district de Saint-Florent l'ordre de détruire la chapelle. Le district obéit; deux de ses administrateurs, flanqués des curés constitutionnels de Montjean et de la Pommeraye, et escortés d'une colonne de gardes nationaux et de gendarmes, marchèrent sur Saint-Laurent-de-la-Plaine. L'expédition s'empara de la statue de la Vierge sans coup férir; les curés firent main basse sur les vases sacrés et les ornements d'église, le toit de l'édifice fut abattu et les quatre murs, démolis.

Il est plus facile de renverser des murailles que de détruire une croyance. L'outrage infligé à Notre-Dame de la Miséricorde[1], loin d'affaiblir

1. La Sicotière, *loc. cit.*; — C. Port, *Vendée angevine*, I, 265; — Archives départementales de Maine-et-Loire : lettre du maire de Chalonnes, 24 octobre 1791.

son prestige, surexcita la piété [1]. La Vierge, affirmait-on, n'avait pas déserté le sanctuaire profané ; elle apparaissait maintenant, tantôt sur les débris de l'autel, tantôt sur la cime d'un chêne voisin. En quelques jours, le récit de cet événement miraculeux se propagea au loin, et la foule accourut frémissante. Du fond de la Bretagne et de la Vendée, des milliers de catholiques s'acheminèrent, croix en tête, bannières déployées, scandant leur marche par le chant des psaumes et des cantiques, vers la Vierge miraculeuse. Les bras de ces pèlerins n'étaient encore armés que de chapelets ; mais le rassemblement de tant d'opprimés était déjà une menace. Rapprochés par la persécution, les fidèles prenaient conscience de leur force et de leur misère ; ils s'unissaient, ils se comptaient, ils s'indignaient de la tyrannie qu'une poignée de bourgeois et de gardes nationaux faisaient peser sur tout un peuple.

Septembre cependant amena, entre les partis, une trêve de quelques semaines. Le roi avait accepté la constitution : l'Assemblée Constituante avait voté, avant de se séparer, une amnistie générale [1]. Les prêtres internés au petit séminaire furent remis

1. *Moniteur*, séance du 12 septembre 1791 ; — Archives départementales de Maine-et-Loire : arrêté du Directoire du 16 septembre ; — C. Port, *Vendée angevine*, I, 259.

en liberté : la rigueur des administrations locales s'adoucit, la persécution contre les catholiques fut, pendant quelques jours, suspendue.

Malheureusement, ces mesures réparatrices, en effaçant les traces des dissenssions passées, ne prévenaient pas celles à venir. L'amnistie ne faisait pas disparaître les causes du conflit. La fatale constitution civile était toujours en vigueur; aucune concession n'était faite par les révolutionnaires, aucune revendication, abandonnée par les catholiques; la discorde allait renaître d'elle-même.

Un mandement[1] de l'évêque Pelletier fut le signal de la reprise des hostilités : le prélat constitutionnel s'efforçait d'y établir l'orthodoxie de sa doctrine et la légitimité de son élection. Le clergé catholique répliqua. La discussion s'échauffant, du domaine de la théologie on tomba vite dans celui de la politique. La persécution recommença plus ardente et plus tyrannique qu'avant. Le département ferma les derniers oratoires tolérés aux catholiques, interdit les rassemblements de plus de quinze personnes et ordonna aux curés constitutionnels de prendre possession de leurs cures. La gendarmerie eut mission de les escorter et de leur prêter main forte. Les gardes nationaux rentrèrent en campagne.

1. Archives départementales de Maine-et-Loire; — Registres du département, 4 et 5 novembre ; — C. Port, *Vendée angevine*, I, 260.

L'échec même de cet essai de conciliation aigrissait les esprits et envenimait les rancunes. Le district de Saint-Florent[1], jusqu'alors modéré, conseillait l'emploi de la force, les municipalités patriotes de Chalonnes et de Montjean réclamaient avec instance des fusils et de la poudre.

D'un autre côté, la patience des catholiques s'usait[2]. Des rixes graves éclataient entre bourgeois et paysans; les Chalonnais, accoutumés à brutaliser et à maltraiter la population des Mauge, sans qu'elle se défendît, étaient maltraités à leur tour. Les processions se multipliaient et devenaient moins inoffensives; beaucoup de pèlerins étaient armés non plus seulement de prières et de chapelets, mais de bâtons; ils n'attaquaient personne, mais leur attitude énergique était de nature à décourager les agresseurs. La lutte ouverte ne s'engageait pas encore; mais, de part et d'autre, on était déjà disposé à l'affronter.

Entre les deux partis prêts à en venir aux mains, l'auteur de tous ces maux et l'objet de toutes ces discordes, le clergé constitutionnel, était loin de montrer la même résolution[3]. Refuge d'ecclésias-

1. Archives départementales de Maine-et-Loire. Lettre du procureur-syndic Renou, 16 octobre 1791; demande de fusils pour armer la garde nationale de Montjean, 12 octobre 1791.

2. Archives départementales de Maine-et-Loire. Lettre du maire de Chalonnes, 24 octobre 1791; — C. Port, *Vendée angevine*, I, 267.

3. La Sicotière. *Monographie sur le curé Coquille;* Archives dé-

tiques timides qui craignaient la persécution et de moines incrédules que la Révolution avait défroqués, rebut de cette bohême en soutane, si nombreuse alors, qui cachait sous l'habit religieux des mœurs et des ambitions très profanes, l'exercice du sacerdoce était pour lui moins un apostolat qu'une carrière. Ses membres n'avaient ni la vocation ni le goût du martyre : leur constance se lassa bien vite des insultes et des avanies contre lesquelles l'appui de la gendarmerie leur était une maigre sécurité. La plupart se hâtèrent d'abandonner un métier plus désagréable et plus dangereux que lucratif. Ils fermèrent l'église, s'évadèrent du presbytère et se réfugièrent hors du district. Le culte légal s'éteignait faute de fidèles et faute de ministres.

Cette fuite du clergé était un nouvel échec pour le Département. Il ne voulut pas demeurer sur cette défaite ; mais, reconnaissant lui-même son impuissance, il chargea ses représentants de réclamer à l'Assemblée Législative de nouvelles armes contre les catholiques.

A la séance du 6 novembre[1], Delaunay, député, du Maine-et-Loire, monta à la tribune ; mais il ne se contenta pas de lire l'adresse du département. Dans

partementales de Maine-et-Loire ; — Rapport sur l'installation du curé Pirault, 3 novembre 1791 ; C. — Port, *Vendée angevine*, I, 402, 412.

1. *Moniteur*, séances du 6 au 29 novembre 1791.

l'excès de son zèle, il dénatura tristement les faits et présenta un tableau aussi chargé qu'inexact de la situation. Il parla d'églises défoncées à coups de hache, de prêtres massacrés au pied des autels, de milliers d'insurgés livrant bataille à la garde nationale, etc. Ces allégations étaient autant de mensonges : nul prêtre assermenté n'avait été tué ni même blessé, nulle porte d'église, brisée; les batailles se réduisaient à quelques rixes individuelles provoquées, en général, par les patriotes. Mais la thèse de l'orateur servait les passions de l'Assemblée; elle le crut ou feignit de le croire et, après une vive discussion, vota l'application de mesures rigoureuses.

Tous les prêtres qui ne prêteraient pas serment dans la huitaine étaient réputés « suspects »; on pouvait les éloigner de leur domicile et leur en imposer un autre; ceux qui se refuseraient à cet exil seraient emprisonnés. L'exercice du culte leur était spécialement interdit.

Paralysé par le *veto* du roi, qui ne sanctionna pas cette atteinte à la liberté de conscience, le décret de l'Assemblée Législative ne resta cependant pas lettre morte. Le directoire[1] de Maine-et-Loire ne se fit nul scrupule de passer outre à

1. Archives départementales de Maine-et-Loire : Arrêté du 1er février 1792 ; — Port, *Vendée angevine*, I, 804.

l'opposition royale. Un nouvel arrêté, en date du 1er février 1792, interna les prêtres catholiques dans Angers et ordonna l'incarcération, au petit séminaire, de ceux qui n'obéiraient pas.

En même temps le département organisait une expédition armée dans les Mauges[1]. Deux commissaires, membres : l'un, du directoire, l'autre, du conseil général, Villiers et La Revellière-Lepaux, reçurent la mission d'y appliquer les arrêtés et d'y réduire les réfractaires. Escortés de gendarmes, de gardes nationaux et de dragons, ils parcoururent pendant plusieurs semaines les cantons de Saint-Florent, de Champtoceaux, de Montrevault, de Beaupreau, de Jallais et de Chemillé, brisant les cloches, fermant les églises, enlevant le mobilier des presbytères, hâtant la confection des rôles d'impôts. Ces mesures révolutionnaires excitèrent quelques émeutes mais ne rencontrèrent nulle part de résistance sérieuse : les prêtres assermentés eux-mêmes conseillaient la soumission. « Le peuple ne veut pas la contre-révolution, constatait le rapport des commissaires, mais il regrette ardemment sa religion et ses ministres. »

Le facile succès de cette expédition enflamma le

1. Archives départementales de Maine-et-Loire : Arrêté du 16 janvier 1791 ; — *Récits imprimés du voyage des commissaires dans les districts de Saint-Florent Cholet, et Vihiers ;* — Port, *Vendée angevine*, I, 303.

zèle de La Revellière-Lepaux. Le futur inventeur de la secte théophilanthropique était déjà possédé par le désir de la propagande ; la parole lui semblait un utile auxiliaire des baïonnettes ; il voulait remplacer les chaires abattues par une tribune et convertir le peuple, après l'avoir frappé. Les partisans du nouveau régime dans les Mauges n'étant ni assez nombreux ni assez éloquents, pour entreprendre seuls cette tâche difficile, il imagina de fonder un club ambulant, qui se transporterait de bourg en bourg pour y prêcher l'évangile révolutionnaire.

Le 13 avril[1], Beaupreau, première étape de cette tournée patriotique, fut envahi par une soixantaine de clubistes accourus de Chalonnes, d'Angers, de Cholet et de Mortagne. Cette manifestation d'étrangers, au milieu d'une population encore frémissante des outrages faits à sa foi et à ses églises, ressemblait fort à une provocation. Néanmoins les habitants eurent la sagesse de rester chez eux et de laisser les orateurs pérorer sans auditoire dans l'ancienne chapelle du chapitre. Malheureusement, à l'heure même où la séance se terminait, une procession de deux ou trois cents personnes, revenant de Saint-Laurent-de-la-Plaine, traversait les

1. *Récit imprimé du voyage des Commissaires ;* — La Revellière-Lepaux, *Mémoires*, I, p. 94 et suiv. ; — Port, *Vendée angevine*, I, 325 et suiv.

rues de Beaupreau. Avertie de la présence du club, elle pressait sa marche et sortait déjà de la ville par le pont de l'Èvre, lorsque deux Choletais, Ballard et Hullin, grisés par l'éloquence et peut-être par le vin, lui barrèrent la route et la sommèrent de se disperser. Les pèlerins n'obéissant pas à leur gré, les deux énergumènes dégainèrent et fondirent, sabre au poing, sur cette foule désarmée. Ce fut une horrible bagarre : ce troupeau d'hommes, de femmes et d'enfants se débanda et s'enfuit, affolé et criant ; Ballard et Hullin le poursuivirent, sabrant sans miséricorde. Deux hommes grièvement blessés furent ramassés sur la place, un troisième fut découvert dans une ferme où il s'était traîné ; on fit deux prisonnières. Le reste s'échappa ; mais les flaques de sang dont la route était rougie attestaient les nombreuses victimes de cette fureur patriotique.

Ce carnage sans excuse et sans pitié eut dans toute la contrée un triste retentissement : le peuple fut indigné et consterné. Le Département ne s'émut pas : le sang catholique seul avait coulé ; ceux qui l'avaient versé ne furent ni inquiétés ni blâmés.

Sur ces entrefaites, des ouvertures en vue d'une entente commune furent faites aux municipalités des Mauges par le district limitrophe de Clisson[1].

1. Archives départementales de Maine-et-Loire : Rapport du commandant de gendarmerie Boisard, 8 mai 1792 ; — délibération du 24 mai 1792 ; — Port, *Vendée angevine*, I, 337.

Catholique comme celui de Saint-Florent et, comme lui, persécuté, ce district avait pris le parti d'en appeler des actes de l'Administration au roi et à l'Assemblée. Son conseil général avait voté une délibération à laquelle avaient adhéré toutes lescommunes et qui réclamait, avec modération mais fermeté, la liberté du culte et l'élargissement des prêtres illégalement détenus; il proposait aux habitants des Mauges d'unir leurs protestations à la sienne et de désigner des délégués qui déposeraient cette pétition collective aux pieds du roi etde l'Assemblée.

Cette proposition était trop conforme aux sentiments qui animaient les municipalités du district de Saint-Florent pour ne pas obtenir aussitôt leur assentiment. Une réunion préparatoire tenue à la Poitevinière, dans l'auberge du procureur-syndic Courbet, arrêta les termes de l'adresse et fixa au 8 mai l'assemblée générale des délégués des communes. Dans la crainte d'un coup de force du département, on s'était promis le secret, mais il ne fut pas gardé. Un traître, le greffier de la Poitevinière, Ardré, dénonça le projet des catholiques et, le 8 mai, au moment où une trentaine de maires et de conseillers municipaux étaient réunis, un détachement de gendarmes envahit l'auberge. Plusieurs des assistants s'évadèrent, abandonnant

leurs chevaux; d'autres, prévenus, rebroussèrent chemin. Six des protestataires furent saisis et jetés dans les cachots du château d'Angers. Quant au dénonciateur, Ardré, il fut largement payé de sa trahison : quoiqu'il ne sût pas même les éléments de l'orthographe, on le nomma, peu après, juge au tribunal de Beaupreau.

Tandis que les ecclésiastiques réfractaires aux ordres du directoire traînaient de cachette en cachette une existence de proscrits, le sort de ceux qui s'y soumettaient était encore moins enviable. Plus de 400 prêtres avaient obéi à l'arrêté qui les internait dans le chef-lieu du département et habitaient Angers, logés chez des particuliers et libres dans l'intérieur de la ville, mais prisonniers dans son enceinte, et tenus de répondre, matin et soir, à un appel nominal. Cette demi-captivité semblait trop douce aux meneurs du parti révolutionnaire : la présence involontaire de ce clergé arraché à son ministère et respectueux de l'autorité jusqu'à ne pas protester contre ses illégalités, irritait leur haine plus qu'elle ne l'apaisait. Les clubs ne cessaient de le dénoncer comme une proie promise aux colères de la populace. Ces excitations produisirent leur effet accoutumé [1]. Le 13 juin, à l'heure où les

1. Archives départementales de Maine-et-Loire : Séance du directoire du 17 juin 1792; — C. Port, *Vendée angevine*, I, 349 et suiv.

prêtres internés se rendaient devant l'église Saint-Aubin, à l'appel du matin, les tambours battent, la garde nationale cerne l'assemblée, s'empare des assistants et les mène, entre deux haies de baïonnettes, à la prison du petit séminaire. Le directoire venait de lever sa séance, il la reprend, mais ce n'est pas pour venir en aide aux victimes. Sa délibération, curieux monument de l'hypocrisie et de la lâcheté des administrations révolutionnaires, blâme la conduite de la garde nationale, mais la sanctionne, il désapprouve l'arrestation et la maintient; bien plus, il confie la garde des prisonniers aux émeutiers.

Un recours restait devant le conseil général : sa servilité dépassa celle du directoire[1]. Loin d'élargir les prêtres, il resserra et aggrava leur emprisonnement. Il les dépouilla de leur argent; il leur interdit les visites des amis et les secours du dehors. Bientôt les geôliers s'ennuyèrent de cette masse de détenus : la garde nationale réclama leur déportation[2]. Le Département, toujours docile, obéit; il affréta, sur le port de Nantes, trois navires de commerce et y embarqua cette cargaison humaine, qui fut jetée sans asile et sans ressources sur les côtes d'Espagne. Chose triste, à la veille de la Ter-

1. Archives départementales de Maine-et-Loire : Délibération du conseil général, juillet 1792; — Port, *Vendée angevine*, I, 359.
2. *Revue de l'Anjou*, 1853, p. 541 ; 1854, p. 143.

reur, l'exil fut le salut de ces premières victimes du fanatisme antireligieux. Les bannis ne perdirent que leur patrie, la guillotine attendait les autres.

V

Attristé et indigné, Bonchamps ne pouvait demeurer plus longtemps le spectateur impassible de ces scènes de persécution révolutionnaire. Un sentiment de probité politique lui interdisait d'encourager les paysans des Mauges dans une rébellion qu'il jugeait d'avance désespérée ; mais les événements qui se déroulaient dans la capitale offraient à son zèle royaliste un champ d'action où il n'exposait que sa vie et ne compromettait que sa personne. Au mois de mai, pendant un court séjour à Paris, il avait pu se rendre un compte exact de la détresse du roi et de l'acharnement de ses ennemis. Les Girondins, ministres temporaires de Louis XVI, avaient profité de leur court passage au Gouvernement pour détruire les derniers appuis du trône. Le licenciement de la garde constitutionnelle désarmait le roi, l'appel des fédérés des provinces, leur campement préparé aux portes de la ville armaient la Révolution ; l'obstacle mis par Louis XVI au décret de déportation des prêtres avait ravivé les

haines religieuses et surexcité la fureur de la populace. Le 20 juin, le roi livré pendant cinq heures, par l'incapacité ou la trahison de l'autorité municipale, aux insultes et aux menaces des faubourgs, n'avait eu pour sauvegarde que son intrépidité et son sang-froid. Les piques avaient reculé devant sa poitrine impassible. Les envahisseurs des Tuileries s'étaient retirés, les mains nettes de sang; mais royalistes et républicains prévoyaient, les uns avec joie, les autres avec consternation, que la partie n'était que remise, et que les émeutiers reviendraient prochainement, plus aguerris et moins humains.

Le bruit de cette journée avait retenti à travers la France comme le tocsin d'alarme de la monarchie. Les gentilshommes, qui n'avaient ni émigré, ni déserté la cause royale, accoururent en foule; c'étaient pour la plupart d'anciens officiers de l'armée; plusieurs y avaient occupé des grades supérieurs; parmi eux figuraient, à côté de Bonchamps, la plupart des futurs chefs de l'armée vendéenne : La Rochejacquelein, Charette, Lescure, Marigny, Donissan, d'Autichamp; modestes autant que dévoués, ces derniers gardes du corps n'ambitionnaient, à défaut de victoire, qu'une mort anonyme sur les marches du trône. Ce fut en vain; cette suprême récompense de leur dévouement leur fut refusée;

Louis XVI, captif de la Constitution, n'avait plus même la liberté de choisir ses défenseurs. La garde nationale, à qui sa personne était confiée, l'emprisonnait mieux qu'elle ne le protégeait et mettait plus de zèle à repousser ses amis que ses ennemis. Ces volontaires de la royauté en détresse furent impitoyablement écartés ; le palais, menacé et déjà presque assiégé, ferma obstinément ses portes à cette garnison héroïque.

L'un des premiers, Bonchamps avait répondu à cet appel de l'honneur[1]. Il avait quitté la Baronnière, emmenant sa femme, qui voulait prendre part à ses périls et à son dévoûment. Descendu dans un hôtel privé de la rue du Harlay, il groupa bientôt autour de lui un certain nombre d'amis et de compatriotes. Son parent, d'Autichamp, lui amena un jeune gentilhomme du Poitou, encore inconnu, Henri de La Rochejacquelin. Tous deux, anciens officiers de la garde constitutionnelle, avaient des relations dans l'entourage du roi. Par là, on savait les nouvelles des Tuileries, on connaissait l'attaque prochaine dont le roi était menacé, et on était résolu à tout tenter pour le secourir. En conséquence, on s'efforça de rallier un certain nombre de royalistes, on se procura des

1. *Mme de Bonchamps*, 10 ; — *Mme de La Rochejacquelin* (éd. 1889), 74 ; — C. Port, *Légende de Cathelineau*, 17, note.

armes, on fit même provision d'un baril de poudre. Les préparatifs de ces gentilshommes conjurés n'étaient pas terminés lorsque le 10 août éclata. Ce fut la ruine de leurs projets et de leurs espérances. La plupart n'eurent pas même la consolation de se battre pour le roi : repoussés des portes des Tuileries par les postes des gardes nationaux, ils évitèrent à grand'peine d'être mis en pièces par la populace. Le dévoûment des rares privilégiés qui avaient pu pénétrer dans le château ne fut guère plus utile à la monarchie. Abandonnés par le roi, qui leur intima l'ordre de ne pas le défendre, ils ne purent employer leur énergie qu'à leur propre salut. La Rochejacquelein, encore imberbe, se perdit facilement dans la foule. Charette, cerné dans un appartement, ramasse le bras sanglant d'un cadavre suisse, le brandit au-dessus de sa tête et traverse les rangs des assaillants à la faveur de ce hideux passeport. D'Autichamp est reconnu et arrêté rue de l'Échelle[1]. Il saisit une baïonnette, poignarde un garde national qui le tient au collet, et s'évade.

La Rochejacquelein et d'Autichamp, ainsi échappés à la poursuite des insurgés, se réfugièrent d'abord chez Bonchamps[2]; mais l'hospitalité qu'il

1. D'Availles, *le Général d'Autichamp*.

2. *Mme de Bonchamps*, 11; — *Mme de La Rochejacquelin* (édit. 1889), 81.

leur offrait généreusement était elle-même dangereuse. Les allées et venues des officiers déguisés qui fréquentaient sa maison avaient éveillé la méfiance des habitants du quartier; il craignait d'être dénoncé aux nombreux limiers que la Commune avait lancés à la piste des vaincus du 10 août. Les deux fugitifs, la première alerte passée, s'éloignèrent de la rue du Harlay et trouvèrent un asile mieux choisi chez un avocat au Parlement, M. Joly.

Bonchamps lui-même n'était guère plus en sûreté : si ses agissements dans la capitale pouvaient exciter les soupçons de la Commune, d'autre part, son absence de la Baronnière inquiétait les autorités de Maine-et-Loire. Averti que la garde nationale de Saint-Florent-le-Vieil se proposait de visiter son château, il y revint en toute hâte pour la recevoir[1]. Sa présence inattendue déconcerta les émissaires du district ; ils se contentèrent de boire son vin et se retirèrent les mains vides. Bonchamps reprit aussitôt la poste et rejoignit sa femme qui n'avait pas quitté la rue du Harlay. Son retour était opportun, car, le 1er septembre, une bande de sectionnaires envahit et fouilla l'hôtel de la cave au grenier[2]. Heureusement les précautions nécessaires avaient été prises d'avance : la correspondance

1. C. Port, *Légende de Cathelineau*, 17, notes, et 185.
2. *Mme de Bonchamps*, 11.

était détruite, les armes cachées, le baril de poudre enterré dans le jardin. Les agents de la Commune ne découvrirent rien de suspect et n'arrêtèrent personne. Bonchamps dut néanmoins comparaître à l'assemblée générale de la section et y prêter le serment exigé par la loi.

M. et Mme de Bonchamps étaient pressés de fuir la capitale ensanglantée par les massacres de septembre; mais la route n'était pas libre. La Commune, dans l'espoir d'envelopper tous les royalistes dans la même proscription, gardait les issues de la ville et parquait les suspects dans son enceinte, comme un troupeau destiné à l'abattoir. La menace d'une famine put seule lui faire lâcher sa proie. Une loi ordonna la libre circulation des personnes et des blés et rouvrit enfin les portes de cette prison.

Les barrières franchies [1], de nouveaux obstacles entravaient le chemin. La province repoussait les fugitifs de la capitale : tous les pays qu'on traversait étaient en armes; à chaque bourg, des postes de gardes nationaux arrêtaient la voiture, faisaient descendre, examinaient et interrogeaient les voyageurs. A La Flèche, l'alerte fut encore plus vive : un bataillon de volontaires nantais campait derrière la ville et ne laissait passer personne. Bonchamps, prévenu, fait dételer ses chevaux et de-

1. *Mme de Bonchamps*, 11.

mande une chambre à l'auberge, comme pour s'y reposer. Vers minuit, il sort sans bruit, à pied, sa femme au bras, évite les sentinelles, traverse, au petit pas, le campement endormi, et retrouve, de l'autre côté, une voiture qui le met rapidement hors d'atteinte.

Au moment où Bonchamps regagnait la Baronnière, les Mauges étaient encore sous l'émotion des événements sanglants dont le département voisin des Deux-Sèvres venait d'être le théâtre[1]. Huit ou dix mille paysans poitevins s'étaient soulevés et avaient emporté Châtillon. Ils marchaient sur Bressuire, lorsqu'une armée de gardes nationales les avait attaqués. Les rebelles, armés de bâtons, de faulx, et de quelques fusils, s'étaient défendus en désespérés : ils avaient été battus. Les bandes s'étaient dispersées, les individus, cachés. On fusillait les chefs; on traquait et on emprisonnait les combattants.

Cette victoire facile n'apaisa pas la colère des révolutionnaires : leur vengeance s'abattit sur tous ceux qui, sans avoir pris part à la rébellion, étaient suspects de ne pas lui avoir été hostiles. Les arrêtés du Département se multiplièrent : déportation des prêtres, désarmement des suspects, réquisition

1. Archives départementales de Maine-et-Loire : Arrêté du Département du 22 août 1792; — C. Port, *Vendée angevine*, II, p. 3 et suiv., etc.

des fourrages, des blés, des chevaux, des munitions[1]. Ces mesures brutales, dont l'exécution fut confiée aux gardes nationales, répandaient la terreur dans les Mauges. Aucun frein ne gênait plus les oppresseurs ; la déchéance du roi avait brisé la dernière entrave légale, et la défaite de Bressuire semblait avoir détruit l'énergie des victimes. La Révolution triomphante se flattait d'anéantir les vestiges du passé. La religion, la naissance, les services rendus à l'ancien régime étaient autant de titres à la persécution. On ne guillotinait pas encore, mais on emprisonnait déjà. Le prétexte le plus ridicule servait de thème à l'accusation[2]. A la Baronnière, des journaliers qu'employait Bonchamps avaient, paraît-il, hissé sur une branche et jeté à terre un bonnet rouge. Les démagogues, à l'exemple du bailli Geissler, voulurent venger sur le maître cet outrage à leur coiffure de prédilection. Cité devant le tribunal criminel, il s'y défendit en personne. Heureusement, la fermeté de son attitude et la franchise de ses explications produisirent une impression favorable. Les juges avaient encore quelque modération ; l'accusation était absurde : il fut acquitté.

1. Archives départementales de Maine-et-Loire : Arrêté du département du 13 septembre 1792 ; — Lettre du district de Vihiers du 29 août 1792.

2. *Mme de Bonchamps*, 11 et 12.

Aussi bien, les misères de cette persécution locale n'inspiraient plus à Bonchamps que du dédain. Le spectacle d'une infortune plus haute captivait ses regards. Louis XVI, tiré de sa prison, venait d'être traduit à la barre de la Convention : sa tête était le jouet et l'enjeu des diverses factions qui se disputaient la faveur de la populace.

Tous ceux dans l'âme desquels la vieille religion de la monarchie vivait encore, suivaient avec anxiété les stations douloureuses de cette passion royale. Pour eux, le roi n'était pas seulement un prince injustement accusé, il était le symbole vivant de la patrie et de l'honneur : attenter à sa vie était plus qu'un crime, c'était un sacrilège. Son martyre torturait si cruellement le cœur de ces derniers fidèles que, chez plusieurs d'entre eux, la vie se brisa ; des royalistes furent tués par la commotion du coup qui frappa le roi.

« Tout le plan [1] de circonspection de M. de Bonchamps fut renversé par l'affreuse nouvelle de l'assassinat du roi. En apprenant cette horrible catastrophe, mon mari fut frappé d'une si profonde douleur et d'une indignation si véhémente qu'il en tomba malade et, pendant plusieurs jours, je tremblai pour sa vie. »

1. *Mme de Bonchamps*, 12.

VI

Dans les Mauges, l'impression, moins aiguë, ne fut pas moins profonde. Le sang appelle le sang. Le couperet qui abattit la tête de Louis XVI trancha les derniers liens qui retenaient encore le bras des paysans. Depuis trois ans, toutes les espérances qu'avait engendrées la Révolution avortaient misérablement. Jamais promesses plus généreuses n'avaient été plus mensongères : au lieu de liberté, une inquisition aux mille oreilles et aux mille yeux qui, scrutant jusqu'aux replis des consciences, incriminait moins que l'acte, la parole ; moins que la parole, la pensée, et transformait un simple soupçon en chef d'accusation capitale ; au lieu d'égalité, le règne d'une populace en délire, jalouse de niveler, jusqu'à sa bassesse, toutes les supériorités de naissance, de fortune, d'intelligence ou de sentiments ; au lieu de fraternité, l'emprisonnement, la déportation et le massacre de catégories entières de citoyens, la proscription de tout ce qui avait de la noblesse, de

l'indépendance, de la fidélité et de la piété. Dans l'administration, la tyrannie ; dans la justice, l'arbitraire ; dans les finances, le gaspillage et le discrédit, l'augmentation des impôts et l'aggravation des dettes ; dans l'industrie, le chômage ; dans le commerce, la ruine ; la confiscation de la moitié du sol, et la dépréciation de l'autre ; partout le désordre et la famine, tel était le bilan des trois premières années du Gouvernement révolutionnaire. De l'enthousiasme originaire, le peuple des Mauges était passé au mécontentement ; du mécontentement, à la haine. L'échafaud de Louis XVI changea sa haine en horreur. L'hostilité dont il était animé contre ses tyrans devint de la réprobation. User contre eux de représailles lui sembla, en même temps qu'une vengeance légitime, une exécution de la justice divine. La révolte, avant de se manifester dans les actes, était dans tous les cœurs : les conséquences mêmes du meurtre du roi lui fournirent l'occasion d'éclater

CHAPITRE III

L'INSURRECTION

I

L'événement du 21 janvier avait provoqué une coalition de l'Europe presque entière. L'Angleterre, la Russie, l'Espagne, la Hollande, s'unirent successivement à l'Autriche et à la Prusse dans cette croisade monarchique contre les meurtriers de Louis XVI. Pour combattre cette multitude d'ennemis, la Convention décréta une levée extraordinaire de 300.000 hommes, dont le contingent fut réparti, suivant le chiffre de la population, entre les départements et les districts. Maine-et-Loire dut fournir 6.202 recrues; Cholet, 752; Saint-Florent, 701.

Le décret[1] fut enregistré par le Département dans sa séance du 2 mars, et la nouvelle se répandit aussitôt à travers les districts de Cholet et de Saint-Florent. Elle souleva une émotion considérable.

1. Archives déparlementales de Maine-et-Loire : Séance du Département du 2 mars 1792; — Port, *Vendée angevine*, II, 63.

Jamais la monarchie, à l'heure des périls les plus graves, n'avait eu recours à l'enrôlement forcé; la seule institution militaire dont le recrutement ne fût pas volontaire, la milice, ne constituait guère qu'une sorte de garde provinciale. Elle était peu nombreuse : le service n'y durait que quelques mois, et elle ne marchait presque jamais à la frontière. Encore, cette servitude militaire, même ainsi mitigée, restait-elle si impopulaire que l'Assemblée Nationale, en l'abolissant, s'était solennellement engagée à ne jamais la rétablir. Ce que la monarchie absolue n'avait jamais osé, la Convention l'accomplissait; la première, elle levait l'impôt du sang et elle le levait pour soutenir une guerre engendrée par le meurtre du roi! autre sujet d'indignation pour une population catholique et royaliste. La cause qu'on l'appelait à défendre, celle des meurtriers de Louis XVI, ne la révoltait pas moins que la loi elle-même[1]. Un cri unanime s'éleva : « Que les révolutionnaires défendent la Révolution! Que les gardes nationaux tournent contre les étrangers les baïonnettes dont ils ne se sont encore servis que contre nous. Que les patriotes nous donnent l'exemple du patriotisme. Nous marcherons s'il le faut, mais qu'ils nous montrent d'abord le chemin. »

1. Archives départementales de Maine-et-Loire : Lettre du commissaire Hubert, du 11 mars 1793; — Port, *Vendée angevine*, II, 76.

Les patriotes, de leur côté, semblaient peu pressés de déférer à ces exhortations. La formation de trois bataillons de volontaires avait épuisé l'ardeur guerrière du parti. Les plus braves s'étaient déjà enrôlés ; ceux qui restaient se montraient d'humeur peu belliqueuse.

« Les patriotes[1], écrivait le district de Cholet, ne consentiront jamais à faire seuls le complément, d'autant mieux que la majeure partie d'entre eux ont des affaires de conséquence. »

Les notables préféraient servir la Révolution à l'intérieur.

« Le recrutement ne peut s'opérer qu'en prenant les commerçants et les chefs de manufactures ; qui pourra défendre notre contrée ? »

Fidèles à ce programme pacifique[2], les révolutionnaires s'abritaient sans scrupule dans les nombreuses fonctions que le décret exceptait de l'obligation militaire, directoires, recettes de districts ou d'enregistrement, justices de paix, greffes, offices municipaux, secrétariats de mairie, etc. Bien plus, pour diminuer leurs chances d'être pris, ils imaginèrent de modifier, de leur autorité privée,

1. Archives départementales. Lettre du district de Cholet, du 6 mars, et lettre des officiers municipaux, du 7 mars ; — Port, *Vendée angevine*, II, 70.
2. Décret au *Moniteur* du 24 février 1793 ; — Port, *Vendée angevine*, II, 64.

les termes mêmes du décret. La loi, en effet, laissait les intéressés libres d'opérer le recrutement, soit par un scrutin, soit par le tirage au sort. Mais sûrs que, si l'on faisait appel au suffrage populaire, leurs noms sortiraient les premiers de l'urne, les révolutionnaires repoussèrent ce mode d'élection et déclarèrent que le tirage au sort fournirait seul le contingent tout entier.

Le mardi 12 mars avait été fixé, dans les Mauges, pour le jour du recrutement. Pendant la semaine qui précéda ce jour néfaste, une violente effervescence mit en rumeur toute la contrée[1]. Les halles de Beaupréau se couvrirent de menaces affichées contre ceux qui annonceraient la conscription. Les cocardes tricolores furent arrachées et foulées aux pieds; ceux qui les portaient, insultés. Des troupes de jeunes gens parcouraient les paroisses et sommaient les municipalités de se prononcer contre la loi. Vainement le district espéra intimider les manifestants en désarmant quelques communes : la population entière s'ameuta; on couvrit de boue les commissaires, qui n'eurent que le temps de s'enfuir; l'un d'eux fut même blessé d'un coup de fusil. A Cholet, une rixe éclata, dans

1. Archives départementales de Maine-et-Loire : Arrêté de la commune de Beaupréau, 6 mars 1793; Lettre du district de Cholet, 4 mars 1793; — Savary, I, 68; — Port, *Vendée angevine*, II, 88 et suiv.

un cabaret, entre des paysans et des gardes nationaux, et le commandant Pochet-Durocher fut atteint à la jambe d'un coup de sabre. Une patrouille fit feu, tua 3 hommes et en blessa 7, dont 5 moururent, le lendemain, à l'hôpital. Ces répressions sanglantes, loin d'effrayer, exaspéraient ; l'agitation croissait d'heure en heure ; le district, en désignant le jour, l'heure et le lieu du tirage, semblait avoir fixé d'avance le jour, l'heure et le lieu de l'insurrection.

Dès l'aube du 12 mars, le tocsin, sonnant au clocher des villages, mit en mouvement toute la population valide des Mauges[1]. Les chemins, qui, des extrémités du district, conduisaient à Saint-Florent-le-Vieil, se couvrirent d'hommes armés ; quelques-uns avaient des fusils, la plupart, des fourches, des faulx et des bâtons. Peu à peu les individus se groupaient et les groupes grossissaient ; chaque village amenait une nouvelle bande, chaque carrefour, une nouvelle troupe. On se reconnaissait, on se saluait, on s'interpellait. Les clameurs étaient bruyantes, presque joyeuses ; les poitrines se soulageaient de la contrainte qui pesait sur elles depuis trois ans. Les visages exprimaient le contentement d'une délivrance prochaine au-

1. Archives départementales de Maine-et-Loire : enquête du juge de paix de Saint-Florent, déposition de René Reullier, 4 juin.

tant que la colère de l'oppression passée. Les cris de : « Vive le Roi! Vive la Religion! A bas la République! » alternaient avec le chant des cantiques et le roulement de quelques tambours. Le soulèvement participait à la fois de la croisade et de la jacquerie : on allait relever les autels de la religion et renverser la tyrannie de la bourgeoisie; l'enthousiasme pieux s'alliait dans les cœurs aux rancunes politiques : c'était la vengeance de Dieu et la revanche des paysans.

Au hameau de la Boutouchère, où débouchaient les chemins d'une vingtaine de paroisses, le rassemblement comptait déjà plusieurs milliers d'hommes[1]. Ils se massèrent en une longue colonne dont les plus résolus prirent spontanément le commandement. Ces chefs improvisés étaient des gens du peuple : fermiers, meuniers, garde-chasse, gabeloux, maréchaux-ferrants; à leur tête s'avançaient un séminariste, Forestier, un chirurgien de village, Cady, et un marchand de tabac, Perdriau.

Depuis une semaine[2], le district de Saint-Florent prévoyait l'imminence de l'attaque et réclamait vainement des secours. Le Département, sur ses instances, avait ordonné de mettre à sa disposition

1. Déposition de R. Reullier et Denecheau, etc.

2. Archives départementales de Maine-et-Loire : Lettre du district de Saint-Florent, 11 mars 1793; — Port, *Vendée angevine*, II, 90 et suiv.

50 dragons de la garnison de Cholet; mais les Choletais ne voulaient pas laisser partir les dragons. Le district avait fait appel à la garde nationale de Montjean : les Montjeanais, menacés eux-mêmes, refusaient de quitter leurs foyers. Réduits à eurs propres forces, les administrateurs ne pouvaient mettre en ligne que quelques gendarmes, 150 gardes nationaux d'une solidité peu éprouvée et 2 couleuvrines. Cependant, à la hâte, ils prirent des mesures de défense : ils se fortifièrent dans les bâtiments de l'ancienne abbaye et firent pointer leurs pièces de manière à balayer les rues qui y montent. La rupture du pont qui traverse l'Èvre au Marillais couvrit la droite de leurs positions; des postes gardèrent l'entrée de la ville; des patrouilles éclairèrent les environs. Il était dix heures du matin, quand les sentinelles du district découvrirent, sur la route de Beaupréau, la colonne qui s'avançait; les corps de garde se replièrent aussitôt sur la troupe rangée en bataille devant la porte principale de l'abbaye[1]. Déjà les paysans remplissaient les rues et se massaient confusément en face du front des patriotes. La largeur d'une petite place séparait seule les deux partis. A ce moment, trois parlementaires se détachèrent de la foule et

1. Archives départementales de Maine-et-Loire : Dépositions précitées, notamment celle de Reullier, Gerfaut, Léridon, Meignan, etc.; — Port *Vendée angevine*, II, 94 et suiv.

sommèrent le district d'ajourner le tirage et de livrer ses armes. Quelques officiers municipaux marchaient à leur rencontre, lorsqu'un coup de fusil éclata; il était tiré, selon la version républicaine, par un insurgé, le maréchal-ferrant Fleury. A cette détonation, les républicains répondent par un coup de canon à mitraille. Ce fut le signal de l'engagement général. D'un élan irrésistible, les paysans se précipitent sur les couleuvrines, assomment les canonniers, enfoncent et culbutent la garde nationale. Une bande tourne l'abbaye, escalade les murs et pénètre, par derrière, dans la cour d'honneur. Administrateurs, gendarmes, gardes nationaux, jettent leurs armes et prennent la fuite; les uns dépouillent leurs uniformes et se cachent dans la ville, les autres cherchent un refuge sur la rive droite de la Loire. Les insurgés, maîtres du terrain, s'emparent du district, pillent la caisse et brûlent, pêle-mêle, dans un feu de joie, les papiers de l'administration et les dépouilles des vaincus. Puis, cet auto-da-fé terminé, les assaillants se dispersent : les plus acharnés fouillent et saccagent les demeures des patriotes ; quelques-uns s'attablent dans les cabarets; la plupart regagnent leurs villages et répandent dans toutes les Mauges la nouvelle de leur victoire.

II

L'attaque de Saint-Florent n'était que l'effet d'un mouvement de colère; les insurgés n'avaient ni plan, ni organisation, ni discipline; leur intention n'était que de renverser le directoire, d'abattre la garde nationale et d'empêcher la conscription. Ce but atteint, chacun tirait de son côté, et le chef-lieu du district restait à la merci du premier qui voudrait s'en emparer.

L'aventure tenta un vieil officier retiré à Saint-Florent depuis plusieurs années, Cesbron d'Argonne[1]. Son zèle royaliste semblait d'assez fraîche date, car, au mois de février, il postulait encore pour être admis, dans les troupes de la République, en qualité de vétéran ; mais le succès des insurgés et vraisemblablement, l'ambition de jouer un rôle important dans les événements qui se préparaient, ravivèrent ses sentiments de royalisme. Quoi qu'il en soit, dans la matinée du 13 mars, il fit battre le

1. Voir déposition de Poirier, Leridon, etc..; procès-verbal des citoyens Tessé, commissaire du département, Renou, procureur-syndic, et Duval, juge de paix, 13 mars 1793.

rappel et rassembla quelques habitants de la ville et quelques insurgés attardés, qui avaient campé dans les prairies du Marillais. Il les harangua, leur montra les périls auxquels ils s'étaient exposés, et leur dépeignit l'horreur des représailles républicaines, prêtes à s'abattre sans pitié sur la contrée. Puisque l'insurrection était un fait accompli, l'unique chance de salut restait d'y persévérer bravement, et d'élire un chef capable de l'organiser et de la diriger.

L'assemblée acclama ses paroles ; mais, lorsqu'il fut question de choisir ce chef, le nom de Cesbron d'Argonne obtint peu de succès : on le savait dur et brutal, et il n'inspirait, malgré le zèle nouveau qu'il déployait, qu'une estime médiocre. Sa candidature fut écartée, et, d'un commun accord, une quarantaine [1] d'hommes se mirent en route pour offrir à Bonchamps le commandement de l'insurrection.

Bonchamps, qui n'avait pas quitté la Baronnière, se montrait plus inquiet que satisfait des événements de Saint-Florent [2]. Sans doute, le drapeau blanc, qu'arborait l'insurrection, était le sien ; mais par qui était-il déployé? par une poignée de paysans sans discipline et presque sans armes qu'écrase-

1. Voir déposition de Poirier.
2. *Mme de Bonchamps*, 13.

raient sans peine les nombreuses armées et les immenses ressources de la République. Était-il généreux d'encourager ces malheureux à une lutte désespérée qui ne pouvait aboutir qu'à un désastre? De plus, il était gentilhomme et respectait son épée; il ne voulait la tirer que pour une guerre courtoise et loyale, et il éprouvait quelque répugnance à la mêler à cette levée de fourches et de faulx d'une bande d'insurgés. Témoins de ces hésitations, les députés n'épargnèrent rien pour les vaincre; ils attestèrent leur résolution inébranlable de persévérer dans la révolte, quelle que dût être son issue, même s'il ne voulait pas être leur chef; ils promirent de lui obéir aveuglément, de ne jamais l'abandonner et de ne déshonorer leur cause ni par des représailles ni par des cruautés. Leurs instances étaient pressantes : Bonchamps finit par se laisser convaincre. Puisque, envers et contre tous ces paysans s'obstinaient à relever, dans les Mauges, le drapeau du roi, pouvait-il, lui, noble et officier, l'abandonner? Si l'insurrection semblait une folie, c'était une de ces folies généreuses à laquelle il eût été peu chevaleresque de se dérober. L'honneur parlait trop haut pour ne pas faire taire les conseils de la raison.

Sa résolution prise, il fit tristement ses adieux à sa famille, à ses deux enfants en bas âge et à sa

femme près de devenir mère et qu'il exposait aux vengeances d'un ennemi sans pitié[1]. « Nous ne devons même pas prétendre à la gloire humaine, leur dit-il, les guerres civiles n'en donnent point. »

Les débuts de son commandement n'étaient pas faits pour atténuer ces impressions fâcheuses. Lorsque ses domestiques lui amenèrent son cheval tout équipé, les paysans ne dissimulèrent pas leur méfiance. Ses hésitations leur faisaient craindre qu'il n'eût l'intention de s'échapper. Pour mieux les rassurer, Bonchamps consentit à renvoyer son cheval[2]. Le drapeau blanc fut déployé et, derrière lui, le nouveau chef se mit en route, à pied, gardé autant qu'escorté par le gros des insurgés. C'est dans cet appareil qu'il fit son entrée à Saint-Florent et descendit dans la maison de l'administrateur Michelin[3], rallié, dès la première heure, à la cause royaliste.

Saint-Florent présentait le spectacle d'un lendemain d'émeute. Le portail de l'abbaye et les maisons voisines montraient, sur leurs façades, les balafres de la mitraille et de la fusillade. Le sang versé n'avait pas été lavé, et des plaques rouges tachaient, çà et là, le pavé des rues. Cachés au fond des caves et dans les combles des greniers, les gen-

1. *Mme de Bonchamps*, 14.
2. *Mme de Bonchamps*, *ibidem*.
3. Déposition de Poirier.

darmes et les gardes nationaux tremblaient encore de frayeur; les bourgeois, des fenêtres de leurs demeures barricadées, contemplaient avec stupeur les figures énergiques et les armes étranges de ces paysans, hier leurs victimes, aujourd'hui leurs maîtres. Ceux-ci, du reste, la première fureur du combat calmée, n'avaient ni pillé les maisons, ni maltraité les habitants et se contentaient de se promener en armes à travers la ville, aussi fiers qu'embarrassés de leur victoire. Mais, s'ils ne saccageaient pas la malheureuse cité, ils se souciaient encore moins de la protéger. Cette absence de police était mise à profit par les pêcheurs et les contrebandiers de la rive bretonne; sur leurs barques plates, ils passaient la Loire en bandes et dévastaient le mobilier des habitations patriotes.

Le premier souci de Bonchamps fut d'apaiser les vainqueurs et de rassurer les vaincus, au moyen d'une scène quelque peu théâtrale[1]. Il fit annoncer au son du tambour que tous les patriotes qui se rendraient seraient épargnés, et lorsque, sur la foi de cette promesse, la plupart se furent décidés à quitter leurs cachettes, on les conduisit devant le front des insurgés, rangés en bataille dans la cour de l'abbaye. Dès qu'ils parurent, Bonchamps, Michelin et Cesbron d'Argonne crièrent ensemble :

1. Voir, notamment, déposition de Grenier.

« Grâce aux citoyens qui ont paru ! » paroles de pardon que toute la troupe répéta. On fit jurer aux patriotes de ne jamais porter les armes contre Bonchamps, et ils furent remis en liberté.

Cette réconciliation fut consacrée par une cérémonie religieuse[1]. Les cloches appelèrent tous les habitants dans l'église où un *Te Deum* fut chanté; après la bénédiction du drapeau blanc par le curé insermenté Gruget, l'assistance se forma en procession. En tête étaient portés la croix et le drapeau blanc, les deux emblèmes de cette manifestation à la fois religieuse et militaire; la troupe en armes encadrait les femmes en prières; le roulement des tambours accompagnait le chant des psaumes. Le cortège fit le tour de la ville et, après une station à la chapelle des Sœurs, regagna l'église; la croix fut rétablie dans le sanctuaire; le drapeau blanc, arboré au sommet du clocher.

La sécurité rétablie, Bonchamps s'occupa d'organiser sa petite armée. Les insurgés furent répartis entre quatre compagnies qui s'exercèrent sans relâche. Des patrouilles et des corps de garde mirent la ville à l'abri des maraudeurs. L'abbaye, avec les hautes terrasses flanquées de tours qui dominent le cours de la Loire, servit de place d'armes et de forteresse. Bonchamps y établit une garnison et y

1. Déposition de Grenier, Léridon, Macé.

mit en batterie les 2 couleuvrines montées sur de nouveaux affûts. Il activait ces préparatifs, lorsqu'un cavalier vint, à toute bride, lui annoncer un nouveau succès des insurgés.

· Le gros bourg de Montjean[1], construit sur une éminence isolée, au bord de la Loire, formait, au milieu des campagnes soulevées, comme un îlot républicain, et se fiait, pour sa défense, à sa garde nationale, qui comptait 300 hommes bien armés, et possédait 1 canon. Cette force, avertie que des bandes nombreuses se montraient dans la commune voisine de la Pommeraye, résolut de prendre l'offensive. Le 14 mars, au matin, elle entrait en campagne, et gravissait les pentes boisées du plateau sur lequel est situé la Pommeraye, lorsqu'une violente fusillade l'assaillit en tête et en flanc. Le désordre se mit aussitôt dans ses rangs. Surpris par l'ennemi qu'ils avaient cru surprendre, les républicains se débandèrent; leur canon resta embourbé dans un chemin creux; les fuyards regagnèrent à toutes jambes leurs gites, où ils n'essayèrent même pas de se défendre. Évacuant à la hâte le bourg, ils cherchèrent un asile dans les îles et sur l'autre rive du fleuve.

Avec Montjean tombait la dernière position répu-

1. Archives départementales de Maine-et-Loire : Lettre du maire Villain du 15 mars; déposition de Lefèvre; — Port, *Vendée angevine*, II, 147 et suiv

blicaine dans les Mauges. Partout le tocsin sonnait, et les paysans s'armaient. C'était l'explosion simultanée des colères qui couvaient depuis trois ans dans tous les cœurs, et dont la prise de Saint-Florent avait été le boute feu ; la révolte éclatait de proche en proche, comme une traînée de poudre. Aucun autre concert que la communauté d'opinions et de haines, nul plan arrêté d'avance, nulle tactique. Chaque canton s'insurgeait spontanément, choisissait des chefs séparés et se ruait d'instinct sur le poste républicain le plus voisin. Les paysans de Montrevault attaquaient Clisson ; ceux de Champtoceaux, la ville d'Ancenis. Les habitants de Beaupreau prenaient pour chef un ancien officier noble, Gigot d'Elbée ; ceux des environs de Jallais, deux hommes du peuple, le marchand de tabac, Perdriau, et le voiturier Cathelineau.

Dès le matin du 13 mars, Perdriau et Cathelineau avaient soulevé les paroisses de la Poitevinière et de Pin-en-Mauges[1] et emporté, dans la même journée, le bourg de Jallais et la ville de Chemillé. Le lendemain, les deux chefs, renforcés par une nouvelle bande, celle du garde-chasse Stofflet, marchèrent sur Cholet. La garde nationale et un escadron de dragons les attendaient en bataille sur

1. *Mme de la Bouère*, 18 et suiv. ; — Savary, I, 69 et suiv. ; — La Siccotière, *le Curé Cantiteau*.

la lande de Pagannes. Le combat ne fut ni long ni disputé. Les premiers coups de canon renversèrent le procureur-syndic Beauveau, qui était l'âme de la résistance ; les dragons tournèrent bride ; l'infanterie fut enfoncée. Entrés dans la ville pêle-mêle avec les fuyards, les paysans mirent le siège devant le château où s'étaient réfugiés quelques combattants : il capitula dans la soirée. Les insurgés, y ayant laissé une garnison, se dirigèrent, le 16, sur Vihiers. Le district avait eu le temps de rassembler de la cavalerie, de l'artillerie et 2 ou 3.000 gardes nationaux. Cette petite armée se porta au-devant des rebelles et les rencontra près du bourg de Coron : elle fut complètement battue et dispersée. Tous les canons, parmi lesquels se trouvait une pièce qui fut plus tard fameuse sous le nom de *Marie-Jeanne*, tombèrent au pouvoir des vainqueurs; la déroute républicaine ne s'arrêta qu'à Saumur. Les trois chefs prirent possession de Vihiers, qui leur fut abandonné sans résistance.

III

Tandis que l'insurrection prenait de jour en jour plus de consistance et de développement, le Département, revenu de sa première surprise, préparait en toute hâte les moyens de la combattre [1]. Le conseil général se déclara en permanence et nomma un Comité de défense. Les députés à la Convention eurent mission de réclamer d'urgence des troupes et des officiers; en attendant, on appela les gardes nationaux des districts qui n'avaient pas pris part à la révolte, on implora le secours des départements voisins, on réquisitionna le vieux général Wittinghoff, qui se trouvait de passage à Angers. Enfin, tandis que ces renforts s'organisaient, le Département mit en mouvement les forces dont il disposait et lança à travers les Mauges une colonne de gendarmes et de gardes nationaux.

Chalonnes, la seule ville entre le Layon et la Divatte qui n'eût pas été occupée par les insurgés,

1. Archives départementales de Maine-et-Loire : Délibération du conseil général et du Département, mars 1793; — Chardon, *les Vendéens dans la Sarthe*, I, 12 et suiv.

servit de lieu de concentration aux troupes républicaines. Leur commandant, Gauvilliers[1], en partit, le 16 mars, pour se porter sur Montjean, qui ne fut pas défendu ; on retrouva, cachée dans un champ de genêts, la pièce perdue au combat précédent; aucun ennemi n'apparaissait, et la colonne n'avait à lutter que contre les intempéries du ciel et la boue des chemins. Enhardi par l'inaction des insurgés, Gauvilliers gravit le plateau, pilla la Pommeraye, Saint-Quentin, le Pin-en-Mauges, et se présenta, dans la soirée du 17, devant Jallais. Il trouva le bourg occupé[2]. Un ancien officier, Gazeau de la Bouère, avait rassemblé les paysans du voisinage et montrait l'intention de s'y défendre. Certains symptômes de découragement se manifestaient déjà dans les rangs des gardes nationaux ; les marches devenaient très pénibles sur un sol détrempé par des pluies torrentielles, les communications étaient difficiles et un parti d'insurgés avait enlevé le convoi de ravitaillement ; les soldats se trouvaient harassés, affamés, et isolés au centre d'une région sauvage et hostile. Pour comble de

1. Archives départementales de Maine-et-Loire : Séance du conseil général, 18 et 19 mars 1793 ; Lettre de d'Elbée au commandant de la Poitevinière, 17 mars ; Lettre de la Poitevinière au commandant de Jallais, 17 mars; *Mme de La Bouère*, 33 et suiv. — Port, *Vendée angevine*, II, 153 et suiv.

2. Les patriotes occupèrent et pillèrent le château situé hors du bourg. — Port, *Légende de Cathelineau*, 188.

malheur, l'infanterie se prit de querelle avec la cavalerie et les deux troupes faillirent en venir aux mains. Ce fut la fin de l'expédition ; la colonne républicaine, complètement démoralisée, décampa pendant la nuit et regagna Angers en toute hâte; toutefois un détachement surprit Chemillé et délivra un certain nombre de prisonniers.

La peur, cette fois, avait été bonne conseillère. Cette retraite précipitée sauva les patriotes que Perdriau, Stofflet, Cathelineau et d'Elbée menaçaient déjà en tête et sur le flanc droit[1], tandis que Bonchamps se préparait à les assaillir par derrière.

Ce chef, prévenu, dès le 16 mars, de la marche de Gauvilliers, s'était rendu à la Pommeraye[2] pour s'y mettre à la tête du rassemblement qui avait battu les Montjeanais; mais les insurgés, après leur succès, s'étaient dispersés; il n'y trouva que des forces insuffisantes. On lui remit seulement un message qui annonçait la prise de Cholet et le prochain retour de bandes victorieuses vers la Loire. Après avoir reconnu l'ennemi, il tourna bride et revint à Saint-Florent où il se hâta de compléter l'organisation de son armée. Le lendemain, qui était

1. Archives départementales : Lettre de d'Elbée, précitée; Déposition de la femme Lamandé.
2. Archives départementales de Maine-et-Loire : Déposition de Grenier, Lefèvre, Oger, Poirier, etc.

un dimanche, les soldats des quatre compagnies de Saint-Florent furent convoqués pour nommer leurs officiers. L'élection se fit dans la nef de l'église. Cesbron d'Argonne, monté en chaire, proposa les noms que toute l'assistance acclama. Michelin fut choisi pour commandant en chef; Cesbron d'Argonne eut le grade de major, les capitaines furent le procureur fiscal Chicoteau, l'huissier Guérif, le commis Barré et le cirier Poterie; les lieutenants : le serrurier Paviot, le greffier Gazeau, le maçon Marsaut et Lefèvre. La petite armée était prête à entrer en campagne, lorsqu'on apprit la disparition soudaine de l'ennemi.

Cette nouvelle n'arrêta pas la marche des divers détachements d'insurgés ; au contraire, la rapide et facile invasion des républicains leur démontrait la nécessité de combiner leurs mouvements et de fermer l'accès de la contrée, en s'emparant de Chalonnes. En conséquence, Cathelineau, Perdriau, Stofflet, d'Elbée et Bonchamps continuèrent leur mouvement et, le 21 mars, opérèrent leur jonction à Saint-Laurent-de-la-Plaine[1]; le lendemain, dès l'aube, le camp fut levé, et l'on marcha sur Chalonnes.

Ce premier rassemblement général, qui pouvait s'élever à 15 ou 18.000 hommes, n'avait guère

1. Déposition de Hervé et Martin.

d'une armée que le nombre[1]. En tête s'avançaient les chefs, escortés par une centaine de cavaliers sans selles, les pieds chaussés de cordes en guise d'étriers; 15 ou 20 canons de tous calibres suivaient, quelques-uns montés sur affûts, les autres traînés sur des charrettes attelées de bœufs ; puis venaient 3 ou 4.000 fantassins armés de fusils. Derrière cette avant-garde qui, seule, avait quelque apparence militaire, cheminait la multitude des paysans, brandissant des faux, des fourches et des bâtons. Cette masse marchait sans ordre ni rangs; elle pressait ou ralentissait le pas, s'égarait dans les chemins de traverse, débordait dans la campagne, s'arrêtait dans les fermes, quittait et reprenait la marche à sa fantaisie. Quelques cavaliers serraient les traînards, ramenaient les isolés et s'efforçaient de rassembler, comme un troupeau, cette cohue de paysans.

Il était midi, lorsque l'avant-garde atteignit les hauteurs qui dominent Chalonnes vers le sud. Deux prisonniers furent envoyés en parlementaires : on fit halte au pied d'un calvaire pour attendre leur retour. L'un des prêtres qui s'étaient joints aux insurgés, l'abbé Barbotin, célébra la messe et bénit les combattants.

1. Archives départementales de Maine-et-Loire : Comité de surveillance révolutionnaire d'Angers ; Déposition de Macé, Menuau, Robin, La Crolle, etc.; Port, *Vendée angevine*, II. 161 et suiv.

Chalonnes, construite au confluent de la Loire et du Layon et couverte, au levant, par la rivière, au nord, par le fleuve, était en état de résister, sinon à un siège, du moins à un assaut[1]. Le Département, comprenant l'importance de ce poste avancé dans les Mauges, y avait jeté à la hâte tout ce qu'il avait pu rassembler de gardes nationaux. Grâce à ces renforts, la garnison comptait plus de 4.000 hommes suffisamment armés, bien approvisionnés, et soutenus par le feu de 5 pièces d'artillerie. Les rues barricadées, les murs crénelés, les maisons fortifiées leur permettaient de se défendre, avec quelque espoir de succès, contre les bandes indisciplinées des assaillants. Mais le meilleur auxiliaire des insurgés, la peur qui les précédait, avait déjà pénétré dans la ville : elle grossissait outre mesure leur nombre et leur audace ; elle dissolvait les courages et paralysait la défense dès avant l'attaque. L'arrivée des parlementaires acheva d'abattre les velléités de résistance. Les Chalonnais, quelle que fût leur ardeur patriotique, tenaient moins à leurs opinions qu'à leur vie, et craignaient les royalistes encore plus qu'ils n'aimaient la République. A la gloire de s'ensevelir sous les ruines de leur cité, ils préférèrent l'expédient moins hono-

1. Port, *Vendée angevine*, II, 162 et suiv. ; — Vial, *Causes de la guerre et discours.*

rable, mais plus avantageux, d'une capitulation qui sauvegarderait leurs biens et leurs personnes.

Les parlementaires, introduits devant le conseil de défense, y donnèrent lecture de la sommation qui était rédigée en termes à la fois pleins de menaces et de promesses.

Après cette lecture, les avis se partagèrent. Le maire, Vial, et les commandants de la garde nationale voulaient défendre la ville à outrance, mais la majorité des officiers municipaux imposa la capitulation. Chacun, dès lors, ne songea plus qu'à son talent. Vial, hué par la foule, s'échappa dans un canot, les révolutionnaires les plus compromis se sauvèrent, les gardes nationaux se débandèrent et s'enfuirent sans même emmener les canons qui furent précipités dans la Loire. Dans l'espace d'une heure, la soumission était complète, et la ville attendait ses vainqueurs.

Les parlementaires, revenus aux avant-postes, y trouvèrent Bonchamps qui les fit monter en croupe derrière deux de ses cavaliers et entra aussitôt dans Chalonnes. La capitulation fut religieusement observée. Les paysans montrèrent une modération d'autant plus méritoire que les Chalonnais ne leur en avaient pas donné l'exemple. Aucun habitant ne fut maltraité ni inquiété ; aucune maison ne fut saccagée, sauf celle du maire, Vial, sectaire

farouche, qui avait pris la fuite. Les vainqueurs se contentèrent de désarmer les gardes nationaux et de réquisitionner des vivres.

Le but de l'expédition atteint, les divisions royalistes se séparèrent. Chalonnes fut évacué. Une colonne regagna le district de Cholet, le reste se replia sur Montjean et de là, regagna Saint-Florent[1]. Le rassemblement, revenu à son point de départ, se dispersa. Après avoir délivré les Mauges et abattu la tyrannie révolutionnaire, les paysans regardaient leur besogne comme terminée : il fut impossible de les retenir plus longtemps sous les drapeaux. Chacun d'eux était pressé de revoir son village et d'échanger le fusil contre la charrue. A peine parvint-on à retenir assez d'hommes pour fournir quelques postes d'observation. Les chefs, ainsi abandonnés, après s'être partagé les canons et les armes conquises sur le champ de bataille, retournèrent dans leurs cantons.

1. Port, *Vendée angevine*, II, 168 ; — Archives départementales de Maine-et-Loire ; dépositions précitées de Robin, La Crolle et autres ; — Lettre de la municipalité de Montjean, 27 mars.

IV

Cependant l'appel adressé par les administrateurs de Maine-et-Loire aux patriotes des départements voisins avait été entendu, et, dès la fin de mars, l'Orne, la Sarthe, l'Indre-et-Loire, l'Eure-et-Loir, la Mayenne, etc..., équipaient et mettaient en route de nombreux bataillons de volontaires[1]. Les routes d'Angers et de Saumur se couvrirent de gardes nationaux en marche. L'enthousiasme était d'autant plus vif que l'expédition semblait devoir être moins meurtrière. Nul ne pensait qu'une poignée de paysans put opposer une résistance énergique aux masses qui s'avançaient sous le drapeau révolutionnaire. On comptait que les Mauges seraient vaincues presqu'aussitôt qu'attaquées, et que la victoire rapporterait plus de profits que de périls. Certains des cantons qu'on allait envahir étaient renommés pour leur aisance et leurs vignobles. Les patriotes comptaient bien satisfaire à la fois leur haine des aristocrates et leur amour du butin : ils

1. Chardon, *les Vendéens dans la Sarthe*, I, 12.

s'enrichiraient, en exterminant les ennemis de la nation, et sauveraient la patrie, en buvant du vin d'Anjou[1].

Un général, moins vieux et plus actif que Wittinghof, Leygonier, prit le commandement provisoire de ces troupes et les disposa de manière à cerner entièrement le territoire insurgé. Trois mille gardes nationaux d'Angers, après avoir dégagé Ancenis, garnirent la rive droite de la Loire. Une seconde division, retranchée dans le bourg de Saint-Lambert, couvrait Angers, défendait la ligne de Layon et se reliait, par des postes échelonnés de lieue en lieue, à la troisième division qui occupait Vihiers et gardait la route de Saumur. Divers corps, en voie de concentration dans les districts limitrophes des Deux-Sèvres, complétaient l'investissement[2].

Le Ministre de la Guerre, Beurnonville, ne déploya pas moins de zèle. Des deux armées qu'il pouvait opposer aux rebelles, l'une, celle des côtes, ne comptait que quelques régiments disséminés depuis l'embouchure de la Seine jusqu'à celle de la Gironde; l'autre, l'armée de l'intérieur, n'existait guère que sur le papier. Beurnonville rappela

1. *Affiches d'Angers*, 30 mars 1793; — Chardon, *les Vendéens dans la Sarthe*, I, 12 et suiv.

2. *Affiches d'Angers*, 25 et 30 mars, 3 et 10 avril; — Archives de la guerre, armée des côtes, mars 1793; — Port, *Vendée angevine*, II, 255 et *passim*.

en toute hâte des frontières 15 ou 20 bataillons; en attendant leur arrivée, qui ne pouvait être très prochaine, il détacha immédiatement de la garnison de Paris et des environs, le 16e dragons, la 35e brigade de gendarmerie, le bataillon des vainqueurs de la Bastille et le 1er bataillon des piquiers. La direction des opérations contre les rebelles fut confiée au général en chef de l'armée de l'intérieur, Berruyer[1].

La Convention, de son côté, se préoccupa d'organiser les supplices[2]. Dans sa séance du 19 mars, elle mit hors la loi tous les insurgés qui ne se soumettraient pas dans les vingt-quatre heures. Une Commission militaire devait juger ceux qui seraient pris les armes à la main; les autres comparaîtraient devant le tribunal criminel. Distinction, du reste, plus spécieuse qu'utile,car les deux juridictions procédaient d'une façon aussi sommaire. L'attestation de deux témoins suffisait à prouver l'accusation; l'unique peine était la mort; l'exécution avait lieu sans délai; l'État confisquait les biens du condamné.

Berruyer prit possession de son commandemen vers la fin de mars[3]. Officier de fortune, à cheveux

1. *Journal militaire*, 1793 : Mouvements de troupes du 20 au 30 mars; — *Moniteur*, mars 1793; — *Documents inédits de l'histoire de France: Actes du Comité de Salut public*, II, 160.
2. *Moniteur* du 21 mars, séance de la Convention du 19.
3. Savary, I, 149.

blancs, il ne manquait ni de courage ni d'expérience; mais les grades inférieurs où il avait vieilli ne le préparaient nullement à un commandement en chef. Il connaissait mieux l'exercice que la stratégie et semblait plus apte à diriger une manœuvre qu'à dresser un plan de campagne. Néanmoins, les dispositions qu'il ordonna étaient sans doute inspirées par la configuration même des lieux, car elles furent imitées par tous les généraux républicains qui lui succédèrent.

Le plateau où se cantonnait l'insurrection n'était alors accessible que par deux voies praticables[1]. L'une, partant de Saumur, traversait Doué, Vihiers, Cholet et, pénétrant dans le Bas-Poitou, aboutissait au port des Sables-d'Olonne ; l'autre, venant d'Angers, franchissait la Loire aux Ponts-de-Cé, le Layon, au Pont-Barré et rejoignait la première à Nuaillé ; un embranchement reliait directement les Ponts-de-Cé à Vihiers, en deçà du pays insurgé. Ces voies de pénétration ne desservaient que les districts d Angers, de Vihiers et de Cholet. Elles ne touchaient même pas celui de Saint-Florent que perçait seulement un réseau inextricable de chemins creux ; mais, au nord, la route d'Angers à Nantes, qui borde la rive droite de la Loire, le longeait depuis Saint-Georges jusqu'à Oudon.

1. Savary, I, 14 et suiv.

Sur chacune de ces trois routes opérait une colonne. La première, que Berruyer commanda lui-même, devait déboucher de la route d'Angers et emporter Chemillé, pendant que la seconde, sous les ordres de Leygonier, s'avancerait, par la route de Saumur, sur Cholet ; Gauvilliers, à la tête de la troisième, avait ordre de forcer le passage de la Loire et d'attaquer Saint-Florent et Beaupreau. Enfin, une quatrième colonne, en formation dans le département des Deux-Sèvres, coupait la retraite aux rebelles et, au besoin, pouvait prendre les Mauges à revers[1]. On comptait que l'insurrection, investie de toutes parts, serait rapidement étouffée sous l'étreinte du cercle de baïonnettes qui allait se refermer sur elle.

Les premiers jours d'avril se passèrent en préparatifs et, dans la seconde semaine, les colonnes, leur concentration terminée, entrèrent simultanément en campagne.

Gauvilliers commença son mouvement le 10 avril. Ses troupes, embarquées sur les bateaux plats en usage dans cette région, au port d'Ingrandes, traversèrent la Loire et prirent pied sans obstacle sur la rive gauche, à 6 ou 7 kilomètres en amont de Saint-Florent.

1. Savary, I, 150 et 151 ; — Laboutetière, *le Chevalier de Sapineau*, 51; — Archives de la guerre, Armée des côtes, avril 1793.

Bonchamps, prévenu trop tard, n'avait pas eu le temps de s'opposer à ce débarquement[1] ; le petit nombre d'insurgés qui restaient sous les armes, se trouvaient disséminés depuis Montjean jusqu'à Champtoceaux, sur un front de 10 lieues. A la hâte, il fit battre le rappel, ressembla les compagnies de Saint-Florent, les paysans des paroisses voisines, quelques renforts amenés de Saint-Laurent-de-la-Plaine par le chirurgien Cady, et, à l'aide de ces forces improvisées, essaya de couvrir Saint-Florent Le chemin que suivait Gauvilliers, débouchant d'une vallée marécageuse, longe, près du Mesnil, les dernières pentes du plateau des Mauges. Les insurgés prirent position à l'issue de cette sorte de défilé. A peine y étaient-ils arrivés, que l'ennemi parut. Le combat ne fut ni très long ni très opiniâtre. Après une première décharge, les républicains abordèrent résolument le bourg du Mesnil à la baïonnette. Devant cette charge, les rebelles, encore mal armés et sans consistance, lâchèrent pied. Les deux canons, qu'ils avaient traînés jusque là, furent pris. Tout ce que purent faire les chefs, ce fut d'empêcher la déroute et de diriger la retraite, en assez bon ordre, sur Beaupreau. Le soir même, Gauvilliers entra à Saint-Florent et y abattit le drapeau blanc. Les royalistes avaient déjà pris la

1. *Affiches d'Angers*, 11 et 13 avril 1793; — Beauvais, 33.

fuite. Les gardes nationaux se répandirent dans la campagne, pillant et brûlant les habitations des fugitifs. Un détachement remonta les bords de l'Èvre et poussa jusqu'à la Baronnière.

« Mon mari, raconte Mme de Bonchamps[1], m'avait fait dire de me rendre avec mes enfants à Beaupreau, parce que l'ennemi se dirigeait vers la Baronnière. Le tocsin sonnait, je n'eus que le temps de me sauver à la hâte. Je fus obligée de prendre les chevaux des fermiers, tous les nôtres ayant été saisis par les républicains, je plaçai mes enfants dans l'un des paniers attachés sur le dos des chevaux, avec quelques joujoux pour les empêcher de crier ; l'autre panier fut rempli de poudre, de fusils, de pistolets appartenant à mon mari. Le cheval qui portait mes enfants, ayant été effrayé, s'emporta et les renversa. L'effroi que me causa leur danger fut tel que, deux jours après, je fis une fausse couche de cinq mois. Pendant les deux premiers jours qui précédèrent ce cruel accident, je fus obligée de continuer la route, de rester à cheval et, malgré les plus vives douleurs, d'affecter une grande tranquillité afin de ne pas décourager les paysans. J'arrivai à la Gaubretière, en Poitou, chez Mme de Boisy, où je reçus les plus tendres marques d'affection. Je fus à toute extrémité, je

1. *Mme de Bonchamps* (Ed. Lescure), *Mémoires*, 20.

ne dus ma guérison qu'aux soins qui me furent prodigués. »

Les gardes nationaux se vengèrent sur le château qui fut réduit en cendres. Gauvilliers lui-même nettoya la vallée de la Loire, occupa Liré, Champtoceaux[1], et y fit sa jonction avec les bataillons nantais qui avaient traversé le fleuve en aval.

Pendant ce temps, Berruyer, avec les troupes rassemblées à Saint-Lambert, attaquait vigoureusement l'autre face du pays insurgé. Le 11 avril, ce général avait mis en marche sa petite armée divisée en deux colonnes : l'une, qu'il commandait lui-même, se porta directement sur Chemillé; l'autre, aux ordres de son lieutenant Duhoux, fit route par la Jumellière. D'Elbée, Perdriau, et Cathelineau, avertis de ce mouvement, s'étaient jetés en toute hâte dans Chemillé et occupaient, sur la rive droite de l'Hyrôme, le bord d'un plateau défendu par les ravins profonds et escarpés de la rivière; leur artillerie balayait la route et les pentes de la vallée ; en arrière, l'église et les maisons du bourg Saint-Pierre servaient de réduit. Berruyer, arrivé vers midi en face de cette position, lança aussitôt ses bataillons à l'assaut. Trois

1. Archives départementales de Maine-et-Loire : Registres des délibérations du district de Saint-Florent, 12, 16 et 17 avril 1793 *Affiches d'Angers*, 19 avril.

fois, les républicains entraînés par les vieux soldats de la 35e division de gendarmerie, franchirent l'Hyrôme et tentèrent d'escalader le plateau, trois fois, ils furent rejetés au fond du ravin. Vers deux heures, l'arrivée de la seconde colonne détermina un nouvel effort. Tandis que Berruyer et Duhoux renouvelaient l'attaque de front, le général Menou remonta l'Hyrôme, força le pont de Béziguon, qui n'était que faiblement gardé, pénétra dans Chemillé qu'il incendia, et prit les hauteurs à revers. Mais les royalistes ne se découragèrent pas : abandonnant leur artillerie, ils se retranchèrent dans le bourg Saint-Pierre et ouvrirent, par les fenêtres des maisons et les meurtrières du clocher, un feu de mousqueterie si violent que les républicains, encore une fois, reculèrent. Ce combat acharné durait depuis six heures ; la nuit tombait ; Duhoux et Menou étaient blessés et la panique se mettait parmi les soldats [1]. Berruyer ordonna la retraite et se replia sur Saint-Lambert, emmenant, comme trophées, 5 ou 6 canons et une centaine de prisonniers républicains délivrés.

Les royalistes couchèrent sur le champ de bataille, mais leurs pertes étaient cruelles : Per-

1. Chardon, *Vendéens dans la Sarthe*, I, 19 ; — Archives de la Guerre : Armée des côtes, avril ; — Beauvais, *Mémoires*, 31 et 32 ; — Savary, I, 153 et suiv. ; — Port, *Légende de Cathelineau*, 205.

driau et plusieurs braves officiers avaient été tués, nombre d'autres, blessés. Ils avaient perdu leur artillerie et épuisé leur provision de poudre. Enfin, la victoire de Gauvilliers et les progrès de la colonne de Leygonier, qui, malgré quelques échecs partiels, s'était emparée de Coron et menaçait Vezins, les mettait en péril d'être cernés dans Chemillé. Dans la journée, ils évacuèrent le bourg. Saint-Pierre et rétrogradèrent jusqu'à Beaupreau.

Les vaincus du Mesnil les y avaient précédés. Cathelineau, d'Elbée, Stofflet, Gazeau de la Bouère, tinrent conseil avec Bonchamps, Cady et Forestier [1]. La situation était critique; chaque courrier annonçait de nouveaux progrès des républicains ; les incendies, allumés par la colonne de Gauvilliers, rougissaient l'horizon. Les troupes étaient découragées, l'artillerie, perdue, les munitions, presque épuisées. La délibération fut tumultueuse. Plusieurs chefs voulaient tenter la chance d'une dernière bataille et marcher immédiatement à l'ennemi ; les autres regardaient la partie comme irrémédiablement compromise; ils parlaient de dissoudre l'armée et de pourvoir chacun à son salut. Les têtes s'échauffèrent et des provocations furent échangées. Bonchamps, qui, dans ce désarroi,

1. Savary, I, 161 ; — *Journal de Maine-et-Loire*, du 12 avril 1893, note de Gazeau de la Bouère ; — *Mme de Bonchamps* (Ed. Lescure) 15.

conservait tout son sang-froid, combattit également ces deux mesures extrêmes. Il exposa qu'il ne fallait ni affronter l'ennemi avec des troupes découragées, ni abandonner la partie, mais se replier en bon ordre derrière la Sèvre. Le bourg de Tiffauges, adossé aux districts insurgés de la Vendée et de la Loire-Inférieure, près de la jonction des chemins de Mortagne, de Cholet et de Beaupreau, offrait une position de retraite excellente où les insurgés se reposeraient, se ravitailleraient, et se renforceraient. Ils pourraient ensuite, suivant l'occasion, soit attendre les républicains derrière de bonnes lignes de défense, soit choisir leur terrain d'attaque. C'était le seul plan raisonnable : la majorité des chefs s'y rallia. Dans la nuit, d'Elbée fit évacuer Cholet [1], et, le lendemain, la masse des insurgés s'écoula rapidement par le chemin de Montfaucon et de Tiffauges.

Cette retraite livrait les Mauges aux troupes républicaines qui n'en profitèrent que pour piller la contrée. Les réquisitionnaires, répandus dans la campagne, enlevaient tout ce qui était à leur convenance : linge et sacs de blé, mobilier et bestiaux ; les routes s'encombraient de charrettes chargées de butin. Berruyer essayait vainement de réprimer ou, au moins, de modérer les dévastations. Un tel

Savary, I, 156 et 157.

désordre paralysait la marche des colonnes: les opérations militaires étaient abandonnées pour la maraude. La colonne de Berruyer s'attardait inutilement dans Chemillé; celle de Leygonier n'osait même pas entrer dans Cholet, cependant sans défense, et jetait une simple avant-garde dans le château de Bois-Grolleau. Gauvilliers se contentait d'étendre ses ravages dans le district de Saint-Florent. Une semaine s'écoula dans cette inaction et, lorsque le 19 avril, Berruyer, ayant donné l'ordre à Leygonier de s'emparer de Cholet et, à Gauvilliers, d'occuper Beaupreau, marcha lui-même sur Jallais, l'heure opportune était passée[1]. Un nouvel adversaire entrait en ligne, les royalistes reprenaient partout l'offensive, et les colonnes républicaines, engagées au milieu des Mauges, se trouvaient à leur tour attaquées et compromises.

1. Archives départementales de Maine-et-Loire : Lettre des membres du Conseil défensif, 5 avril, et du Conseil municipal de Laigle, 5 avril; — Port, *Légende de Cathelineau*, 200 et 208; — Chardon, *les Vendéens dans la Sarthe*, *passim*; — Savary, I, 161.

CHAPITRE IV

CAMPAGNE DU POITOU

I

La colonne qui, sous le commandement de Quétineau, opérait dans les Deux-Sèvres et liait ses mouvements à ceux de Berruyer, n'avait d'abord rencontré aucune résistance[1]. Les cantons qu'elle traversait semblaient complètement pacifiés par la dure répression qui avait suivi l'insurrection d'août 1792 ; les royalistes les plus énergiques étaient morts ou en fuite ; les autres s'étaient soumis, sinon convertis ; l'insurrection même des districts limitrophes de Maine-et-Loire n'avait pu les décider à reprendre les armes. Quétineau occupa Bressuire sans coup férir et, continuant sa marche, campa, le 12 avril, sur les hauteurs des Aubiers. Cette apparition soudaine de la colonne républicaine produisit un effet contraire à celui qu'on attendait. Les paysans espéraient éloigner, par leur soumission, la guerre civile ; lorsqu'ils virent qu'elle

1. *Mme de La Rochejacquelin* (éd. 89), 116 et suiv.

venait les chercher jusque dans leurs foyers, ils n'hésitèrent plus à la soutenir. Dans la nuit, quinze ou vingt communes se soulevèrent et choisirent pour chef, un jeune homme de vingt ans, Henri de la Rochejacquelein. Le coup d'essai de ce général improvisé fut un succès éclatant. Quétineau, attaqué et forcé dans son camp, perdit trois canons, beaucoup d'hommes, et se replia en désordre sur Bressuire. La Rochejacquelein eut la sagesse de ne pas le poursuivre. Avec cet instinct de la guerre qui peut quelquefois suppléer à l'expérience, il comprit qu'il valait mieux se porter sans retard au secours des insurgés de Maine-et-Loire. Il leur expédia aussitôt un courrier et leur offrit de se joindre à eux pour accabler la colonne de Leygonier.

La nouvelle de cette victoire inattendue releva le courage des paysans. Ce secours non seulement doublait leurs forces et leur procurait les munitions et l'artillerie dont ils avaient besoin, mais il était si opportun, dans la détresse où l'armée se trouvait réduite, qu'il leur semblait l'effet d'une intercession providentielle.

On résolut[1] de prendre aussitôt l'offensive. Depuis huit jours les trois colonnes républicaines engagées

1. Archives départementales de Maine-et-Loire. Dépêche reçue par le Comité de surveillance d'Angers ; — Déposition de Guérard ; — *Mémoires de Pierre Devaud; Affiches d'Angers*, 22 avril.

dans les Mauges, y avaient fait peu de progrès. Sur la route de Saumur, le gros des forces de Leygonier était disséminé entre Coron et Vezins. Une avant-garde seule tenait le château du Bois-Grolleau, aux portes de Cholet. Au centre, Berruyer s'avançait de Chemillé vers Jallais. A l'aile droite, la colonne de Gauvilliers, après avoir nettoyé les bords de la Loire, marchait maintenant sur Beaupreau.

Les royalistes prirent leurs dispositions pour se jeter en masse sur chacune de ces colonnes et les battre séparément, avant qu'elles n'eussent opéré leur jonction. En conséquence, tandis que Bonchamps demeurait en observation à Montfaucon, Cathelineau, d'Elbée, Stofflet et La Rochejacquelein se concentrèrent à Cholet et assaillirent vigoureusement Leygonier[1]. Celui-ci, surpris par le retour inattendu des insurgés, se fit battre en détail: la garnison du Bois-Grolleau capitula le lendemain.

Les chefs vendéens ne s'attardèrent point à poursuivre les fuyards. Leurs bandes ralliées aussitôt, ils se portèrent sur Beaupreau. Gauvilliers l'occupait depuis le 20 avril et s'y était rapidement retranché.

La ville s'étage sur le versant d'un coteau qui descend jusqu'au bord de l'Èvre. La rivière, en

1. Le 19 avril. — Savary, I, 164; — *H. de La Rochejacquelin et la guerre de Vendée*, 37.

avant, dessine un fossé large et profond, que la route de Cholet franchit sur les arches d'un pont de pierre. Les républicains avaient fortement barricadé ce pont, que flanquaient, d'un côté, les terrasses du château, de l'autre, les constructions massives du collège. L'artillerie, en bonne position, dominait la vallée et foudroyait la route. Gauvilliers était inquiet de n'avoir aucune nouvelle de Berruyer, mais dans cette position avantageuse il se flattait de tenir bon contre toutes les forces des insurgés.

La masse de l'armée vendéenne déboucha bientôt sur la route de Cholet et, se déployant le long de l'Èvre, engagea la fusillade contre les bataillons placés de l'autre côté de la rivière. Les feux croisés du collège et du château couvraient les abords du pont, et le combat se soutenait avec vigueur de part et d'autre, lorsque Bonchamps, descendant des hauteurs de la Chapelle-du-Genet, prit à revers les positions républicaines. L'effet de ce mouvement tournant fut irrésistible. Les défenseurs de la ville, débordés jettent leurs fusils et lâchent pied. A la faveur de ce désordre, La Rochejacquelein force le pont et s'empare des bâtiments du Collège. Ceux qui essaient encore de résister se trouvent pris entre les deux corps d'assaillants et mettent bas les armes. En peu de temps les débris

de la colonne encombrent le chemin de Saint-Florent. Gauvilliers lui-même est réduit à se cacher dans un bois; il s'échappe pendant la nuit, abandonnant aux royalistes 500 prisonniers et 5 canons [1], toute son artillerie..

De Beaupreau, les vainqueurs marchèrent aussitôt sur Chalonnes. Leur intention était de s'emparer de la ligne du Layon et de couper la retraite à Berruyer. Mais Chalonnes était retombé au pouvoir des républicains. Un bataillon de ligne et divers détachements de gardes nationaux y tenaient garnison. Ces troupes luttèrent énergiquement sur les hauteurs de Saint-Laurent-de-la-Plaine et, culbutées dans la ville, s'y défendirent encore. Il fallut l'enlever rue par rue.

Pendant ce temps, Berruyer décampait. Il abandonnait Chemillé, repassait le Layon et se réfugiait derrière les retranchements des Ponts-de-Cé. Seul, il ramenait sa colonne à peu près intacte. Mais la Convention ne lui pardonna pas les défaites de ses lieutenants. Presque aussitôt rappelé, il disparut du théâtre de la guerre [2].

Sa retraite achevait de délivrer les Mauges, mais,

1. Archives de la Guerre, 5/12 L. I.: Lettre des administrateurs d'Eure-et-Loir, 3 mai; — Savary, I, 167; — Archives curieuses de Nantes, T, V. 340; — *Affiches d'Angers*, 27 avril; — Beauvais, *Mémoires*, 37.

2. *Actes du Comité de Salut public*, II, 509 et 534; — Savary, I, 167 et suiv.

dans les Deux-Sèvres, Quétineau, malgré sa défaite, tenait toujours Bressuire et les habitants du Bocage poitevin appelaient les Angevins comme des libérateurs. Les chefs décidèrent de se porter à leur secours. L'armée se remit en route et traversa sans obstacle Chemillé et Vihiers. Argenton-Château, où se trouvait une avant-garde d'un millier d'hommes, fut emporté d'assaut[1].

Quétineau aurait voulu défendre Bressuire, mais les fuyards d'Argenton jetèrent la panique parmi ses troupes qui se sauvèrent sur la route de Thouars, abandonnant les approvisionnements, les prisonniers et une partie des munitions. Le général fut entraîné malgré lui dans cette retraite précipitée.

A peine était-il sorti de Bressuire, qu'un mouvement royaliste éclata. La cocarde blanche remplaça les couleurs tricolores, les républicains se cachèrent, les prisons s'ouvrirent, les proscrits se montrèrent. Un parent de La Rochejacquelein, le marquis de Lescure, que les révolutionnaires avaient arrêté et interné dans la ville, envoya partout des courriers, fit sonner le tocsin, et leva une nouvelle division de 3 ou 4.000 hommes. L'armée vendéenne entra triomphalement dans Bressuire ; elle n'y séjourna que quarante-huit heures. Quétineau se fortifiait dans Thouars et semblait disposé à y attendre

1. 1er mai. — Savary, I, 206 ; — Beauvais, *Mémoires*, 38 et 39.

l'attaque des insurgés. Les chefs avaient hâte d'en finir avec ce dernier ennemi ; les troupes étaient ravitaillées et pleines d'ardeur ; on reprit aussitôt la campagne[1].

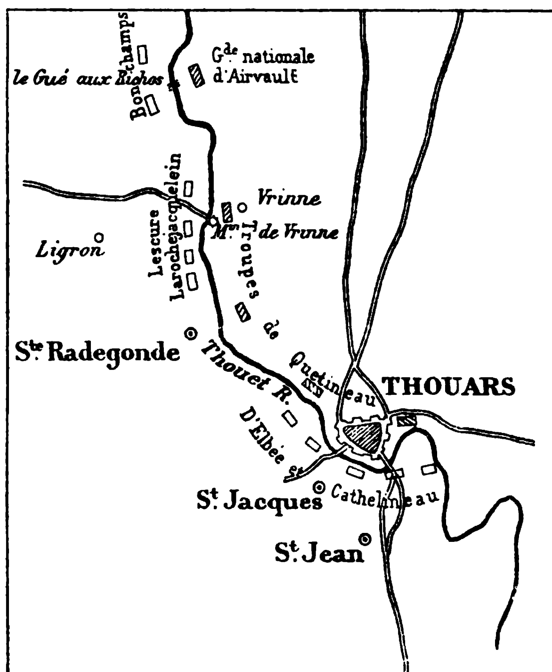
1. *Mme de La Rochejacquelin* (éd. 1889), 126 et 133.

II

L'attaque de Thouars était l'opération la plus difficile que les royalistes eussent encore entreprise. La ville considérée, au moyen âge, comme l'une des places les plus fortes du Poitou, couronne, sur la rive droite du Thouet, le sommet d'une éminence que des ravins escarpés entourent sur trois faces. La quatrième était encore garnie, à cette époque, de vieilles murailles, plus ou moins démantelées, mais qui la mettaient à l'abri d'un coup de main. A la pointe saillante de ce mamelon, le château féodal des La Trémouille, tombant à pic sur la rivière, commandait la vallée et pouvait servir de réduit. Le Thouet, cours d'eau profond et encaissé qui coule devant la ville, formait une première ligne de défense, que Quétineau renforça de son mieux. Il coupa la chaussée du Moulin-au-Vicomte qui reliait Thouars à la rive gauche et barricada fortement le pont de Vérine, situé à 3 kilomètres en aval. Ces précautions prises, il attendit de pied ferme l'attaque des insurgés.

Assaillir de front cette position, avec des bandes de paysans encore peu aguerris, présentait de

graves dangers d'échec. En conséquence, Bonchamps, renouvelant la manœuvre de Beaupreau, se détacha de l'armée pour aller surprendre un peu plus



bas le Gué aux Riches. La cavalerie de Dommaigné l'accompagna. Le reste des forces se sépara en deux divisions : l'une, aux ordres de Cathelineau, d'Elbée et Stofflet marcha directement sur Thouars; Lescure et La Rochejacquelein, à la tête de l'autre, se portèrent sur le pont de Vérine. Les trois attaques eurent des succès divers. La première

colonne échoua dans sa tentative sur la ville; au contraire, La Rochejacquelein et d'Elbée, après un combat de plusieurs heures, emportèrent le pont de Vérine. Quétineau, à la tête de sa réserve, s'efforçait de les rejeter au-delà de la rivière. L'issue de la lutte était encore douteuse, lorsque les troupes de Bonchamps et de Dommaigné, accourant du Gué aux Riches, prennent les républicains en flanc et les repoussent à l'intérieur de la ville. Derrière eux, la masse des Vendéens atteignit bientôt le pied de l'enceinte [1].

Les assaillants n'avaient ni pioches ni échelles et s'efforçaient vainement de saper ou d'escalader les murs. La Rochejacquelein découvre une brèche et, hissé sur les épaules du paysan Tixier, y pénètre le premier, ses soldats le suivent : en un instant, la place est prise d'assaut. Le combat était terminé, le massacre allait commencer. Quétineau ordonna de cesser la résistance et arbora le drapeau parlementaire.

Presque aucun républicain n'avait pu s'échapper. Toute la colonne, hommes, canons, armes, chevaux, était prisonnière de guerre. Embarrassés de ces milliers de captifs, les Vendéens auraient pu assez

1. Archives de la Guerre : Armée de l'Ouest, 5/3; Mémoires justificatifs de Quétineau; — *Mme de La Rochejacquelin* (éd. 1889), 147; — (éd. 1823) 166 et suiv. — *Mme de La Bouère*, 40; — Savary, I, 209 et suiv., — Beauvais, *Mémoires*, 40 et suiv.

légitimement exercer des représailles et venger, par des exécutions républicaines, les meurtres commis sur un grand nombre de royalistes. On préféra user de clémence : on remit en liberté la plupart des soldats ; les officiers, les prêtres assermentés et les volontaires du Var, qui s'étaient signalés par leurs massacres, furent seuls conservés comme otages[1].

Quétineau, dont la loyauté et la modération avaient forcé l'estime des chefs royalistes, fut, de leur part, l'objet de distinctions et de prévenances. Invité à leur table, il y fut traité en camarade plus qu'en prisonnier. Les logements étant rares, Bonchamps lui offrit même de partager sa chambre. Cette marque de confiance excita les soupçons des domestiques du chef vendéen. Ces braves gens avaient conçu une telle horreur des révolutionnaires, qu'ils n'imaginaient pas que leur chef pût dormir en sûreté près d'un général républicain. Toutefois, ils n'osèrent pas lui avouer leurs inquiétudes, mais, en s'éveillant le lendemain, il aperçut son garde-chasse qui s'était glissé au pied de son lit et veillait sur son sommeil comme un chien fidèle.

1. Archives Nationales : Lettre de Richard, A. F., II, 265 ; — Archives de la Guerre : Armée de l'Ouest, 5/2, L. I. ; -- Archives départementales de Maine-et-Loire : Lettres de Savary, 23 mai 1793, — *Mme de La Bouère*, 42 ; — Carré de Besserolles, *les Vendéens Thouars.*

Les chefs avaient accordé à Quétineau sa liberté sur parole; ils le pressèrent vainement de rester auprès d'eux. Il savait le sort que la République réservait à ses généraux vaincus, mais aimait mieux compromettre sa vie que son honneur : il demanda obstinément qu'on lui permît de retourner à Saumur[1]. Sa loyauté ne désarma pas les rancunes de son parti : emprisonné et traduit devant le Tribunal révolutionnaire, sa tête tomba, peu après, sous le couperet du bourreau.

Des royalistes de Thouars, un certain nombre de réquisitionnaires s'engagèrent dans les rangs de l'armée vendéenne, qui acquit ainsi plusieurs officiers de mérite : La Ville de Beaugé, de Sanglier, de la Marsonnière, Piet de Beaurepaire, de Mondyon, Daniaud du Pérat, Herbault, du Chilleau, de Langerie[2], etc. De ces recrues, la plus extraordinaire fut le prétendu évêque d'Agra, l'abbé Guyot de Folleville. C'était un de ces aventuriers du clergé trop nombreux au XVIIIe siècle, qui déguisaient, sous l'habit religieux, des intrigues et des passions très mondaines. Après avoir prêté, puis rétracté le serment, il vivait caché à Poitiers, où ses manières onctueuses et ses attitudes de martyr l'avaient

1. *Mme de La Rochejacquelin* (éd. 1889), 150; — (éd. 1823), 112 et suiv.; — *Mme de La Bouère*, 44; — *Mme de Bonchamps* (éd. Lescure), 17; — Chauveau, *Vie de Bonchamps*, 94.

2. *Mme de La Rochejacquelin* (éd. 1889), 151 et suiv. — *Mme de La Bouère*, 42 et suiv.

accrédité dans un petit cénacle de dévotes. Enrôlé dans un des bataillons qu'on levait contre la Vendée et qui avaient capitulé à Thouars, sa captivité parmi ces paysans religieux et naïfs lui parut une bonne fortune. Il sollicita un entretien de Lescure et, feignant de s'ouvrir à lui, prétendit avoir été sacré évêque d'Agra. On n'avait aucun moyen de vérifier ses allégations, et on ne pouvait soupçonner une supercherie aussi audacieuse. L'armée acclama ce prélat providentiel. Pendant six mois, il joua son rôle avec succès, porta la mitre et la crosse, pontifia, présida le conseil supérieur et ne fut démasqué que dans la période des désastres par un prêtre aussi intrigant et plus habile que lui, l'abbé Bernier[1]. Cette comédie épiscopale finit, du reste, tragiquement : saisi par les révolutionnaires, l'abbé Guyot de Folleville expia sur l'échafaud ses mensonges sacrilèges.

La prise de Thouars terminait glorieusement la campagne de délivrance inaugurée à Tiffauges. L'armée de Berruyer était en lambeaux ; ses débris, réfugiés dans Angers et dans Saumur, étaient hors d'état d'en sortir. Devant les insurgés s'ouvrait la riche plaine qui s'étend entre le Thouet et la Vienne : rien ne leur était plus facile que de la con-

1. *Mme de La Rochejacquelin* (éd. 1889), 157 et suiv.; — Abbé Bossard, *l'évêque d'Agra*.

quérir. Mais les chefs poitevins, Lescure, Marigny et La Rochejacquelein, les sollicitaient de se tourner vers la Basse-Vendée, où les royalistes luttaient péniblement contre les fortes divisions républicaines de la Châtaigneraie, de Fontenay et des Sables-d'Olonne. Leurs instances décidèrent le conseil, et, le 8 mai, l'armée, évacuant Thouars, prit la route de Parthenay.

Bonchamps n'accompagna pas les autres généraux[1]. Ses soldats, sous les armes depuis plusieurs semaines, répugnaient à une expédition qui les éloignait de plus en plus de leurs cantons. Ils étaient pressés de revoir leurs foyers et quittaient le drapeau sans scrupule, car, ayant pris les armes librement, ils prétendaient être libres de les déposer à leur guise. Les chefs, ne pouvant enrayer ce mouvement de désertion, crurent plus politique de l'ordonner. On prit prétexte de quelques escarmouches qui avaient eu lieu à Saint-Florent et à Chalonnes[2] et on chargea Bonchamps de surveiller les rives de la Loire. Il s'empressa d'obéir et ramena dans les Mauges sa division réduite à 12 ou 1.500 hommes.

1. *Mme de La Bouère*, 45; — Beauvais, *Mémoires*, 44; — *Mme de La Rochejacquelin* (éd. 1889), 153, notes; — Archives de Maine-et-Loire : Comité de surveillance; Déposition du gendarme Gillot, 17 mai 1793.

2. Voir *Appendice, note B.* — *Affiches d'Angers*, 11 mai.

III

Les insurgés des bords de la Loire ne goûtaient que depuis quelques jours ce repos mérité, lorsque des nouvelles alarmantes obligèrent Bonchamps de les rappeler sous les drapeaux.

L'armée vendéenne, en quittant Thouars, avait d'abord marché de succès en succès; elle s'était emparée de Parthenay, et avait battu, à la Châtaigneraie, une division républicaine. Enhardie par cette victoire, elle était descendue dans la plaine pour attaquer Fontenay, le nouveau chef-lieu de la Vendée. Pour la première fois, les Vendéens sortaient du Bocage et se risquaient à livrer bataille en rase campagne. Cet essai, mal conduit, n'avait pas été heureux; la cavalerie républicaine avait tourné et rompu l'aile droite des royalistes. D'Elbée, en s'efforçant de maintenir le centre, avait été grièvement blessé. L'armée entière s'était débandée, abandonnant sur le champ de bataille 400 blessés, de nombreux morts et toute son artillerie[1].

Les Vendéens ne pouvaient rester sur cette défaite : le tocsin retentit aussitôt de clochers en clo-

1. *Mme de La Rochejacquelin* (éd. 1889), 154; — B. Fillon, *les Vendéens à Fontenay*, 8 et 9; — Savary, I, 218 et suiv.; — Beauvais,

chers. Le péril était le meilleur stimulant de l'insurrection, car il ramenait sous les drapeaux ceux que la victoire en avait éloignés : en quelques jours, 20.000 hommes se rassemblèrent à Cholet. Mais les ressources matérielles se trouvaient considérablement diminuées; presque tout l'armement conquis pendant la campagne précédente avait été perdu. Beaucoup de paysans manquaient de fusils, la poudre était rare, l'artillerie se réduisait aux 7 pièces qu'avait emmenées Bonchamps. Néanmoins, les insurgés n'étaient pas découragés; il y avait émulation d'ardeur entre ceux qui revenaient de la bataille et ceux qui n'y avaient pas pris part : les uns brûlaient de prendre leur revanche; les autres, de montrer que leur concours était nécessaire pour assurer la victoire. Bonchamps signala son passage dans Cholet par un acte de clémence : il fit remettre en liberté 50 prisonniers républicains[1].

L'armée ainsi reconstituée se mit en route le 22 mai et, le 23, reparut devant Fontenay. Le champ de bataille était le même que le 15 mai ; c'était la vaste plaine qui a pour limites, au midi, la ville de Fontenay, au levant, la rivière de la Vendée, au nord, la forêt de Baguenard. Rien ne

Mémoires, 47; — Laboutetière, *le Chevalier de Sapinaud*, 77 et suiv.

1. Archives départementales de Maine-et-Loire : Comité de surveillance : Déposition de Onillon, de Marioneau et autres du 24 mai 1793; — *Mme de La Bouère*, 47 et 48.

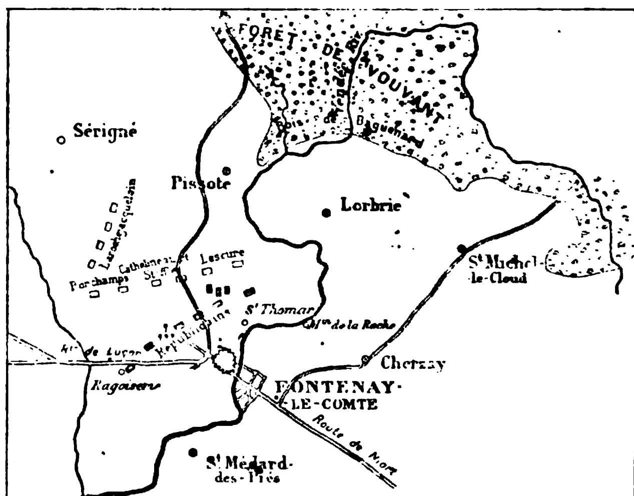
la borne vers le couchant et son sol uni et découvert, où l'assaillant ne peut s'abriter derrière aucun obstacle naturel, l'expose sans défense à toutes les entreprises de la cavalerie.

Tout fier de sa récente victoire, le général républicain, Chalbos, attendait de pied ferme l'approche des Vendéens. Ses troupes, portées, par la jonction de la division de la Châtaigneraie, à plus de 10.000 hommes, et animées par la présence de plusieurs conventionnels, occupaient, devant la ville, des positions qu'on avait encore fortifiées depuis la dernière bataille. La redoute des moulins de Morienne couvrait la droite ; le centre était protégé par une nombreuse artillerie; à l'aile gauche, était placé le gros de la cavalerie qui devait, renouvelant la manœuvre précédente, déborder et prendre en flanc l'aile droite vendéenne[1]. Telles étaient les dispositions arrêtées, lorsque l'armée royaliste, débouchant de la forêt de Baguenard, déploya ses lignes devant Fontenay.

Suivant le plan proposé par Bonchamps, les insurgés s'avançaient en ordre oblique, la gauche, en pointe, s'appuyant à la rivière de la Vendée, le centre légèrement en retrait, la droite recourbée en arrière jusqu'à la forêt de Baguenard. Des

1. Archives de la Guerre : Armée de l'Ouest, 5/2 L. II ; — B. Fillon, *les Vendéens à Fontenay*, 12 et suiv. — Savary, I, 228 et suiv. *Mme de La Rochejacquelin* (éd. 1889), 159 et suiv.

tirailleurs dissimulés dans les blés protégeaient ses flancs; de plus, La Rochejacquelein et Dommaigné, tenus en réserve derrière lui, étaient prêts à soutenir, s'il le fallait, les soldats ébranlés [1].



Lescure, sous les ordres de qui la gauche avait été placée, attaqua le premier. Comme il se mettait à la tête de ses troupes, une batterie le couvrit de mitraille. Ses vêtements furent troués, un de ses éperons, brisé, mais il ne fut pas atteint : « Vous le voyez, dit-il, ils ne savent pas tirer. » Les paysans se précipitèrent en avant; sur leur chemin se dressait un calvaire : ils tombèrent à genoux. La Ville de Beaugé voulait les faire rele-

1. *Mme de La Bouère*, 47; — *Mme de Bonchamps*, 18 et 19.

La ville de Beaugé voulait les faire relever. « Laissez-les prier », dit Lescure. Ils reprirent leur course et, emportant la batterie, firent reculer l'infanterie républicaine[1].

Cependant Chalbos avait ordonné aux gendarmes à cheval de charger à fond l'aile droite des Vendéens. Les cavaliers obéirent, mais le feu meurtrier des tirailleurs embusqués dans la plaine brisa leur élan ; ils tournèrent bride et revinrent au galop sur l'infanterie, où ils mirent la confusion. A la faveur de ce désordre, les Vendéens s'élancèrent à leur tour et, abordant avec vigueur la ligne républicaine, la rompirent du premier choc. Vainement Chalbos et les Conventionnels s'efforcèrent de rétablir le combat : ils furent emportés dans la déroute. Plusieurs bataillons du centre qui essayaient de prolonger la résistance, enveloppés, mirent bas les armes[2].

Lescure et Bonchamps, devançant l'infanterie, avaient déjà poussé leurs chevaux dans la ville. Quelques cavaliers seulement les escortaient. Les rues étaient encombrées de républicains qui fuyaient sans avoir déchargé leurs armes. L'un d'eux tira sur Lescure et le manqua. Bonchamps fut moins heureux : un homme s'était jeté entre les jambes de son cheval, se disant père de sept enfants. Pris

1. *Mme de La Rochejacquelin* (éd. 1889), 160.
2. Chassin, *Vendée patriote*, I,398 ; — Archives nationales, D.XLII, 3 ; — B. Fillon, *les Vendéens à Foutenay*, loc. cit.

de pitié, ils se détournait, lorsque le prétendu père de famille, lui tira par derrière une balle à bout portant[2]. Il tomba, l'épaule fracassée. Ses soldats, exaspérés par ce lâche attentat, cernèrent la rue et massacrèrent tout ce qui s'y trouvait : l'intervention de Lescure arrêta seule ce carnage.

Jamais encore les Vendéens n'avaient remporté de victoire aussi brillante. Le chef-lieu du département de la Vendée, plusieurs milliers de prisonniers, 40 canons, un matériel considérable, étaient tombés en leur pouvoir; une pièce pour laquelle ils professaient un culte superstitieux, *la Marie-Jeanne*, avait été reprise après une lutte acharnée. On s'empara de la caisse du trésorier qui renfermait plusieurs millions en assignats. Le papier à l'effigie de la République n'avait aucune valeur pour les paysans, ils le foulaient aux pieds ou s'en faisaient des papillottes. Les chefs ordonnèrent de recueillir ce qui n'avait pas été détruit; on leur en apporta pour 900.000 livres. Ils l'estampillèrent d'un « Bon, au nom du roi », et s'en servirent pour solder les réquisitions de provisions et de vêtements. Le pillage, les violences contre les habitants furent sévèrement défendus; on ne livra aux soldats que les papiers du district dont ils firent un feu de joie[1].

1. B. Fillon, *les Vendéens à Fontenay*, 16; — *Mme de La Rochejacquelin* (éd. 1889), 161; — *Mme de Bonchamps*, 19 et 20.

IV

Le lendemain, après une messe solennelle d'action de grâces, à laquelle l'armée entière assista, les chefs se réunirent en assemblée générale. Leurs dernières victoires avaient considérablement accru l'étendue du territoire soumis à leurs armes. Les six ou sept districts récemment conquis renfermaient une population de plus de 200.000 âmes; il était urgent de remplacer, par des administrations royalistes, les administrations républicaines qu'on avait chassées. Les chefs, occupés à la guerre, n'avaient ni le goût ni le temps d'exercer eux-mêmes ce gouvernement; tout en se réservant la direction exclusive des opérations militaires, ils décidèrent de remettre l'administration civile du pays insurgé à un conseil choisi par les ecclésiastiques, les hommes de loi, et les gentilshommes que leur âge ou leurs infirmités éloignaient des champs de bataille. Ce fut l'origine du conseil supérieur[1].

1. Savary, I, 232 et 233; — Mme *de La Rochejacquelin* (éd. 1889), 166 et suiv.; — B. Fillon, *les Vendéens à Fontenay*, p. 17 et 18.

Ses membres élus, séance tenante, furent, outre le prétendu évêque d'Agra, les abbés Bernier, Brin et Jagault, MM. de La Rochefoucault, des Essarts, les avocats Michelin et Richard, Bourasseau de La Renollière, Body, Carrière, Lemaignan, etc. Ils fixèrent leur résidence dans la ville de Châtillon, qui fut dès lors considérée comme la capitale de l'insurrection.

Le premier acte du conseil fut de publier un manifeste royaliste, que rédigèrent l'abbé Bernier et le chevalier des Essarts.

Avec l'enthousiasme que leur inspiraient leurs récents succès, les chefs vendéens y proclamaient leur résolution de ne poser les armes qu'après le rétablissement de la religion et de la monarchie. Protestant contre le nom de brigands, dont les républicains les flétrissaient, ils mettaient en parallèle les cruautés de leurs adversaires et leur propre modération, les massacres des révolutionnaires à Bressuire et la clémence des royalistes à Thouars. Leur soulèvement, disaient-ils, n'avait rien de criminel, ils ne s'insurgeaient que contre l'insurrection et ne prenaient les armes que contre le fanatisme irréligieux et l'intolérable oppression de leurs ennemis; ils n'avaient d'autre but que de mettre un terme, par la restauration de l'autorité légitime, aux désordres, aux exécutions et aux innombrables calamités de la Révolution. Leur

appel s'adressait à tous les Français dignes de ce nom. Ils les conjuraient de se rassembler sous l'antique drapeau de la royauté pour abattre définitivement la tyrannie sanguinaire de la Convention. Leur victoire assurerait la paix du monde, et serait le signal de la réconciliation générale de tous les partis qui déchiraient la France[1].

Les royalistes s'étaient flattés de l'espoir que ce manifeste rallierait à leur cause de nouveaux partisans. Pour le répandre, ils l'imprimèrent à l'aide de presses trouvées à Fontenay, et le distribuèrent aux nombreux prisonniers qui furent remis en liberté. Cette tentative de propagande échoua complètement. Les autorités révolutionnaires détruisirent la plupart des exemplaires ainsi colportés; ceux qui leur échappèrent, amenèrent peu de conversions. Partout, hors de la contrée que les royalistes occupaient, la peur glaçait les âmes et paralysait les dévouements.

De nouvelles conquêtes restaient le meilleur mode de propager les opinions royalistes. La situation semblait favorable. La victoire de Fontenay avait rompu une fois de plus le cercle de baïonnettes qui environnait la Vendée; à l'intérieur,

1. Voir le texte, *Mme de La Rochejacquelin* (éd. 1889), *Appendice*, 468; — B. Fillon, *les Vendéens à Fontenay*, 18 et suiv.

le chef-lieu des Deux-Sèvres, Niort, était découvert et dégarni de troupes, et vers la mer, le port des Sables-d'Olonne était hors d'état de résister à une attaque bien conduite. Mais, tandis que les chefs discutaient ces projets, l'ardeur des soldats se refroidissait rapidement. C'était l'époque de la moisson : le péril conjuré, les paysans avaient hâte de retourner à leurs récoltes abandonnées[1]. Deux jours s'étaient à peine écoulés, que l'armée était trop affaiblie, non seulement pour continuer la campagne, mais même pour se maintenir dans Fontenay. Il fallut ordonner la retraite; on réquisitionna les chevaux nécessaires pour traîner l'artillerie. Les blessés capables de supporter les fatigues de la route s'entassèrent sur des charrettes; ceux qu'on ne pouvait emmener furent confiés à la pitié des habitants. Il y avait plusieurs milliers de prisonniers : on les remit en liberté, après qu'ils eurent juré de ne plus servir contre le roi; mais, comme ce serment avait été trop souvent violé, on imagina, pour les reconnaître, de couper la longue queue de cheveux qui pendait alors sur le cou des soldats[2]. Les Vendéens s'improvisèrent perruquiers et s'amu-

1. *Mme de La Rochejacquelin* (éd. 1889), 170; B. Fillon, *les Vendéens à Fontenay*, 31 et 32.
2. *Mme de La Rochejacquelin* (éd. 1889), 164; — Lettre de l'administrateur Gauly citée dans Chassin, *Vendée patriote*, I, 412 et 434; — B. Fillon, *Ibid.*

sèrent fort de cette exécution de chevelures.

Ces dispositions prises, la retraite s'opéra, le 28 mai, dans un désordre pittoresque[1]. Stofflet ouvrait la marche, guidant l'escadron des chefs qu'accompagnait Bonchamps, porté à bras sur une civière. Derrière eux, s'avançait l'artillerie, précédée de tambours à cheval; puis, venaient, en masse confuse, les hommes à pied, portant une cocarde blanche sur leurs chapeaux à larges bords, des sacrés cœurs sur leurs vestes rondes, des chapelets et des scapulaires autour de leurs cous. Ils étaient armés de fusils, de fourches, de faux, et répétaient à plein gosier les chants religieux qu'entonnaient les prêtres mêlés à la foule. La cavalerie formait l'arrière-garde et poussait devant elle un troupeau de traînards et d'égarés.

Un détachement, laissé dans Fontenay, vida les greniers, distribua aux pauvres le blé qu'elle ne pouvait emporter, faute d'attelages, installa un Comité provisoire et, le 30 mai, évacua définitivement la ville.

Bonchamps, qui souffrait cruellement de sa blessure, ne regagna pas les bords de la Loire. Son lieutenant, Fleuriot de la Fleuriaye, prit le commandement de la division; quant à lui, il accepta

1. *Mémoires* de Mercier Durocher, cités par Chassin, *Vendée patriote*, 449.

l'asile que lui offrait, au château de Laudebaudière, son compagnon d'armes, de Boisy. Dans cette demeure hospitalière, il retrouva ses enfants et sa femme, à peine remise de la fausse couche qu'avait provoquée sa fuite précipitée de la Baronnière. D'Elbée, blessé à la première attaque de Fontenay, y était également soigné[1]. Dans cette retraite forcée, les deux chefs attendirent ensemble que leurs blessures cicatrisées leur permissent de reparaître sur les champs de bataille.

1. *Mme de Bonchamps* (éd. Lescure), 20 et 21; Archives nationales, D. XLII, 3 : Correspondance du Comité de Beaupreau.

CHAPITRE V

SAUMUR ET NANTES

I

La victoire de Fontenay achève la conquête, ou pour mieux dire, la délivrance de tous les cantons où l'opinion royaliste domine ; les insurgés des Mauges sont désormais les maîtres de leur sol : ils ont un drapeau, une armée, des chefs éprouvés sur les champs de bataille ; ils installent des arsenaux, des hopitaux, des prisons, et s'efforcent de constituer les services essentiels à un gouvernement régulier : une administration, des finances et des tribunaux. Il est temps de se rendre un compte exact de leur organisation, de leur tactique et de leurs ressources.

La région où cette lutte furieuse a commencé et se poursuit victorieusement, forme un quadrilatère irrégulier de 8 à 900 lieues carrées, qui a pour limites : au nord, la Loire ; au couchant, la mer ; au levant, à peu de chose près, les petites rivières du Layon et du Thouet ; au midi, les plaines qui

s'étendent depuis les Sables-d'Olonne jusqu'à Parthenay[1]. Le plateau accidenté du Bocage couvre la majeure partie de cette contrée; une bordure de côtes basses parsemées de salines, de lagunes et de canaux, que le flux et le reflux submergent et découvrent alternativement, s'étend le long de l'Océan; au sud du Marais et du Bocage, s'allonge une étendue de terre plate et fertile : la Plaine. Le cours raviné de la Sèvre-Nantaise sillonne ce quadrilatère depuis Parthenay jusqu'à Nantes et le divise en deux portions à peu près égales : d'un côté, la haute Vendée, qui comprend les districts révoltés du Maine-et-Loire et des Deux-Sèvres; de l'autre, la basse Vendée, qui renferme ceux de la Loire-Inférieure et du département de la Vendée. L'une et l'autre Vendée avaient pris les armes en même temps; mais, quoique les insurgés eussent les mêmes convictions, le même drapeau et les mêmes ennemis, il y eut toujours peu d'entente entre les chefs, peu de sympathie entre les soldats; les deux insurrections s'allièrent rarement : elles ne se confondirent jamais[2]. Les mœurs, l'esprit local, la manière de se battre séparaient trop profondément

1. Savary, I, chap. I, *passim;* — P. de Beauvais, 1 à 9; — Thureau, *Guerre de Vendée* (éd. Lescure), 168.

2. *Mme de La Rochejacquelin* (éd. 1823), 90, et *Appendice*, 477, et suiv. — Boutillier de Saint-André, *Une famille vendéenne*, 81 et suiv. — Béjarry, *Souvenirs vendéens*, 32 et 33; — Lallier, *le District de Machecoul.*

les habitants des deux rives pour que la communauté de parti, d'espérances et de périls pût les rapprocher complètement. Dans la haute Vendée, des chefs exerçant une autorité étendue, des armées nombreuses de laboureurs et de bergers, des batailles rangées, une guerre presque régulière, les prisonniers humainement traités, les violences sévèrement défendues et réprimées. Dans la basse Vendée, une population mélangée de paysans, de pêcheurs et de contrebandiers de la côte, de paludiers des marais salants, de faux sauniers des marches de Bretagne et du Poitou ; des chefs jaloux, rivaux, quelquefois presque ennemis ; des bandes plutôt que des troupes ; une lutte de surprises et d'embuscades, des représailles sanglantes, une sorte de chouannerie brutale et sans pitié. D'un côté d'Elbée, Bonchamps, Cathelineau, La Rochejacquelein, Lescure ; de l'autre, Charette, Joly, La Cathelinière, Savin, Pajot.

S'il existait plus d'union entre les insurgés de la haute Vendée, l'unité faisait encore défaut. Six ou sept chefs, indépendants les uns des autres, se partageaient le commandement de son territoire. Le district de Bressuire obéissait à Lescure ; les marches d'Anjou et de Poitou, à La Rochejacquelein et à Stofflet ; le canton d'Argenton-Château, à Laugrenière ; le pays entre Beaupreau et Cholet, à

d'Elbée; les paroisses voisines du Pin-en-Mauges, à Cathelineau; les bords de la Loire, à Bonchamps[1]. Aucune hiérarchie n'existait entre les uns et les autres chefs; l'autorité de chacun d'eux était entière et absolue dans les limites de sa division. Cependant la fraternité d'armes, le voisinage, la nécessité de se soutenir mutuellement les avaient accoutumés à rassembler leurs forces. Ils formaient une sorte de fédération, qu'on appelait la grande armée. Cette grande armée avait un commandant général de la cavalerie, Dommaigné, un commandant général de l'artillerie, Marigny, et trois intendants généraux, Gazeau de La Bouère, d'Armaillé et Denais[2]. Mais il n'y avait pas encore de général en chef. Un conseil de guerre, où les officiers les plus distingués de chaque division siégeaient à côté des chefs, dirigeait les opérations communes. Le nombre des membres n'était pas limité : aussi les rangs étaient confondus et les séances, souvent tumultueuses; mais le dévouement encore intact à la cause commune corrigeait cet excès d'indépendance. Les divergences d'opinions et les rivalités de personnes disparaissaient sur le champ de bataille.

1. Boutillier Saint-André, *Une famille vendéenne*, 75 et 76 ; — *Mme de La Rochejacquelin* (éd 1889), 137 et suiv. (éd. 1823), 91 e suiv.

2. Archives départementale, de Maine-et-Loire. Lettre de Denais, 4 juillet 1792; — C. Port, *Légende de Cathelineau*, 245 ; — Archives nationales, D. XLII, 3; — Voir *Appendice*, *Note C*.

Les services essentiels à une armée n'étaient pas mieux organisés que le commandement. « Quel est votre général en chef, demandait un transfuge républicain aux insurgés? Il n'y en a pas. — Quel est le major général? — Il n'y en a pas. — Combien de régiments ? — Il n'y en a pas. — Mais vous avez des colonels? — Il n'y en a pas. — Qui donne le mot d'ordre? — On n'en donne pas. — Qui fait des patrouilles? — On n'en fait pas. — Qui monte la garde? — Personne. — Quel est l'uniforme? — Il n'y en a pas. — Où sont les ambulances? — Il n'y en a pas. — Où sont les magasins de vivres? — Il n'y en a pas. — Où fait-on la poudre? — On n'en fait pas. — D'où la tire-t-on? — On la prend aux bleus. — Quelle est la paie? — Il n'y en a pas. — Qui fournit les armes? — Nous les prenons aux bleus[1]. »

En réalité, il n'y avait pas d'armée permanente. Le Vendéen obéissait « d'amitié », c'est-à-dire qu'il faisait la guerre quand il voulait, où il voulait et comme il voulait, et, le plus souvent, la menace de l'invasion pouvait seule l'arracher à sa chaumière et à sa charrue. Lorsque le tocsin, sonnant de clochers en clochers, signalait l'approche de l'ennemi, le paysan dételait ses bœufs, décrochait son fusil du manteau de la cheminée et se rendait au lieu de rassemblement indiqué. Pas de bagages.

1. *Mme de La Rochejacquelin* (éd. 1889), 144 et suiv.

L'insurgé fondait lui-même des balles et emportait sa provision de cartouches. Pas d'embrigadement. La confiance des soldats décernait seule les grades des chefs. L'officier que suivaient quelques milliers d'hommes était général ; quelques centaines, colonel ; quelques dizaines, capitaine[1]. En quarante-huit heures, l'armée était sur pied et marchait à l'ennemi. On s'inquiétait peu des vivres ; les métayers des paroisses qu'on traversait apportaient de bon gré du pain et de la viande. L'ennemi reconnu, les dispositions d'attaque étaient vite prises. Étrangers aux notions les plus élémentaires de l'art militaire, les Vendéens avaient improvisé d'instinct la tactique qui convenait le mieux à leur audace et à leur inexpérience. Au centre, prenaient position l'artillerie et la cavalerie, derrière lesquelles se massaient une multitude de paysans mal armés de fourches, de faulx et de bâtons. Au commandement « Égaillez-vous, les gars ! » l'élite des combattants gagnait les ailes, se glissait derrière les haies, rampait dans les fossés, tournait et prenait en flanc les bataillons républicains.

Une fusillade bien ajustée partait des arbres, des talus, des broussailles, des ravins. Tous les fourrés

1. *Mme de La Rochejacquelin* (éd. 1889), 144, 232 (éd. 1823) ; 99 et suiv. ; — *Revue d'Anjou*, 1852, t. II, 116 et 118 ; — Beauvais, 11 et suiv. ; — *Mémoires* de Pierre de Vaud ; — Boutillier de Saint-André, *Une famille vendéenne*, 84.

du bocage semblaient s'enflammer et vomir du feu contre l'envahisseur. Vainement les patriotes cherchaient-ils à se débarrasser de cet essaim d'ennemis invisibles! Ils ne pouvaient ni les éviter ni les atteindre. S'avançaient-ils? Les tirailleurs reculaient Reculaient-ils ? Les tirailleurs avançaient. Cette lutte, où l'on recevait la mort sans la rendre, démoralisait les plus braves. Lorsque, sous la grêle des balles qui choisissaient leurs victimes, les lignes décimées des républicains fléchissaient, aussitôt retentissait le cri: « Fonçons! »

A ce signal, les royalistes s'élançaient en masse de leurs abris, se jetaient ventre à terre devant la première volée de mitraille, et, courant sur l'artillerie avant qu'on n'eût le temps de recharger, clouaient les artilleurs sur leurs pièces. L'infanterie assaillie à la fois en tête, en queue et en flancs, pliait et se rompait sous ce choc furieux. Vainement les soldats essayaient de s'enfuir. Égarés et cernés dans le labyrinthe inextricable du Bocage, bien peu d'entre eux échappaient à la captivité ou au massacre [1].

La bataille livrée, les exhortations des chefs étaient impuissantes à retenir les soldats. Peu leur

1. Thureau, *Guerre de Vendée* (éd. Lescure), 169; — *Mémoires* d'Aubertin; — Béjarry, *Souvenirs vendéens*, 20 et suiv.; — *Mme de La Rochejacquelin* (éd. 1889), 119.

importait de perdre le fruit de leur victoire. Levés pour repousser l'ennemi, sa défaite, pensaient-ils, les libérait de tout engagement[1]. Ils retournaient dans leurs villages, et l'armée se dissolvait d'elle-même.

Quoique la guerre incessante, soutenue par les Vendéens depuis la fin de mars, laissât peu de place à des préoccupations étrangères, les paroisses avaient cependant senti le besoin d'une administration locale. Aux municipalités abolies s'étaient substitués presque partout des conseils de notables : ils maintenaient l'ordre, veillaient au ravitaillement de l'armée, soignaient les blessés, distribuaient la poudre, transmettaient les appels et les instructions des généraux. Après Fontenay, le conseil supérieur confirma provisoirement leurs pouvoirs, centralisa leurs renseignements et leur correspondance et en fit, dans chaque paroisse, les agents d'exécution de ses ordonnances. On s'efforça de pourvoir à la hâte aux services publics les plus essentiels. L'abbaye de Saint-Florent-le-Vieil, le couvent des Sœurs de Saint-Laurent-sur-Sèvre, furent transformés en hôpitaux et reçurent, l'une, les blessés des divisions d'Elbée, de Cathelineau et de Bonchamps, l'autre ceux des corps de Stofflet, de Lescure et de La Rochejacquelein. Les prisonniers furent internés

1. *Mme de La Rochejacquelin* (éd. 1823), 101.

dans l'abbaye de Bellefontaine, dans le château de la Forêt-sur-Sèvre et dans la ville de Châtillon. Des moulins à poudre, des magasins d'équipement furent installés à Beaupreau; des ateliers d'armes, des dépôts de munitions, à Cholet; un parc d'artillerie, à Mortagne. Une presse, établie à Châtillon, imprimait les ordonnances et le bulletin hebdomadaire du conseil supérieur[1].

S'il se fût borné à régulariser l'administration civile et à seconder ainsi l'effort des chefs militaires, le conseil supérieur n'aurait pu exercer, sur l'issue de la guerre, qu'une action bienfaisante; malheureusement, ses attributions peu limitées et mal définies l'encourageaient à de bien plus hautes ambitions. En général, tout ce qui ne concernait pas la conduite des armées pouvait être considéré comme de son ressort : il cumulait la législation, l'administration, les finances, la justice. Mais ces immenses pouvoirs étaient rendus presque illusoires par l'autorité que gardaient les chefs sur le territoire qu'ils commandaient. Comme ils disposaient seuls de la force armée, l'exécution des ordonnances du conseil supérieur était entièrement

1. Savary, I, 440; — Archives nationales, DXLII, 3; — *Mme de La Rochejacquelin* (éd. 1889), 145, 182; — (éd. 1823), 132, 146; — *Revue d'Anjou*, 1852, *loc. cit.*; — *Mme de La Bouère*, 49. Archives départementales de Maine-et-Loire : Interrogatoire de Fetu, 7 et 13 oct. 1793; — Port, *Légende de Cathelineau*, 257.

subordonnée à leur bon vouloir. Beaucoup d'abnégation et de diplomatie eussent été nécessaires pour résoudre les difficultés qu'engendrait cette situation ambiguë. Le conseil ne possédait ni l'une ni l'autre de ces vertus : au lieu d'éviter les causes de conflit, il sembla les rechercher. Sous l'influence des prêtres et des avocats qui le dominaient, il multiplia les chicanes, envenima les rivalités et devint rapidement un nid d'intrigues et de discordes[1]. Ses prétentions et son impuissance lui attirèrent à la fois la jalousie et le mépris, et le firent enfin tomber dans le plus profond discrédit.

Parmi les généraux, dont la plupart n'avaient jamais fait la guerre et apprenaient leur métier sur le champ de bataille, les connaissances militaires de Bonchamps lui assuraient, dès le début de l'insurrection, un rang à part. La jalousie d'indépendance des autres chefs ne les empêchait pas de reconnaître sa supériorité et d'écouter ses conseils que le succès ratifiait presque toujours[2]. C'était lui qui, après les premiers échecs, avait proposé cette retraite sur Tiffanges, grâce à laquelle l'armée

1. Laboutelière, *le Chevalier de Sapinaud*, 127 et suiv.; — Béjarry, 24 et 25. — *Mme de La Rochejacquelin* (éd. 1823), 130 et suiv.

2. *Mme de La Rochejacquelin* (éd. 1824), 93.— Boutillier de Saint-André, *Mémoires d'un père*, 78 ; — Béjarry, *Souvenirs vendéens*, 28 ; — La Revellière-Lepaux, *Mémoires*, 108 et 110 ; — etc...

s'était reconstituée; lui qui, par des attaques de flanc, avait déterminé le succès des combats de Beaupreau et de Thouars; lui enfin qui, à Fontenay, venait de regagner la bataille perdue, quelques jours avant, par les autres. Il semblait que son absence éloignât la victoire et que son retour la ramenât. Son caractère n'inspirait pas moins de confiance que sa capacité. Jeté, malgré lui, dans une prise d'armes qu'il considérait d'avance comme désespérée, il ne mêlait, aux actes de son commandement, aucune pensée d'ambition personnelle et ne songeait qu'à accomplir jusqu'au bout, sans illusion, comme sans faiblesse, son devoir de royaliste et ses obligations de gentilhomme. Sa droiture faisait taire les rivalités, et son dévouement entier et absolu à la cause commune lui donnait dans les délibérations du conseil une autorité que personne ne contestait ouvertement. Cette influence, il s'en servait autant qu'il dépendait de lui, pour maintenir, entre les divisions de la Haute-Vendée, une union qu'il regardait non seulement comme un acte de bonne politique, mais aussi comme une nécessité tactique; car l'unique chance de salut qu'eussent les insurgés, c'était de tenir leurs forces rassemblées et d'accabler successivement les colonnes républicaines isolées autour du Bocage. Malheureusement,

obligé de s'exposer sans ménagement au feu de l'ennemi, pour affermir et entraîner ses troupes peu aguerries, et plusieurs fois blessé, il dut abandonner trop souvent son commandement dans l'armée et sa place au conseil. Sa retraite y laissait les autres chefs livrés à leurs prétentions réciproques d'indépendance et à leurs inspirations individuelles.

De tous les corps de la haute Vendée, l'armée de Bonchamps avait la réputation justifiée d'être la plus disciplinée et la mieux commandée[1]. Le territoire qu'elle occupait formait un rectangle long de 12 lieues, large de 4, qui s'étendait sur la rive gauche de la Loire, depuis l'embouchure du Layon jusqu'à celle de la Divatte, et comprenait les cantons actuels de Saint-Florent, Champtoceaux et Montrevault. C'était la partie la plus riche et la plus peuplée des Mauges. Elle renfermait une population d'environ 30.000 âmes et pouvait mettre sur pied 7 à 8.000 combattants, dont la moitié valides et bien armés. La petite bourgeoisie des campagnes, presque entièrement royaliste, fournissait des officiers capables et énergiques : tels étaient le chirurgien Cady, à Saint-Laurent-de-la-Plaine, le chirurgien Musset, les frères Martin, à la Pommeraye[2], le chirurgien Oger, à Chaudron, le fermier Chesné, à

1. *Mme de La Rochejacquelin, ibidem;* — P. de Beauvais, 21; — *Revue d'Anjou*, 1852, t. II, 117.
2. Voir *Appendice, Note D.*

Saint-Pierre-Montlimart, les frères du Deffant, entre l'Èvre et la Divatte, l'ex-bas-officier Barbot, à Champtoceaux. Cette division s'était accrue de nombreux royalistes de la rive droite, qui, après une tentative d'insurrection avortée, avaient traversé la Loire et pris place dans ses rangs. Ces réfugiés, au nombre de 3 ou 4.000, formaient, à côté de la levée en masse des paroisses, ce qu'on appelait les compagnies bretonnes. Composées d'exilés qui n'avaient plus d'autre foyer que le camp ni d'autre clocher que le drapeau, elles ne se dissolvaient pas après la bataille, comme le reste de l'armée; elles tenaient garnison dans les villes où l'on s'efforçait de les façonner à la discipline et aux manœuvres compliquées des troupes régulières. Plusieurs des futurs chefs de la chouannerie, Mercier dit la Vendée, Châtelin dit Tranquille, Georges Cadoudal, faisaient partie de ce corps d'élite.

L'état-major de la division avait également trouvé de nombreuses et brillantes recrues dans les gentilshommes bretons et angevins de la rive droite. Ses principaux officiers étaient les frères Fleuriot de la Fleuriaye, Alexandre de Scepeaux, Guoguet de la Salmonière, tous parents de Bonchamps; le chevalier de Rostaing, Lemaignan, Martin du Verger, l'ex-page de Bernetz, Dieuzie, de Meaulne, Tur-

pin de Crissé, etc. Le régisseur Bérard commandait la cavalerie. L'ex-receveur Palierne remplissait les fonctions de trésorier, l'abbé Martin, celles d'aumônier[1].

Adossée, vers le midi, aux divisions de Cathelineau et d'Elbée, s'appuyant, au couchant, sur les insurgés du Louroux, la division des Côtes de la Loire, outre les rassemblements généraux, avait pour mission spéciale de défendre les passages du fleuve et de protéger le front septentrional des Mauges. Sans cesse menacée par les détachements républicains qui occupaient Oudon, Ancenis, Varades, Ingrandes, Saint-Georges, les Ponts-de-Cé, Brissac, la garde s'y faisait comme dans une pièce assiégée. Dix postes, échelonnés de lieue en lieue, surveillaient les gués du fleuve. Les grosses pièces, dont étaient armées les terrasses de Saint-Florent et de Champtoceaux, flanquaient cette ligne de défense et mitraillaient, de leur position dominante, les canonnières et les convois qui sillonnaient le cours de la Loire[2]. De fortes reconnaissances battaient les rives et les îles et mettaient continuellement les

1. Archives nationales, D. XLII, 3 : Correspondance du Comité de Beaupreau, *passim;* — Registres manuscrits du duc de La Trémouille.

2. Archives nationales D. XLII, 3, *loc. cit.* — Archives départementales de Maine-et-Loire : Lettre du Comité de Chalonnes, 20 juillet 1793 ; — Port, *Légende de Cathelineau*, 260 et 279. — Monnier, *Mémoires*, *passim*.

postes républicains en alerte. Sur le Layon, Cady, à la tête de sept ou huit cents hommes, engageait, contre les garnisons de Brissac et des Ponts-de-Cé, une lutte de surprises et d'embuscades presque toujours heureuse, et les tenait enfermées derrière leurs retranchements. Ces escarmouches journalières aguerrissaient peu à peu les paysans. Bonchamps les faisait exercer sans relâche : il empruntait sur sa fortune personnelle pour compléter leur équipement et leur armement. Il formait les mieux disciplinés en compagnies d'élite habillées d'uniformes rouges. Il n'épargnait rien pour leur donner l'aspect et la solidité de vieilles troupes.

II

Aux révolutionnaires d'abord étonnés, puis effrayés de l'extension prise par cette insurrection qu'ils avaient affecté de mépriser, l'accroissement du péril inspirait un redoublement d'énergie. Toutes les ressources dont ils disposaient furent employées à reconstituer les armées battues. La légion du Nord, les bataillons de chasseurs et de volontaires départementaux, la légion de Rosenthal, plusieurs divisions de gendarmerie, des régiments de hussards, de cuirassiers et de dragons, la garde d'honneur de la Convention avaient été immédiatement dirigés sur la Vendée. En même temps, la Commune de Paris décrétait une levée extraordinaire de 12.000 hommes. Comme les jeunes gens de la bourgeoisie montraient peu d'enthousiasme pour cette guerre du Bocage, on leur permit de s'acheter des remplaçants ; moyennant une prime modique, les ouvriers que la crise industrielle laissait sans travail s'enrôlèrent en masse : ce furent les héros à 500 livres. Enfin, pour renforcer ses armées de

l'intérieur, le Comité de Salut public n'hésita pas à dégarnir les frontières. Chaque bataillon du Nord, des Ardennes, de la Moselle et du Rhin, détacha une soixantaine d'hommes qui, traînés sur des chariots et brûlant les étapes, atteignirent rapidement Orléans. Embrigadés avec les conscrits des faubourgs parisiens, ils étaient aussitôt embarqués et descendaient la Loire jusqu'à Tours, où l'état-major les répartissait entre les camps de Saumur et de Niort. Grâce à l'activité déployée, Cambon, dès la fin de mai, pouvait déclarer à la tribune de la Convention que 60.000 hommes et 91 pièces de canon cernaient la Vendée[1].

Si la promptitude apportée au recrutement de ces troupes méritait l'admiration, la répartition était plus sujette à critique. Toujours inquiet sur la fidélité des officiers, le Comité de Salut public n'avait pas voulu remettre le commandement à un général unique[2]. Les forces qui opéraient contre les rebelles se scindaient en deux corps : l'armée des Côtes de Brest et celle des Côtes de la Rochelle ; l'une occupait Paimbœuf, Nantes, Oudon, Ancenis, Varades ; l'autre, Ingrandes, Saint-Georges, Angers, Saumur,

1. *Moniteur universel*, 5, 9, 10 et 31 mai 1793 ; — Archives de la Guerre ; Armée de Brest, 5/12 ; et Armée de la Rochelle, 5/2 ; — *Mémoires* d'Aubertin ; — *Documents inédits de l'Histoire de France Actes du Comité de Salut public*, III, 493 et suiv. ; — *Mémoires de Mercier* du Rocher, cités par Chassin, *Vendée patriote*, I, 567.
2. *Actes du Comité de Salut public*, III, 540.

Thouars, Niort, Luçon, les Sables-d'Olonne ; ainsi l'investissement de la Vendée était confié à deux autorités complètement distinctes. L'éparpillement des troupes aggravait encore les inconvénients de cette division du commandement. L'aile gauche de l'armée de La Rochelle, qui avait son quartier général à Niort, ne se rattachait, à l'aile droite établie à Saumur, que par un long circuit de postes insuffisants, sans cesse menacés. Leurs divisions ne pouvaient se secourir mutuellement et restaient exposées isolément aux attaques des royalistes qui se concentraient et manœuvraient librement entre elles.

La désignation du général en chef de l'armée de la Rochelle n'était guère plus heureuse. Pour abattre le drapeau blanc relevé, le Ministre de la Guerre avait choisi l'héritier de deux maréchaux de la monarchie, un ancien courtisan de Marie-Antoinette, le ci-devant duc de Lauzun, Biron[1]. Dans les armées de l'Ouest, du reste, cette faveur singulière n'était pas unique : la Révolution semblait vouloir purifier, en la trempant dans le sang royaliste, l'épée des transfuges de l'aristocratie ; jamais armée républicaine n'avait compté plus d'officiers titrés. Le général en chef de l'armée de

1. *Acte du Comité de Salut public*, III, 446 ; — Chassin, *Vendée patriote*, I, 370 et suiv.

Brest était le marquis de Canclaux. Un prince de Hesse enrégimentait les recrues d'Orléans ; Alexandre Berthier, le futur prince de Neufchâtel, dirigeait l'état-major de la division de Tours. Le baron de Menou était à la tête de l'avant-garde de la colonne de Saumur. Le fils d'une maîtresse de Louis XV, d'Ayat de Beaufranchet, commandait l'aile gauche ; le chevalier Duhoux, les ci-devant de la Barollière, de Verneuil, Esprit Baudry, proche parent d'un chef vendéen, étaient également généraux dans les troupes de la Convention. Dans cette lutte extraordinaire, les rôles se trouvaient renversés : les talons rouges étaient démagogues et les sabots, aristocrates.

En employant ces renégats de la noblesse, la République ne renonçait pas à les suspecter. Un essaim d'espions mal déguisés sous les insignes de représentants en mission, de délégués du département de la Seine, de commissaires de la Commune de Paris, environnait les généraux. Tout ce monde enrubanné et empanaché encombrait les états-majors, pérorait, dénonçait les intentions des généraux, discutait les plans de campagne[1]. Les critiques n'étaient pas toujours dénuées de fondement. Biron, s'il ne méditait aucune trahison,

1, Savary, I, 234 et 235 ; — Archives de la Guerre : Armée de La Rochelle, mai et juin ; — Legros, *la Révolution telle qu'elle est*, *passim*.

n'avait accepté qu'avec répugnance la fonction d'exterminer ces insurgés coupables de fidélité envers une monarchie qui l'avait comblé de faveurs et qu'il abandonnait dans l'infortune. Il s'y sentait odieux et déplacé. Mécontent de lui-même et des autres, il accablait le Ministre de réclamations incessantes. Il se plaignait des officiers, des soldats, de l'équipement, de l'armement. Vainement le pressait-on d'agir : il hésitait, tergiversait et ne se décidait pas. Avant qu'il eût pris un parti, son aile droite était déjà en déroute.

III

La concentration d'une colonne républicaine à Saumur n'avait pu s'opérer sans exciter les craintes des cantons insurgés du voisinage. La marche du général Salomon sur Thouars, l'enlèvement, par un détachement de hussards, du quartier général de Laugrenière, l'activité et la hardiesse de plus en plus marquées des postes échelonnés sur cette frontière annonçaient une attaque prochaine[1]. Avec l'audace et la rapidité de décision qui étaient leurs meilleurs auxiliaires dans cette lutte inégale, les royalistes résolurent de prendre les devants et d'attaquer l'ennemi avant qu'il n'eût terminé ses préparatifs. On forma de nouveaux rassemblements, et, le 6 juin, Cathelineau, Stofflet, La Rochejacquelein et Lescure reprenaient la campagne et marchaient sur Saumur.

Les Vendéens, encouragés par leur récente victoire, attaquèrent, le 9 juin, l'avant-garde républicaine, cantonnée autour de Doué, et, après l'avoir

1. Archives de la Guerre : Armée de La Rochelle, 5/2.

culbutée, se portèrent sur Montreuil-Bellay pour intercepter les secours et tourner les principales défenses de la place. Le général Salomon, accouru de Thouars, trouva la route coupée; il ne put forcer le passage et se replia en désordre. Saumur, vigoureusement assaillie par son côté le plus faible, fut emportée de vive force. Les troupes révolutionnaires s'enfuirent dans une complète débandade. Leur nombreuse artillerie, les magasins de vivres et de munitions installés dans cette ville, l'une des bases d'opérations contre la Vendée, plusieurs milliers de prisonniers tombèrent au pouvoir des insurgés[1]. Une armée régulière aurait pu tirer un immense parti de cette victoire. La route de la capitale était ouverte; aucune place forte intérieure ne faisait obstacle, et la seule armée qui la couvrît venait d'être taillée en pièces. Une marche rapide pouvait porter en quelques jours les Vendéens jusqu'à ses portes[2]. Mais les chefs connaissaient trop bien leurs soldats pour ne pas savoir qu'ils ne les suivraient pas dans une pareille entreprise. Aucune autorité, aucune considération politique ou militaire ne pouvaient rompre les liens étroits qui atta-

1. Savary, I, 252 et suiv. ; — *Mme de La Rochejacquelin* (éd. 1889), 172 et suiv.; — *Mme de la Bouère*, 54 et suiv. — Archives nationales, D. XLII, 3; — Archives de la Guerre : Armée de La Rochelle, juin; — *Affiches d'Angers*, 21 juin.
2. Savary, I, 266; — Gibert, *Précis historique*, p. 89.

chaient les insurgés à leur sol natal. Ils avaient pris les armes pour sa défense ; ils aimaient mieux mourir que s'en éloigner. Une pareille entreprise devait échouer plus sûrement encore par la désertion des troupes que par la résistance de l'ennemi. Incapables de discipliner leurs soldats, les généraux essayèrent du moins de mettre plus d'unité dans le commandement. L'accroissement continu des forces républicaines, le développement que prenait la guerre, montraient clairement la nécessité d'élire un général en chef. Le conseil de guerre s'assembla et, à l'unanimité, désigna le plus modeste d'entre ses membres, le voiturier Cathelineau [1].

Ce choix a surpris et presque scandalisé certains historiens. L'un d'eux l'a contesté [2] ; d'autres l'ont attribué à l'habileté politique des gentilshommes qui composaient la majorité du conseil. La nomination de Cathelineau, qui ne peut guère être révoquée en doute, quoi qu'on en ait dit, s'explique par des raisons d'ordre plus élevé et a une signification plus profonde. Sans doute la Vendée possédait plusieurs chefs, sinon plus braves et plus avisés, du moins plus brillants, plus expérimentés et plus instruits que l'humble paysan du Pin-en-Mauges ; mais ce n'était ni par la discipline, ni par la science

1. *Mme de La Rochejacquelin* (éd. 1889), 179 ; — *Mme de La Bouère*, 58 ; — P. de Beauvais, 18 et 77.
2. Port, *Légende de Cathelineau* ; — Voir *Appendice*, *Note E*.

de la guerre que cette poignée de laboureurs pouvait triompher des armées exercées et des ressources immenses de la Convention. L'insurrection avait été un acte de foi. C'était dans la révolte de leurs consciences que les Vendéens avaient trouvé le courage de s'armer contre les persécuteurs de leur religion. C'était dans l'enthousiasme religieux qu'ils puisaient la force de les battre. Ils comptaient sur Dieu plus que sur leurs fusils et se fiaient plus à l'intervention de la Providence qu'aux règles de la stratégie. Pour mener à la victoire les champions de cette nouvelle croisade, il fallait moins un général qu'un apôtre, moins un tacticien qu'un croyant. Nul n'y était plus apte que Cathelineau, car nul ne synthétisait mieux les sentiments dont les insurgés s'inspiraient. Étranger à toute idée d'ambition mondaine, il avait pris les armes par amour du Christ et se battait par piété. Son ardeur guerrière semblait comme le revers de sa ferveur envers Dieu. Il allait au combat comme à un martyre, et son héroïsme n'était que le complément de sa foi. En l'élevant au rang suprême, c'était l'âme même de la Vendée que l'on exaltait dans la personne de celui qui l'incarnait avec le plus de désintéressement et de simplicité.

IV

Bonchamps n'avait pris part personnellement ni aux combats de Saumur, ni à l'élection de Cathelineau. Sa blessure, qui n'était pas encore cicatrisée, le retenait au château de Laudebaudière. Mais, pendant cette retraite forcée, il ne demeurait pas inactif et, tandis que son lieutenant Fleuriot le remplaçait dans le commandement des troupes, il arrêtait un vaste plan de campagne dont le but était de donner un nouvel essor et de nouvelles forces à l'insurrection royaliste.

Plus expérimenté et plus clairvoyant que ses compagnons d'armes, ce général ne pensait pas que la lutte pût se limiter à la défense du territoire insurgé. Il savait qu'une révolte est comme un incendie, qu'elle s'éteint dès qu'elle ne se propage plus, et qu'il faut lui fournir de nouveaux aliments, si l'on ne veut pas qu'elle se consume sur place. Cette nécessité se révélait déjà, car les forces révolutionnaires se renouvelaient continuellement, tandis que la Vendée s'épuisait par ses victoires mêmes, et il était évident que, si la rébellion ne

se répandait pas hors du Bocage, elle y serait tôt ou tard étouffée. Il comprenait, d'autre part, qu'il était impossible d'arracher à leur sol et à leurs familles ces paysans qui ne s'étaient levés que pour les défendre. Il fallait étendre l'insurrection sans dépayser les insurgés. Tel était le résultat qu'il espérait atteindre en portant la guerre en Bretagne.

Nulle province n'offrait un terrain plus favorable aux rebelles. Catholiques comme les Vendéens et, comme eux, royalistes, les Bretons s'étaient déjà révoltés et n'avaient échoué que faute d'ensemble et de direction. Les campagnes, comprimées plus que pacifiées, n'attendaient qu'un signal pour secouer le joug. Les relations suivies que Bonchamps entretenait avec la rive droite, les nombreux réfugiés qui servaient dans son armée lui répondaient du succès de l'entreprise. Ce serait une délivrance plutôt qu'une conquête, pour laquelle des forces relativement peu considérables suffiraient. La grande armée n'y participerait pas et continuerait de défendre le Bocage. Avec sa seule division, Bonchamps se chargeait de forcer le passage et de balayer les premiers postes républicains qui s'opposeraient à sa marche. En Bretagne, le premier coup de canon serait le boute-feu d'une explosion générale des haines contre-révolutionnaires. La révolte se communiquerait immédiatement de paroisse en paroisse,

de district en district, et gagnerait rapidement toute la province.

La Bretagne ainsi conquise, le théâtre de la guerre se déplacerait. Derrière ses labyrinthes de fourrés et de ravins, de landes et de rivières, la péninsule armoricaine, entre trois mers, avec sa ceinture de ports qui la ravitaillent et dominent au loin l'Océan, deviendrait l'arsenal et la place forte de l'insurrection. De ce camp retranché, elle remuerait le Maine, où des bandes se montraient déjà, et la Normandie, qui s'agitait sourdement. Elle pénétrerait jusque dans l'Ile de France et enserrerait peu à peu la capitale dans l'étreinte des campagnes soulevées autour d'elle. La chouannerie, qui éclata quelques mois plus tard dans cette région, la lutte opiniâtre de cinq années, qu'y soutinrent les partisans de la monarchie après l'écrasement de la Vendée, attestent qu'à cette heure où les insurgés du Bocage marchaient de victoire en victoire, ce plan audacieux, mais bien calculé, offrait les plus grandes chances de succès.

Tels étaient les projets de Bonchamps lorsqu'on apprit, en Poitou, en même temps que la victoire de Saumur, la nouvelle d'importants succès remportés par Charette en basse Vendée. Ce chef, vainqueur à Mâchecoul, poussait ses bandes jusqu'aux faubourgs de Nantes. L'occasion était belle

pour les royalistes d'unir leurs forces, de balayer la vallée de la Loire depuis Saumur jusqu'à Nantes et, tombant en masse sur cette ville, d'emporter d'un coup le principal boulevard de la République dans les départements de l'Ouest. Les chefs vendéens résolurent de ne pas la laisser échapper. Si l'on en croit Mme de Bonchamps, son mari ne conseillait pas cette opération : en tous cas, il s'y rallia et ne ménagea pas son concours. Cette place ouverte, dont la garnison venait d'être battue et qu'on pouvait investir de tous côtés, semblait en ce moment à la discrétion des royalistes, et sa conquête eut servit merveilleusement les desseins de Bonchamps. Non seulement elle eût livré aux Vendéens l'un des plus grands ports de l'Océan, un matériel immense, des arsenaux, des chantiers, la possession de l'estuaire du fleuve, mais elle leur aurait ouvert le libre accès en Bretagne et fait tomber en leur pouvoir tout le sud-ouest de cette province. Aussi, en se réservant de reprendre plus tard son plan primitif, tel qu'il l'avait conçu, s'associa-t-il franchement à l'entreprise de ses compagnons d'armes. Donissan alla s'entendre avec Charette, et d'Elbée prit la route de Saumur. Bonchamps était encore hors d'état de quitter Landebaudière; il y attendit que les autres chefs eussent préparé et dessiné le mouvement d'attaque.

V

L'élection de Cathelineau était faite depuis deux jours, lorsque d'Elbée se rendit à Saumur[1]. Les chefs qui s'y trouvaient encore n'avaient aucun projet arrêté, et l'armée se dissolvait dans l'inaction; quelques partis de cavalerie s'étaient avancés jusqu'à Chinon et Loudun; mais le gros de l'armée restait immobile, et nombre d'insurgés, suivant leur habitude, s'en éloignaient déjà. Aussi les propositions de d'Elbée furent accueillies avec faveur et, sur-le-champ, on décida de marcher sur Nantes L'artillerie, les munitions, les approvisionnements dont les Vendéens s'étaient emparés furent chargés sur des bateaux plats et transportés dans le Bocage. On ne voulait pas abandonner Saumur, dont la citadelle et le pont de pierre commandaient au loin la vallée de la Loire. La Rochejacquelein eut mission d'y tenir garnison. Lescure, blessé pendant l'attaque, s'était retiré dans le district de Bressuire : on le chargea de surveiller les mouvements de la

1. 14 juin. — Port, *Légende de Cathelineau*, 121.

division républicaine de Niort. En même temps, comme une partie des royalistes avaient déjà regagné leurs foyers, Cathelineau retourna dans les Mauges pour y provoquer de nouveaux rassemblements[1].

Ces dispositions prises, ce qui restait de la grande armée se mit en route, par les deux rives de la Loire, sous la conduite de Stofflet et de d'Elbée. La terreur qu'inspiraient ses récents succès brisait d'avance toute résistance. A son approche, la garnison d'Angers, le directoire, la municipalité, les administrations prirent la fuite. Les Vendéens entrèrent dans la ville sans coup férir et en prirent possession au nom du roi. Ils y firent preuve d'une grande modération. Non seulement on défendit sévèrement le pillage et les violences, mais, quoique la majorité des habitants fût manifestement républicaine, aucun d'eux ne fut inquiété pour ses opinions[2]. Une commission d'hommes honorables et modérés administra la cité.

C'était l'époque des travaux des champs. L'ennemi semblait abattu et aucun péril ne stimulait les paysans ; ils montraient d'ailleurs peu d'enthousiasme pour cette opération lointaine, dont l'impor-

1. *Mme de La Rochejacquelin* (éd. 1889), 179 ; — (éd. 1823), 150.
2. Savary, I, 305 ; — Port, *Légende de Cathelineau*, 127 et suiv. — Archives départementales de Maine-et-Loire ; liste du Conseil provisoire nommé le 25 juin ; — *Affiches d'Angers*, 6 et 10 juillet.

tance stratégique leur échappait. De plus, l'absence de Lescure et de La Rochejacquelein éloignait les Poitevins du rassemblement[1]. Les Angevins seuls répondaient à l'appel. Il fallut plus d'une semaine pour réunir des forces suffisantes, et ce fut seulement le 25 juin que Cathelineau et d'Elbée, à la tête d'environ 15.000 hommes, purent commencer leur première étape sur la route de Nantes. Deux nouveaux officiers de marque, le prince de Talmont et Charles d'Autichamp, cousin de Bonchamps, avaient pris place dans les rangs vendéens.

1. *Mme de La Rochejacquelin* (éd. 1889), 188; — (éd. 1823), 153.

VI

Construite à l'extrême pointe de l'estuaire de la Loire, au point précis où la navigation cesse et où la batellerie commence, Nantes était, à la fin du XVIII[e] siècle, le grand entrepôt des produits du centre de la France et des marchandises d'outre-mer. Son site naturel, sur la rive septentrionale d'un vaste bassin où se déversaient les eaux de la Loire, de la Sèvre et de l'Erdre, facilitait le développement de son commerce et de son industrie. Un bras profond amenait jusqu'au quai de la Fosse les navires de haute mer : les chantiers, les magasins, les usines, s'espaçaient librement sur l'archipel d'îles qui occupe le confluent des trois rivières. La ville, se prolongeant par une longue suite de ponts, à travers les canaux et les îles, projetait, sur la rive gauche, deux faubourgs importants : Pyrmil et Saint-Jacques.

Tournée tout entière vers les entreprises coloniales, prodigieusement enrichie depuis un siècle par le commerce des épices, des sucres et la traite

des nègres, Nantes, par son activité, son aspect, son luxe, rappelait plutôt les ports de la Hanse et des Pays-Bas que les cités armoricaines, ses voisines.

Sa population, d'origine bretonne, mais fortement mélangée de Hollandais, d'Espagnols et de créoles, avait adopté avec enthousiasme les idées nouvelles, et la guerre qui venait d'éclater à ses portes exaltait encore ses sentiments révolutionnaires. Républicains, citadins et marchands, les Nantais haïssaient et combattaient à la fois dans l'insurrection le royalisme que réprouvait leur foi révolutionnaire, la jacquerie qui menaçait leur cité, la rébellion qui entravait leur commerce. Voisins des bandes les plus barbares et les plus indisciplinées de la basse Vendée, celles de Souchu et de la Cathelinière, ils rivalisaient avec elles d'atrocités et de carnage. Aux menaces répondaient les proscriptions ; aux fusillades, les égorgements; aux dévastations, les incendies. La lutte avait rapidement dégénéré en un assaut de cruautés[1]. Aussi, à la nouvelle que les Vendéens marchaient sur Nantes, les habitants aimèrent mieux se fier à leur désespoir qu'à la générosité d'ennemis mortellement offensés. Toute idée de capitulation fut écartée. La population valide s'arma et jura de s'ensevelir sous les ruines de la cité.

1. A. Lallié, *le District de Mâchecoul.*

Le général en chef de l'armée des côtes de Brest, Canclaux, vieil officier, habile, expérimenté et méthodique, improvisa rapidement l'enceinte et la garnison. Nantes ne se relie à ses deux faubourgs de la rive gauche, Pyrmil et Saint-Jacques, que par une longue chaîne de ponts successifs jetés, à travers cinq îles, sur les six bras du fleuve. On coupa les dernières arches ; on garnit de palissades les têtes de pont. On y éleva des plates-formes munies d'artillerie. On rendit ainsi cette face presque inexpugnable. Sur la rive droite, la ville même est traversée par la tranchée profonde de l'Erdre, qui la sépare en deux quartiers : l'un renferme le château, la cathédrale, l'hôtel de ville ·la place du Bouffai) ; l'autre, de construction plus récente, le théâtre, le quai de la Fosse, les places Royale et Graslin. Des faubourgs avancés, Richebourg et Saint-Donatien, au levant de l'Erdre ; les Marchis, la Miséricorde et le Gigan au couchant, entouraient et abritaient le centre. On crénela et on perça de meurtrières les murs et les maisons du périmètre extérieur. On retrancha les usines, on barricada les rues. On installa des batteries aux points saillants et dominants des faubourgs, qui se transformèrent en bastions, battant au loin la campagne, flanquant l'enceinte et couvrant le corps de place. Enfin, on ferma l'accès des trois

principales routes, celle de Paris, d'un côté, et celles de Rennes et de Vannes, de l'autre, par de solides redoutes dont les embrasures furent armées de gros canons de marine [1].

Canclaux recueillit les débris de la colonne battue à Mâchecoul, appela, des ports de Bretagne, tous les détachements qu'ils purent fournir, et concentra ainsi huit ou dix mille hommes de régiments de ligne et de bataillons de volontaires [2]. A ces forces actives s'ajoutèrent 3.000 gardes nationaux, stimulés par le péril qui menaçait leur cité. Pour maintenir la discipline et éviter toute surprise, le général fit sortir une partie des troupes de la ville et établit deux camps retranchés : l'un, à Saint-Georges, défendait l'accès de la route de Paris; l'autre, au château de la Sauzinière, surveillait les routes de Rennes et de Vannes. Un bataillon occupait Nort et interdisait le passage de l'Erdre.

Cette rapide transformation d'une ville ouverte en une place de guerre, le sang-froid de Canclaux, l'ardeur du maire Baco avaient ramené la confiance dans le cœur des Nantais. Aussi, lorsque, le 22 juin, deux prisonniers se présentèrent por-

1. Archives départementales de la Loire-Inférieure : Papiers du Comité central ; — Chassin, *Vendée patriote*, II, 235 ; — Mellinet, *Histoire de la commune de Nantes ;* — Archives de la Guerre : Armées des côtes de Brest, juin 1793 ; — Savary, I, 324.

2. Voir *Appendice, Note F.*

teurs d'une sommation des insurgés, la municipalité fut unanime pour repousser tout essai de pourparlers. La délibération terminée, Baco introduisit les messagers dans la salle des séances. « Voilà ma réponse, dit-il fièrement : nous périrons tous ou la liberté triomphera. »

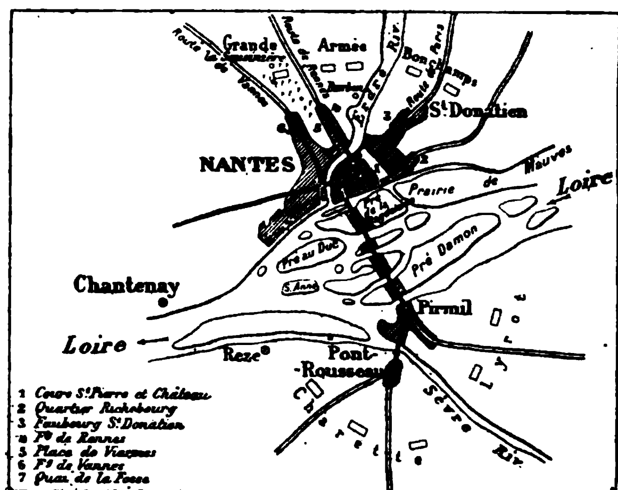
VII

Les masses vendéennes étaient déjà en mouvement et s'avançaient de toutes parts. Quatre colonnes d'insurgés marchaient sur chacun des quatre secteurs de la ville. D'après le plan adopté, Charette devait assaillir le Pont-Rousseau et Pyrmil ; Lyrot et d'Esigny, le faubourg Saint-Jacques ; sur la rive droite, les troupes de Bonchamps attaqueraient les redoutes de la route de Paris, et, la grande armée, les quartiers au-delà de l'Erdre [1].

Ainsi l'effort des royalistes portait à la fois sur toutes les faces de l'enceinte. Mais cet avantage comportait de graves inconvénients. Les forces vendéennes, morcelées en quatre corps qu'isolaient les uns des autres un fleuve et deux rivières, ne pouvaient ni se soutenir ni même communiquer librement. Si l'attaque ne s'opérait pas avec un ensemble que l'éloignement et l'indiscipline rendaient

1. B. Fillon, *Entrée des Vendéens à Ancenis ;* — *Mme de la Rochejacquelin* (éd. 1889), 188 et suiv.

d'avance impossible, la garnison bien concentrée ferait face successivement à chacun d'eux et les repousserait les uns après les autres. En outre, la répartition des divisions était mal faite. L'attaque de Charette et de Lyrot contre les quartiers de la rive gauche, séparés par la Loire du corps de place, n'était qu'une fausse attaque, et 15.000 hommes, la moitié de l'armée, étaient employés à cette tentative, qui ne pouvait amener aucun résultat décisif.



En réalité, la grande armée et la division de Bonchamps allaient supporter tout le poids de la lutte. C'étaient, il est vrai, les troupes les plus braves et les plus solides; mais Bonchamps n'avait que 7 ou 8.000 hommes, et la grande armée, que

les contingents poitevins n'avaient pas ralliée, n'en comptait guère qu'une dizaine de mille. De plus, de part et d'autre, les Vendéens étaient dépourvus du matériel nécessaire à un siège. Ils n'avaient ni gabions, ni échelles, ni outils. L'artillerie se réduisait à 19 ou 20 pièces; une seule, *la Marie-Jeanne*, était de gros calibre. Il n'y avait de munitions que pour une journée. La lutte, mal préparée, n'allait être que l'assaut, à découvert, de retranchements qu'on ne pouvait ni approcher ni renverser.

Le 29 juin, fête anniversaire de saint Pierre et saint Paul, au point du jour, Charette débouchait de la route de La Rochelle et prenait position devant le Pont-Rousseau[1]. Les canons de campagne que traînait sa colonne sont mis en batterie et essaient vainement de faire brèche. Leurs projectiles de petit calibre se perdent dans les retranchements en terre palissadés qui défendent l'accès de cette tête de Pont. Aussitôt, les grosses pièces de marine des assiégés répondent vigoureusement et, des plates-formes où elles sont montées, dominent et font taire la faible artillerie des royalistes. Charette lance alors ses

1. Sur le siège de Nantes : consulter : Archives de la Guerre : Armée de La Rochelle, juin et juillet 1793 ; — *Mme de La Rochejacquelin* (éd. 1889), 188 et suiv. ; — Savary, I, 324 et suiv. ; — Gibert, *Précis historique*, *loc. cit.*, p. 92 ; — Archives de la Loire-Inférieure : Papiers du Comité central de Nantes, séances des 29 et 30 juin et procès-verbaux, — Chassin, *Vendée patriote*, II, 252 ; — Monnier, *Mémoires...* ; — etc.

troupes à l'assaut; mais la mitraille républicaine défile toutes les avenues. L'élan des assaillants est brisé. Les bandes reculent et s'égaillent. Les chefs les ramènent et les déploient en tirailleurs autour du faubourg. Les insurgés, suivant leur tactique, utilisent les moindres abris et s'avancent jusqu'à bonne portée de fusil. Ils criblent de balles les rangs des républicains et y font des vides nombreux; mais, chaque fois qu'ils se montrent à découvert, des feux de salve et des volées de mitraille les repoussent.

Sur l'autre rive de la Sèvre, Lyrot et d'Ésigny n'obtiennent pas un meilleur succès et ne peuvent prendre pied dans le quartier Saint-Jacques. Les deux attaques de la rive gauche restent buttées contre des obstacles qu'elles ne peuvent surmonter. Mais les chefs ne se découragent pas; ils maintiennent leurs troupes et continuent à serrer de près le faubourg, attendant avec impatience l'entrée en ligne de la grande armée.

Vers sept heures enfin, une canonnade de plus en plus violente s'élève au-delà du fleuve et annonce la diversion espérée.

Les insurgés de la haute Vendée, après un court séjour à Ancenis, s'étaient séparés en deux colonnes; la principale, sous les ordres de Cathelineau, d'Elbée, Donissan et Talmont, allait franchir l'Erdre

au pont de Nort; la division de Bonchamps marchait directement sur Nantes par la route de Paris[1].

Bonchamps, quoique sa blessure encore mal refermée ne lui permît pas de prendre une part active à la lutte, n'avait pas voulu abandonner son commandement dans cette opération décisive. Il avait quitté Laudebaudière, traversé le Bocage[2], et, le 28, rejoignait ses troupes à la Maison-Blanche, entre Ancenis et Oudon.

Dans la soirée, l'avant-garde s'était heurtée au détachement républicain qui occupait le camp de Saint-Georges. L'heure était trop tardive pour essayer de l'emporter. Après quelques escarmouches, les insurgés s'étaient retirés et avaient bivouaqué sur la route. Le lendemain matin, quand ils s'avancèrent de nouveau, le camp était vide; les républicains l'avaient évacué pendant la nuit[3]. La colonne continua sa marche sans coup férir; mais ces incidents l'avaient retardée, et il était sept heures du matin quand elle aborda enfin les retranchements de la route de Paris.

Cette partie de l'enceinte, qui semblait la plus menacée, était celle que les Nantais avaient fortifiée

1. B. Fillon, *Entrée des Vendéens à Ancenis*; — *Mme de La Rochejacquelin, loc. cit.*
2. *Mme de Bonchamps*, 22; — *Mme de La Bouère*, 59.
3. Savary, I, 326; — Archives de la Guerre : Rapport de Canclaux.

avec le plus de soin[1]. Une redoute solide, armée de grosse artillerie, enfilait la route et en balayait les approches; des barricades fermaient toutes les issues et des postes retranchés croisaient leurs feux sur ce point. Les six pièces légères que possède la division ont à peine pris position que les énormes projectiles des Nantais s'abattent sur elles, brisent les affûts, écrasent les chevaux et les servants. La lutte d'artillerie est trop inégale; il faut y renoncer et tenter l'assaut à découvert. Fleuriot s'avance à la tête des compagnies bretonnes; les républicains couvrent sa colonne de mitraille. Lui-même, le pied broyé par un biscaïen, roule à terre. D'Autichamp se saisit du commandement et ramène les assaillants. De nouvelles décharges renversent son cheval : il se relève avec peine.

La redoute n'est pas abordable de front, on essaie de la prendre à revers. Une nuée de tirailleurs enveloppe l'enceinte et cherche à s'y faire jour sur tous points. Les postes républicains sont tournés et les bandes royalistes pénètrent dans le faubourg Saint-Donatien, agglomération moitié urbaine, moitié rurale, qui s'étend entre l'Erdre et la route de Paris. Sur ce terrain, couvert de clos et d'habitations de maraîchers, les Vendéens reprennent l'avantage. Les

1. Archives départementales de la Loire-Inférieure : Papiers du Comité central de Défense.

groupes s'égaillent et la lutte se fractionne. On se bat dans les jardins, on se retranche derrière les arbres et les murs, on fait le siège des maisons, on se dispute les ruelles et les chemins. Le combat est acharné et d'Autichamp a un second cheval tué sous lui. Mais les assiégeants font des progrès et s'efforcent d'atteindre le cours Saint-Pierre et les quartiers du centre[1].

Cependant la marche de la grande armée avait été retardée par un obstacle imprévu. Suivant le plan adopté par les insurgés, elle devait, à son départ d'Ancenis, remonter vers le pont de Nort et y franchir l'Erdre pour se rabattre ensuite sur les quartiers situés au-delà de cette rivière. En conséquence, dans l'après-midi du 27, un détachement de 4.000 hommes se présenta devant la petite ville de Nort. Il trouva le pont gardé par un bataillon de volontaires nantais qui disputa héroïquement le passage jusqu'au lendemain. Au lever du jour, les Vendéens surprirent un gué et massacrèrent cette petite garnison. Mais 50.000 cartouches étaient brûlées et cette résistance opiniâtre avait désorganisé toute la colonne. On employa toute la journée du 28 à la reformer et ce fut seulement le 29, vers

1. Voir ci-dessus, *loc. cit.*; — D'Availes, *Notes biographiques sur le général d'Autichamp*, 5; — *Revue d'Anjou*, 1852, t. II, 115.

neuf heures du matin, que la grande armée arriva aux portes de Nantes.

L'action s'engagea aussitôt. L'artillerie vendéenne prend position sur les hauteurs de Barbin et bat vigoureusement la redoute de la route de Rennes. Son tir domine celui des pièces républicaines placées en contre-bas. *La Marie-Jeanne*, bien pointée et bien servie, fait brèche dans le retranchement et écrase de ses boulets les rangs des bataillons massés dans la grande rue du faubourg. En peu de temps, nombre d'officiers et de soldats gisent sur le pavé. Le maire Baco est grièvement blessé et les gardes nationaux fléchissent. Mais Canclaux dirige lui-même la défense de ce point menacé. Il fait avancer ses régiments de ligne. Son exemple et son sang-froid raffermissent les courages et maintiennent les troupes sous les décharges meurtrières.

Au fracas de cette furieuse canonnade, l'énergie des autres divisions vendéennes se ranime. Charette recommence l'attaque du Pont-Rousseau : en même temps, il fait traîner deux canons sur les hauteurs de Rézé et bombarde, par dessus la Loire, le quai de la Fosse et les vaisseaux amarrés dans le port. Lyrot parvient à jeter un millier d'hommes au-delà du fleuve, sur la prairie de Mauves, et menace le quartier Richebourg. Les soldats de Bonchamps emportent pied à pied le faubourg

Saint-Donatien et se rapprochent du cours Saint-Pierre.

Pendant que d'Elbée et Donissan livrent combat sur la butte Barbin, Cathelineau déploie ses troupes autour de l'enceinte et reconnaît bientôt le point faible. C'est une banlieue entrecoupée de cultures et de clos qui s'enfonce, en forme de coin, entre les avancées des routes de Rennes et de Vannes. Il s'y engage à la tête de sa fidèle division. Les insurgés se glissent le long des haies, s'abritent derrière les murs et font reculer les républicains, moins accoutumés à cette guerre de buissons. Les défenseurs des redoutes entendent avec inquiétude la fusillade éclater sur leurs flancs, presque sur leurs derrières. Sur la route de Vannes même, quelques pelotons abandonnent leurs postes et cherchent à s'échapper à travers champs; mais Talmont, qui commande la cavalerie vendéenne, les charge et les refoule. Cependant Cathelineau gagne toujours du terrain et atteint enfin la place Viarmes, sorte de champ de foire, qu'entourent des auberges, des masures, des échoppes d'artisans. Quand ils débouchent sur ce terrain découvert, les Vendéens sont accueillis par des feux croisés qui partent des fenêtres, des murs crénelés, des barricades des rues. Cathelineau, au premier rang, encourageait ses hommes, lorsqu'il tombe frappé au côté. On le relève et on l'em-

porte. Mais la disparition de leur chef a paralysé l'élan des soldats. Le bruit de la blessure de Cathelineau se répand rapidement parmi les troupes consternées ; elles abandonnent la place et battent en retraite vers la campagne.

A la porte de Rennes également, le succès tourne en faveur des républicains. Donissan a maladroitement déplacé l'artillerie. Canclaux en profite pour établir de nouvelles batteries qui balaient les hauteurs de Barbin et, lorsque les Vendéens veulent y ramener leurs pièces, les boulets républicains s'abattent de tous côtés, brisent plusieurs canons et démontent *la Marie-Jeanne*.

Partout les royalistes faiblissent et les patriotes reprennent l'avantage. Charette est toujours arrêté devant les têtes de pont de la rive gauche. Dans la prairie de Mauves, les canonnieres qui sillonnent la Loire viennent appuyer le feu des batteries de la Gloriette et des retranchements de Richebourg et dispersent les soldats de Lyrot. Sur la route de Paris, les républicains renforcés reprennent l'offensive, et, après un lutte acharnée, finissent par rejeter la division de Bonchamps hors des faubourgs. Les insurgés épuisés sont ramenés sur leurs positions du matin et se contentent d'entretenir un feu traînant qui se prolonge jusqu'à la nuit.

L'obscurité interrompit la bataille. Ni Charette, ni Bonchamps ne voulaient lâcher prise; ils bivouaquèrent sur place, comptant recommencer le combat au point du jour. Mais la grande armée était plus ébranlée. La blessure de Cathelineau, la fatigue et les pertes de deux actions meurtrières avaient épuisé les forces et abattu les cœurs. La poudre manquait; quelques pièces seulement restaient intactes. Les chefs étaient mal renseignés sur les intentions de Bonchamps; ils craignaient qu'il ne battît en retraite et que l'ennemi, remontant sans obstacle la rive gauche de l'Erdre, ne s'emparât du pont de Nort. L'abandon du siège fut décidé.

Pendant la nuit, d'Elbée et Donissan relevèrent les blessés, chargèrent sur des charettes l'artillerie qu'ils ne pouvaient plus atteler et reprirent le chemin d'Ancenis.

Le lendemain, dès l'aube, Bonchamps ignorant la résolution prise par ces chefs, rouvrait le feu sur la route de Paris. Au bout d'une heure, étonné de ne pas entendre le combat recommencer au-delà de l'Erdre, il envoie un aide de camp en reconnaissance le long de la rivière. L'officier rapporte que les hauteurs de Barbin sont évacuées. La grande armée abandonne la partie. Il ne reste plus qu'à se retirer. La retraite ne se fit pas sans difficulté.

Les assiégés sortirent de leurs retranchements et chargèrent vigoureusement l'arrière-garde : il fallut livrer un rude combat pour se dégager. D'Autichamp eut un troisième cheval tué sous lui; sur le point d'être pris, il s'accroche au cheval de Forestier qui l'emporte au galop hors de la mêlée. Le seul canon qui n'eût pas été démonté restait aux mains des Nantais. Après une marche forcée, la division atteignit Ancenis, où affluaient déjà les débris de la grande armée[1]. La retraite précipitée des royalistes avait achevé de les désorganiser. Les chefs n'étaient plus écoutés; les soldats ne songeaient qu'à retourner dans leurs villages; l'embarras de nombreux blessés augmentait le tumulte et le désordre. Il n'y avait heureusement que la Loire à traverser pour rentrer dans les Mauges. Les troupes, débandées se jetèrent dans toutes les barques dont elles purent s'emparer, et dès qu'elles eurent touché l'autre rive, se dispersèrent. Cathelineau et Fleuriot furent transportés à Saint-Florent. Bonchamps regagna Champtoceaux; Charette, resté seul devant Nantes, se replia vers la basse Vendée.

Ainsi se termina le siège de Nantes. Son échec ne pouvait être imputé à la défaillance des soldats. Pendant dix-huit heures, ils avaient assailli à décou-

1. *Mme de La Bouère*, 61 : — B. Fillon, *les Vendéens à Ancenis.*

vert un ennemi bien abrité et recommencé l'attaque jusqu'à trois reprises. Leur élan s'était brisé au pied de retranchements énergiquement et habilement défendus, contre lesquels leur artillerie légère restait impuissante, et que toute leur bravoure et toute leur ténacité ne pouvaient entamer. Leurs pertes étaient cruelles. Ils ramenaient de nombreux blessés et abandonnaient 600 cadavres. Fleuriot ne survécut pas à l'amputation de sa jambe ; Cathelineau se mourait. Mais cette défaite avait des conséquences plus graves encore. Toutes les espérances que l'on fondait sur le succès de cette entreprise, le libre débouché vers la mer, la prise de possession d'une partie de la Bretagne, tombaient à la fois. L'ascendant conquis par toute une série de victoires se trouvait perdu. L'insurrection, mortellement frappée dans son essor, était refoulée dans le Bocage où, cernée de tous côtés par les armées républicaines, elle allait lutter désormais non pour progresser, mais pour se maintenir, non pour la victoire, mais pour le salut.

VIII

L'armée des côtes de La Rochelle, mettant à profit l'éloignement de la grande armée, avait, dans l'espace de quelques semaines, réparé ses pertes, rallié ses troupes et repris l'offensive. Le 26 juin, son avant-garde reparaissait devant Saumur. La Rochejacquelein, qui y était resté avec une garnison réduite à 200 hommes, battit précipitamment en retraite. Cette tête de pont recouvrée, les républicains reprirent facilement possession de la rive droite de la Loire, dont la population républicaine les favorisait, et se rendirent maîtres d'Angers sans coup férir[1].

Dans les Deux-Sèvres, les affaires des insurgés paraissaient plus compromises encore. Le général Westermann, l'un des vainqueurs du 10 août, qui commandait l'avant-garde de Biron, y faisait aux royalistes une guerre impitoyable. Son impatience n'attendit pas que les autres divisions fussent en

1. Archives de la Guerre, 9 juin 1793; — Savary, I, 301 ; — P. de Beauvais, *Mémoires*, 58 et 59 — *M*me *de La Rochejacquelin* (éd. 1889), 195.

mesure de le soutenir, Le 24 juin, il surprit Parthenay et en chassa Lescure. Le district de Châtillon lui était ouvert; il s'y rua aussitôt, saccageant, brûlant et massacrant. La Rochejacquelein et Lescure, à la tête de quelques milliers de paysans, avaient pris position sur la hauteur du Moulin-aux-Chèvres. Les républicains passèrent sur le corps de ces recrues mal armées et peu aguerries et poussèrent droit sur Châtillon. Les membres du conseil supérieur, les familles des chefs vendéens qui y résidaient, n'eurent que le temps de s'enfuir[1]. Westermann entra dans Châtillon, délivra 600 prisonniers et put dater de la capitale des insurgés la lettre où il annonçait ses rapides succès.

Les excès révolutionnaires étaient les meilleurs auxiliaires pour le recrutement des bandes royalistes. Les ravages de Westermann soulevèrent la population tout entière. En quelques heures, le tocsin rassembla plusieurs milliers de combattants: beaucoup de soldats, revenus du siège de Nantes, accoururent. Deux jours après l'entrée de Westermann à Châtillon, une armée rapidement improvisée partait de Cholet pour l'en chasser.

Le général patriote, récemment renforcé, se fiait à l'épouvante qu'il croyait avoir inspirée. Il ne

1. Savary, I, 285, 353 et suiv. ; — *Mémoires* de Westermann; — Archives de la Guerre : Armée de La Rochelle, juillet; — *Mme de La Rochejacquelin* (éd. 1889), 192 et suiv. et 199.

s'imaginait pas que les insurgés osassent l'attaquer de sitôt et n'avait pris aucune disposition pour défendre Châtillon. Quelques bataillons seulement gardaient les hauteurs du Château-Gaillard, qui dominent la ville vers le midi; il avait négligé de s'éclairer davantage. Cette étonnante sécurité permit aux Vendéens de tomber sur les postes républicains, avant même que l'alarme eût été donnée. La surprise de cette brusque attaque se changea presque aussitôt en panique. Le détachement qui occupait Château-Gaillard, culbuté dans Châtillon, y fut aussitôt suivi des royalistes. Westermann était à table; il n'eut le temps ni de ranger, ni même de rassembler ses troupes. Il sauta sur un cheval et gagna la route de Bressuire. La cavalerie le suivit; le moitié de l'infanterie fut massacrée ou prise; l'artillerie resta entre les mains des vainqueurs[1]. Les débris de la colonne se sauvèrent, d'une seule traite, jusqu'à Parthenay.

Ce brillant combat avait à peine délivré le Poitou, que l'Anjou était à son tour menacé. La division, qui avait repris Angers, se disposait à secourir Nantes, lorsqu'elle fut informée de la retraite des Vendéens. Duhoux qui la commandait lui fit aussitôt

1. Archives de la Guerre: Armée de La Rochelle, juillet; — *Mémoires* de Westermann; — *Mémoires* d'Aubertin; — P. de Beauvais, 67 et suiv.; — *Mme de La Rochejacquelin* (éd, 1889), 202 et suiv.; — Savary, I, 358.

rebrousser chemin, franchit les Ponts-de-Cé et prit ses cantonnements autour de Brissac. Son projet était vraisemblablement de tendre la main à Westermann à travers le Bocage. Mais il tomba malade, et son successeur, La Barollière, ayant appris la défaite de Westermann, jugea prudent de ne pas s'exposer au même sort. Au lieu de s'enfoncer en Vendée, il prit la route de Vihiers, qui longe pendant 10 lieues le territoire insurgé, sans y pénétrer, et vint camper sur le bord de la vallée du Layon, entre Chavagnes et Martigné-Briand.

Ces lenteurs et ces indécisions avaient donné le temps aux chefs vendéens de concentrer 15 ou 20.000 hommes à Chemillé ; lorsque La Barollière se dirigea de Brissac vers Vihiers, ils opérèrent un mouvement parallèle et s'établirent, sur la route opposée du Layon, dans le bourg de Gonnord. Trois lieues d'un pays très couvert et embocagé séparaient les ennemis et cachaient aux républicains l'approche des Vendéens. Il semblait facile de les surprendre en se jettant inopinément sur leur flanc droit[1]. Malheureusement, on se fia aux avis d'un vieux gentilhomme des environs, le marquis de la Haie des Hommes, qui conseilla de remonter jusqu'au pont de Rablay pour y passer le Layon. C'était un

1. Archives nationales A. F. II. Correspondance du Comité de Beaupreau ; — P. de Beauvais, *Mémoires*, 73 et suiv. ; — *Mme de La Rochejacquelin* (éd. 1815), 200. — *Mme de La Bouère*, 64.

détour de 6 lieues et un détour parfaitement inutile, la rivière étant presque partout guéable. Mais l'auteur de cette proposition avait la réputation d'un militaire expérimenté: il connaissait parfaitement le pays : personne n'osa le contredire. Les Vendéens levèrent donc leur camp, au point du jour, et, après six heures d'une marche pénible, sous une chaleur accablante, rejoignirent enfin, près de Chavagnes, l'arrière-garde de La Barollière.

Les régiments de l'armée républicaine, surpris en pleine marche, s'échelonnaient sur une longueur de près de 3 lieues. La route qu'elle suivait, parallèle au Layon, longe, à brève distance, le bord du plateau qui domine, au levant, la vallée de cette rivière. L'avant-garde atteignait déjà Aubigné; le centre et le quartier général se trouvaient à Fline, dans la paroisse de Martigné; les traînards n'avaient pas encore quitté le village de Chavagnes. Bonchamps, dont la division tenait la tête, saisit d'un coup d'œil les vices de cette disposition et forma immédiatement le projet de rompre par le milieu cette longue chaîne de bataillons mal reliés les uns aux autres. Laissant aux chefs qui suivent le soin de masquer et de réduire Chavagnes, il se glisse le long du Layon, gravit les pentes couvertes de vignes et débouche sur le plateau, près du hameau des Noyers. Son front garni d'artillerie enfonce le centre répu-

blicain et le refoule vers la route de Vihiers. Pendant que la gauche prend position sur les hauteurs de Jouhannet et canonne les défenseurs de Chavagnes, la droite pousse jusqu'au château de Fline, siège du quartier général, et s'en empare. L'état-major saute à cheval et s'enfuit[1]. Les Vendéens ne sont plus qu'à une faible distance de la route ; qu'ils y prennent pied, et l'armée ennemie, coupée en deux tronçons, sera rejetée d'un côté sur Angers et de l'autre sur Vihiers.

1. Archives de la Guerre : Armée de La Rochelle, juillet 1793 ; — *Mme de La Rochejacquelin* (éd. 1889), 227 et suiv. ; — Poirier de Beauvais, *Mémoires*, 73-74 ; — Port, *Légende de Cathelineau*, *Pièces justif.*, 258 ; — Chassin, *Vendée patriote*, II, 388.

Les généraux républicains, à demi défaits, font une suprême tentative pour ressaisir la victoire. Ils amènent d'Aubigné ce qui leur reste de troupes fraîches et parviennent à reformer leurs lignes derrière le ruisseau de la Villaine. Des canons établis, près des moulins de Millé, couvrent de mitraille les abords de la route et contrebattent l'artillerie de Jouhannet. Ces renforts ralentissent l'offensive des Vendéens; exténués par six heures de marche et trois heures de lutte sous le soleil écrasant de midi, ils combattent encore de pied ferme, mais n'avancent plus.

Marigny veut faire cesser cette hésitation et brusquer la victoire. Entraînant 800 cavaliers, il s'échappe vers la droite pour tourner la position ennemie. Mais il n'a pas de guide et s'égare. Le chemin, qu'il a pris, le ramène sur le flanc de l'armée vendéenne, où la vue de cet escadron, revenant à toute bride, jette l'épouvante[1].

La masse des traînards qui encombre l'arrière-garde s'imagine être chargée par l'ennemi et s'enfuit au cri de « sauve qui peut ». Leur déroute ébranle toute l'armée. Le bruit se répand qu'un parti républicain prend les Vendéens à revers. Les braves, qui combattent sur le ravin de Villaine, craignent que la retraite ne leur soit coupée et se reportent vivement en arrière. Vainement les chefs

1. Poirier de Beauvais, *Mémoires*, 73 ; — *Mme de La Bouère*, 65.

veulent arrêter ce commencement de panique. La Barollière lance sur cette infanterie en désordre deux régiments de hussards qui la rompent et la sabrent. On lutte corps à corps dans une épouvantable mêlée. Les chefs sont obligés de mettre l'épée à la main et de se battre en simples cavaliers.

Au milieu de cette confusion, Bonchamps est reconnu et assailli par cinq hussards. Il se défend vigoureusement, en tue un, en blesse un second. Quelques officiers arrivent à son secours, et les hussards se sauvent; mais l'un d'eux, en tournant bride, lui décharge son pistolet à bout portant et le renverse à terre, le coude fracassé[1]; ses hommes le relèvent et l'entraînent hors du champ de bataille. Il souffrait atrocement et, dans la nécessité où l'on se trouvait d'échapper à la poursuite de l'ennemi, on n'avait ni le temps ni les moyens de panser sa plaie. On plaça à la hâte le blessé, soutenu par deux hommes, sur un cheval : son cousin d'Autichamp prit la bride et le guida vers l'intérieur du Bocage. Le triste cortège ne savait même pas vers quel asile se diriger. Depuis l'incendie de la Baronnière, Bonchamps n'avait plus d'habitation et sa femme se trouvait encore en Poitou. Dans cet embarras, un officier de la division, Bérard, mit à la disposition de son général le châ-

1. *Mme de Bonchamps*, 24.

teau de Jallais, dont il était régisseur et qui n'était qu'à 6 ou 7 lieues de là. Pour ne pas aggraver la blessure, on dut faire toute la route au pas; d'Autichamp se chargea d'avertir Mme de Bonchamps, qui accourut aussitôt : « Je partis seule, dit-elle, laissant nos enfants entre les mains d'un vieux soldat attaché à mon mari[1].

« Je trouvai M. de Bonchamps très souffrant non seulement de la blessure qu'il venait de recevoir, mais encore d'une ancienne. Il m'engagea à aller rejoindre nos enfants, mais, ayant vu qu'il était fort mal servi, parce que ses domestiques et tous ceux qui l'entouraient le quittaient pour aller repousser quelques bleus qui passaient de ce côté, j'allai, non sans peur, chercher mes enfants, et je vins aussitôt auprès de lui avec eux. »

La blessure était des plus graves : la balle avait fracassé l'os du coude et pénétré dans la poitrine. Il ne s'en serait jamais guéri complètement, a dit un de ses compagnons d'armes, et, malgré les soins qui lui furent prodigués, deux mois s'écoulèrent avant qu'il fût en état de reparaître à l'armée.

L'inaction de leur meilleur général, en cet instant décisif, devait avoir des conséquences funestes pour les royalistes. Jamais l'occasion n'avait été plus favorable pour entreprendre la diversion en Bretagne,

1. *Mme de Bonchamps, ibidem.*

que Bonchamps regardait comme la seule chance de salut des Vendéens et à laquelle le conseil s'était rallié. En effet, du milieu de juillet jusqu'en septembre, les colonnes républicaines, tant de fois battues, renoncent à pénétrer dans la haute Vendée Elles se bornent à en maintenir l'investissement et restent sur une défensive prudente, dans l'attente des renforts qui leur sont promis. Il serait facile d'enlever les postes de la rive droite de la Loire et de jeter au delà un corps d'une dizaine de mille hommes qui formerait le noyau d'une nouvelle insurrection. Mais Bonchamps n'est plus là pour imposer l'exécution de ses plans et, en son absence, tout esprit de suite semble abandonner les autres chefs. Ils se précipitent à l'aveugle, tantôt à l'est, tantôt au sud, sur les divisions républicaines qui les attendent dans des positions bien choisies et leur infligent de sanglants échecs. Ils gaspillent ainsi, en tentatives malheureuses, le moment de répit que la fortune leur accorde ; et, lorsque Bonchamps peut enfin reprendre son commandement, il n'est plus temps. L'heure est passée et ne reviendra plus. Les républicains ont été renforcés, et les Mayençais envahissent déjà le Bocage. Il ne pourra plus que retarder de quelques semaines l'inévitable catastrophe où vont succomber tous les combattants de cette lutte désespérée.

CHAPITRE VI

TORFOU

I

Après l'échec de Martigné, les forces royalistes s'étaient de nouveau dispersées. La Rochejacquelein et Lescure avaient regagné leurs cantonnements du Poitou; d'Elbée, avec plusieurs autres chefs, se trouvait à Chemillé, lorsqu'il y reçut une lettre écrite, quelques jours avant, par l'abbé Jagault[1]. Le secrétaire du conseil supérieur avertissait le général des intrigues auxquelles ce conseil était livré : quelques ambitieux cherchaient à en faire l'instrument de leur domination ; leurs manœuvres allaient jeter le désordre dans le pays et la discorde dans l'armée ; il était d'autant plus urgent d'y mettre un terme, que la mort récente de Cathelineau laissait l'insurrection sans chef. Sur cet avis, d'Elbée réunit aussitôt un conseil de guerre : il fut arrêté qu'on convoquerait, le vendredi 19 juillet, à Châ-

1. C. Port, *Légende de Cathelineau*, 151 ; — Laboutetière, *le Chevalier de Sapinaud*, 123 ; — B. Fillon, *Pièces contre-révolutionnaires*, 80.

tillon, les officiers de toutes les armées pour l'élection d'un nouveau général en chef.

Une convocation à si brève échéance ne laissait guère aux électeurs le temps de se concerter. Cependant, comme tout le monde prévoyait, depuis la blessure de Cathelineau, que le commandement allait être prochainement vacant, plusieurs candidats se trouvaient déjà implicitement sur les rangs.

La Rochejacquelein et Lescure, l'un trop jeune, l'autre brave, dévoué, modeste, mais entêté, et souvent malheureux à la guerre, sans avoir de prétentions personnelles, ne se désintéressaient pas de la lutte et appuyaient sourdement la candidature du beau-père de Lescure, le marquis de Donissan[1]. Celui-ci, ancien maréchal de camp des armées royales, n'avait guère d'autre titre au commandement que ce grade d'ancien régime. Plein d'honneur et de loyauté, mais étranger au pays, les services médiocres rendus par lui à l'insurrection ne le désignaient nullement pour être son généralissime. Aussi la masse des électeurs négligeait cette candidature un peu factice et n'hésitait guère qu'entre Bonchamps et d'Elbée, très différents de caractère, de mérite inégal, mais dont les chances semblaient s'équilibrer à peu près.

1. P. de Beauvais, *Mémoires*, 78 et 110 ; — *Mme de La Bouère*, 82 ; — Gibert, *Précis historique*, 96 et 98.

De tous les généraux de la Vendée, Bonchamps était, de l'aveu de ses concurrents eux-mêmes, le plus capable d'exercer le commandement en chef[1]. Officier instruit, tacticien remarquable, habile dans le conseil, brillant sur le champ de bataille, son caractère résolu, la hauteur de ses vues, l'étendue de son intelligence, les ressources de son expérience lui assuraient, partout où il se montrait, une supériorité que personne ne contestait ouvertement. Chez lui, l'insurrection eût trouvé la tête qui lui manquait pour discipliner et diriger les bras vigoureux dont elle disposait. Malheureusement la faveur d'une assemblée électorale va plutôt à ceux qui la recherchent qu'à ceux qui la méritent, et Bonchamps n'était nullement d'humeur à quêter des suffrages. Ennemi de l'intrigue, dédaignant la réclame, sans morgue, mais sans complaisances, rendant justice à chacun, mais ne flattant personne, il se tenait soigneusement à l'écart des cabales et des coteries, et méprisait tous les artifices vulgaires par lesquels se gagnent les électeurs. Sa réputation même de fermeté lui suscitait nombre d'adversaires cachés. On savait qu'il ne se contenterait pas d'un simulacre d'autorité, qu'il ne tolérerait aucune désobéissance, qu'il réprimerait sévè-

1. *Mme de La Rochejacquelin* (éd. 1889), 146 et 209; — (éd. 1823), 175; — *Mme de La Bouère*, 66; — P. de Beauvais, *Mémoires*, 78 et suiv.

rement les abus. Les intrigants qui s'agitaient dans le sein même du conseil supérieur, redoutaient sa droiture et sa clairvoyance ; plusieurs chefs, jaloux de leur indépendance, ne se souciaient pas de l'abdiquer entre ses mains.

Au contraire, les prétentions de d'Elbée ne portaient ombrage à personne. Ses qualités très réelles séduisaient les soldats, sans offusquer ses rivaux : avec plus de bravoure que de sang-froid, plus de zèle que de persévérance, plus de bonne volonté que de science militaire, il était sinon le plus actif, du moins le plus remuant des généraux. Il recherchait les occasions de se mettre en avant avec autant d'empressement que Bonchamps les fuyait, et, par tempérament plus que par calcul, car il était extrêmement modeste sur ses mérites personnels, prenait à tâche de manifester partout son importance. Se plaçant en tête de l'armée, pendant les marches, mettant son nom en vedette dans les proclamations, il multipliait ses ordres, haranguait souvent les soldats, prodiguait les démonstrations. Sa foi naïve, son langage un peu prétentieux faisaient sourire ses égaux, mais excitaient l'enthousiasme du vulgaire. Ces dehors brillants lui avaient acquis dans l'armée une véritable popularité. Son affabilité, ses prévenances en faisaient le favori des officiers subalternes que l'absence ou l'efface-

ment volontaire des chefs de division rendaient maîtres de l'élection[1].

Le vendredi 29 juillet, une messe célébrée dans l'église de Châtillon ouvrit les séances de l'assemblée. Les diverses divisions s'y trouvaient très inégalement représentées. La convocation ne fixait que très vaguement le nombre et le mode d'élection des délégués[2]. Les insurgés des régions les plus éloignées, avisés trop tard, n'étaient pas encore arrivés ; au contraire, ceux des environs de Châtillon y figuraient en nombre. Le résultat du scrutin était facile à prévoir : Charette, convaincu qu'il n'avait aucune chance, s'était contenté d'envoyer des délégués ; Lescure et La Rochejacquelein, mécontents de la tournure que prenait l'élection, affectaient de s'en désintéresser. Bonchamps, immobilisé à Jallais, non seulement déclinait toute candidature, mais retenait à son chevet ses partisans les plus influents et les plus dévoués[3]: son beau-frère Scépeaux, et son cousin d'Autichamp. D'Elbée seul accueillait les électeurs et prodiguait à tout venant ses affabilités accoutumées. Le dépouille-

1. P. de Beauvais, *Mémoires*, 79 et 80 ; — *Mme de La Bouère*, *ibid.*; — *Mme de Bonchamps*, 39 ; — *Mme de La Rochejacquelin* (éd. 1889), 137 et 209; — (éd. 1823), 174 et suiv.

2. Archives Nationales D. XLII, 3; Protestation de Deloynes ; — *Mme de La Rochejacquelin* (éd.1889), 207 ; — (éd. 1823), 174 et suiv.; — Voir *Appendice, Note G.*

3. *Mme de Bonchamps*, 23 et 24.

ment des votes se termina vers cinq heures; il avait été convenu que chaque bulletin porterait cinq noms : le chef qui recueillerait le plus de suffrages serait généralissime; les quatre autres commanderaient en second.

Comme il fallait s'y attendre, la majorité se déclara en faveur de d'Elbée; les autres élus étaient Bonchamps, Donissan, Lescure et Royrand. Les roulements du tambour, les salves d'artillerie, les cloches sonnant à toute volée annoncèrent aussitôt à la Vendée l'issue de l'élection. Le conseil supérieur se rendit en corps auprès de d'Elbée pour le féliciter [1]. La harangue pompeuse, que prononça son vice-président des Essarts, exprimait une satisfaction réelle; les membres du conseil connaissaient le caractère du généralissime et savaient que son autorité ne serait jamais un obstacle à leurs ambitions.

Pour compléter cette organisation d'armée, chacun des généraux élus après d'Elbée devait se choisir un lieutenant. Ces neuf chefs composeraient un conseil suprême qui déciderait en dernier ressort de toutes les questions relatives à l'armée. En conséquence, Donissan prit pour lieutenant Charette; Lescure, La Rochejacquelein; Royrand, M. de Cumont [2].

1. Voir *Bulletin du conseil supérieur;* — Savary, I, 395.
2. *Mme de La Bouère*, 66; — Gibert; *Précis historique*, 96; — *Mme de La Rochejacquelin* (éd. 1889), 208; — (éd. 1823), 175.

Bonchamps crut ne devoir désigner personne. Son bon sens habituel lui montrait trop clairement l'inutilité de toute cette réglementation. Il prévoyait bien que cette distribution de grades ne ferait que contenter la vanité des élus, et qu'aux généraux, nommés au hasard du scrutin, les insurgés préfèreraient toujours ceux qui possédaient leur confiance.

En fait, l'élection du 19 juillet ne changea rien aux situations acquises. Chaque division garda ses chefs. Les élus n'eurent pas plus d'autorité, les oubliés, pas moins d'indépendance. Marigny continua de commander l'artillerie; le prince de Talmont eut la cavalerie; Stofflet, le rang de major-général. D'Elbée, avec son nouveau titre, n'obtint guère plus d'obéissance[1].

Un essai d'organisation civile accompagna cette réorganisation militaire. Le conseil supérieur, faisant trêve à ses intrigues, s'occupa enfin des fonctions qui lui avaient été confiées et promulgua, vers la fin de juillet et le commencement d'août, une série d'ordonnances réglementant le régime intérieur de la Vendée.

La première pourvoyait à l'entretien du clergé. La confiscation, par les révolutionnaires, du domaine

1. P. de Beauvais, 79; — *Mme de La Rochejacquelin* (éd. 1889), 208.

de l'Église avait enlevé au culte catholique, récemment rétabli, toutes ses ressources. Un arrêté du 11 juillet annulait déjà les ventes et les reventes des biens nationaux. Une ordonnance du 24 juillet en affecta les revenus aux dépenses des églises et aux traitements des ministres, et nomma, pour les gérer, des commissaires tenus de fournir une caution de 6.000 livres.

Le même jour, une autre ordonnance statuait sur la condition des républicains habitant l'intérieur du Bocage[1]. Tous ceux, que dénonçaient leur conduite antérieure ou la notoriété publique, prêteraient serment de fidélité au roi devant le conseil de leur paroisse. Leurs armes leur étaient enlevées. On les dispensait du service militaire ; mais, en échange, ils payaient une taxe égale au montant des contributions imposées d'après la loi de 1791. Le bannissement immédiat était la sanction de ces obligations. Les tribunaux réprimeraient sévèrement tout fait de propagande républicaine, d'espionnage, d'intelligence avec l'ennemi. Les circonstances justifiaient ces prescriptions rigoureuses : la Vendée, menacée sur toutes ses frontières, se trouvait dans la situation d'une place investie. Cet état de siège nécessitait des précautions sévères contre ceux de ses habitants suspects d'intelligence avec l'ennemi. D'ail-

1. Savary, I, 439.

leurs, comparé aux lois que la Convention édictait contre les suspects de royalisme, ce régime d'exception paraissait un régime de faveur. La République guillotinait, la Vendée se contentait de surveiller et de bannir.

A ces mesures de salut public s'ajoutèrent des mesures de représailles. La Convention avait confisqué les biens des insurgés ; le conseil mit sous séquestre les biens des députés, des fonctionnaires, des soldats de la République et de tous ceux qui s'étaient réfugiés hors du territoire de la Vendée[1]. Ces biens devaient servir d'indemnité aux insurgés dépouillés par les lois révolutionnaires.

Le 27 juillet, parut une ordonnance relative à l'administration du pays insurgé[2]. Dans la plupart des paroisses, à la place des municipalités républicaines balayées par l'insurrection, s'étaient établis spontanément des conseils de notables dont l'autorité était généralement reconnue. Le conseil supérieur réorganisait et se subordonnait tous les conseils de paroisse ; il se réservait de confirmer ceux qui fonctionnaient déjà et d'en créer dans toutes les paroisses où il n'en existait pas. Leurs attributions multiples comportaient l'administration municipale, l'exécution des ordonnances, la surveillance

1. Savary, I, 456.
2. Savary, I, 446.

et le désarmement des patriotes, l'arrestation des déserteurs, la poursuite des crimes et délits, l'enregistrement des actes publics. Ils devaient, en outre, enrôler tous les hommes en état de porter les armes et les répartir en quatre compagnies, dont chacune élisait son capitaine. C'étaient eux enfin qui pourvoyaient à la subsistance de l'armée, au soulagement des blessés, à la nourriture des femmes et des enfants des combattants.

Une ordonnance, en date du 1er août, s'occupa de l'organisation judiciaire[1]. Le territoire y était divisé en arrondissements; chacun comportait un tribunal, composé d'un bailli ou sénéchal, d'un greffier et d'un procureur, dont la compétence s'étendait à toutes les affaires civiles ou criminelles ; la législation applicable était celle d'avant 1789. Une cour de 7 membres, dont la résidence serait fixée ultérieurement, devait examiner les appels.

Enfin, un arrêté du 2 août réglementa la circulation des assignats[2]. Les caisses publiques prises sur l'ennemi contenaient des sommes considérables de ce numéraire. Il eût été peu politique de négliger cette ressource; mais, comme les royalistes répugnaient à se servir de ce papier aux effigies républicaines, le conseil décida de

1. Savary, II, 1 et 2.
2. Savary, II, 2 et suiv.

l'estampiller au nom du roi : ainsi démarqués, ils devaient avoir cour forcé daus le territoire insurgé. Un délai d'un mois était accordé à leurs possesseurs pour se soumettre à cette formalité.

II

Ces mesures intérieures n'avaient nullement interrompu les opérations militaires. Après sa victoire de Martigné, La Barollière, maître de Vihiers, se préparait à poursuivre ses avantages, lorsque, le 18 juillet, il fut assailli par l'armée royaliste reconstituée à la hâte. Ses bataillons, surpris dans une position désavantageuse, subirent une complète déroute. Il perdit toute son artillerie et ne put rallier ses troupes qu'à Saumur[1]. C'était la septième colonne que les insurgés de la haute Vendée culbutaient depuis quatre mois. Le découragement grandissait parmi les républicains : officiers et représentants s'accusaient et se dénonçaient réciproquement. Les généraux, craignant de nouvelles défaites, se renfermèrent dans leurs cantonnements et attendirent, pour reprendre l'offensive, l'arrivée des renforts annoncés.

1. Archives de la Guerre . Armée de La Rochelle, juillet ; — P. de Beauvais, *Mémoires*, 76 et 77 ; — *Mme de La Rochejacquelin* (éd. 1823), 171 et suiv. ; — *Mme de La Bouère*, 65 et 66 ; — Hugo, *Mémoires*.

C'eût été le moment pour les royalistes de se jeter en masse sur la longue et faible chaîne de postes qui investissaient la Vendée, et d'y écraser en détail les divisions républicaines. Malheureusement, l'autorité manquait à d'Elbée; il aurait fallu montrer de l'énergie et de la résolution, et il ne savait qu'être modeste et conciliant. Il n'osait pas commander et se bornait à donner des avis rarement écoutés. Bonchamps, dont l'influence sur le conseil aurait pu suppléer à l'insuffisance du général en chef, était retenu à Jallais par ses blessures. En l'absence d'une direction générale, les opérations furent mal combinées, et aboutirent à un grave échec.

Le 26 juillet, la division de Bonchamps attaqua et emporta les redoutes de Murs et d'Érigné, qui couvraient l'accès des Ponts-de-Cé. Un bataillon républicain, acculé aux précipices qui surplombent la rive du Louet, succomba presque en entier. Les vainqueurs franchirent le long défilé de ponts qui relient les deux rives de la Loire, s'emparèrent du château des Ponts-de-Cé et poussèrent jusqu'aux portes d'Angers. L'alarme s'était répandue dans la ville, presque dégarnie de troupes, et l'évacuation commencait. Malheureusement d'Autichamp, qui commandait en l'absence de Bonchamps, n'osa pas s'aventurer plus avant : mal inspiré ou mal renseigné, il rétro-

grada, ne laissant dans les redoutes conquises que de faibles détachement qui ne purent s'y maintenir. Le surlendemain, les républicains, revenus de leur frayeur, reparurent en nombre et occupèrent de nouveau les Pont-de-Cé[1].

Cet heureux, mais stérile coup de main ne pouvait faire compensation aux défaites essuyées quelques jours plus tard par la grande armée. D'Elbée en personne s'était porté au secours de la division du centre, vivement pressée par la colonne du général Tuncq. A son approche, les républicains se replièrent sur Luçon, et l'y attendirent. D'Elbée attaqua le 30 juillet, et fut battu : ses soldats, tournés et rompus, malgré la supériorité du nombre, furent sabrés jusqu'au Lay par la cavalerie républicaine.

Le généralissime mit tout en œuvre pour prendre aussitôt sa revanche : le tocsin sonna partout, on fit appel à Charette et, le 14 août, une armée, plus nombreuse que la première, reparaissait devant Luçon. Cette nouvelle tentative fut suivie d'un nouveau désastre. Les grandes plaines qui environnent Luçon constituaient un terrain désavantageux pour les paysans, habitués à se battre derrière les haies du Bocage. A leur tactique accoutumée

1. Savary, I, 422 et 423 ; — C. Port, *Légende de Cathelineau, pièces ustificatives*, 268 et suiv.

les chefs essayèrent de substituer un plan mal conçu et qui fut mal exécuté. L'aile droite des royalistes s'égara ; le centre se débanda ; l'aile gauche, après un premier succès, fut entraînée dans la déroute[1]. 1.500 morts, 16 pièces de canon restèrent sur le champ de bataille. D'Elbée, Lescure et Charette s'attribuèrent réciproquement la responsabilité de cette défaite et se séparèrent, aigris les uns contre les autres : la grande armée fut de nouveau dissoute.

1. Archives de la Guerre : Armée de La Rochelle, juillet et août 1793 ; — P. de Beauvais, *Mémoires*, Savary, I, 406 ; II, 35 et suiv. ; — *Mme de La Rochejacquelin* (éd. 1823), 192 et suiv. ; — (éd. 1889), 219 et suiv. ; — *Mémoires* de P. Devaud.

III

Tandis que la lassitude et l'épuisement des combattants imposaient, à cette lutte acharnée, une trêve de quelques semaines, le Comité de Salut public fulminait contre la Vendée de nouvelles mesures d'extermination. La prolongation inattendue de cette guerre accroissait de jour en jour la fureur révolutionnaire. Massacrer ne lui suffisait plus: elle voulait s'en prendre au sol lui-même et châtier cette terre rebelle du royalisme de ses habitants. Un décret ordonna et réglementa l'anéantissement de la Vendée[1]. Le feu devait être l'auxiliaire du fer: des amas de matières combustibles accompagneraient les canons, et des escouades de pionniers, les soldats. L'incendie consumerait ce que la guerre aurait épargné. On égorgerait les hommes, on déporterait les vieillards, les femmes et les enfants, on enlèverait les bestiaux et les moissons, on brûlerait les villages, les bois et les haies. Rien ne

1. *Actes du Comité de Salut public*, V, 371 ; — *Moniteur*, séance du 1er août.

subsisterait sur ce territoire voué à l'anathème révolutionnaire. Ce qui ne serait pas noyé dans le sang demeurerait enseveli sous la cendre.

Cette exécution révolutionnaire de toute une population nécessitait une épuration de l'armée ; il fallait des chefs dont le cœur fût aussi aguerri contre la pitié que contre le danger, et dont la main fût aussi apte à manier le couperet du bourreau et la torche de l'incendiaire que l'épée du soldat. Divers officiers, que leur naissance, leur éducation ou leur caractère rendaient suspects pour cette besogne, quittèrent l'armée. Le général en chef, Biron, déjà rappelé, fut jeté en prison et expia peu après, sur l'échafaud, le crime de son origine aristocratique. Pour lui succéder, le Comité de Salut public désigna un ancien maître d'armes, le sans-culotte Rossignol[1]. Autrefois simple soldat dans l'armée royale, ce favori du Comité de Salut public avait conquis ses premiers grades dans les émeutes de la capitale, et ses services, pendant les journées insurrectionnelles, lui avaient valu le commandement d'une division de gendarmerie. Envoyé en Vendée, il s'y était distingué autant par sa brutalité et ses pillages que par une bravoure réelle, mais vulgaire. L'exagération de ses opinions

1. *Mémoires* de Rossignol ; — Archives de la Guerre : Armée de La Rochelle, juillet et août ; — Savary, II, 5 ; — *Moniteur*, séances de la Convention des 11 août et 11 juillet.

républicaines lui tenait lieu d'intelligence, d'instruction et de science militaire. Ce chef d'émeutiers était bien le général en chef qui convenait, sinon pour vaincre, du moins pour exterminer.

Heureusement pour la République, en même temps que ce général révolutionnaire, le ministre de la guerre envoyait dans l'Ouest les quatorze mille hommes, que mettait à sa disposition la reddition de Mayence. La capitulation leur interdisait de servir, pendant un an, contre les puissances alliées. La Convention jugea que le bénéfice de cette clause ne s'étendait pas aux royalistes de l'intérieur, et vota leur transport immédiat sur le théâtre de la guerre. Toutefois elle n'avait rien stipulé quant à leur emploi, et cette omission suscita de vives rivalités entre les armées de Brest et de La Rochelle. L'une et l'autre réclamaient ces vieilles bandes, dont la discipline et la valeur éprouvées semblaient une sûre garantie de victoire. Afin de régler leurs prétentions mutuelles, un grand conseil de guerre s'assembla, le 2 septembre, à Saumur[1]. 11 généraux et 11 représentants y siégèrent. Après de vives discussions, la réunion adopta un plan très précis auquel les deux commandants en chef promirent de se soumettre. Les Mayençais devaient être dirigés sur Nantes et se joindre à l'armée de Brest qui, à

1. Savary, II, 90 et suiv.

l'aide de ce puissant renfort, reprendrait immédiatement l'offensive. Une colonne de 20 à 25.000 hommes entrerait dans la basse Vendée par les ponts de Nantes, nettoierait le pays entre la Sèvre et l'Océan, puis, se rabattant ensuite à gauche, marcherait sur Mortagne, principal arsenal des insurgés.

De son côté, l'armée de La Rochelle resserrerait étroitement ses lignes d'investissement autour du Bocage ; ses divisions occuperaient Saint-Fulgent, Chantonnay, Bazoges, la Châtaigneraie, Bressuire, Vihiers, Saint-Lambert, envelopperaient complètement les royalistes et, leur fermant toute issue, les rejetteraient sur les baïonnettes des soldats de Canclaux. 100 à 120.000 hommes environ, dont la moitié de troupes réglées, devaient coopérer à ce plan de campagne, dont l'exécution fut fixée au 11 septembre.

IV

Pour repousser cette attaque, la plus formidable qui l'eût encore menacée, la Vendée ne pouvait espérer de secours que d'elle-même. Au dehors, le parti, auquel elle s'était dévouée, se désintéressait d'elle. Tandis que les moindres manifestations des émigrés éveillaient l'attention de l'Europe, le canon de Fontenay, de Saumur et de Nantes n'avait pas même été entendu. Le bruit des nombreux combats livrés dans les profondeurs du Bocage y mourait étouffé. L'héroïsme des insurgés n'était guère connu que de leurs ennemis, et, pendant cinq mois, personne n'avait semblé se douter des efforts déployés par ces quelques milliers de paysans pour relever, sur le sol même de la France, le vieux drapeau de la monarchie. Ce fut au mois d'août seulement qu'un émigré breton, le chevalier de Tinteniac, venu de Jersey, parvint à se glisser à travers les lignes républicaines[1]. Conduit au château de la Boulaye, où résidait alors Lescure, il y exhiba

1. *Mme de La Rochejacquelin* (éd. 1889), 209 ; — *Mme de La Bouère*, 67.

des dépêches anglaises qui servaient de bourre à ses pistolets. Leur contenu témoignait d'une extraordinaire ignorance des événements. Elles étaient adressées au perruquier Gaston, chef local d'un bourg de la basse Vendée, tué dès le début de l'insurrection, et demandaient aux Vendéens, s'ils luttaient pour le roi ou pour le parti girondin? quels étaient leur drapeau, leur nombre, leurs projets? Mme de Lescure répondit et demanda des secours. Tinteniac repartit, et l'on n'entendit plus parler de rien.

Réduits à ne compter que sur eux-mêmes, les Vendéens s'apprêtèrent résolument à une lutte désespérée. Ils n'avaient ni refuge au dedans, ni issue au dehors : aucune place forte, aucun moyen de retraite. Leur territoire, étroitement investi, ne mesurait guère que 20 à 25 lieues d'épaisseur; deux ou trois étapes pouvaient amener l'ennemi jusqu'au cœur du Bocage. On ne pouvait ni éviter, ni amortir le choc; il fallait l'attendre de pied ferme pour vaincre ou mourir, comme en champs clos : c'était un duel au dernier sang, dans lequel ni l'armement, ni le nombre ne se trouvaient du côté des royalistes.

La levée en masse de toutes les paroisses insurgées pouvait bien encore mettre sur pied 60 à 70.000 hommes; mais, parmi eux, un grand tiers

d'enfants, de vieillards, d'invalides et de poltrons constituaient un embarras plutôt qu'une force[1]. De plus, les contingents de la basse Vendée n'avaient aucune solidité en ligne; très braves, très habiles dans la guerre de partisans, mais sans discipline ni cohésion, autant par tactique que par nécessité, ils lâchaient vite pied devant une attaque vigoureuse de troupes régulières. En réalité, pour soutenir l'assaut des vieilles bandes de Mayence, les chefs ne devaient guère compter que sur une vingtaine de mille hommes de la grande armée. Ce n'était qu'une élite. Il est vrai qu'à cette élite on pouvait tout demander et qu'on pouvait tout en attendre. Ceux qui la composaient ne se battaient ni par amour de la guerre, du butin ou de la gloire, ni par peur de la mort[2] : ils étaient les champions de leur foi. Le dévouement à leur parti avait le même principe que la fidélité à leur croyance; ils ne pouvaient abandonner l'un, sans renier l'autre. Ni le nombre ni la force de leurs ennemis ne les effrayaient, car ils comptaient fermement sur l'aide de Dieu pour en triompher. Les défaites ne les décourageaient pas : ils les considéraient comme une épreuve passagère dont la Providence les dédommagerait tôt ou tard. La mort même, dans leur pensée, avait

1. *Mémoires* d'Obenheim, cité dans Savary, II, 342; — *Affiches d'Angers*, 21 juin 1773.

2. Thureau, *Guerre de Vendée* (éd. Lescure), 167.

l'attraction du martyre. Cette confiance inébranlable dans la bonté de leur cause, cet enthousiasme religieux, poussé jusqu'au sacrifice et à l'abnégation d'eux-mêmes, constituaient leur meilleur espoir de succès et contrebalançaient seuls les supériorités numériques et matérielles des armées républicaines.

Cependant l'approche des Mayençais nécessitait une décision rapide. Les chefs vendéens résolurent de se jeter sur les divisions républicaines, pendant qu'elles étaient encore isolées, et de les battre, avant qu'elles n'eussent été renforcées. On se porta d'abord sur Chantonnay qu'occupait la colonne victorieuse à Luçon. Grâce au concours de l'armée de Bonchamps, le camp républicain fut enveloppé et emporté d'assaut[1]. Un grand nombre de ses défenseurs périrent. Le bataillon *le Vengeur*, qui, depuis son entrée dans le Bocage, s'était signalé autant par sa bravoure que par sa cruauté, fut, en grande partie, massacré.

C'était un brillant succès ; mais il eût fallu, pour le compléter, écraser immédiatement les corps qui se concentraient à Thouars et à Saumur. L'armée de La Rochelle, battue en détail, aurait été réduite

1. Archives de la Guerre : armée de La Rochelle, septembre ; — Savary, II, 119 et suiv. ; — P. de Beauvais, 103, 104 ; — Bard, *Un Général de l'an II*, 16 et suiv. ; — *Mme de La Rochejacquelin* (éd. 1889), 223.

à l'impuissance, et le plan d'offensive républicain échouait du premier coup. Malheureusement les troupes vendéennes, suivant leur désastreuse habitude, se dissolvaient déjà. Les soldats, inquiets des mouvements de l'ennemi, étaient pressés de rentrer dans leurs villages; les chefs durent se résigner à les suivre. Un conseil de guerre, tenu aux Herbiers, n'eut d'autre effet qu'une nouvelle répartition des commandements. D'Elbée resta généralissime ; Donissan prit le titre, plus honorifique que réel, de gouverneur des pays conquis; Bonchamps fut nommé chef des bords de la Loire; La Rochejacquelein, du reste de l'Anjou; Lescure, du haut Poitou; Charette, de la basse Vendée[1]. Après ces arrangements assez inutiles, chacun regagna son territoire et la guerre se continua par une série d'escarmouches stériles où les succès et les échecs se balancèrent à peu près[2].

Si incomplète qu'elle fût restée, la victoire de Chantonnay produisait cependant des résultats utiles: Rossignol, démoralisé par la défaite de son lieutenant, avait perdu toute confiance dans le succès d'un plan de campagne qu'il n'exécutait d'ailleurs que malgré lui. Conscient de son incapacité et plus soucieux de sa propre sécurité que du péril où

1. *Mme de La Rochejacquelin* (éd. 1889), 226.
2. Combats de Martigné-Briant, d'Erigné, de Doué, de Faye-l'Abesse et de Vertou.

il exposait l'armée de Brest, il arrêtait d'abord brusquement l'offensive de ses colonnes. Puis, à la nouvelle d'un échec des Vendéens à Doué, reprenant courage, il poussait en avant les divisions de Saumur et d'Angers ; mais ses nouveaux ordres n'étaient pas encore parvenus aux généraux plus éloignés, et l'armée de La Rochelle se trouvait en plein désarroi. L'aile droite avançait, le centre reculait et, à l'extrême gauche, la brigade des Sables, qui communiquait difficilement avec le quartier général, continuait son mouvement et prenait, à Saint-Fulgent, une position en flèche au milieu du Bocage[1].

Pendant ce temps, Canclaux, ignorant les tergiversations de Rossignol, s'était mis en marche, le 10 septembre, sur trois colonnes. A droite, 6 ou 7.000 hommes, sous les ordres de Beysser, balayaient le littoral et s'emparaient de Pornic, de Bourgneuf et de Mâchecoul ; à gauche, Kléber et l'avant-garde mayençaise entraient à Port-Saint-Père, Saint-Philbert et Léger. Une dernière colonne, sous le commandement d'Aubert-Dubayet, avait mission de les soutenir[2]. Enfin Grouchy, avec une réserve de

1. Archives de la Guerre : Armée de La Rochelle, septembre — Savary, II, 126 ; — Chassin, *Vendée patriote*, III, 39 et suiv. ; — Bard, *Un Général de l'an II*, 44 et 45.

2. Archives de la Guerre : Armée de Brest, septembre ; — Savary, II, 134 et suiv.

2.000 hommes, surveillait la ligne de la Sèvre et maintenait les communications avec Nantes.

Les insurgés de la basse Vendée n'étaient guère en état de tenir tête à l'attaque combinée de ces vieilles troupes, qui pouvaient compter parmi les meilleures de l'Europe [1]. La Cathelinière essaya de défendre le passage du Ténu; il fut battu, grièvement blessé, et disparut. Charette, refoulé dans Montaigu, tourné, presque cerné, n'eut que le temps de s'échapper : le 17, les Mayençais, poursuivant leur avantage, entrèrent dans Clisson sans coup férir.

Ce fut dans cette ville seulement que Canclaux connut les hésitations et les fausses manœuvres de Rossignol. La diversion, sur laquelle il comptait, faisait défaut. Un conseil de guerre, aussitôt assemblé, décida de ne pas s'enfoncer plus avant dans le Bocage sans certitude d'y être soutenu [2]. En conséquence, le corps d'Aubert-Dubayet demeura en position à Clisson et la colonne de Kléber fut détachée pour occuper, entre Torfou et Tiffauges, l'embranchement des routes de Cholet et de Mortagne, et y rallier Beysser qui, de Montaigu où il se trouvait, l'y rejoindrait directement.

1. Thureau, *Mémoires*, 229; — Voir *Appendice*, *Note H*.
2. Savary, II, 153 et 154.

V

L'invasion de Canclaux dans la basse Vendée ramena sous les drapeaux toute la population valide. La grande armée se reforma rapidement à Cholet. Les soldats affluaient; mais deux des principaux chefs, La Rochejacquelein et Bonchamps, manquaient : l'un venait d'être blessé, l'autre n'était pas encore rétabli. D'Elbée et Lescure, sur qui retombait tout entier le poids du commandement, s'inquiétèrent à bon droit. Se rappelant leurs dernières défaites, ils mirent de côté tout amour-propre et envoyèrent demander conseil à Bonchamps.

« Les autres chefs, dit Mme de Bonchamps[1], envoyèrent à son mari le prince de Talmont pour le consulter sur les opérations militaires. Le prince de Talmont, que nous ne connaissions point et qui n'avait jamais vu M. de Bonchamps, supposait, d'après sa réputation, qu'il avait au moins cinquante ans. Il me trouva dans l'antichambre où je me tenais pour empêcher qu'on n'entrât chez mon

1. *Mme de Bonchamps*, 24 et 25; — Gibert, *Précis historique*, 177.

mari pendant qu'on pansait ses blessures. M. de Talmont, voyant que j'ordonnais dans la maison, s'approcha de moi en me disant : « Mademoiselle, voulez-vous bien avertir Monsieur votre père de mon arrivée. »

Les circonstances étaient trop critiques pour que le chef des bords de la Loire voulût se dérober à cet appel. Au risque de rouvrir ses blessures, il se fit placer sur un brancard et, porté par quatre hommes, la poitrine bandée, le bras en écharpe, se mit en route pour Cholet.

Il eût été en droit d'adresser à d'Elbée et Lescure de sérieux reproches. L'abandon complet de ses projets était la principale cause du péril où se trouvait la Vendée. Si, au lieu de se faire battre deux fois à Luçon, on eût exécuté ses plans et opéré une diversion en Bretagne[1], les deux armées républicaines n'auraient pas pu rassembler leurs forces pour envelopper et écraser l'insurrection. Mais récriminer ne servait à rien ; il fallait aller au plus pressé, et l'important était d'empêcher la jonction des quatre colonnes qui, d'Angers, de Saumur, des Sables et de Nantes, convergeaient vers le centre du Bocage. Les chefs, renouvelant une tactique centre jusque-là heureuse, décidèrent de se porter en masse sur la plus redoutable et la plus

1. P. de Beauvais, 111 et 147.

avancée, celle de Canclaux. C'était évidemment le meilleur parti à prendre, car le succès du plan arrêté à Saumur reposait tout entier sur l'armée de Brest, et son échec devait avoir pour effet de paralyser les opérations des autres divisions. En conséquence, les Vendéens sortirent de Cholet, et se dirigèrent vers Tiffauges.

Cette marche de la grande armée vers la Sèvre laissait le champ libre aux colonnes de Saumur et d'Angers. L'une et l'autre se portèrent en avant; mais leur approche provoqua une prise d'armes générale dans les paroisses qu'elles menaçaient. Santerre, surpris à Coron, fut mis en complète déroute. Duhoux se rejeta en arrière et se retrancha, derrière le Layon, sur les hauteurs du Pont-Barré. Cette forte position ne le sauva pas. Ses bataillons tournés, culbutés, à demi détruits, durent se réfugier dans les retranchements des Ponts-de-Cé[1].

1. Archives de la Guerre : Armée de La Rochelle, septembre; — Savary, II, 160 et suiv., 165 et suiv.; — P. de Beauvais, 114 et 115; — *Mme de La Rochejacquelin* (éd. 1823), 207 et suiv.

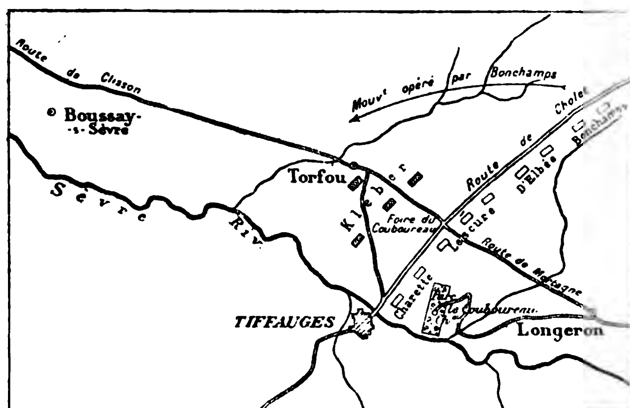
VI

Cependant la grande armée continuait sa marche vers Tiffauges et y ralliait les contingents de la basse Vendée[1]. C'était un faible renfort; car, battus plusieurs fois et poursuivis à outrance par les terribles colonnes mayençaises, Charette et Joly n'amenaient que des débris de troupes. Une partie de la population fuyait avec eux, et leur camp était encombré d'une cohue de femmes, d'enfants et de vieillards, en haillons, nu-pieds, sans ressources, qui embarrassaient et démoralisaient les combattants.

A l'approche de Kléber, les chefs royalistes se préparèrent à soutenir son attaque. Les Poitevins formèrent l'aile gauche, et les Angevins, l'aile droite. La grande route de Tiffauges à Cholet marqua leur front de bataille. Charette, Joly et Lescure occupèrent la portion qui allait de la Sèvre, au carrefour du chemin de Mortagne. D'Elbée et

1. *Mme de La Rochejacquelin* (éd. 1823), 210 et suiv.

Bonchamps prolongèrent cette ligne dans la direction de Cholet[1].



« On était ainsi vers les sept heures du matin, raconte Poirier de Beauvais[2], le 19 septembre, attendant le général Bonchamps, lequel, n'étant pas remis de sa dernière blessure, n'avait pas couché au camp. Il arrive et à peine est-il descendu de sa voiture, qu'il demande si l'on a fait une reconnaissance exacte des chemins qui vont à Torfou et si on les garde.

« On lui dit que oui.

« Mais il y a un ancien chemin, répliqua-t-il; et il le montra sur sa carte, ajoutant que l'ennemi viendrait par là.

1. P. de Beauvais, 118.
2. P. de Beauvais, *ibid.*; — Gibert, *Précis historique*, 177.

« On va donc reconnaître ce chemin, dont on ne s'était pas douté.

« D'Elbée, Bonchamps, La Bouère y vont eux-mêmes; je fus de la partie. A peine avons-nous fait cinq cents pas que les coups de fusil sifflent à nos oreilles; c'était l'ennemi qui venait nous attaquer et dont quelques gendarmes et des tirailleurs étaient déjà sur nous, protégés qu'ils étaient par un fourré de bois.

« Ne voulant pas nous laisser attaquer, d'Elbée me donna l'ordre à l'instant de faire avancer l'armée. »

A la faveur de cette surprise, Kléber, maître de Torfou, masse en colonne deux bataillons et les lance à la baïonnette sur la ligne vendéenne. Leur premier choc va heurter les divisions de Charette et de Joly, découragées par leurs échecs successifs; il les culbute; elles s'enfuient et communiquent leur effroi aux troupes de Lescure. En un instant, l'aile gauche tout entière se débande et recule. Lescure, désespéré, se jette au-devant des fuyards : « Y a-t-il 400 hommes pour venir mourir avec moi? » crie-t-il.

Les gars de la paroisse des Échaubroignes[1] répondent les premiers à son appel. Ils étaient 1.700. Ils prennent position derrière les haies, et leur fusillade, bien dirigée, arrête net les progrès de

1. *Mme de La Rochejacquelin* (éd. 1823), 213.

l'ennemi. A leur exemple, de nombreux combattants se rallient et les soutiennent. D'autre part, la déroute de Charette et de Joly a rencontré un obstacle inattendu. Les femmes, que les bas Poitevins traînent à leur suite, barrent la route aux fuyards[1]. Armées de pieux et de bâtons, elles assomment les lâches et, moitié par force, moitié par persuasion, ramènent les combattants au feu. Le combat se rétablit. Les masses vendéennes se renforcent et reprennent l'avantage. Elles assaillent de tous côtés la colonne républicaine et s'efforcent à leur tour de l'ébranler et de la rompre.

Mais les vieux soldats de Mayence ne se laissent pas entamer. Ils se sont emparés d'un chemin creux parallèle au front des insurgés[2], 1.500 hommes s'y alignent à l'abri des talus et des haies, et leurs terribles feux de salve brisent et renversent tout ce qui se montre en face d'eux. Les Vendéens s'égaillent et les criblent de balles bien ajustées. On ne cède ni de part ni d'autre. On se fusille et on se tue sans avancer ni reculer.

Jusqu'à ce moment, la lutte s'est concentrée entre la Sèvre et le carrefour, et les Poitevins en ont supporté tout le poids. Les Angevins, placés au-delà du chemin de Mortagne, n'ont pas même été enga-

1. P. de Beauvais, *Mémoires*, 119 et 120.
2. Monnier, *Mémoires*, 43.

gés, et leur ligne déborde au loin le front restreint de la colonne mayençaise. Bonchamps profite de cet avantage pour préparer un de ces mouvements tournants, qui sont sa tactique habituelle. Sur son ordre, toute la division opère une conversion rapide et tombe en masse sur le flanc gauche des républicains[1]; lui-même saute de son brancard, et prend un fusil. Cette manœuvre a un effet irrésistible. Les vestes bleues des Angevins, tranchant avec les vêtements sombres des Poitevins, semblent indiquer l'apparition d'une nouvelle armée. Devant cette avalanche de nouveaux combattants qui se rue sur elle, la gauche républicaine, abordée à l'arme blanche, prend peur et lâche pied. Le chef d'état-major de Kléber, Bois-Gérard, veut amener à son secours les bataillons de l'aile droite. Ce changement de front, dans ce moment critique, achève de désorganiser la brigade. Des partis royalistes se jettent sur l'arrière-garde et attaquent les chariots et les bagages. Le désordre gagne tout le centre; inquiète de la fusillade qui éclate de tous côtés, sur ses flancs et ses derrières, la tête de colonne elle-même, jusque-là inébranlable, fléchit et recule.

La bataille est perdue. Kléber s'efforce au moins

1. Savary, II, 169 et suiv.; — *Mme de La Rochejacquelin* (éd. 1823), 213; — *Mme de Bonchamps*, 28.

d'effectuer la retraite en bon ordre. Les vieilles bandes de l'avant-garde ont conservé leurs rangs : elles se replient pas à pas, opposant une muraille de poitrines et de baïonnettes aux assauts répétés des royalistes. De temps en temps, un roulement de tambours les immobilise. Froidement, elles comblent les vides et reforment leur ligne sous le feu de l'ennemi. Mais la retraite des républicains redouble l'ardeur des royalistes. Ils se multiplient pour les écraser. Embusqués partout, à chaque pas, leur tir meurtrier creuse et ravage les rangs de la colonne. Ils la pressent à la fois en tête, en flanc, en queue et, à chaque flottement, la chargent avec fureur. Repoussés, ils reviennent sans cesse et, pendant trois grandes heures, ne lui laissent pas un instant de répit. Une sanglante traînée de cadavres marque chaque étape des Mayençais. Les accidents de terrain, les haies vives, dont le sol est hérissé, disjoignent et morcellent les bataillons. La brigade décimée commence à fléchir. Kléber, superbe, intrépide, se porte partout où le danger est le plus pressant : son exemple, ses adjurations soutiennent et réconfortent ses soldats épuisés, lorsqu'une balle le frappe à l'épaule. La retraite s'accélère et menace de se changer en déroute. Un caisson se brise ; l'unique chemin, par où se retire l'artillerie, est

1. Savary, II, 174 ; — *Mme de La Rochejacquelin* (éd. 1823), 214.

obstrué ; il faut abandonner les canons et les bagages. La colonne, presque rompue, atteint enfin le pont de Boussay sur la Sèvre. Son unique espoir est d'y arrêter l'ennemi. Kléber fait appeler le commandant des chasseurs de Saône-et-Loire, Chevardin[1], et un dialogue héroïque s'échange entre les deux hommes : « Prends une compagnie. poste-toi là et arrête les blancs jusqu'à ce que vous soyez morts, toi et tes hommes. — Oui, mon général », répond Chevardin. L'ordre est exécuté à la lettre. Les Vendéens forcent le passage et massacrent le commandant et le détachement ; mais, pendant le temps que ces hommes mettent à mourir, les débris des Mayençais s'échappent et sont recueillis par les troupes, qu'Auber-Dubayet a envoyées. de Clisson, à leur rencontre.

VII

La première colonne seule des Mayençais avait combattu à Torfou, mais le prestige du corps tout entier restait sur le champ de bataille. Les paysans avaient vu reculer ces vieilles bandes, qu'on leur réputait invincibles. Pleins de confiance et d'ardeur, ils se vantaient d'infliger le même sort au reste de l'armée, qu'ils appelaient maintenant par dérision l'armée de faïence. Les résultats de leur victoire justifiaient cet espoir. La défaite de Kléber, par lequel Beysser se reliait à Aubert-Dubayet, brisait l'offensive des Mayençais et isolait leurs divisions. Beysser demeurait sans soutien à Montaigu. Aubert-Dubayet, à Clisson, allait être forcé de se replier sur Nantes. Les Vendéens prirent leurs dispositions pour écraser l'un et couper la retraite à l'autre[1]. Il fut convenu que Lescure et Charette se jetteraient rapidement sur la colonne de Montaigu et, après l'avoir battue, reviendraient sur Clisson, tandis que d'Elbée et Bonchamps, descendant la rive

1. *Mme de La Rochejacquelin*, 242 et suiv. ; — Mme de La Bouère, 74; — Beauvais, *Mémoires*, 120 et 121.

droite de la Sèvre, iraient intercepter la route de Nantes, et attaqueraient vigoureusement en tête l'armée de Mayence. On se flattait qu'ainsi prise entre deux feux, cette troupe, malgré sa valeur, échapperait difficilement à une destruction complète.

La première partie de ce plan fut exécutée avec succès. Le 21 septembre, Charette et Lescure surprirent Beysser dans Montaigu, dispersèrent sa colonne, et enlevèrent toute son artillerie[1]. Mais, à ce moment, Charette fut avisé que la brigade des Sables, campée à Saint-Fulgent, ravageait son territoire. Il annonça l'intention de se porter à sa rencontre. C'était violer ouvertement les engagements pris avec les chefs angevins. Lescure combattit vainement cette résolution. Le lendemain, Charette, sans rien écouter, rassembla ses troupes et marcha sur Saint-Fulgent. Lescure, ne pouvant empêcher cette défection, prit le parti de s'y associer[2]. Les deux généraux se contentèrent d'expédier un courrier à Bonchamps, et, sans se soucier davantage de l'embarras et du péril où ils mettaient leurs compagnons d'armes, tournèrent le

1. Archives de la Guerre : Armée de Brest, septembre ; — Savary, II, 185.

2. A. de Béjarry, *Souvenirs vendéens*. Les partisans de Charette et de Lescure ont rejeté réciproquement, sur l'un ou l'autre, l'initiative de cette faute capitale. J'ai suivi la version de Béjarry. dont le grand-père était présent, et qui est impartial entre les deux.

dos à Clisson et s'enfoncèrent dans la basse Vendée[1].

Le message adressé à Bonchamps ne parvint pas jusqu'à lui. Ignorant l'éloignement des autres chefs, il avait manœuvré pour tourner la position de Clisson et occupait, près du château de la Galissonnière, l'embranchement des routes de Beaupreau et de Clisson, lorsque ses éclaireurs lui annoncèrent que l'armée de Mayence battait en retraite vers Nantes. Se fiant aux engagements pris, il n'hésita pas à donner l'ordre d'attaquer. Ses hommes, animés par le souvenir de Torfou, chargent avec vigueur, coupent le convoi et enlèvent une centaine de chariots chargés de blessés et de bagages. Mais les brigades mayençaises pressent le pas, se forment en bataille et le repoussent. Bonchamps encourage les insurgés, en leur annonçant l'entrée en ligne prochaine des Poitevins. Lui-même écoute anxieusement s'il n'entend pas, derrière l'ennemi, le canon de Lescure et de Charette, et s'étonne de leur retard. Cependant le nombre des républicains grossit sans cesse : toute l'armée de Canclaux se déploie successivement. Bonchamps prolonge la lutte, attendant toujours la diversion promise. Rien ne vient. Ses soldats, sans cesse déçus dans leur espoir, se découragent et faiblissent. Après trois

1. P. de Beauvais, 124; — *Mme de La Bouère*, 76; — Monnier, *Mémoires*, 45; — Gibert, *Précis historique*, 182.

attaques infructueuses, il se résigne enfin à rompre le combat[1], et laisse les Mayençais continuer tranquillement leur retraite.

Malgré cet échec, la campagne se terminait à l'avantage des insurgés. Cinq victoires en cinq jours avaient balayé toutes les troupes révolutionnaires de leur sol. Le plan, concerté pour les anéantir, avortait complètement, et les colonnes patriotes, culbutées et rompues, s'enfuyaient de toutes parts. Néanmoins les fautes de Charette et de Lescure empêchaient que ces brillants succès ne fussent définitifs. Grâce à leur manque de parole, le plus redoutable de leurs adversaires, l'armée de Mayence, à demi battue, presque enveloppée, échappait à la poursuite des vainqueurs et, repliée sous le canon de Nantes, y reformait déjà ses bataillons décimés. La déroute de la brigade des Sables était une faible compensation à l'occasion perdue de ruiner complètement cette élite de vieilles troupes. Sa destruction eût réduit pour longtemps la République à l'impuissance : sa retraite en bon ordre laissait l'avenir incertain et réservait aux républicains l'espoir d'une revanche qui ne devait guère se faire attendre.

1. Savary, II, 182; — Monnier, *Mémoires*, 45 et 46. — *M*^me^ *de La Bouère*, 74; — *M*^me^ *de La Rochejacquelin* (éd. 1889), 243; — Beauvais, 125; — Gibert, *Précis historique*, 182 et suiv.

CHAPITRE VII

CHOLET

I

L'affaire de la Galissonnière avait aggravé les dissensions royalistes[1]. Les Angevins, exaspérés de leur échec, accusaient assez justement les Poitevins de leur avoir manqué de parole, et leur reprochaient le sang des braves tombés sous les balles des Mayençais. Lescure, qui avait délaissé d'Elbée et Bonchamps pour s'attacher aux bandes de la basse Vendée, ne tarda pas à en être lui-même abandonné. L'humeur ombrageuse et indépendante de Charette s'accommodait mal d'un partage du commandement : ses troupes, d'ailleurs, avaient peu de sympathie pour les insurgés de la grande armée, qu'elles jalousaient, et dont elles se savaient médiocrement estimées. Un prétexte de rupture s'offrit bientôt. Donissan et Marigny avaient disposé du butin fait à Montaigu et à Saint-Fulgent,

1. *Mme de La Rochejacquelin* (éd. 1889), 244, notes, 247 et 248.

sans réserver la part de Charette. Celui-ci, mécontent, retourna brusquement dans ses cantonnements et prit un arrêté, déclarant qu'à l'avenir chaque chef défendrait son territoire. C'était signifier à la grande armée qu'elle ne devait plus compter sur son concours, et son abstention volontaire, pendant cette lutte décisive, allait favoriser singulièrement la marche des colonnes républicaines.

Au sein même de la grande armée, de nouveaux germes de division se manifestaient. La majorité du conseil s'était rangée au projet de tenter une diversion en Bretagne, en y jetant une partie de la division de Bonchamps ; mais cette opération, ainsi limitée, ne suffisait pas aux visées ambitieuses de certains chefs[1]. Le prince de Talmont et le marquis de Donissan, étrangers l'un et l'autre au Bocage, et mécontents du rôle effacé qu'ils y jouaient, espéraient trouver au-delà de la Loire un terrain plus favorable à leurs prétentions. Le plan adopté ne leur suffisait pas. Ils voulaient déplacer complètement la guerre et, généralisant l'expédition, transporter toute l'armée sur la rive droite du fleuve. A la vérité, leurs propositions avaient été mal accueillies : aucun des principaux membres du conseil ne s'y ralliait. Mais ils ne se décourageaient pas : ils se remuaient, ils intriguaient et comptaient

1. Poirier de Beauvais, 111, 150 et suiv.; — *Mme de La Bouère*, 81.

bien saisir la première occasion qui se présenterait pour pousser les insurgés, malgré eux, dans cette aventure. Leurs agissements allaient contribuer, presque autant que la défaite des royalistes, au néfaste passage de la Loire.

Cependant les républicains mettaient à profit le temps perdu par les Vendéens en querelles et en récriminations. L'armée de Mayence s'était reconstituée : l'incorporation dans ses rangs de plusieurs bataillons tirés de l'armée de Brest, y comblait les vides creusés par la mitraille. Renforcée par les bataillons de deux régiments aguerris, le 109e et le 79e, elle sortait de Nantes dès le 1er octobre et occupait de nouveau Montaigu.

A l'autre extrémité du Bocage, l'armée de La Rochelle, tant de fois battue, utilisait enfin une expérience chèrement acquise[1]. Ses généraux avaient compris que l'émiettement de leurs forces était la cause principale de leurs défaites multipliées. Ils s'efforçaient d'y remédier et concentraient les divisions de Thouars et de la Châtaigneraie pour marcher en masse sur Châtillon.

La division de Luçon devait opérer entre les deux colonnes principales, et s'avancer isolément sur les Herbiers.

1. Archives de la Guerre : Armée de La Rochelle, septembre ; — Savary, II, 207.

La Convention elle-même comprit la nécessité d'unifier le commandement. Un décret du 1er octobre rattacha le département de la Loire-Inférieure à l'armée de La Rochelle, qui prit le nom d'armée de l'Ouest. Les deux généraux en chef, Canclaux et Rossignol, furent relevés de leurs fonctions; là s'arrêta, toutefois, l'égalité de traitement. Canclaux, qui avait rendu de grands services, mais était marquis, demeura sans emploi; Rossignol, qui n'était qu'incapable, fut seulement déplacé et reçut le commandement de l'armée de Brest. Le général, choisi pour diriger à leur place la guerre de Vendée, fut encore un héros d'émeute, l'inepte Léchelle. Une nouvelle épuration des troupes suivit cette réorganisation des forces républicaines. Le Comité de Salut public frappa en même temps les gentilshommes qui avaient bien servi et les révolutionnaires qui s'étaient fait battre : Aubert Dubayet et Mieskouski, Grouchy et Rey, Nouvion et Beffroy. La même rigueur châtia les défaillances devant l'ennemi et le péché originel d'aristocratie.

1. Archives de la Guerre : Armées de Brest et de La Rochelle, septembre et octobre 1793; — Savary, II, 204 et suiv.

II

Cette concentration nouvelle de l'ennemi aurait dû ramener un rapprochement entre les chefs vendéens. Il n'en fut rien. L'étroite union, à laquelle ils devaient leurs succès, n'existait plus. Charette, qui n'était pas directement menacé, sans se soucier du péril de ses compagnons d'armes, s'éloigna du Bocage et profita de ce répit pour s'emparer de Noirmoutiers[1]. Dans la haute Vendée, Angevins et Poitevins restèrent divisés; chaque chef fit face isolément à la colonne républicaine qui envahissait son territoire. Lescure et La Rochejacquelein, pour couvrir Châtillon, prirent position au Bois-aux-Chèvres; d'Elbée et Bonchamps, réduits à leurs seules forces, occupèrent le bourg des Treize-Septiers, tenant en échec l'armée de Mayence.

Ce manque d'entente préparait des défaites, qui ne se firent pas attendre. Le 6 octobre[2], à la pointe du jour, Kléber tomba inopinément sur le

1. *Mme de La Rochejacquelin* (éd. 1889), 152.
2. Archives de la Guerre : Armée de l'Ouest, octobre 1793; — Savary, II, 212 et suiv.; — Poirier de Beauvais, 132 et 133.

campement des Angevins. Les insurgés, plus habitués à surprendre qu'à être surpris, se débandèrent; les plus braves, ralliés autour des chefs et des canons, opposèrent, pendant deux heures, une vigoureuse résistance; mais, ébranlés par des charges répétées à la baïonnette, ils cédèrent le champ de bataille et se replièrent sur Tiffauges. L'ennemi, inquiet des mouvements de Charette, ne les y poursuivit pas et rentra dans Montaigu.

D'Elbée et Bonchamps, retranchés derrière la Sèvre, attendaient de pied ferme l'attaque des Mayençais, lorsque des nouvelles graves leur arrivèrent du Poitou. Le général Chalbos avait culbuté, au Bois-aux-Chèvres, les divisions de Lescure et de La Rochejacquelein[1]. Le conseil supérieur s'était encore une fois enfui de Châtillon. 12.000 républicains mettaient à feu et à sang la capitale des royalistes.

Devant la grandeur du péril les ressentiments s'oublièrent. D'Elbée et Bonchamps résolurent aussitôt de se porter au secours des Poitevins. Laissant devant Tiffauges un mince rideau de troupes, ils se dérobèrent rapidement et rejoignirent à Cholet les débris des divisions battues; le 11 octobre, la grande armée de nouveau réunie, marcha sur Châtillon.

1. Mme *de La Rochejacquelin* (éd. 1889), 253; — Archives de la Guerre : Armée de La Rochelle, octobre; — Savary, II, 239.

A son approche, Chalbos évacua la ville, repassa la rivière du Louin, et rangea son armée en bataille sur les hauteurs de la rive gauche[1]. Les royalistes apparurent bientôt sur les pentes opposées du Château-Gaillard. Traversant la rivière à gué, les fusils élevés au-dessus de leurs têtes, après une première décharge, ils abordèrent les soldats de Chalbos à l'arme blanche et, du premier choc, enfoncèrent la ligne : les bataillons hachés, disloqués, se sauvèrent, abandonnant leurs blessés, leurs bagages et 25 canons.

Tandis que le gros des insurgés reprenait possession de Châtillon, un parti de cavaliers s'était acharné sur l'ennemi en déroute et, sabrant devant lui, poussait jusqu'au défilé du Bois-aux-Chèvres, à mi-chemin de Bressuire. Ils y aperçoivent tout à coup 900 fantassins et 200 hussards, ralliés par Chalbos et Westermann, qui leur font tourner bride et les ramènent vers Châtillon. Westermann, galopant derrière ces enfants perdus, s'avance jusqu'au gué Paillard, ne le trouve par gardé et pénètre audacieusement dans la ville. Il faisait nuit noire. Personne ne veillait. Les officiers

1. Archives de la Guerre : Armée de 'Ouest, octobre ; — Savary, II, 241 ; — *Mémoires de Westermann ;* — Beauvais, 128 et suiv. ; — *Mme de La Rochejacquelin* (éd. 1889), 257 ; — Gibert, *Précis historique;* — *Revue d'Anjou*, t. XXVIII, 186 et 187 ; — Boutiller de Saint-André, 161.

étaient couchés dans les maisons; les soldats avaient défoncé des tonneaux d'eau-de-vie trouvés dans les cantines républicaines; beaucoup s'étaient enivrés et dormaient lourdement sur le pavé des rues. Réveillés en sursaut, ils se dressent sous les pieds des chevaux et sont frappés, avant d'avoir pu se reconnaître. A leurs cris d'agonie, au cliquetis des armes, aux piétinements de la cavalerie, les royalistes, logés dans les habitations, en sortent désarmés, à demi-nus, et tombent sous le fer des républicains. L'obscurité aveugle les combattants, on s'égorge au hasard : on se tue sans se voir. Un tumulte effroyable emplit la ville et couvre la voix des commandants. Les hussards massacrent tout ce qui passe à portée de leur sabre; les insurgés tirent par les fenêtres et fusillent amis et ennemis. Les méprises sont nombreuses dans cette bagarre. Un peloton envahit le logement du prince de Talmont, le laisse s'échapper et assassine plusieurs femmes patriotes. Poirier de Beauvais, monté sur le cheval d'un hussard qu'il vient de tuer, est chargé et culbuté par une patrouille vendéenne. Enfin, les deux partis parviennent à se séparer, et cette mêlée furieuse se termine. La grande armée gagne la campagne : les soldats de Westermann, rassasiés de carnage, mettent le feu partout, et battent en retraite. Le lendemain matin, Stofflet et Poirier

de Beauvais rentrèrent dans Châtillon; l'ennemi avait disparu, la ville brûlait. Ils y retrouvèrent les canons, les caissons, et firent transporter à Cholet tout ce qui n'avait pas été consumé par les flammes.

Cette funeste boucherie avait encore une fois désorganisé la grande armée. Aucun obstacle ne s'opposait plus à la marche convergente des colonnes républicaines. Chalbos, avec ses troupes ralliées, marchait de nouveau sur Châtillon. La division de Luçon, poussant devant elle les bandes sans cohésion de Royrand, s'emparait des Herbiers. Kléber levait son camp, passait la Sèvre et menaçait Mortagne. C'était le principal arsenal des insurgés : la dispersion de leurs forces ne leur permit pas de le défendre. Ils évacuèrent en toute hâte les parcs d'artillerie sur Beaupréau et les prisonniers, sur les abbayes de Bellefontaine et de Saint-Florent. L'arc de cercle, que les avant-gardes patriotes décrivaient autour de Cholet, se resserrait rapidement et, de l'esplanade du château, les chefs vendéens pouvaient maintenant suivre, aux signes sinistres de l'horizon, la marche des troupes républicaines[1]; le jour, des nuages de fumée mar-

1. Beauvais, 135 et suiv.; — *Moniteur* du 24 octobre 1793 : Lettre du représentant en mission; — *Revue rétrospective*, 2e série, t. V, p. 115 : Lettre de Carrier, etc... — Bard, *Un Général de l'an III*, p. 40 et 41; — Gibert, *Précis historique;* — *Revue d'Anjou*, t. XXVIII, p. 187; — Boutiller de Saint-André, 174.

quaient les progrès de leurs colonnes; la nuit, toute une moitié du ciel s'embrasait du reflet des incendies. A droite, les Treize-Septiers, Saint-Symphorien, le château d'Asson étaient en feu; à gauche, Châtillon flambait pendant deux jours; au fond, entre les Herbiers et Mortagne, la plupart des villages brûlaient.

Les paysans, épouvantés, fuyaient en masse devant cette invasion qui, comme un fléau impitoyable, ne laissait derrière elle que des ruines, des cendres et des cadavres[1]. Sans autre ressource que les produits du sol qui les nourrissait, ils vidaient les maisons et dépeuplaient les champs pour emporter avec eux toute leur fortune et toute leur subsistance. Sur les charrettes s'entassaient non seulement les vêtements, le linge et le pauvre mobilier du ménage, mais le blé de la récolte, le fourrage des bestiaux et jusqu'au poulailler et à la basse-cour. La mère emmenait les enfants, traînant les plus grands, portant les plus petits; l'homme, avec l'aide de son chien, poussait devant lui les bœufs, les vaches, les moutons. Les chemins creux du Bocage devenaient trop étroits pour l'écoulement de ce torrent

1. *Mme de La Bouère*, 83 et suiv.; — *Mme de La Rochejacquelin*, (éd. 1889), 262; — Gibert, *Précis historique;* — *Revue d'Anjou*, t. XXVIII, 192; — *Vie de Merlin de Thionville*, par Jean Raynaud, 87.

vivant, et ce flux d'hommes et de bêtes y roulait si pressé dans l'entassement des talus et des haies, que ceux qu'il entraînait ne pouvaient plus s'en retirer. Ils étaient forcés d'aller où il les menait, de s'immobiliser quand il s'arrêtait, de marcher quand il reprenait son cours. Un attelage rétif, une voiture renversée, le croisement d'une route, produisaient des remous qui refoulaient ces masses humaines, faisaient mugir les bœufs bousculés, hurler les femmes et les enfants renversés, à demi écrasés. Quelquefois une panique incompréhensible s'emparait de ces fugitifs : ils escaladaient les talus, trouaient les haies épineuses, s'éparpillaient à travers champs, comme une volée d'oiseaux effarouchés. L'affolement calmé, les familles dispersées ne se retrouvaient plus ; ce n'était qu'après des heures d'angoisses, d'appels et de recherches qu'on rassemblait les enfants et qu'on ramenait le bétail abandonné. Quand la nuit tombait, chaque groupe faisait halte où il se trouvait; on mendiait, dans le voisinage, du pain et des légumes; on cuisait quelques aliments sur un brasier fumeux de bois vert, on bivouaquait au bord de la route, attendant avec impatience le lendemain, qui devait renouveler les fatigues et les souffrances de la veille.

Les généraux vendéens avaient hâte de mettre

un terme à ces dévastations et à cet exode. Des convocations étaient adressées à toutes les paroisses : le tocsin sonnait presque sans interruption. Mais l'invasion même retardait et diminuait les rassemblements; beaucoup d'insurgés s'employaient à mettre leurs familles en sûreté; les gars des environs de Bressuire et de Châtillon, en ce moment, ravagés par l'ennemi, rejoignaient lentement et en petit nombre. Le 15 octobre, les divisions étaient encore très incomplètes; on résolut néanmoins de ne pas différer davantage et de marcher au-devant des colonnes républicaines.

III

Les postes laissés sur les bords de la Sèvre signalaient la présence de Kléber à Torfou. Ce fut dans cette direction que l'on se porta. Arrivée à mi-route, la grande armée apprit que les Mayençais avaient levé leur camp et s'avançaient sur Mortagne, pour y opérer leur jonction avec la division de Luçon. Elle rebroussa chemin et, revenue à Cholet, se sépara pour suivre à la fois les deux routes qui menaient à Mortagne, l'une par Saint-Christophe, l'autre par la Tremblaye. Les marches et les contre-marches, opérées dans cette matinée, avaient complètement trompé les généraux des deux armées sur leurs positions respectives. Pendant toute la journée, royalistes et républicains se cherchèrent et se heurtèrent au hasard. Il n'y eut pas d'action générale, mais une succession de rencontres partielles où, après des alternatives diverses, le champ de bataille finit par rester aux Mayençais, mieux disciplinés et plus concentrés[1]. Le premier choc

1. Beauvais, 140 et suiv.; — *Mme de La Rochejacquelin* (éd. 1889), 260 et notes; — Archives de la Guerre : Armée de l'Ouest, octobre — Savary, II, 254 et suiv.; — Gibert, *Précis historique*, *loc. cit.*, 188.

avait été favorable aux insurgés : la colonne de Luçon, vivement bousculée, fut rejetée sur Mortagne, mais l'entrée en ligne des brigades de Kléber changea l'issue du combat. La blessure de Lescure, frappé d'une balle au front, découragea sa division. Le mouvemant de retraite gagna l'aile que commandait Bonchamps. Toute l'armée dut se replier sur Cholet.

« Les républicains[1], raconte Poirier de Beauvais, nous suivirent, mais en bon ordre, et ils agirent prudemment, car nos deux ailes, réunies sous Cholet, étaient infiniment plus fortes qu'au commencement du combat. Aussi, dès les premiers coups de canon de la place sur les républicains, nos gens, se sentant protégés et animés par la force que leur présentait leur ensemble, s'arrêtèrent d'eux-mêmes, se retranchèrent derrière les jetées de fossés, et, sitôt que l'armée ennemie parut, ils la reçurent avec un feu si épouvantable qu'elle dut croire que cela avait été fait exprès. Alors ces braves Vendéens, sortant de leurs retranchements aux cris répétés de : « Vive le roi ! » tombent avec la fureur de lions sur l'ennemi et le forcent à se rompre.

« Nous regagnons le terrain perdu et reprenons 2 pièces de canon que nous avions laissées : je les

1. Beauvais, 141.

fais retourner contre les républicains qui avaient repris leurs positions.

« Le général de Bonchamps se trouvait à ce moment à côté des pièces avec beaucoup de personnes autour de lui; nos ennemis, jugeant que le groupe en valait la peine, pensant qu'il y avait des généraux, dirigèrent dessus un feu très vif, ce qui me donna l'occasion de remarquer combien ce général avait de sang-froid et savait s'occuper de plusieurs choses à la fois. Tout en examinant l'armée républicaine, il n'y avait pas de plaisanterie ingénieuse qu'il ne fît sur les balles qui nous assaillaient, ce qui détournait les esprits de l'attention que quelques-uns auraient pu leur donner.

« Dans ce moment, voyant avec impatience qu'un canonnier tirait toujours trop haut, malgré mes avertissements, je mets pied à terre pour pointer moi-même la pièce, et donnai mon cheval à tenir à Bonchamps qui était tout près de moi, en lui disant : « Général, c'est pour le service du roi ».

« L'ennemi fut repoussé jusqu'à la hauteur de la Tremblaye. On se battit même vigoureusement dans la cour du château; le prince de Talmont s'y trouva et fut obligé de travailler pour le compte de sa propre personne, ce qu'il faisait toujours bravement.

« La nuit ne nous permit pas de profiter de notre victoire (?) : nous nous retirâmes à Cholet, prenant la

précaution de barricader le pont avec des charrettes et de mettre à cet endroit un fort corps de garde. »

Cette sanglante échauffourée creusait de nombreux vides dans les rangs des deux armées. De nombreux officiers supérieurs étaient hors de combat : Lescure, d'un côté, Bard, de l'autre, grièvement blessés avaient dû résigner leur commandement. Aucun résultat décisif ne compensait ces pertes ; car, si les républicains gardaient le champ de bataille, les Vendéens n'étaient ni débandés, ni découragés ; ils ne se regardaient pas comme vaincus, et, repliés en bon ordre sous le canon de Cholet, comptaient reprendre la lutte aux premières lueurs de l'aube.

Royalistes et républicains passèrent la nuit en face les uns des autres, limités plus que séparés par la petite rivière de la Moyne. Cholet, s'étageant sur le revers d'un coteau que flanquaient et dominaient les terrasses du château, offrait une bonne position défensive. Le conseil de guerre était résolu à s'y défendre à outrance, lorsque La Rochejacquelein vint annoncer que les soldats manquaient de poudre[1]. Le combat avait presque vidé les coffres d'artillerie et, dans le désordre de l'action, les caissons de réserve s'étaient repliés sur Beaupreau ; il ne restait plus

1. Beauvais, 142, 143, 146 ; — *Mme de La Bouère*, 82 et 83 ; — Savary, II, 258 ; — Gibert, *Précis historique*, *loc. cit.*, 188 et 189 ; — Boutiller de Saint-André, 191.

assez de gargousses ni de cartouches pour une journée. Le conseil ordonna de faire revenir les parcs d'artillerie, et le prince de Talmont se proposa pour aller porter l'ordre. Il partit à franc étrier et ne reparut pas. On l'attendit vainement toute la nuit. Sans doute, il était incapable, malgré sa légèreté, d'avoir tendu un piège à ses compagnons d'armes et trompé volontairement leur confiance; mais, tout entier à ses projets de repasser la Loire, et plus pressé de les préparer que d'approvisionner Cholet, il s'était borné à transmettre les instructions et, sans en surveiller l'exécution, avait gagné rapidement la route de Saint-Florent. Au milieu de la confusion qui régnait à Beaupreau, personne ne se préoccupa d'envoyer les munitions. La résistance devenait impossible et, au point du jour, les Vendéens, manquant de poudre, évacuèrent, la rage au cœur, la ville qu'ils ne pouvaient plus défendre.

Kléber n'inquiéta pas leur retraite. L'occupation de Cholet était un succès qu'il ne voulait pas compromettre. Il connaissait ses adversaires; il savait qu'ils ne se décourageraient pas facilement et jugeait prudent, avant de leur porter les derniers coups, de rassembler sous sa main toutes ses forces. Dans la crainte d'un retour offensif, il donna l'ordre à ses lieutenants de ne pas s'arrêter à Cholet, mais de prendre en avant de la ville des positions de com-

bat[1]. La colonne de Luçon, adossée aux faubourgs, forma le centre; elle fut encadrée à gauche, par la brigade d'Haxo; à droite, par celles de Vimeux et de Schnerb. Les deux ailes, appuyées l'une au château de la Treille, l'autre au Bois-Grolleau, figuraient assez exactement un arc de cercle enveloppant la ville. Beaupuy, jeté en avant-garde sur la lande de la Papinière, éclairait la route de Beaupreau. Les troupes de Chalbos étaient en retard et n'arrivèrent que dans la nuit; on les laissa en réserve dans les prairies au-delà de la Moyne. Ainsi rangée, l'armée commandait toutes les approches de la ville; mais la Moyne, qui coulait derrière elle, formait un obstacle dangereux à un mouvement de retraite; les républicains, sans autre issue, en cas d'échec, qu'un étroit pont de pierre, s'exposaient à être culbutés dans la rivière. Ce péril n'avait pas échappé à Kléber; mais il se flattait que son succès de la veille lui assurerait au moins quelques jours de répit, et comptait, sitôt la jonction des trois colonnes opérée, reprendre immédiatement sa marche en avant. L'initiative audacieuse des insurgés allait encore une fois le surprendre.

1. Savary, II, 261 et suiv.

IV

L'évacuation de Cholet, qu'elle dût être attribuée à une intrigue ou à une négligence, favorisait singulièrement les espérances des partisans du passage de la Loire. Les royalistes, repliés à Beaupreau, n'étaient plus qu'à une étape du fleuve ; un nouveau mouvement en arrière devait inévitablement les y acculer. Déjà les débandés, les fugitifs, se précipitaient en masse dans la direction de Saint-Florent ; une attraction irrésistible poussait ces légions de misérables vers la Loire, dont ils espéraient se faire un abri contre la poursuite des colonnes républicaines. Tous ceux qui avaient conservé leur sang-froid s'efforçaient de résister à cet entraînement funeste. Il ne s'agissait plus là d'une diversion opérée, en Bretagne, par une division bien conduite et bien commandée. Déraciner cette multitude du sol qui l'abritait et la nourrissait, la jeter sans pain, sans asile et sans but, sur les routes inconnues d'une contrée inhospitalière était un parti désespéré, que les circonstances ne comman-

daient pas encore. En effet, les échecs subis n'étaient pas irréparrables et l'on n'avait nullement perdu l'espoir de reconquérir le Bocage. L'abandon de Cholet résultait d'un malentendu. L'armée, loin de s'affaiblir, grossissait d'heure en heure, car, à l'approche de l'ennemi, comme d'habitude, les insurgés des cantons menacés accouraient en foule. S'il y avait des vides nombreux dans les rangs des Poitevins, les Mauges se levaient en masse et les paroisses des bords de la Loire envoyaient le ban et l'arrière-ban de leurs combattants. Une partie de l'armée du centre, battant en retraite devant les envahisseurs, avait rejoint la grande armée. 35 ou 40.000 hommes se pressaient déjà au camp de Beaupreau, et la division du Louroux rejoignait à marches forcées.

Le conseil de guerre se réunit, dans l'après-midi du 16 octobre, pour examiner la situation[1]. La majorité protesta énergiquement contre la proposition de se retirer derrière la Loire. Une dernière bataille fut décidée; mais il y eut désaccord sur les conditions où on la livrerait: d'Elbée voulait attendre la jonction des gars du Louroux, Bonchamps désirait profiter de l'ardeur que montraient les insurgés: il pensait qu'une plus longue inaction démoraliserait

1. *Mme de La Bouère*, 85; — *Mme de Bonchamps* (éd. Lescure), 29; — Gibert, *Précis historique*, 189.

et dissoudrait l'armée : il conseillait d'attaquer immédiatement les républicains dans leurs positions de Cholet. Toutefois son avis n'était pas de laisser, derrière les troupes, un obstacle infranchissable, mais de se ménager, en occupant Varades, une retraite possible sur la rive droite de la Loire. Cette précaution nécessaire n'exigeait, selon lui, qu'un simple détachement et ne retarderait en rien l'action principale. Pendant que la grande armée marcherait sur Cholet, les compagnies bretonnes, actuellement cantonnées à Saint-Florent, suffiraient amplement à déloger le détachement républicain qui tenait Varades. Grâce à ce débouché ouvert au-delà du fleuve, les insurgés, délivrés de toute préoccupation sur le sort de leurs familles, quoiqu'il advint, se porteraient avec plus de cœur et de confiance à la rencontre de l'ennemi.

L'avis était conforme aux principes élémentaires de la guerre ; mais les règles habituelles étaient-elles applicables dans les circonstances exceptionnelles où se trouvaient les royalistes ? Fallait-il songer à une retraite, quand on n'avait aucun lieu où se retirer ? Le passage de la Loire, après une défaite, ne pouvait soustraire les insurgés à la poursuite des républicains ; tôt ou tard, ils seraient atteints et écrasés : c'était retarder le désastre, non l'éviter. Dès lors ne valait-il pas mieux procla-

mer hautement qu'il n'y avait d'autre salut que de battre les républicains? Dans les cas désespérés, le péril engendre l'énergie ; il double les forces et décuple les courages : la nécessité de vaincre eût amené la victoire. Au contraire, l'occupation des Varades diminuait les chances de succès. Non seulement elle éloignait du champ de bataille les compagnies bretonnes, les seules qui fussent assez disciplinées pour résister à une panique, mais elle encourageait les intrigues des partisans du passage de la Loire, qui affectaient d'y voir un acheminement vers l'exécution de leurs projets. Enfin, elle préparait des défections dans la lutte décisive qui s'engageait : les lâches devaient y chercher un prétexte pour abandonner le champ de bataille, et le cri « à la Loire! » allait être le signal de la débandade et de la déroute.

Quoi qu'il en soit, la sagesse spécieuse de cette proposition rallia la majorité du conseil. L'ordre fut envoyé à d'Autichamp et à Talmont de s'emparer de Varades, et, le 17, au point du jour, la grande armée se porta en masse sur Cholet.

Les chefs avaient décidé d'attaquer à la fois par plusieurs routes ; mais il fut impossible d'assigner des rangs et un itinéraire à la cohue des paysans qui s'entassait tumultueusement autour de Beaupreau[1].

1. Beauvais, 145.

Les premiers, qui se mirent en marche, entraînèrent les autres derrière eux, et plus de 30.000 insurgés s'engagèrent ainsi à la file dans le chemin étroit et tortueux qui menait directement à Cholet. Cet interminable serpent d'hommes, de chevaux et de canons se déroulait tristement, presque silencieusement. L'heure n'était plus aux chants ni aux cantiques : une résolution sombre et muette remplaçait l'enthousiasme des premiers temps. On luttait, non pour triompher, mais pour vivre. L'insurrection, blessée, affaiblie, acculée, se raidissait dans un suprême effort, pour faire une dernière fois tête aux assaillants. La bataille prochaine allait avoir pour enjeu l'existence des parents et des enfants, l'honneur des femmes, le salut ou la ruine de tout ce que les Vendéens vénéraient, aimaient ou possédaient. L'émotion contractait les figures, serrait les cœurs, étouffait les paroles dans la gorge.

Toute la population partageait cette angoisse. Ceux qui ne pouvaient combattre, priaient. Les églises, que les républicains n'avaient pas encore profanées, s'emplissaient d'une foule suppliante[1]. Partout les cierges brûlaient, les messes se célébraient, les fidèles agenouillés s'efforçaient d'attirer sur les soldats le secours d'une intercession divine.

Bientôt les détonations assourdies d'une cannonade

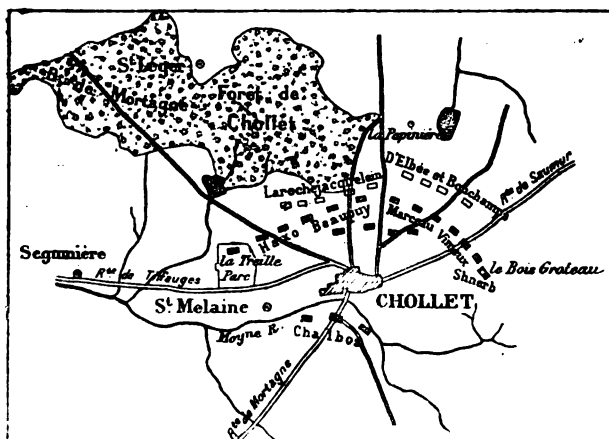
1. *Mme de La Rochejacquelin* (éd. 1889), 263.

lointaine éclatèrent dans la direction de la Loire. L'attaque de Varades commençait. Pendant plusieurs heures, ce grondement sinistre accompagna la marche des insurgés, ajoutant, à l'anxiété de la lutte prochaine, l'inquiétude de celle qui s'engageait derrière eux[1].

Il était environ une heure après-midi, lorsque les premiers pelotons vendéens heurtèrent, sur la lande de la Papinière, la brigade de Beaupuy. La poussée de cette colonne, longue de 4 lieues, fut d'abord irrésistible[2]. La division de la Rochejacquelein marche, en rangs serrés, sous le feu des grenadiers de Bloss, et culbute tout ce qui lui résiste. Vainement Beaupuy la couvre de mitraille et jette sur elle sa réserve : la réserve est repoussée. Le général républicain, renversé sous son cheval, se relève, court à la légion des Francs et ordonne aux chasseurs de charger. Les chasseurs obéissent ; mais, criblés de balles, à demi détruits, ils tournent bride et s'enfuient[3]. Le cheval de Beaupuy tombe une seconde fois ; les insurgés le rejoignent, au moment où il se dégageait, et il entend distinctement La Rochejacquelein crier : « Prenez-le, ne le tuez pas. » Il leur échappe, se glisse sous un caisson, et par-

1. Beauvais, 146.
2. Archives de la Guerre : Armée de l'Ouest, octobre 1793 ; — Savary, II, 263 et suiv. ; — Monnier, *Mémoires*, 47.
3. Savary, II, 266 et 269 ; — Voir *Appendice*, *Note I.*

vient à se refugier dans les rangs du bataillon de l'Hérault qui, bien posté, reste ferme au milieu de la déroute de l'avant-garde.



Tandis que La Rochejacquelein poursuit son avantage, d'Elbée et Bonchamps, obliquant à gauche, abordent le centre républicain, que commande Marceau. Leur front, garni de 12 pièces d'artillerie, écrase de projectiles la colonne de Luçon, qui recule, décimée. A la vue de ce mouvement rétrograde, les Vendéens poussent des cris de triomphe et se précipitent en masse pour l'enfoncer. Marceau soutient énergiquement le choc et, par son exemple, anime et retient ses soldats. Pressés et repoussés, ils gardent leurs rangs et ne se laissent pas entamer. De leur côté, les insurgés ne lâchent pas prise, et le

terrain est disputé pied à pied. Sur la lande où l'on se bat, les bourres de fusil et les gargousses des canons enflamment des touffes desséchées de genêts et de bruyères ; le sol prend feu. Une épaisse fumée enveloppe et aveugle les combattants. On se fusille à bout portant, on s'égorge à l'arme blanche; chaque homme frappe et tue devant lui sans voir ce qui se passe ailleurs.

Cependant Kléber est accouru à la première alerte et, en l'absence de Léchelle, s'empare du commandement. Son premier soin est d'appeler en toute hâte la division de Chalbos, encore intacte derrière la Moyne. Sur son ordre, 4.000 hommes de troupes fraîches traversent Cholet et débouchent en bon ordre sur le champ de bataille; mais, à peine ont-elles aperçu l'affreux carnage qui le couvre, que, saisies d'horreur, elles rétrogradent, redescendent les rues de la ville à toutes jambes, et vont répandre au loin le bruit de la défaite de l'armée républicaine[1].

A cette heure, le centre des républicains est fortement ébranlé, leur aile gauche à demi battue, leur réserve en déroute. L'issue de la lutte semble bien compromise. Néanmoins Kléber ne se décourage pas, et la disposition vicieuse des forces vendéennes

1. Archives de la Guerre : Armée de l'Ouest, octobre 1793; Rapport de Kléber; — Savary, II, 265; — Boutillier de Saint-André, 195.

lui donne encore l'espoir de rétablir le combat.

Sortis en masse du chemin de Beaupreau, les Vendéens ont fait ployer le centre de l'arc de cercle que décrivent les brigades mayençaises. Leurs divisions s'y sont enfoncées sans se développer : la pointe de l'aile gauche républicaine n'a pas été refoulée. Par l'effet même du progrès des insurgés, elle se recourbe maintenant sur leur flanc droit et, à son extrémité, le 109e de ligne reste encore intact au château de la Treille. Kléber imagine de s'en servir pour essayer une diversion et lui envoie l'ordre de prendre à revers la colonne de La Rochejacquelein[1]. Le régiment obéit : il s'avance fièrement, drapeau déployé et musique en tête, et tombe, baïonnette en avant, sur les traînards peureux et mal armés qui encombrent l'arrière-garde vendéenne. Au seul aspect de cette troupe en bon ordre, ce rebut, réfugié là pour ne pas se battre, prend la fuite et va jeter la panique dans le reste de la colonne. Le bruit se répand qu'une nouvelle armée républicaine se montre sur les derrières des Vendéens. Le cri : « A la Loire ! » trouble et fait hésiter les braves jusque-là victorieux. Dans leurs rangs se manifeste une hésitation, dont Beaupuy se

1. Archives de la Guerre : Armée de l'Ouest, octobre ; Rapport de Kléber ; — Savary, II, 264 ; — Boutiller de Saint-André, 196 ; — Beauvais, 146 et 147.

hâte de profiter. Avec ses bataillons ralliés, il charge vigoureusement la droite vendéenne qui, attaquée à la fois en tête et en queue, malgré les efforts de La Rochejacquelein, faiblit, recule et se débande[1].

Cependant, au centre, la lutte était encore incertaine et la fureur des combattants redoublait. Les insurgés s'acharnaient sur la division de Marceau qui, repoussée, entamée, mais non rompue, s'était adossée aux faubourgs de Cholet et s'y maintenait énergiquement, barrant encore l'accès de la ville. Un messager venait d'annoncer à Bonchamps la prise de Varades, lorsqu'il aperçoit la débandade des soldats de La Rochejacquelein. Consterné par ce spectacle, il veut tenter un suprême effort pour briser la résistance de Marceau, avant qu'Haxo ne l'ait secouru, et regagner, au centre, la victoire qui échappe à l'aile droite. D'Elbée et Bonchamps groupent autour d'eux leurs officiers, les capitaines de paroisses, l'élite de ces vieilles bandes endurcies par six mois d'une guerre sans répit. Formée en masse compacte, cette phalange de braves marche droit à l'ennemi pour le saisir et le terrasser dans un corps à corps désespéré. Marceau, les restes de ses bataillons serrés autour du drapeau, attend l'attaque de pied ferme; les royalistes ne sont plus

1. Archives de Maine-et-Loire : Lettre de Davy; — Port *Légende de Cathelineau*, *Pièces justificatives* p. 314.

qu'à quelques pas, lorsque les rangs républicains s'entr'ouvrent et démasquent des canons chargés à mitraille[1]. La tête de la colonne est foudroyée : la mitraille la ravage en tous sens; les deux généraux tombent presque en même temps. Ce qui survit bat en retraite, emportant ses chefs grièvement blessés.

Avec d'Elbée et Bonchamps disparaissait la dernière chance de disputer encore la victoire. Privés de commandement, dans un affreux désordre, chargés par la cavalerie républicaine, les insurgés ne songèrent plus qu'à sauver leur vie. Divers partis prolongèrent la fusillade jusqu'à la nuit : la plupart, désertant ce champ de bataille jonché de cadavres, s'enfuirent par le plus court jusqu'à Beaupreau. 12 pièces de canons furent abandonnées à l'ennemi.

1. Archives de la Guerre : Armée de l'Ouest, octobre ; Rapport de Kléber ; — Savary, II, 265 ; — Beauvais, 147 ; — *Mme de Bonchamps*, 30 ; — Mounier, *Mémoires*, 47 ; — Gibert, *Précis historique*, *loc. cit.*, 190.

V

Pendant ce temps, quelques serviteurs dévoués emportaient les deux généraux hors de la mêlée. D'Elbée, atteint à la poitrine, après un premier pansement, put monter en croupe derrière un cavalier, qui le ramena au pas à Beaupreau. Bonchamps, sans connaissance, semblait près d'expirer [1]. Le projectile qui l'avait frappé s'était logé profondément dans le bas-ventre : on ne pouvait l'extraire, et le blessé se trouvait hors d'état de supporter les secousses d'une charrette. On l'étendit sur un brancard, et ses domestiques, ses fermiers, quelques officiers se rallièrent autour de lui pour l'escorter et le porter. Quatre lieues de mauvaise route séparaient de Beaupreau. Malgré les efforts des porteurs, on cheminait lentement. Le moribond fut bientôt atteint et dépassé par la multitude des fuyards : les coups de fusil se rapprochaient, et la crainte était grande de tomber entre les mains des hussards de Westermann, qui n'épargnaient personne.

1. Beauvais, 146 ; — *Mme de La Bouère*, 90.

On ne trouva quelque sécurité qu'en arrivant aux landes de Begrolles, où 3.000 hommes de la division du Louroux faisaient encore bonne contenance. Venus trop tard pour prendre part à la bataille, ils tinrent du moins en respect les troupes légères de Beaupuy et de Westermann et préservèrent les débris de la grande armée d'un désastre plus complet.

Le triste cortège atteignit Beaupreau vers neuf heures du soir. Le blessé fut déposé dans la maison d'une dame Bonnay, où d'Elbée se trouvait déjà [1]. Bonchamps tenait encore à la main un papier maculé de sang : c'était le message de d'Autichamp, lui annonçant la prise de Varades. Étendu à terre, il reprit quelque connaissance, et murmura d'une voix éteinte : « Otez-moi mes bottes ». Poirier de Beauvais prit la lettre et lui demanda ce qu'il en fallait faire. Il ne répondit pas et parut ne pas avoir entendu.

Beaupreau offrait de bonnes positions défensives, qu'on n'utilisa pas. Aucun chef n'était capable d'arrêter le torrent de fuyards qui se précipitait vers Saint-Florent, dans le premier affolement de la déroute. D'ailleurs, les partisans du passage de la Loire avaient tout préparé pour y entraîner l'armée. Les officiers qui revenaient du champ de bataille

1. Beauvais 147 et 148.

trouvèrent Donissan et des Essards écrivant aux paroisses des convocations pour Saint-Florent. On leur adressa de vifs reproches : des récriminations violentes s'échangèrent. Mais l'impulsion était donnée : les plus récalcitrants durent la suivre[1]. D'Elbée, presque seul, s'obstinait à ne pas quitter le Bocage ; abandonnant les troupes qu'il ne pouvait plus commander, il se fit mettre sur une charrette et alla se cacher dans une métairie écartée.

Au milieu de la nuit, les coureurs républicains se montrèrent aux portes de Beaupreau : il fallut l'évacuer en toute hâte. Après cinq heures de trajet à travers d'affreux chemins, l'escorte de Bonchamps entra dans Saint-Florent, à la pointe du jour, et le blessé fut porté au bas de la grande rue, dans l'habitation de la famille Duval[2].

1. Beauvais, 148.
2. *Mme de Bonchamps* (éd. Lescure), 31 ; — *Pièces justificatives.*

VI

Plus de 50.000 personnes de tout âge, de tout sexe, de toutes condition s'accumulaient sur les pentes en amphithéâtre que couronnent les terrasses de l'abbaye. Fuyant devant l'invasion, ces vivantes épaves de la guerre civile venaient s'échouer sur cette pointe extrême des Mauges, comme des naufragés sur le dernier rocher que le flot montant n'a pas encore recouvert[1]. L'épouvante abolissait l'attachement de ces malheureux à leurs foyers; l'anxiété d'échapper aux baïonnettes républicaines effaçait tout autre sentiment; ils tendaient les bras vers la rive opposée, comme vers une terre promise, et se désespéraient devant le large courant de la Loire, qui mettait obstacle à leur fuite. Pour le franchir, il n'y avait ni pont, ni gué. Une vingtaine de barques allaient et venaient entre les deux rives et les îles : il fallait passer

1. *Mme de La Rochejacquelin* (éd. 1889), 268; — Beauvais, 153 et 154; — Gibert, *Précis historique*, *loc. cit.*, 192 et 193; — Boutiller de Saint-André, 197.

successivement les divers bras du fleuve, et l'on ne touchait enfin la terre bretonne qu'après deux ou trois transbordements. Les fugitifs s'affolaient de la lenteur de cette manœuvre. Quelques résignés trompaient leur impatience, en égrenant silencieusement leurs chapelets; mais la masse se disputait chaque bateau qui accostait avec une brutalité impitoyable. On se bousculait, on se battait pour y monter. Les faibles, les infirmes étaient renversés et piétinés sans miséricorde. On n'avait égard ni au sexe ni au rang, et les officiers escortant Lescure durent mettre le sabre à la main, pour frayer un passage à leur général mourant. Quand l'embarcation, chargée à couler, quittait la grève, alors éclataient les supplications et les imprécation de ceux qui n'avaient pu y trouver place. Les appels, les cris de colère ou de désespoir, les plaintes aiguës des femmes et des enfants qu'on écrasait, remplissaient la vallée, au loin, d'une lamentation continue.

Tandis que les grèves de la Loire étaient le théâtre de ces scènes déplorables, un drame d'un intérêt encore plus poignant se déroulait au sommet de la colline. Les insurgés avaient amené jusqu'à Saint-Florent plusieurs milliers de prisonniers évacués des dépôts de Châtillon, de Mortagne, de Cholet et de Bellefontaine. Ces otages des armées révolutionnaires, entassés dans l'intérieur de la

vieille abbaye, sous la menace de canons chargés à mitraille, attendaient avec angoisse qu'il fût statué sur leur sort. Les Vendéens, chassés de leur territoire, ne possédaient plus aucune place où les déposer et, entraînant dans leur retraite lamentable toute une population, ne pouvaient s'encombrer par surcroît de tant de bouches à nourrir et de tant de bras à garder. Il fallait sur l'heure massacrer ces captifs, ou les délivrer, et il n'y avait pas de moyen terme entre ces deux extrêmes.

Dans une salle voisine, le conseil de guerre assemblé délibérait[1]. L'heure n'était guère à la clémence. La colère de la défaite enfiévrait les cœurs et poussait aux pires rigueurs. D'ailleurs, les cruautés révolutionnaires ne légitimaient-elles pas toutes les représailles? Depuis le début de la guerre, les Vendéens avaient relâché des milliers de prisonniers. Comment en étaient-ils récompensés? Les républicains n'avaient jamais fait quartier à aucun royaliste. On incendiait leurs demeures et leurs moissons; on les traquait comme des bêtes fauves. Les captifs délivrés, au mépris de la foi jurée, reprenaient immédiatement leur place dans les rangs révolutionnaires, et la clémence grossissait le nombre de leurs ennemis. Envers de pareils

1. *Mme de La Rochejacquelin* (éd. 1889), 270; — Mocquereau de la Barrie, 44.

adversaires, l'humanité même n'apparaissait-elle pas comme une duperie? et n'était-il pas juste et politique d'appliquer aux républicains la réciprocité de traitement? Tels étaient les sentiments du conseil. Les chefs qui auraient pu conseiller la modération n'étaient plus là : d'Elbée avait disparu; Bonchamps se mourait dans une maison voisine; Lescure, couché sur un matelas, le front troué d'une balle, était réduit à déplorer l'atrocité de cette proposition, qu'il n'avait plus la force de combattre. Leur absence ou leur impuissance livrait le conseil à l'influence d'officiers sortis des classes inférieures, petits bourgeois, paysans, gardes-chasse, gens durs aux autres comme à eux-mêmes, dévoués à leur cause jusqu'à la mort, mais ne voulant pas mourir sans vengeance, et ne comprenant pas qu'on épargnât un ennemi qui ne faisait grâce à personne. Le massacre des prisonniers fut décidé; mais, lorsqu'il s'agit d'exécuter cet arrêt de mort de 5.000 hommes, il y eut une réaction d'humanité. Personne ne voulut en prendre l'initiative. Les plus furieux refusèrent de donner le signal de cette affreuse boucherie.

Au dehors, une foule exaspérée assiégeait les portes de l'abbaye et s'impatientait de ces lenteurs. Il y avait là des vaincus de Cholet, les mains encore noires de poudre, les nerfs surexcités par

cent heures consécutives de marches et de combats; des pères, des fils, des frères des victimes de cette guerre impitoyable; tous réclamaient la mort de ces milliers de révolutionnaires comme une revanche ou une vengeance, et voulaient se payer, sur leurs têtes, de la dette de sang, dont leurs compagnons d'armes étaient redevables. Aucune autorité ne s'interposait; peu d'officiers se trouvaient là, et le commandant de l'escorte, le dur Cesbron d'Argonne, poussait lui-même au massacre : il fallut que Mme de Bonchamps en personne lui imposât silence. Vainement, quelques femmes de Saint-Florent, terrifiées, s'étaient jetées à genoux, leurs enfants dans les bras, et faisaient appel à la pitié des insurgés[1]. Les passions étaient trop déchaînées pour s'arrêter devant des supplications de femmes. On leur répondit brutalement que, si elles ne s'en allaient pas, le premier feu serait pour elles. De minute en minute, les cerveaux s'exaltaient : le peuple menaçait de ne pas attendre l'ordre des chefs et de remplir lui-même l'office du bourreau.

Dans la maison de la basse ville où on l'avait provisoirement déposé, Bonchamps demeurait étranger à toute cette agitation. Son arrivée à Saint-Florent, au milieu du tumulte de la déroute,

1. Mocquereau de la Barrie, p. 41 et 44.

avait passé presque inaperçue; sa femme même l'ignorait[1]. Son cousin d'Autichamp, son aumônier, ses serviteurs, quelques chefs de son état-major entouraient seuls son lit, épiant, aux angoisses qui contractaient son visage, les progrès rapides du mal. On attendait le moment de le transporter au-delà de la Loire, lorsqu'un officier d'une autre division vint annoncer la sanglante exécution qui se préparait. L'indignation, qu'excita chez lui cette nouvelle, le ranima. Ce massacre d'ennemis désarmés ne démentait pas seulement les principes de générosité, dont il ne s'était jamais écarté dans cette guerre atroce : il déshonorait, à ses yeux, le territoire où il commandait, et la cause toute entière, pour laquelle il mourait. L'horreur dont il fut saisi lui fit oublier ses propres souffrances; il retrouva des forces pour adjurer ses compagnons d'armes de s'opposer à ce carnage.

Il commanda qu'il ne fût fait aucun mal aux prisonniers, et invoquant la mort même qui s'approchait de lui, il fit appel non seulement à son autorité de chef, mais à la fidélité de ses officiers et à leur respect pour les dernières volontés d'un mourant : « Mon ami, dit-il à d'Autichamp, le principal d'entre eux, c'est sûrement le dernier ordre que

1. *Mme de Bonchamps* (éd. Lescure), 33; — *Pièces justificatives*, 60 et 62.

je vous donnerai : laissez-moi l'assurance qu'il sera exécuté[1]. »

Il n'y avait pas un instant à perdre. Immédiatement, d'Autichamp saute à cheval, gravit au galop la grande rue, et, accompagné de quelques cavaliers, se fait jour à travers la multitude massée sur l'esplanade, criant : « Grâce aux prisonniers, Bonchamps le veut; grâce aux prisonniers, Bonchamps l'ordonne ! » La miséricorde est heureusement contagieuse, comme la cruauté. A cet appel, moins l'ordre que le vœu suprême de leur chef le plus respecté, les cœurs s'attendrirent. L'émotion réveilla les sentiments d'humanité étouffés par la colère. Le cri, répété de bouche en bouche, devint bientôt celui de toute la foule. La cause des prisonniers était gagnée, et Bonchamps pouvait mourir en paix sur cette dernière victoire. Remis en liberté peu après, ils rejoignirent, le 18, sur la route de Beaupreau, les avant-postes de l'armée républicaine[2].

La grâce des prisonniers devait être le testament de cette brave et loyale existence de soldat. Les

1. Mocquereau de La Barrie, 45; — Voir *Appendice*, *Note J*.

2. Savary, II, 278; — Archives départementales de Maine-et-Loire : Interrogatoire de Lejeune, 23 octobre 1793 ; — Port, *Eloge de Cathelineau*, 317 ; — Danican, *Les brigands démasqués*, 78 ; — *Revue rétrospective*, 2e série, t. V, p. 107; — Monnier, *Mémoires*, 47 ; — Gibert, *Précis historique*, *loc. cit.*, 191 ; — Boutiller de Saint-André, 199 ;—Mme de Bonchamps (éd. Lescure), *Pièces justificatives*, 62.

derniers serviteurs de Bonchamps s'étaient procuré une barque. Pour éviter les secousses qui aggravaient cruellement ses souffrances, on plaça le matelas, où il gisait, sur un filet, que deux hommes robustes portèrent, à l'aide d'une perche, sur leurs épaules. C'est dans cet appareil qu'il atteignit, sur la rive droite, le hameau de la Meilleraye. En touchant terre, il ne donnait plus guère signe de vie. On le déposa dans une maison de pêcheurs, où il expira, presque en arrivant. C'était le 18 octobre 1793: il avait exactement trente-trois ans et cinq mois[1].

Ainsi le désastre des royalistes s'achevait par la perte du seul chef qui fût capable d'y remédier. La mort de Bonchamps complétait la victoire des républicains. Ils ne s'y méprirent pas, et la satisfaction, dont témoigne leur correspondance, rend un légitime hommage à la mémoire de leur adversaire le plus redouté.

Les généraux improvisés de l'insurrection avaient osé et accompli sur le champ de bataille tout ce qu'il était possible de tenter avec les ressources précaires dont ils disposaient ; l'insuffisance de leurs conceptions stratégiques était la principale cause de leur défaite. Ils avaient su se battre : ils n'avaient su ni combiner un plan, ni poursuivre un but, ni diriger la campagne. Aussi leurs succès

1. Gibert, *Précis historique*, *loc. cit.*, 273.

étaient restés stériles; leurs échecs devenaient irréparables, et ils perdaient la partie, après avoir remporté plus de victoires qu'il n'en fallait pour la gagner. Leur dévouement et leur valeur n'avaient pu suppléer à leur ignorance des notions élémentaires de l'art militaire. Lescure était un théoricien de détail, de plus d'entêtement que d'expérience; La Rochejacquelein, un brillant commandant d'avant-garde; Charette, un partisan rusé, opiniâtre et intrépide; d'Elbée, un gentilhomme campagnard doué de plus de zèle et de courage que de prévoyance et d'habileté; Cathelineau, un paysan exalté par sa foi jusqu'à l'héroïsme et au martyre. Seul, Bonchamps avait montré les connaissances, les prévisions, les vues larges et élevées d'un véritable homme de guerre. Comprenant que le soulèvement, s'il se renfermait dans le Bocage, y serait rapidement étouffé, qu'il ne pouvait se défendre qu'en attaquant, et triompher qu'en se propageant, il avait voulu l'agrandir, l'étendre aux régions voisines, généraliser la révolte, se servir de la Vendée comme d'un point d'appui, pour relever partout le parti royaliste abattu et reprendre, sur le sol de France, la lutte si malencontreusement abandonnée par l'émigration. La diversion de la Bretagne, qu'il préconisait, ne devait être que la première étape de ce vaste retour offensif des enne-

mis de la Révolution. Malheureusement pour la Vendée, ses projets furent écoutés, approuvés, mais ne furent pas exécutés. Son désintéressement personnel, les retraites nécessitées par ses blessures, les petites intrigues de quelques ambitieux, l'écartèrent du commandement en chef qui lui eût permis d'entreprendre leur réalisation. Du moins, sur le terrain restreint où la rebellion se cantonna, tous ses efforts tendirent à la rehausser et à l'anoblir. Il contribua plus que tout autre à l'empêcher de dégénérer, comme ailleurs, en une chouannerie sauvage et féroce. Jeté, par la tyrannie révolutionnaire, dans une guerre civile qu'il déplorait, il n'y employa que des armes courtoises, et ne sacrifia jamais l'humanité à l'intérêt de son parti. Sa conduite, à l'égard des autres chefs, ne fut pas moins honorable ; quelque mécontentement qu'il pût éprouver de les voir négliger ses conseils, il ne leur en montra aucun ressentiment et les tira plusieurs fois des mauvais pas où ils s'étaient engagés, pour ne l'avoir pas écouté. C'est ainsi qu'il regagna la bataille de Fontenay, une première fois perdue, envoya sa division chasser de Chantonnay la colonne victorieuse à Luçon et répara par son intervention, à Châtillon et à Torfou, les échecs de Lescure et de Charette. « Le pouvoir magique, a écrit l'un de ses compagnons d'armes, qu'exerçait sur

les troupes la présence de ce général, explique nos continuelles et étonnantes victoires [1]. »

Quels qu'aient pu être les talents militaires du général, le caractère de l'homme leur semble encore supérieur. Cette figure de gentilhomme poli et lettré du XVIIIᵉ siècle, où la fermeté des convictions royalistes et catholiques n'exclut ni la générosité ni la bonté, se détache avec sérénité du sombre tableau de cette guerre civile.

Dans son dévouement, sans limite et sans illusion, à une cause qu'il n'espère guère faire triompher, se manifestent moins les passions de l'homme de parti que le sang-froid et la réflexion du soldat, qui défend jusqu'au bout un poste d'honneur. Son attachement inviolable à la monarchie ne se sépare pas de ces maximes de courtoisie envers l'ennemi, d'humanité à l'égard des vaincus, de pitié envers les faibles, qui ont été, depuis la chevalerie, le patrimoine glorieux de la noblesse française. Il apparait, dans ce choc furieux de deux religions et de deux principes, comme l'héritier dernier, et non indigne, des sentiments et des traditions des Suffren et des Montcalm, des d'Assas et des Bayard. Tel est aussi son plus beau titre au souvenir de la postérité. De cette existence si courte et si bien remplie de sol-

1. Lettre de Soyer; — *Vie de Bonchamps*, par Chauveau, *Pièces justificatives*, 275; — Gibert, *Précis historique, loc. cit.*, 174 et 193; — Beauvais, 147.

dat-gentilhomme, elle a retenu, non le courage et l'habileté déployés dans les batailles, mais l'acte de générosité chevaleresque qui l'a terminée. L'histoire représentera toujours Bonchamps dans l'attitude où le ciseau du statuaire l'a sculpté : retrouvant un dernier souffle de vie, pour arracher, à la mort, les compagnons d'armes de ceux par la main desquels il se meurt.

FIN

APPENDICE

NOTE A

La famille de Bonchamps était originaire de la paroisse de Bretegon près Richelieu, où elle possédait, depuis le XIII[e] siècle, la seigneurie de Pierrefitte. Elle était tenue à foi et hommage et à une maille d'or au roi, à cause de son château de Saumur.

Ses armes étaient un champ de gueule à un double triangle d'or entrelacé l'un dans l'autre en forme d'étoile.

La généalogie exacte de cette famille remonte à 1318. Elle s'établit ainsi qu'il suit :

I. Guillaume de Bonchamps, seigneur de Pierrefitte. Aveu de 1312;

II. Michel de Bonchamps, seigneur de Pierrefitte, fils du précédent. Aveu de 1362;

III. Simon de Bonchamps, fils de Michel, seigneur de Pierrefitte, marié en 1396 à Perrine de Chouppes. Aveu rendu en 1411 ;

IV. Louis de Bonchamps, fils de Simon, seigneur de Pierrefitte, marié en premières noces à Jeanne des Hommes, et, en deuxièmes noces, à Guillemine de La Fouchardière. Aveux du 11 juillet 1440, et 28 mai 1444;

V. Bernardin de Bonchamps, seigneur de Pierrefitte, fils du précédent, marié, le 22 décembre 1477, à Jeanne de Vaucelles, d'où deux fils : François de Bonchamps, seigneur de Pierrefitte, et Joachim de Bonchamps, seigneur des Clouseaux.

VI. Joachim de Bonchamps, seigneur des Clouseaux, fils puiné de Bernardin, épouse Simone Duquesne de Boïslentours, dont il a deux fils.

VII. Charles de Bonchamps, fils puiné de Joachim, seigneur de Desmets, épouse, en 1568, Renée d'Arsac ;

VIII. Charles de Bonchamps, fils du précédent, seigneur du Breuil, épouse, en 1592, Fleurie de La Grésille, qui lui apporte la terre de Maurepart, en Anjou ;

IX. René de Bonchamps, fils de Charles, seigneur de Maurepart, capitaine, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, chevalier de Saint-Michel, épouse, en 1626, Marie Chevrier, veuve de messire Jacques de La Roche, qui lui apporte la Baronnière ;

X. Pierre de Bonchamps, fils puiné du précédent, seigneur de la Baronnière, lieutenant-colonel du régiment de Santerre, épouse, le 31 octobre 1700, Hyacinthe Boylesve du Planty ;

XI. Anne-Arthus de Bonchamps, fils de Pierre, seigneur de la Baronnière, épouse, le 9 mars 1734, Marguerite-Elisabeth-Angélique de Farcy, dont il a huit enfants ;

XII. Louis-Charles-Arthus de Bonchamps, fils aîné d'Anne, seigneur de la Coudraye, né le 30 janvier 1735, page du roi en sa petite écurie, épouse, le 16 avril 1758, Marguerite Eulalie de Hellaud, dont il a un fils et trois filles. Il se remarie, le 16 juin 1767, à Renée-Louise du Bois de Maquillé, dont il n'a qu'une fille. D'où :

XIII. Charles-Melchior-Arthur de Bonchamps, fils unique du précédent, né le 10 mai 1760, capitaine des grenadiers d'Aquitaine, marié, le 10 février 1789, à Marie-Renée-Marguerite de Scepeaux. C'est le général vendéen.

Procès-verbal de généalogie, dressé le 28 février 1775 devant Me Deville, notaire, à Angers. Contrat de mariage de Louis de Bonchamps et de Mlle de Hellaud, devant Me Campan, notaire à Cheffes. Arch. dépt. de Maine-et-Loire : Dossier Bonchamps, etc.

NOTE B

Il est certain que Bonchamps n'assistait pas à la première bataille de Fontenay, celle du 16 mai ; mais il est plus difficile de déterminer le jour exact où il s'est séparé du reste de l'armée. La plupart des historiens de la Vendée pensent, comme nous, que c'est à Thouars, vers le 8 ou le 9 mai ; mais d'autres, et notamment les plus récents (Chassin, *Vendée patriote*, I, 345-346), prétendent qu'il n'a dû quitter les autres chefs qu'à la Châtaigneraie, le 15 mai.

A l'appui de cette dernière opinion, ils produisent deux proclamations datées de la Châtaigneraie et où le nom de Bonchamps figure avec celui des autres chefs. Nous les transcrivons textuellement.

1° Au nom de l'armée catholique,

« Il est expressément défendu de rien prendre ou piller chez les habitants de cette ville. S'il parvient des plaintes à cet égard, tous ceux qui demeureront chez les personnes, dont les réclamations seront justes et fondées, seront responsables sur leur tête des dégâts, vols ou pillages qui pourraient avoir été commis.

D'Elbée, La Rochejacquelein,
Lescure, de Bonchamps, Desessarts.

2° Par le roi,

« Nous, commandants des armées catholiques et royales, ordonnons à tous les officiers généraux, colonels et capitaines desdites armées de réunir, ce soir à trois heures, leurs corps respectifs, de faire l'appel, visiter les armes et munitions et distribuer des vivres pour deux jours.

« Ceux qui sont sous le commandement de M. Stofflet se réuniront à la Boursière; ceux sous celui de M. Marigny, aux Châtenais, *ceux de M. de Bonchamps, au Pré-Bailly;* ceux de M. de Lescure, dans le Pré-Moreau; M. de Beauvollier réunira l'artillerie dans le Pré-du-Château et la fera ranger sous la Halle. L'inspection terminée, ces messieurs viendront rendre compte au Conseil où sera décidé ensuite l'ordre de marche pour demain.

Fait en conseil à la Chataigneraie, ce 15 mai 1793,
l'an I du règne de Louis XVII.

« D'Elbée, de Bonchamps, Stofflet, Cathelineau, Lescure, Bernard de Marigny, Beauvollier, de La Rochejacquelein. »

Ces proclamations ne me semblent nullement faire une preuve complète de la présence de Bonchamps à la Châtaigneraie. Tous ceux qui ont quelque peu pratiqué les documents vendéens savent que les chefs des armées catholiques et royales ne se gênaient nullement pour mettre sur les ordres et les proclamations, signées en commun, le nom de leurs camarades absents. Cela est très fréquent. J'en citerai, pour exemple, une proclamation datée de Saumur, 13 juin, où se trouve, à côté de

Marigny, La Rochejacquelein, Lescure, Cathelineau, etc., la signature de Bonchamps. Or il est indiscutable que ce chef n'a jamais paru à Saumur, pendant l'occupation vendéenne. Des fractions de l'armée de Bonchamps étaient restées, comme nous l'allons voir, avec la grande armée, à la Châtaigneraie, et c'est à ces fractions que s'adresse l'ordre de revue du 15 mai. La Bouère, notamment, qui, à cette date, se rattachait plutôt à cette division, s'y trouvait.

On s'expliquerait mal, d'ailleurs, que Bonchamps eût quitté l'armée, à la veille même d'une grande bataille. Les escarmouches qui avaient lieu sur la Loire ne justifiaient nullement cet abandon.

A ces proclamations s'opposent :

1° Mme de La Bouère (p. 45) : « M. de Bonchamps revint à Thouars avec son corps d'armée en Anjou pour couvrir ce pays pendant les attaques de Parthenay, de la Châtaigneraie et de Fontenay-le-Comte. » Mme de La Bouère est d'autant mieux renseignée que son mari était resté avec la grande armée.

2° Mme de La Rochejacquelein (éd. 1889, 153, note). Son affirmation a d'autant plus d'importance qu'elle déclare rectifier, renseignements pris, l'opinion erronée des premières éditions.

Mais la preuve décisive que Bonchamps a bien quitté la grande armée à Thouars résulte, à mon avis, de deux documents contemporains jusqu'ici inédits.

1° Une lettre du général Leygonier, datée de Douai, le 10 mai, et insérée dans les *Affiches d'Angers* du 11, où il annonce que l'armée royaliste a quitté Thouars pour marcher vers la Châtaigneraie, mais qu'un corps de 1.000 à 1.200 hommes avec 7 à 8 pièces de canon s'en

est séparé et campe à la Fougereuse (près d'Argenton-Château, entre Thouars et Cholet). Il s'agit bien évidemment de Bonchamps, qui emmenait effectivement 7 pièces de canon ;

2° La déposition d'un prisonnier, le gendarme Gillot, reçue le 17 mai par le Comité de Surveillance (Arch. dép. de Maine-et-Loire), qui a vu, le samedi précédent, (11 mai), Bonchamps lui-même avec 1.400 hommes traverser Cholet, revenant de Thouars, pour retourner vers la Loire.

Ces deux témoignages concordent parfaitement entre eux et peuvent se concilier avec les proclamations ci-dessus. La division de Bonchamps passait pour être, à cette date, d'environ 5.000 hommes ; il n'en ramène que 1.400 ; il en est resté une partie avec la grande armée, et c'est à cette fraction que s'adresse la proclamation du 15 mai.

NOTE C

Il est très difficile de chiffrer exactement le nombre des insurgés : aucun état précis n'a jamais existé : il faut se borner à des évaluations plus ou moins approximatives.

Je prendrai, pour base, des renseignements fournis à diverses reprises par le district de Saint-Florent (Arch. dép. de Maine-et-Loire, Registres du district de Saint-Florent). D'après lui, la population totale de ce district se montait à environ 45.000 habitants, dont un tiers n'était pas insurgé.

La population du district de Cholet était à peu près égale.

Enfin, il faut y joindre quelques communes limitrophes, qu'on peut évaluer à 5 ou 6.000 habitants.

Soit pour le département de Maine-et-Loire : 95 ou 96.000 habitants.

En défalquant le tiers, qui ne prit pas part à la guerre, il reste 64.000 habitants. Les individus en état de combattre pouvaient représenter un tiers de cette population : soit 21 à 22.000 hommes.

Ajoutons-y environ 4.000 réfugiés, qui formaient, dans la division Bonchamps, les compagnies bretonnes.

L'effectif serait, pour Maine-et-Loire, de 25.000 hommes environ.

La partie insurgée des Deux-Sèvres était beaucoup moins peuplée. Elle comprenait les cantons actuels de Châtillon, Bressuire, Argenton-Château, Saint-Varent, Cerisay, Moncontant et quelques communes de ceux de Secondigny et de Parthenay. La population totale pouvait s'élever à 55.000 habitants. Si nous faisons le même calcul que ci-dessus, nous trouverons 37.000 insurgés, sur lesquels 12 à 13.000 en état de porter les armes.

La haute Vendée (grande armée et armée de Bonchamps, pouvait donc mettre sur pied, au total, 37 ou 38.000 hommes.

Ces chiffres calculés, sur une base nouvelle, se rapprochent beaucoup de ceux donnés par Bourniseaux (I, 280).

Sur ce chiffre total, un bon tiers d'hommes, peureux ou mal armés, ne prenaient aucune part effective à l'action; les deux autres tiers seulement, 24.000 hommes environ, étaient des combattants sérieux.

Ces forces étaient ainsi réparties :

Bonchamps, entre la Loire et Beaupreau, pouvait avoir 7 à 8.000 Angevins auxquels s'étaient joints 4.000 réfugiés, soit	11 à 12.000	hommes.
D'Elbée et Cathelineau, entre Beaupreau et Cholet	9.000	—
La Rochejacquelein et Stofflet, entre Cholet et Bressuire	8 ou 9.000	—
Lescure, entre Bressuire et Parthenay	6.000	—
Laugrenière, les environs d'Argenton-Château	2.000	—
Total	37 à 38.000	hommes.

Les forces de la Basse-Vendée étaient évaluées à 20.000 hommes environ, sous divers chefs.

Enfin entre les deux, la division du Louroux, au nord, comprenait environ 3.000 hommes ; l'armée du Centre, au sud, une dizaine de mille.

Il s'agit du nombre total d'hommes en état de porter les armes : comme ils ne les prenaient guère que lorsque cela leur convenait, le chiffre des combattants variait considérablement d'un rassemblement à l'autre

NOTE D

Il existait, en 1793, dans le district de Saint-Florent, deux familles Martin n'ayant aucune parenté connue, et dont plusieurs membres ont figuré parmi les principaux officiers de la division Bonchamps. Les historiens de la Vendée les ont sans cesse confondus les uns avec les autres. M. C. Port, notamment (*Légende de Cathelineau*, p. 111), fait de l'abbé Martin, aumônier et intendant de Bonchamps, le frère de Martin de La Pommeraye, et tire de cette parenté, qui n'a jamais existé, un argument contre l'élection de Cathelineau.

Il est donc utile de rétablir la vérité. Ces deux familles étaient complètement distinctes et sans liens entre elles.

A. L'une habitait la Pommeraye. Deux de ses membres étaient officiers royalistes.

1° Jean-Baptiste Martin, dit Baudinière, dit le Gendarme, fils d'un notaire de la Pommeraye; il servit dans la garde constitutionnelle, prit part, dès la première heure, à l'insurrection et commanda les compagnies bretonnes. Chevalier de Saint-Louis, avec reconnaissance du grade de colonel, sous la Restauration ;

2° Son frère Henri Martin, chirurgien et officier de santé, était également officier royaliste.

B. L'autre habitait Montrevault. Elle se composait de cinq frères :

1° Martin du Housset;

2° Martin des Coteaux.

Ces deux aînés n'ont pas figuré dans la guerre de Vendée;

3° L'abbé Martin. Il fut aumônier et intendant de l'armée de Bonchamps. Ce fut lui qui l'assista à ses derniers moments. Après la guerre, il devint curé de Montrevault et prononça, lors de l'inauguration du monument de Bonchamps, l'oraison funèbre de son ancien chef;

4° Tristan-Martin du Verger, officier dans l'état-major de Bonchamps; il servit avec grande distinction pendant toute la guerre. Stofflet le nomma commandant en second de la division de Beaupreau. La Restauration le fit chevalier de Saint-Louis, et lui reconnut le grade de colonel. On l'a souvent confondu avec Martin Baudinière;

5° Martin de La Roche. Trop jeune en 1793, il ne parut dans les rangs royalistes qu'à la reprise d'armes de 1799.

NOTE E

Durant un siècle, l'élection de Cathelineau, rapportée dans tous les ouvrages relatifs à la Vendée, n'a fait de doute pour personne. Mais, en 1893, M. Célestin Port, archiviste de Maine-et-Loire, dans un livre, *la Légende de Cathelineau*, où il a fait appel à toutes les ressources de sa vaste érudition, s'est efforcé de détruire cette tradition jusque-là consacrée.

Les contestations, qu'élève M. Port contre cette élection, ne sont que le corollaire d'une thèse plus générale, qu'il a développée dans un livre précédent, *la Vendée angevine*. M. Port, admirateur passionné de la Révolution, ne peut admettre qu'une insurrection populaire ait éclaté contre le régime qu'il admire. Pour lui, la guerre de Vendée est l'effet d'une conspiration des nobles. Le voiturier Cathelineau gêne singulièrement, on le comprend, ce système : aussi veut-il le déposséder de l'initiative du mouvement pour en doter, sinon un noble, au moins un homme du peuple qui pourrait passer pour un agent de la noblesse, tel que le garde-chasse Stofflet.

La réfutation complète de ce système, qui exigerait un long volume, s'éloigne trop de mon sujet pour que je m'y attarde longuement. Qu'il me soit permis seulement de faire deux constatations.

D'une part, ni M. Port, ni M. Chassin, qui a repris cette thèse (*Préparation de la guerre de Vendée*), malgré toute leur érudition, n'ont jamais pu produire aucune preuve positive. Ils se contentent de bruits vagues, émanant tous de documents révolutionnaires. Ces insinuations se retrouvent dans toutes les correspondances et tous les actes républicains de cette époque, à quelque partie de la France qu'appartiennent leurs auteurs. C'est, en quelque sorte, de style. Pour les révolutionnaires, tout le monde, partout, conspirait. C'était un moyen d'envoyer ses adversaires à l'échafaud. N'a-t-on pas vu jusqu'à une conspiration des prisons? En l'absence de toute autre preuve, aucun argument sérieux, par conséquent, ne résulte de ces allégations sans fondement.

D'autre part, tous les témoignages, tous les faits établis démentent cette hypothèse. La très grande majorité de la noblesse avait émigré au moment où l'insurrection éclata. Dans les Mauges, sur 50 ou 60 familles nobles, 10 ou 12 seulement n'avaient pas gagné la frontière. Il n'y avait donc eu aucune entente préalable. Les nobles qui restaient furent surpris par la rébellion : non seulement ils ne l'encouragèrent pas, mais ils ne croyaient pas à son succès et furent enrôlés, presque de force, par les paysans. S'il y avait eu des insurgés initiés à une conspiration, ils ne s'en seraient pas cachés à leurs compagnons d'armes. Ils s'en seraient plutôt vantés et certains auraient pu s'en faire, plus tard, un titre aux faveurs, pendant la Restauration. Or personne n'a jamais prétendu rien de pareil : au contraire, tous ont toujours déclaré qu'ils avaient été entraînés malgré eux (Voir tous les mémoires et, notamment,

Mme de La Bouère, 29; note très intéressante de M. de La Bouère). Tous ceux qu'on trouve à la tête de l'insurrection, à la première heure, étaient des paysans ou des petits bourgeois. Le soulèvement était donc entièrement populaire, et rarement peuple avait eu de meilleures raisons de se soulever. J'ai analysé, dans le chapitre II, toutes les mesures tyranniques des révolutionnaires : aggravations d'impôts, interdiction du culte catholique, privation d'état-civil, persécution des prêtres, perquisitions, violences des gardes nationaux, outrages aux femmes, mauvais traitements allant quelquefois jusqu'au meurtre, rien n'y manque de ce qui, de tout temps, a provoqué des soulèvements. Les gueux des Pays-Bas, les camisards des Pyrénées avaient-ils des motifs plus graves? Point n'est besoin de supposer des conspirateurs. Le régime de la Terreur ne justifiait-il pas toutes les insurrections? et n'est-il pas plutôt étonnant qu'il n'en ait pas provoqué davantage[1]?

Je passe, et j'arrive à la thèse particulière de M. Port, sur Cathelineau. Ici j'aborderai une à une chacune des allégations qu'il produit,

I. *Cathelineau n'a pas commencé la guerre.* — A peine apparaît-il, derrière Perdriau, le 13 mars à Jallais. Il rentre ensuite au Pin, et on ne le voit reparaître que le 23 mars, après la prise de Chalonnes. Aucun document ne le signale avant ni à Chemillé, ni à Cholet, ni à Vihiers, ni à Chalonnes. Les somma-

1. Voir, *Rég. du district de Saint-Florent*, une déclaration des administrateurs, 2 nivôse an II : « Le fanatisme a été la principale cause de l'insurrection : les prêtres, qui étaient au nombre de plus de 100 dans le district, leurs complices et adhérents, en ont été les auteurs : la hache nationale en fait justice chaque jour. » (Arch. de Maine-et-Loire.)

tions adressées à Cholet, le 14, et à Chalonnes, le 22, ne portent pas sa signature.

Écartons d'abord, une fois pour toutes, ici et ailleurs, les arguments tirés des noms apposés aux sommations, aux proclamations et autres pièces officielles vendéennes. Le défaut de signature d'un des chefs, dans ces pièces, ne prouve pas plus son absence que sa signature ne prouve sa présence. Rien ne se faisait régulièrement dans l'armée des insurgés. Il arrive fréquemment que des chefs présents ne signent pas, et qu'on signe à la place des chefs absents. Bonchamps signe, le 13 juin, une proclamation à Saumur, où il n'a jamais paru; en revanche, Stofflet ne signe pas celle du 13 mai, à la Châtaigneraie, où il était certainement (Voir Port, *Légende de Cathelineau*, p. 331; — Chassin, *Vendée patriote*, I, 345). On pourrait multiplier ces exemples. L'absence de signature de Cathelineau, à Cholet et Chalonnes ne prouve nullement qu'il n'était pas à l'armée, mais qu'il ne se trouvait pas momentanément avec les autres chefs, au moment où ils ont signé.

Ceci établi, je concéderai à M. Port que Cathelineau n'est pas le premier qui ait commencé la guerre : il n'est que le second. Perdriau, marchand de tabacs à la Poitevinière, conduisait la première bande à l'attaque de Jallais; mais Cathelineau le suivait de près avec les gens du Pin-en-Mauges, et, après la mort de Perdriau tué, quelques semaines après, au combat de Saint-Pierre, il hérita de l'honneur d'avoir commencé la guerre (Voir les détails très précis que donne Mme de La Bouère, témoin oculaire, p. 17 et suiv.; — Voir également Arch. de Maine-et-Loire déposition d'Ardré, rapportée par Port, *Vendée angevine*, II, 336).

Mais, sur tous les autres points, les affirmations de M. Port se heurtent à des témoignages contemporains qui ne laissent aucun doute sur la part prise par Cathelineau à l'insurrection du 13 au 22 mars.

1° M. Port (*Vendée angevine*, II, 335-366) produit un certain nombre de dépositions de prisonniers ou d'habitants républicains de Chemillé, reçues par le Comité de surveillance d'Angers, en avril 1793. Ces républicains n'ont qu'une idée très vague de la composition et des chefs de l'armée royaliste. Ils ont vu surtout ceux qui frappaient le plus les yeux : le gentilhomme d'Elbée, et le brillant garde-chasse Stofflet; mais il est complètement inexact de dire que Cathelineau n'y apparaît pas. Il est cité comme l'un des chefs dans deux des dépositions mêmes que publie M. Port : celle de Martineau, curé des Gardes, 25 avril et celle de Cuny-Moreau, 11 avril. En outre, M. Port a omis de publier les trois déclarations ci-après, les plus importantes en ce qui concerne Cathelineau.

Mathurin Boeneau, fabricant, déclare, le 28 avril, qu'il a été fait prisonnier à Cholet, conduit à la chaîne en avant de l'armée des brigands, aux combats de Coron et à Chemillé, et qu'il a reconnu pour commandants Stofflet, d'Elbée, *Cathelineau*, Bérard, Barbotin, Perdríau, etc.

Rochard, le même jour, confirme cette déposition. Les chefs étaient Perdriau, Stofflet, Allart, *Cathelineau du Pin-en-Mauges*, etc.

Pauvert, le 26 avril, constate que d'Elbée et *Cathelineau* étaient chefs de l'armée chrétienne.

2° Joseph Cathelineau, frère de Jacques, est arrêté à Chalonnes, après l'évacuation des royalistes. Il est interrogé successivement — du 25 au 27 mars — par le

juge de paix de Rochefort, le comité de surveillance et la commission militaire, qui le condamne à mort. Les trois interrogatoires sont identiques au fond. Il déclare qu'il s'est joint, dès le début, à la bande qui, partie du Pin-en-Mauges, au nombre de 500 hommes, est maintenant de 20.000, qu'il n'a pas quitté l'armée dont son frère, Jacques Cathelineau, est un des principaux commandants et qu'ils ont parcouru successivement Jallais, Chemillé, Cholet, Vihiers, Saint-Laurent, Chalonnes (Savary, I, 69 et suiv.; — C. Port, *Vendée angevine*, II, 344 et 346).

3° Savary, président du Tribunal de Cholet, fait prisonnier le 14 mars, témoin oculaire, par conséquent, déclare que les chefs de la bande qui s'empara de Cholet et de Vihiers étaient Cathelineau et Stofflet. D'Elbée ne s'y joignit que plus tard (*Guerre des Vendéens et des Chouans*, I, 69, 70, 87, 88, 90).

4° D'Elbée, si l'on en croit M. Port (*Vendée angevine*, II, 142), aurait rallié, le 20 mars, la bande d'insurgés revenant de Vihiers sur Chemillé. Or d'Elbée déclare, dans son interrogatoire du 9 janvier 1794, qu'il se joignit à l'armée commandée par Cathelineau et Stofflet (Savary, III, 15). Cathelineau était donc bien à la tête des insurgés à Vihiers.

5° M. Port cite lui-même (*Légende de Cathelineau*, 154) la lettre pastorale de l'évêque d'Agra du 17 juillet 1793. Il essaie d'en tirer argument pour prouver que Cathelineau n'a pas été généralissime, mais elle prouve tout au moins qu'il a commencé la guerre, car elle dit de lui en propres termes : « Il tenta, *le premier*, de relever les ruines du sanctuaire, et d'arracher sa patrie aux fers de l'oppression. »

6° M. Port cite également lui-même (*Vendée angevine*, II, 250) une lettre adressée, le 23 mars, au commandant de Chemillé, et signée de Cathelineau et de Bonchamps. Comment n'a-t-il pas vu l'argument évident qui en résulte contre sa thèse? Si Cathelineau est resté dans son village du 13 au 22 mars et n'a pris aucune part, depuis Jallais, à l'insurrection, comment, le 23, se trouve-t-il, lui l'humble voiturier, l'égal de Bonchamps, contresignant ses instructions et ayant même autorité que lui pour donner des ordres. Je m'arrête, car je crois qu'il ne rien reste de l'affirmation sur laquelle M. Port fonde son système « qu'aucun acte, aucun rapport, aucune correspondance contemporaine, aucune enquête, aucune déposition de personnes, aucun témoignage d'ami ou d'ennemi ne le connaîtra pendant dix jours » (du 13 au 22 mars).

II. *La légende de Cathelineau a été inventée de toutes pièces par le curé du Pin, l'abbé Cantiteau dans une lettre du* 28 *septembre* 1807.

Quand on objecte que les principaux faits concernant Cathelineau avaient déjà été publiés par Beauchamp, en 1806, et Berthe de Bourniseaux en 1802, M. Port répond que Bourniseaux a *dû* prendre des renseignements près de l'abbé Cantiteau.

Quand on lui demande quel motif raisonnable aurait pu pousser à cette supercherie audacieuse, au lendemain même de l'événement, l'abbé Cantiteau, sans prétentions, sans ambition, qui vécut trente-deux ans et mourut obscurément au Pin-en-Mauges, M. Port insinue que ce pourrait bien être une manœuvre des curés (p. 167 et suiv.). Les curés des Mauges, le parti prêtre, comme on eût dit à une époque, dont M. Port semble reproduire les pré-

ventions, désiraient un saint. L'abbé Cantiteau s'est dévoué pour le leur confectionner.

Je ne m'attarderai pas à discuter de pareilles hypothèses. Il suffit, pour ruiner complètement l'argumentation de M. Port sur ce point, de produire des documents antérieurs à 1802, où l'élection de Cathelineau soit mentionnée. Or ces documents existent. Le seul chef vendéen de quelque importance qui ait lancé des mémoires personnels, Poirier de Beauvais, écrivant, à Londres, en 1796, dit (p. 18) : « Il (Cathelineau) fut depuis, sans cabale et sans le désirer, nommé à Saumur généralissime de tout le parti, » et, plus loin (p. 71) : « Il avait été seulement reconnu à Saumur que Cathelineau était généralissime... Le généralissime Cathelineau, blessé au siège de Nantes, mourut quelque temps après sa blessure. » Beauvais avait rejoint l'armée à Saumur juste au moment de l'élection.

Gibert, officier vendéen, secrétaire de Stofflet, dans un précis historique, écrit en prison, sous le Consulat, sans aucun rapport avec l'abbé Cantiteau (*Revue de l'Anjou*, 1894, t. XXVIII), déclare que *M. Cathelineau, général en chef*, fut atteint (au siège de Nantes), dans le côté, d'un boulet mort (p. 92), et plus loin, que d'Elbée fut nommé général en chef à la place de Cathelineau (p. 96).

Enfin l'élection de Cathelineau, à Saumur, est racontée tout au long dans le manuscrit original des *Mémoires de M[me] de La Rochejacquelein*, et cette partie fut écrite, en 1799 et 1808, pendant son exil en Espagne, à une époque où elle n'avait et ne pouvait avoir aucun rapport avec Cantiteau (*Mémoires*, éd. 1889, p. 281).

Cantiteau n'a donc rien inventé : l'élection est attestée par des documents antérieurs. Il n'a fait que mettre des

détails, peut-être un peu embellis, autour d'une élection déjà connue de tout le monde.

III. *Le brevet qu'on produit est faux.* — Il est plein de taches et en mauvais état de conservation. Le style et l'orthographe en sont incorrects. Plusieurs des chefs qui le signent n'étaient pas à Saumur. Nulle trace de fête ni de solennité à Saumur, le 12 juin.

Voici ce document, d'après M. Port lui-même (*Légende de Cathelineau*, p. 93) :

« Aujourd'hui douze juin mil sept cent quatre-vingt-treize, l'an premier du règne de Louis dix-sept, nous soussignés, commandant les armées catholiques et royalistes, voulant établir un ordre stable et invariable dans notre armée, nous avons arresté qu'il sera nomé un général en desus de qui tout le monde prenderait l'ordre ; d'après le scrutin, toutes les voix se sont portée sur M. Catlinau qui a commencé la guerre et à qui nous avons tous voulu donner des marques de notre estime ; en conséquence, il a été arresté que M. Catlinau serait reconnu en qualité de général de l'armée et que tout le monde prendrait l'ordre de lui. Fait à Saumur en conseil au quartier général ledit jour et an que dessus.

Signés ; LESCURE, DE BEAUVOLLIER, DE BERNARD DE MARIGNY, DE DEHARGUES, STOFFLET, DE LAUGRENIÈRE, DE LA VILLE DE BAUGÉ, DE LA ROCHEJACQUELEIN, CHEVALIER DE BEAUVOLLIER ; DUHOUX D'HAUTERIVE, LOUIER, D'ELBÉE, DE BOISY, TONNELET, DESESSARTS, DE BONCHAMPS. »

Contrairement à M. Port, l'incorrection du style et de l'orthographe, les défectuosités extrinsèques de la forme me semblent une preuve d'authenticité. Un faussaire se serait appliqué à employer des formules régulières. Tous ceux qui ont eu à examiner des pièces fausses savent qu'elles visent d'abord à présenter une apparence correcte, et qu'on en prouve d'ordinaire la fausseté par l'inexactitude des énonciations intrinsèques. Ici, c'est le contraire. La forme est défectueuse, mais les énonciations intrinsèques, l'ordre notamment des signatures sont en conformité absolue avec tous les détails que les savantes recherches de M. Port ont mis à jour, et qu'un faussaire eût certainement ignorés ou négligés.

A la date de ce brevet, il n'y a, dans l'armée vendéenne, ni hiérarchie bien établie, ni ordre régulier, encore moins de formes solennelles. Tout s'y fait sans façons, entre camarades. Cela étant, il est facile de reconstituer la scène de l'élection. Le conseil, dont la composition est, du reste, assez mal déterminée, s'est rassemblé le 12 juin. Ils sont là une dizaine de chefs d'insurgés, gentilshommes, bourgeois, paysans. Certains n'ont pas jugé à propos de venir, d'autres battent la campagne aux environs. Quelqu'un (Lescure, probablement) montre les inconvénients causés par l'anarchie du commandement, et propose d'y remédier en nommant un chef général. La proposition est adoptée sur le champ, et Cathelineau est nommé. Cela se passe sans plus de bruit ni de solennité. Un des membres prend la plume et jette sur le papier immédiatement, sous la première forme qui se présente à son esprit, la décision prise. Ce membre, j'inclinerais à croire que c'est Beauvolliers, qui signe le premier à gauche, et dont on re-

trouve ailleurs (Arch. nat., D, XLII, 3) des lettres d'un style et d'une orthographe encore moins corrects. Les formules ne sont pas, en effet, d'un paysan, mais d'un homme de la société peu lettré. Lescure qui, sans doute, préside, signe en tête à droite : les autres membres présents, à leur suite. L'élection ainsi faite n'a nul besoin d'être régularisée autrement, puisque c'est simplement un commandant général de la grande armée qu'on a entendu nommer, et que les chefs de cette grande armée sont d'accord. On n'en n'avise pas le Conseil supérieur, qui n'a pas à intervenir dans les choses militaires. On n'en informe pas les chefs de la basse Vendée, avec lesquels on n'a eu jusque-là aucune relation suivie. On s'occupe uniquement d'obtenir l'adhésion des deux principaux camarades absents, de d'Elbée d'abord, et ensuite de Bonchamps.

M. Port constate que d'Elbée est arrivé vers le 14, que Bonchamps n'a rejoint qu'une douzaine de jours plus tard, quand l'armée était en marche sur Nantes.

C'est exactement dans cet ordre que sont apposées les signatures. Il y a, en effet, trois groupes de signatures.

Les chefs présents à Saumur lors de l'élection, Lescure, Beauvollier, Marigny, Dehargues, Stofflet, Laugrenière, la Ville de Beaugé, La Rochejacquelein, chevalier de Beauvollier signent en tête.

D'Elbée et ses lieutenants, Duhoux d'Hauterive et de Boisy, arrivés quelques jours après, signent ensuite.

Enfin Bonchamps, à qui on n'a pu la présenter que le dernier, signe le dernier.

Ajoutons enfin que M. Port établit lui-même (p. 119) que La Rochejacquelein, que certaines relations représentaient comme absent, était bien à Saumur le 12 juin,

et on conclura que ses recherches minutieuses sur le lieu où se trouvaient, à cette époque, les signataires du brevet, au lieu d'en ébranler l'authenticité, la confirment singulièrement.

IV. *Cathelineau n'a jamais été généralissime. Il n'en a jamais exercé les fonctions. Il n'en a jamais pris le titre. Après le 12 juin, on le trouve signant les ordres et les sommations, sans aucune distinction, pêle-mêle avec les autres chefs.* — Il semble pourtant que les dix-sept jours qui s'écoulent depuis le 12 juin jusqu'au 29, où il est blessé mortellement, aient été bien employés. Qu'on en juge ! Après l'élection et la résolution prise d'attaquer Nantes, les chefs se séparent. Lescure est déjà parti pour le Poitou. Laugrenière et La Rochejacquelein sont chargés de garder Saumur; d'Elbée et Stofflet, d'amener à Angers ce qui reste de l'armée. Cathelineau, lui, retourne dans les Mauges et s'occupe d'y rassembler de nouvelles troupes. Nous en avons la preuve dans une lettre adressée par lui, le 16 juin, aux commandants de Beaupreau et où il leur ordonne de diriger leurs gens par la Jumellière, sur Angers. Le voiturier du Pin-en-Mauges se serait-il permis d'envoyer des ordres au quartier général de d'Elbée, s'il n'avait eu qualité pour cela ? Il se rend, le 20, à Angers, où l'armée se rassemble, marche avec elle sur Nantes, est à la tête de la principale attaque, celle des faubourgs de Rennes et de Vannes, et se fait blesser mortellement, en donnant l'assaut, sur la place Viarmes. En vérité, que pouvait faire de plus un général en chef ?

Mais, ajoute M. Port, il n'a jamais pris le titre de général en chef, et dans plusieurs pièces, notamment dans la sommation adressée aux Nantais, sa signature

n'est pas en vedette; elle est mêlée à celle des autres chefs.

Cela n'a rien d'extraordinaire et ne lui est pas particulier. Les autres généraux en chef n'agissaient pas autrement et continuaient à signer, pêle-mêle avec les autres chefs, sans aucune distinction. Voici, à titre d'exemple, une pièce concernant d'Elbée.

« De par le roi,

« Tous les habitants de la paroisse de Beaupreau en état de porter les armes sont requis de se trouver samedi prochain, trois du mois d'août, à Chollet, avec leurs armes et le plus de pain qu'ils pourront, pour être prêts à marcher de suite où besoin sera. Tout homme qui n'apportera pas à l'armée le fusil qu'il a chez lui sera condamné à une amende.

A Châtillon-sur-Sèvre, ce premier août 1793,
l'an premier du règne de Louis XVII.

« LE PRINCE DE TALMONT, D'ELBÉE, LA ROCHEJACQUELEIN, LESCURE, DE BEAUVOLLIERS l'aîné, BERNARD DE MARIGNY, CHEVALIER DESESSARTS. »

D'Elbée est généralissime depuis le 19 juillet. Il signe après Talmont sans aucune distinction, et ce n'est pas une inadvertance, car la pièce est imprimée.

En conclura-t-on que d'Elbée n'était pas généralissime? Alors que devient l'argument tiré d'une pièce pareille contre Cathelineau?

M. Port produit lui-même (p. 290) un ordre de rassemblement du 17 août, que d'Elbée signe après Lescure, sans prendre aucun titre distinctif.

J'ajoute que, si on prend les faits mêmes de la guerre, ni à Luçon, ni à Torfou, où Lescure et Charette désobéissent ouvertement, ni à Châtillon, ni à Cholet, d'Elbée ne semble exercer un commandement en chef bien réel. Chaque chef n'en agit qu'à sa tête et reste maître absolu de sa division. D'Elbée, comme on vient de le voir, ne prend même pas le titre de général en chef dans les ordres et la proclamation, et rien ne le distingue des autres. Il n'en fait ni plus ni moins que Cathelineau. Peut-on dire cependant qu'il n'a pas été élu général en chef ?

V. *D'Elbée n'a pas succédé à Cathelineau. Il a été le premier généralissime. Il n'est question de Cathelineau comme général en chef ni dans un mandement de l'évêque d'Agra du 17 juillet, ni dans le discours adressé à d'Elbée, le* 19. — J'ai expliqué dans quelles conditions s'était faite l'élection de Cathelineau. Les divers chefs de la grande armée avaient entendu se désigner simplement un commandant en chef. L'élection s'était faite complètement en dehors du Conseil supérieur, qui vraisemblablement n'en avait pas même été avisé officiellement, en dehors aussi des chefs de la basse Vendée, qu'elle ne concernait pas. De là, très certainement, la mauvaise humeur des membres du Conseil supérieur, très jaloux de leurs prérogatives, qui affectent de ne pas parler de cette élection : d'un autre côté, les chefs de la basse Vendée n'y avaient eu aucune part et ne l'avaient jamais ni reconnue ni confirmée. Je ne conteste, d'ailleurs, nullement les différences très réelles entre l'élection de Saumur et celle de Cholet. Cathelineau n'avait été élu général en chef que par la grande armée : d'Elbée l'était ou devait l'être par tous les insurgés.

Ces réserves faites, il suffit de lire le mandement de l'évêque d'Agra pour se rendre compte de la place exceptionnelle qu'occupait Cathelineau dans la grande armée : « Que dirons-nous de cet *homme extraordinaire*, suscité par le ciel, etc. » Est-ce en ces termes qu'on aurait parlé d'un simple chef de canton, tel que voudrait nous le dépeindre M. Port, d'un Cady, ou même de Stofflet ?

La date même de l'élection me semble un argument bien difficile à réfuter. Cathelineau meurt le 4 ou le 14 juillet (je ne veux pas entrer dans une discussion qui me semble un peu oiseuse). Aussitôt après, le 16, d'Elbée s'empresse de convoquer pour l'élection d'un général en chef. J'accorde que cette nouvelle élection, qui s'adressait à tous les insurgés, était faite sur des bases plus larges que la première et que, sous les auspices du Conseil supérieur, elle se faisait avec beaucoup plus de formes et de solennité. Mais n'est-il pas évident qu'elle apparaît comme la conséquence de la mort de Cathelineau et que si le nouveau généralissime devait avoir une autorité plus étendue, il succédait cependant au général en chef élu, à Saumur, par la grande armée.

VI. J'ai combattu, jusqu'ici, M. Port sur son propre terrain, j'ai laissé à dessein les preuves tirées des *Mémoires* de la haute Vendée. Il n'est pourtant guère discutable, pour tout juge impartial, qu'ils ne soient les mieux renseignés sur ce qui se passe dans l'intérieur du pays insurgé. Or tous, sans exception, affirment que Cathelineau a été général en chef. Quelques-uns peuvent se tromper sur des détails et des dates. Cela n'a rien d'étonnant, si l'on songe que plusieurs écrivent leurs mémoires, plusieurs années après, sans le secours d'aucun

document et que toute la première partie de l'insurrection, jusqu'à l'élection, tient dans un espace de trois mois. Mais sur le fait de l'élection même, tous sont unanimes, et plusieurs donnent des détails très précis.

Est-il possible d'admettre que la veuve de Lescure, qui écrit, dès 1799, bien avant Cantiteau, le récit de l'élection dans tous ses détails, se soit trompée aussi grossièrement, sur un point capital? que Beauvais, un général de l'artillerie, que Gibert, un officier intelligent et instruit n'aient pas même su quel était leur général en chef? Que Mme de La Bouère, dont le mari discutait et vérifiait minutieusement les détails de l'insurrection, ait commis une erreur aussi énorme? Ils n'avaient aucun lien avec la famille Cathelineau, aucun intérêt de parti, à inventer un fait qui ne changeait rien aux autres événements. Pourquoi auraient-ils raconté cette élection, si ce n'était pas la vérité?

Ajoutez que les premiers récits ont paru sous le Premier Empire et la Restauration. Nombre de chefs importants, ou même ayant pris part à l'élection vivaient encore : de Beauvolliers l'aîné, Ville de Beaugé, Fleuriot le jeune, d'Autichamp, de Scepeaux, La Bouère, etc. On a fait souvent appel à leurs souvenirs et il existe, sous la Restauration, toute une littérature vendéenne. Des discussions se sont élevées sur beaucoup d'autres points. Jamais l'élection de Cathelineau n'a été mise en doute par personne. Jamais la moindre objection n'a été soulevée contre le récit qui en était fait partout. Elle se trouve ainsi confirmée par tous ceux qui, de près ou de loin, ont été les spectateurs ou les acteurs de cette guerre.

Qu'en conclure, sinon que la thèse de M. Port est un paradoxe soutenu avec toutes les ressources d'une vaste

érudition et toute l'ardeur d'une conviction sincère, mais est et reste un paradoxe [1].

1. Cette note était complètement rédigée lorsque nous avons appris la mort de M. Port. Tous ceux qui s'intéressent à l'histoire locale de l'Anjou regretteront vivement la perte de cet éminent et infatigable savant.

NOTE F

Un état du commencement de juin (Min. Guerre, Armée de Brest) porte la garnison de Nantes et des postes voisins qui s'y repliaient à 7.951 hommes. Des détachements du 109e de ligne, des bataillons de l'Orne, de la Seine-Inférieure, de Seine-et-Oise, des Côtes-du-Nord, de la Charente, de Seine-et-Marne y furent appelés depuis. La force totale s'élevait à 12.000 hommes (Arch. Guerre, Armée de Brest, 5/12, f. 2).

Quant aux forces vendéennes, elles peuvent être ainsi établies : sur la rive gauche, Charette pouvait avoir 10.000 hommes ; Lyrot, 4 ou 5.000.

Sur la rive droite, Bonchamps, sur la route de Paris, devait avoir 7 ou 8.000 hommes.

La grande armée, sur les routes de Vannes et de Rennes, ne comprenait guère que des Angevins. Les Poitevins étaient restés avec Lescure et La Rochejacquelein. Elle devait se réduire à la division d'Elbée, et quelques fractions amenées par Donissan, en tout peut-être à 10.000 hommes. Merlin et Gillet ne l'évaluent qu'à 7.000 hommes (Arch. Guerre, Armée de Brest, 5/12 f. 1). Une lettre de Nantes porte le nombre total des assaillants à 25 ou 30.000 hommes.

NOTE G

L'élection de d'Elbée, comme général en chef, a donné lieu à d'ardentes polémiques, où son mérite et sa personnalité ont été critiqués hors de toute mesure. La loyauté, la bravoure, le dévouement entier et les grands services rendus par ce chef vendéen à la cause royaliste ne peuvent être mis en doute sans injustice. Je ne crois pas à la lettre ironique de Bonchamps dont parle Mme de La Rochejacquelein, et je suis persuadé, qu'en hâtant, comme il le fit, l'élection du généralissime, d'Elbée ne peut être soupçonné d'intrigue et n'eut en vue que l'intérêt général du parti.

Mais il m'apparaît en même temps que la précipitation, avec laquelle il décida seul et fit faire l'élection, ne laissait guère aux électeurs d'autre alternative que de le nommer. Qu'on en juge. Le 16 juillet, d'Elbée est seul à Chemillé ; Bonchamps est grièvement blessé ; Lescure et La Rochejacquelein se sont repliés vers Cholet. Il réunit un conseil de guerre, qui n'est composé que de lui et de deux chefs secondaires, Beauvolliers et des Essarts. Ces trois personnes, sans demander l'avis des autres, arrêtent qu'un général en chef sera nommé, le 19 juillet, à Châtillon par une assemblée composée de délégués des diverses armées, à raison d'un député par 2.000 hommes. Il y avait donc juste deux jours francs, le 17 et le 18,

entre la convocation et l'élection. Personne n'était d'ailleurs prévenu et n'avait eu le temps de s'y préparer. Or de Chemillé aux divisions les plus éloignées, telles que celle de Joly à la Motte-Achard, ou de Pajot, dans le Marais, il y avait 25 lieues de chemins difficiles. Il semble matériellement impossible qu'avec la plus grande diligence ces chefs éloignés aient pu être avisés, faire nommer des délégués et les renvoyer à Chatillon — 40 lieues, aller du courrier et retour des délégués, — dans ce court espace de temps. Une lettre de Sapinaud de La Verrie, nous montre que la communication lui est parvenue seulement le 18, à Chantonnay, et qu'il la transmit, ce jour seulement, à la Roche-sur-Yon. Comment, s'ils sont prévenus dans la journée du 18, les insurgés de la Roche-sur-Yon et d'au-delà ont-ils pu nommer et faire parvenir leurs délégués, à Châtillon, pour le lendemain. Nous savons, d'ailleurs, que les insurgés des camps devant Nantes n'ont pas même été prévenus et que l'élection s'est faite à leur insu (Arch. Nat., D, XLII, 3, lettre de de Loynes).

Quant aux chefs plus rapprochés, ils ne purent être prévenus que le 17. Avaient-ils le temps, en vingt-quatre heures, après avoir élu des délégués, de se concerter au sujet d'un autre candidat? Évidemment non. La candidature de d'Elbée, au contraire, était toute posée. C'était lui qui prenait l'arrêté, qui convoquait, qui, seul, s'était mis partout et toujours en avant. Aucune entente, en vue de la nomination d'un autre, n'était guère possible, dans les délais fixés. Son élection était, si l'on peut s'exprimer ainsi, la carte forcée. De là, sans contester ses mérites personnels, l'irritation des chefs poitevins et des lieutenants de Bonchamps, que celui-ci retint

sagement près de lui, craignant probablement qu'ils ne manifestassent trop ouvertement leur mécontentement.

Je m'en tiendrais là, si je n'avais lu avec étonnement, dans une brochure publiée par un partisan de d'Elbée (*d'Elbée généralissime*), que les services de Bonchamps ne pouvaient soutenir aucun parallèle avec ceux de d'Elbée. J'avoue qu'à consulter les faits sans parti pris, le parallèle me semblerait plutôt avantageux à Bonchamps. D'Elbée et Bonchamps se joignent à l'insurrection le même jour, 13 mars. Ils prennent ensemble Chalonnes, luttent contre les colonnes de Berruyer, se replient sur Tiffauges et ne se quittent pas jusqu'à Thouars. A ce moment, Bonchamps s'éloigne de l'armée, malheureusement pour elle, car d'Elbée et les autres chefs sont entièrement battus à Fontenay, le 16 mai. D'Elbée y est blessé et se retire. Bonchamps rallie l'armée et, avec son concours, la défaite du 16 se change, le 24, en une complète victoire. Ni l'un ni l'autre ne sont à la prise de Saumur, mais ils attaquent Nantes ensemble, et c'est la retraite du corps où commande d'Elbée qui force Bonchamps à abandonner la partie. Rentrés en Vendée, ils sont victorieux en même temps à Châtillon, et battus le même jour à Martigné-Briand. Tel est le parallèle jusqu'au 19 juillet. On y voit que les deux chefs ont pris à la guerre une part à peu près identique, Fontenay excepté, où d'Elbée essuie une défaite et où Bonchamps remporte une victoire. Les services rendus par Bonchamps étaient donc égaux, sinon supérieurs à ceux de d'Elbée. Celui-ci même en convenait (Voir Beauvais, 79).

NOTE H

Canclaux disposait d'environ 20.000 hommes de bonnes troupes.

La garnison de Mayence, à son entrée en campagne, comptait de 11 à 12.000 hommes.

La division Beysser, 6 à 7.000 hommes ; la brigade de Grouchy, 2.000.

De plus, la colonne des Sables-d'Olonne, de l'armée des côtes de La Rochelle, marchait pour le rejoindre et prenait la basse Vendée à revers.

Les forces que les Vendéens concentrèrent à Torfou peuvent être ainsi évaluées :

Sur leur effectif total de 20.000 hommes, d'Elbée et Bonchamps en avaient laissé 10.000 sur le Layon ; si l'on déduit, en outre, les postes de la Loire et ceux qui n'avaient pas rejoint, ils pouvaient avoir ensemble 7 ou 8.000 hommes.

Les divisions de la Rochejacquelein et de Laugrenière étaient en grande partie à Coron ; 2 ou 3.000 hommes s'étaient joints à Lescure qui, avec sa division, pouvait ainsi réunir 7 ou 8.000 hommes.

Charette et Joly, battus et dispersés, pouvaient avoir 4 ou 5.000 hommes.

Royrand avait amené 5 ou 6.000 hommes de la division du Centre.

Soit, au total, environ 25.000 hommes, dont 18.000 combattants sérieux.

Canclaux avait commis la faute de disperser beaucoup trop ses troupes ; les chefs royalistes manœuvrèrent habilement pour les écraser successivement.

NOTE I

L'armée républicaine concentrée à Cholet comprenait :

Armée de Mayence environ............	10.500 hommes.
A laquelle étaient joints, bat. du 79e et du 119e...............................	1.200 —
Colonne de Luçon.....................	3.500 —
Division Chalbos..................	11 à 12.000 —
Total.............	26 à 27.000 hommes

(Voir Savary, II, 234, 240 et 253). Ce sont les chiffres, du reste, que donne Turreau.

Les Vendéens leur opposèrent :

Division d'Elbée.......................	9.000 hommes.
Les divisions Bonchamps, moins les 4.000 hommes qui attaquaient Varades...	7.000 —
Les divisions de Lescure, de La Rochejacquelein et de Laugrenière, déjà coupées de l'armée et très incomplètes, ne devaient guère représenter ensemble que..........	8.000 —
Une partie de l'armée du Centre les avait rejoints avec Royrand ; on peut l'évaluer à	5.000 —
Total.........	29.000 hommes.

Soit 29 ou 30.000 hommes, sur lesquels 20.000 étaient des combattants sérieux.

NOTE J

Peu de faits historiques sont établis sur un ensemble de preuves aussi complet que la grâce accordée par Bonchamps aux prisonniers républicains de Saint-Florent-le-Vieil. Néanmoins cet acte de clémence, en face des dévastations et des impitoyables exécutions de prisonniers auxquels se livraient les républicains, a paru si extraordinaire que, la passion politique aidant, on a essayé, à diverses reprises, de le contester.

M. Lebouvier-Desmortiers, dans un panégyrique de Charette, jaloux probablement de ne pouvoir alléguer aucun trait pareil à la gloire de ce chef, est le premier qui ait élevé des doutes à cet égard. L'exécution des prisonniers lui semblait une mesure de salut nécessaire; leur mise en liberté volontaire, une impossibilité, tant elle aurait été impolitique. Il alléguait :

1° La première édition des *Mémoires de Mme de La Rochejacquelein*, où elle attribuait le salut des prisonniers à la répugnance qu'auraient eu les chefs royalistes à donner le signal du massacre, décidé en principe par le conseil de guerre;

2° Le propos d'un chef vendéen, qui lui aurait affirmé que Bonchamps était mort à la Melleraye, près Beaupreau (!!!) et n'aurait pas été transporté vivant à Saint-Florent.

Ces arguments tombent d'eux-mêmes, car :

1° Mme de La Rochejacquelein, dans une note des éditions suivantes, déclare qu'au milieu de l'affreux désordre de l'armée royaliste, elle a ignoré les détails de la mise en liberté des prisonniers et reconnaît qu'elle est due à l'intervention de Bonchamps ;

2° L'officier royaliste, dont parle Lebouvier-Desmortiers, et qui n'est autre que Soyer, a reconnu lui-même qu'il s'était trompé. Ayant vu, à Beaupreau, Bonchamps sur un brancard dont on défendait d'approcher, il a cru qu'il était mort. C'était une erreur, il le déclare lui-même. Lebouvier-Desmortiers, d'ailleurs, confond tout. Bonchamps est bien mort à la Meilleraye ; mais la Meilleraye n'est pas près de Beaupreau. C'est un hameau de Varades, dans une île de la rive droite de la Loire, où le général fut déposé après son passage à Saint-Florent.

Il ne reste donc rien des allégations de l'historien de Charette.

Plus récemment, M. Eugène Bonnemère, dans un ouvrage où la passion politique éclate à chaque page, a soutenu une autre thèse : d'après lui, le salut des prisonniers pourrait bien être une légende, créée de toutes pièces par Haudaudine et d'autres prisonniers de Saint-Florent, dans une pétition transmise à la Convention, le 14 octobre 1794, pour obtenir la grâce de Mme de Bonchamps.

C'est une hypothèse à l'appui de laquelle son auteur n'allègue, du reste, rien de bien précis ; mais, l'esprit de parti s'en étant emparé, toute une polémique s'éleva dans la presse locale de Nantes sur ce sujet, en 1867.

Disons d'abord ce qu'était cette pétition.

Après la mort de son mari et la dispersion de la grande

armée, Mme de Bonchamps avait été arrêtée, conduite à Nantes et condamnée à mort, le 5 avril 1794. Elle obtint un sursis, en se déclarant enceinte. Haudaudine et plusieurs autres prisonniers sauvés à Saint-Florent en profitèrent pour signer, en septembre 1794, une pétition demandant la grâce de Mme de Bonchamps. Ils invoquaient la part prise par elle au salut des prisonniers. Sur les instances du représentant Lofficial, la Convention, après avoir ordonné de surseoir, annula la condamnation, le 18 janvier 1795.

Telle serait, d'après M. Bonnemère, l'origine de la légende.

Pour réfuter cette hypothèse, d'ailleurs tout à fait gratuite, il suffit de se reporter aux témoignages ci-après. Plusieurs sont antérieurs à la pétition d'Haudaudine. Ce n'est donc pas elle qui a pu créer une légende. Il semble, au contraire, qu'Haudaudine ne se soit intéressé à Mme de Bonchamps que parce qu'elle était la veuve de son sauveur, et, dans le but de la rendre plus intéressante, ait attribué à celle-ci, dans le salut des prisonniers, une part qu'elle n'y a pas prise.

Je ne cite que pour mémoire l'opinion plus radicale d'un original, M. Dieuaide, qui, il y a quelques années (*Intermédiaire des Chercheurs et Curieux*, XXXII et XXXIII), prétendait qu'il n'y avait jamais eu de prisonniers républicains à Saint-Florent : toutes les opinions sont libres, mais il y en a qu'il est inutile de discuter.

En revanche, les témoignages qui attestent l'acte héroïque de générosité de Bonchamps sont aussi nombreux que concluants. Amis, ennemis, généraux, soldats, militaires, civils, tous sont d'accord pour le désigner

comme l'unique auteur du salut des prisonniers ; je ne cite bien entendu que des témoins contemporains et oculaires.

Kléber, d'abord (Minist. de la Guerre, *Mémoires*, 9e cahier, p. 56) :

« Il (le capitaine Hauteville) arriva à Saint-Florent vers les trois heures du matin ; il y trouva 6.000 prisonniers patriotes, qui lui annoncèrent qu'ils avaient échappé à la mort, à la prière de Bonchamps qui, expirant à la suite de ses blessures, avait demandé et obtenu leur grâce. »

Et dans un autre passage : « Nous rencontrâmes en route plus de 4.000 prisonniers... Nous apprîmes qu'ils avaient échappé à la mort, à la prière de Bonchamps, qui, expirant à la suite de ses blessures, avait demandé et obtenu leur grâce. »

Savary qui servait dans l'état-major de l'armée de Brest (*Guerre des Vendéens*, II, p. 278) :

« Le 18, vers les onze heures du matin, les avant-postes sur la route de Beaupreau à Saint-Florent signalèrent un grand nombre d'individus qui se dirigeaient vers eux ; Beaupuy s'y porta de suite. C'étaient les prisonniers républicains, au nombre de 4 à 5.000, qui tous proclamèrent pour leur libérateur, Bonchamps, prêt à rendre le dernier soupir. »

Donican, qui servait dans l'armée de Chalbos :

« ... Sur le point même où les Vendéens s'embarquèrent pour fuir leur patrie, ils donnèrent la vie et la liberté à 5 ou 6.000 de nos soldats, prisonniers depuis quatre mois dans l'abbaye de Saint-Florent. Ce fut à l'humanité de Bonchamps, qui mourut le lendemain de ses blessures, etc. »

Après les militaires, les civils :

Guichet et Chaigneau, commissaires du département de la Vendée, rapportent, dès le 18 octobre, que « les prisonniers disaient n'avoir échappé au supplice affreux qui leur était préparé que grâce aux sollicitations réitérées des citoyennes de Saint-Florent et de Montrevault, et de Bonchamps lui-même qui, avant d'expirer, avait fait sentir à sa horde combien il était intéressant de ménager ceux dont ils avaient tout à craindre » (Papiers de Mercier du Rocher, cité par Chassin, *Vendée patriote*, III, 213).

Bérard, correspondant du Maine-et-Loire (Grille, *Vendée en 1793*, II, 337) :

« A huit heures du matin, je quittais Beaupreau et j'étais en route avec une partie de l'armée pour Saint-Florent : à Montrevault, quelle a été notre surprise de voir arriver à nous une foule considérable et plusieurs milliers de nos frères, des bleus déguenillés. Beaupuy se porta en avant et, quand il eut reconnu que c'étaient des prisonniers qui venaient d'être délivrés par Bonchamps expirant, il en fut attendri jusqu'aux larmes. Dieu, quelle scène! Il y a une âme dans ce Bonchamps, et je ne serai plus si implacable avec ces brigands que pourtant je déteste. »

Puis les prisonniers délivrés :

Haudaudine, Painparay, Maucomble, Marion, attestent, le 7 juillet 1817, que, prisonniers à Saint-Florent, ils ne durent leur salut qu'à Bonchamps qui, peu d'instants avant sa mort, fit défense la plus rigoureuse d'attenter à la vie des prisonniers, dont le sacrifice paraissait résolu.

David d'Angers, dont le père était parmi les prison-

niers sauvés, sculpta le monument de Bonchamps en souvenir du service rendu à celui-ci. Son petit-fils en est venu de nouveau apporter le témoignage (*Intermédiaire des Chercheurs et Curieux*, XXXIII, 104 et suiv.).

Enfin je terminerai ces citations d'ennemis par la relation d'un capitaine des gardes nationaux de la Sarthe, Mocquereau de La Barrie. Réuni aux prisonniers de l'abbaye, au moment où la grâce venait de leur être accordée, il recueillit d'un habitant de Saint-Florent, le jour même, tout le récit de la scène :

« Le conseil supérieur de Châtillon, ayant été forcé d'évacuer, s'est réfugié dans cette ville, comme dernier retranchement de la Vendée. Il y est arrivé hier au soir et, ce matin, à six heures, il a tenu une séance générale. On a proposé la question de savoir quel parti on prendrait à l'égard des prisonniers. La majorité absolue a voté pour le massacre général, et, à cet effet, a fait braquer sur votre passage 11 pièces de canon chargées à mitraille et ranger sur deux lignes 1.500 brigands bien armés. Le complot a été éventé. Les habitants de Saint-Florent se sont réunis et ont pris le parti d'envoyer leurs femmes et leurs enfants pour tâcher d'attendrir ces tigres sur votre sort... Nos femmes n'ont pu obtenir que cette froide et barbare réponse que, si elles ne se retiraient, elles seraient fusillées elles-mêmes. Dans l'affaire de Beaupreau, qui a eu lieu avant-hier, plusieurs chefs de brigands ont péri ; entre autres, Bonchamps y a été blessé mortellement... Il s'était fait transporter ici, hier au soir. Il a sans doute eu connaissance, ce matin, du sort cruel qu'on vous préparait, car à peine nos femmes étaient-elles rentrées chez elles, dans leur déses-

poir, qu'il a adressé à l'armée un écrit à peu près conçu en ces termes :

« Camarades, vous m'avez obéi jusqu'à ce jour, qui est le dernier de ma vie : en qualité de commandant, je vous ordonne de pardonner à mes prisonniers. Si l'ordre d'un chef mourant n'a plus de pouvoir sur vous, je vous en prie au nom de l'humanité, au nom de Dieu pour lequel vous combattez. Camarades, si vous dédaignez mon ordre et ma prière, je vous déclare que je vais me faire porter au milieu de mes prisonniers et de vous, et que vos premiers coups tomberont sur moi. »

« Ces expressions ont attendri l'armée : elle a paru céder. Alors nos femmes sont revenues à la charge avec encore plus d'ardeur que la première fois. Votre grâce a été prononcée, malgré une infinité de scélérats qui écumaient de dépit et de rage » (*Mes trois mois de prison en Vendée*, 44 et 45).

Peut-être Mocquereau de La Barrie enjolive-t-il un peu les paroles, mais la vérité de la scène est hors de doute.

A peine, après ces témoignages républicains, est-il besoin de parler des témoignages royalistes.

Je ne ferai que citer les attestations de nombreux officiers de Bonchamps reproduites à l'appendice des *Mémoires de Mme de Bonchamps*, et celle de Gibert, plus tard secrétaire de Stofflet (*Revue d'Anjou*, XXVIII ; 191).

Je me contenterai d'invoquer les souvenirs de deux des principaux acteurs de la scène, l'abbé Martin, aumônier de Bonchamps, qui l'assistait à ses derniers moments, et son principal lieutenant, d'Autichamp, qui fit exécuter l'ordre donné.

« Le 18 octobre 1793, dit l'abbé Martin, M. le marquis de Bonchamps, commandant en chef de l'armée ven-

déenne d'Anjou, étant blessé, et rendu à Saint-Florent-le-Vieil, dans la maison Duval, dans la chambre touchant la rue, reçut un officier d'une autre division qui lui dit qu'il y avait 5 ou 6.000 prisonniers républicains renfermés dans l'abbaye, qui seraient, dans deux heures, nos ennemis; qu'il fallait s'en délivrer et les fusiller.

« M. de Bonchamps répondit qu'il ne fallait pas égorger des ennemis devenus prisonniers. En même temps il donna l'ordre positif de les respecter, et son ordre fut exécuté. Peu d'instants après, il passa la Loire et mourut, le même jour, au village de la Meilleraye, dans la commune de Varades, en Bretagne. Je soussigné, alors intendant de l'armée de Bonchamps, présentement curé de Montrevault en Anjou, déclare, sur ma conscience et mon honneur, avoir entendu les paroles de M. de Bonchamps et avoir été témoin oculaire des faits ci-dessus rapportés. »

Le comte d'Autichamp déclare :

« Après la bataille de Cholet, où M. le marquis de Bonchamps fut blessé mortellement, cet officier général fut transporté, le 17 octobre 1793, à Beaupreau et de là à Saint-Florent où il fut déposé dans le bas de la ville, chez M. de La Guérinière[1]. C'est là que tous les officiers de Bonchamps, dont le soussigné faisait partie, se rangèrent, à genoux, autour du matelas sur lequel il était étendu, attendant, dans la plus douloureuse angoisse, que le chirurgien eût prononcé sur la blessure du général en chef. Mais la blessure était telle qu'elle ne per-

1. D'Autichamp se trompe non sur la maison, qui est effectivement dans le bas de la ville, mais sur le nom du propriétaire. Cette maison, au bas de la ville, était à Mme Duval ; celle des La Guérinière est située dans la haute ville.

mettait aucune espérance. M. le marquis de Bonchamps le reconnut à la sombre tristesse qui régnait sur toutes les figures, et ses premières paroles, en revenant à lui, furent pour calmer notre douleur. Il demande ensuite, avec instance, que les derniers ordres qu'il allait donner fussent exécutés : et aussitôt il prescrivit qu'il ne fût fait aucun mal aux prisonniers renfermés dans l'abbaye de Saint-Florent. S'adressant ensuite particulièrement au soussigné, qu'il regardait comme un des principaux chefs de son armée, il ajouta : « Mon ami, c'est sûrement le dernier ordre que je vous donnerai, laissez-moi l'assurance qu'il sera exécuté. »

« Au moment où les intentions de Bonchamps furent connues, le cri de « grâce! grâce! Bonchamps l'ordonne », fut répété partout et le dernier soupir de ce guerrier fut le salut de quatre à cinq mille de ses ennemis. »

On pourrait multiplier les preuves et les témoignages. Je m'arrête à ceux-ci, qui me semblent décisifs. Il est toujours possible d'épiloguer sur les détails d'un fait historique; mais celui-ci est vraiment hors de toute atteinte.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE I

AVANT LA RÉVOLUTION

CHAPITRE II

LA RÉVOLUTION DANS LES MAUGES

CHAPITRE III

L'INSURRECTION

CHAPITRE IV

CAMPAGNE DU POITOU

CHAPITRE V

SAUMUR ET NANTES

APPENDICE

TOURS

IMPRIMERIE DESLIS FRÈRES

6, rue Gambetta

